



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

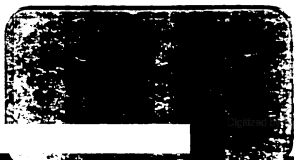
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172499 3



*DM
Mercure.

M. J. J.



MERCURE DE FRANCE

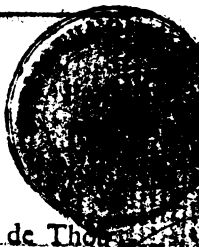
DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

C O N T E N A N T

*Le Journal Politique des principaux événemens de
toutes les Cours; les Pièces fugitives nouvelles en
vers. & en prose; l'Annonce & l'Analyse des
Ouvrages nouveaux; les Inventions & Décou-
vertes dans les Sciences & les Arts; les Spectacles,
les Causes célèbres; les Académies de Paris & de
Provinces; la Notice des Edits, Arrêts; les Avis
particuliers, &c. &c.*

SAMEDI 1 NOVEMBRE 1783.



A PARIS,

Chez PANCHOUCKE, Hôtel de Thou,
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.

T A B L E

Du mois d'Octobre 1783.

P I E C E S F U G I T I V E S.

<i>Vers faits pendant mon séjour à Anet,</i>	3
<i>A M. Dupré de Saint-Maur,</i>	5
<i>Invitation à dîner à Albine,</i>	
<i>Chienne de Mme Ad**.</i>	ib.
<i>L'Électricité, Ode,</i>	49
<i>Réponse aux Vers de Mlle de Gaudin,</i>	53
<i>Chacun à ses goûts,</i>	ib.
<i>La Mort du Pauvre,</i>	97
<i>A Mlle Ch***,</i>	99
<i>Chanson sur le Globe Aérostatique,</i>	100
<i>Nicé, ou la parfaite indifférence,</i>	145
<i>A Madame la Marquise de Montchal,</i>	147
<i>Chanson,</i>	148
<i>Le Modèle des Frères, Conte,</i>	151
<i>Charades, Enigmes & Logogryphes,</i>	7, 55, 102, 165
NOUVELLES LITTÉRAIRES.	
<i>Erreurs Populaires sur la Médecine,</i>	9

<i>Histoire Littéraire de la Ville d'Amiens,</i>	30
<i>Œdipe, Trag de Sénèque,</i>	38
<i>Histoire de la Russie,</i>	56
<i>Essais sur l'Histoire de la Société Civile,</i>	68
<i>Eloge de Fontenelle,</i>	104
<i>Les Œuvres d'Horace,</i>	114
<i>Les Deux Sœurs,</i>	119
<i>Voyage aux Îles de Lipari,</i>	127
<i>Mémoire sur la Colique,</i>	167
<i>Dissertation sur les Brouillards secs,</i>	172

S P E C T A C L E S.

<i>Comédie Italienne,</i>	39
---------------------------	----

V A R I É T É S.

<i>Reponses au premier Extraits des Doutes,</i>	82
<i>Lettre aux Auteurs du Mercure,</i>	174
<i>Nécrologie,</i>	134
<i>Annonces & Notices,</i>	43, 91, 139, 186

A Paris, de l'Imprimerie de M. LAMBERT & F. J. BAUDOUIN, rue de la Harpe, près S. Côme.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 1 NOVEMBRE 1783.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

S T A N C E S

Sur la Mort de M. l'Intendant de Tours.

Q u'a des yeux affligés tout change de couleurs !
Hélas ! ces bords rians du Cher & de la Loire ,
Qui n'aguères m'offroient tant d'objets enchanteurs ,
Ne se retracent plus à ma triste mémoire
Que pour faire couler mes pleurs !

O LE plus douloureux de tous les sacrifices !
Que de regrets amers répandus sur nos jours !
Il n'est donc que trop vrai ! nous perdons pour toujours
Cet Être bienfaisant qui faisoit nos délices ,
La gloire & le bonheur de Tours.

Il ne songea jamais qu'au bien, qu'il pouvoit faire.
Il tira l'indigent de son oisiveté ;

A ij

C'est lui qui , le premier , guidé par la bonté ,
Sur aux travaux publics le rendre nécessaire

Par des secours de charité. *

SAGE Administrateur d'une grande Province ,
Le pouvoir en ses mains fut le bonheur de Tours ;
De l'aïssance du Peuple il prit un soin jaloux ,
Et fit bénir par-tout l'auguste nom du Prince
Qui veut être un Père pour nous.

S'IL aimoit à répandre au sein de l'indigence ,
Dans le trésor public il ne puisa jamais ;
Ses dons restoient cachés dans l'ombre du silence ;
Sans le cri douloureux de la reconnoissance ,
On eût ignoré ses bienfaits.

O vous ! dont il rendit le séjour plein de charmes ,
Vous , qu'il eut dans son cœur jusqu'aux derniers
momens ,
A l'aspect de vos quais , de vos beaux monumens ,
Sensibles Tourangeaux , vous direz avec larmes
Son nom à vos heureux enfans.

* C'est à M. du Cluzel qu'est dûe la première idée des ateliers de charité , adoptés aujourd'hui par le Gouvernement , & établis dans toutes les Généralités du Royaume.



*VERS à Mademoiselle ALEXANDRINE,
âgée de 13 ans, à Bruxelles.*

TROIS lustres à peine complets
Ont ouvert le bouton des fleurs de ton enfance,

Et déjà tes brillans progrès
Des auteurs de tes jours ont passé l'espérance.

Sans t'éloigner du paisible réduit
Où tu vis sous les loix d'une agréable mère,
Ton précoce génie, à l'aide de la sphère,
Dans de plus vastes champs par ton père conduit,
Parcourt agilement l'un & l'autre hémisphère.

Mais quand, choisi par ton sensible père,
Je dois de tes talens favoriser l'essor,
Et des aimables Arts t'entrouvrir la carrière,
Ne t'effarouches point de ton nouveau Mentor.

Oui, les jeux sont faits pour ton âge,
Et de ton sexe, en tous les temps,
Les Grâces furent l'apanage.

Va, je n'effrayerai point leurs charmes innocens;
Ton précepteur nouveau, sur ton joli visage,
Ne transportera point l'ennui des noirs pédans,
Et n'ira point mêler le houx triste & sauvage.

Aux tendres roses du printemps.

Oui, bel enfant, soit que tes doigts agiles,
Courant légèrement sur des touches mobiles,
Forment des sons mélodieux;

Soir que ta voix agréable & sonore,
 Mariée aux accords d'un luth harmonieux,
 Chante le vieux Titon près de la jeune Aurore,
 Les baisers parfumés de Zéphyre & de Flore,
 Ou le foudre bruyant du souverain des Dieux;
 Soit qu'aux accords puissans d'une vive musique

Tes pieds jolis en mesure exercés,
 Dans un ordre à la fois joyeux & symétrique,
 Avec grâce effleurant le parquet élastique,
 Expriment des pas cadencés;

Soit qu'une savante magie
 Sous ta main, par l'accord des ombres & des jours,
 Des objets applatis bombe aux yeux les contours,
 Fixe sous tes pinceaux la Nature asservie,

Et des couleurs empruntant le secours,
 Lui donne sur la toile une seconde vie,
 Et retrace à nos yeux ses plus brillans atours;

Soit que l'histoire offre à ta vûe
 Des travers des humains l'effrayante étendue,
 L'oppression du Peuple & les forfaits des Grands,
 Pour un Roi bienfaiteur mille infâmes tyrans,

Le foible des loix la victime,
 Et les loix cédant au plus fort,
 Et l'innocence sans support,
 Et l'impunité pour le crime;

Soit que la poésie étalant ses trésors,
 Porte au fond de ton cœur ces célestes accords
 Que le génie échauffe de ses flammes,

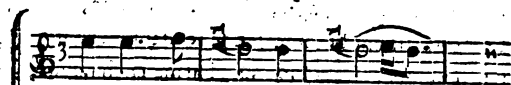
Mépris des sois, plaisir des grandes âmes ;
 Ces tableaux enfantés d'un souffle créateur,
 Où tout se féconde, s'anime,
 Respire, se colore, agit, pense & s'exprime,
 Qui divertissent l'homme en le rendant meilleur,
 Où toujours entraîné par un charme enchanteur,
 De jouissance en jouissance.

L'honnête homme avec complaisance
 Aime à se reconnoître & retrouver son cœur ;
 Soit qu'enfin la morale au sévère visage
 Se déridant pour toi t'étale ses leçons,
 Et, sur un océan en bute aux Aquilons,
 Vienne, Pilote adroit, te sauverent de l'orage,
 Et sans les extirper, régler tes passions.

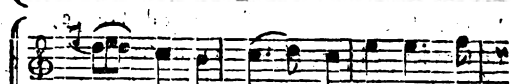
Ah ! calme ta sollicitude,
 J'enlacerai de fleurs les travaux de l'étude ;
 En quel genre peut-on manquer de réussir,
 Quand il est inspiré par la voix du plaisir ?
 Moi-même, en cultivant ta jeunesse charmante,
 Je verrai cette fleur naissante
 Sous mes yeux chaque jour s'accroître & s'embellir ;
 Lorsque ton printemps va fleurir,
 Mes jours seront à leur automne :
 Quelque fleuron de ta couronne
 Jusqu'à moi pourra rejaillir,
 J'y verrai mon ouvrage, & c'est encor jouir.

(Par M. de Saint-Péray.)

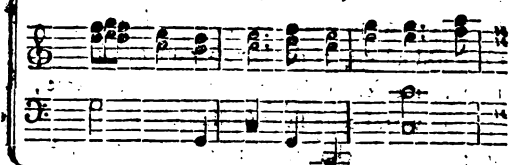
ROGER SORTANT DE L'ISLE D'ALCINE,
*Romance sur un Air fait par Mme DE ***.*



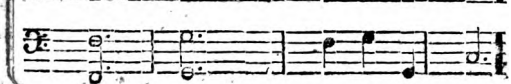
SOMBRE Fo² rêr, ou - vre-



moi ta re - trait - te; Je cherche en



vain le re - pos & la paix.



De mes douleurs, con- fi- den - te se-
cret - - te Ca- che ma
honte & re- çois mes re- grets.

Je ne suis plus ce Guerrier redoutable,
Par la Vertu, par l'Amour couronné;
En trahissant l'objet le plus aimable,
Devoir, honneur, tout fut abandonné.

A v

D'UN œil trompeur déplorable victime,
Il est trop vrai, je n'ai pu l'éviter.
Mais Bradamante eût prévenu le crime,
Et je devois ne jamais la quitter.

QUAND je croyois défendre l'innocence,
Au piège affreux je courois me livrer.
Funeste erreur ! hélas ! sans la constance,
Quel homme est sûr de ne pas s'égarer ?

PERFIDE Fée, en vain tu veux prétendre
Au foible honneur de m'avoir su charmer ;
A mes remords ne vas pas te méprendre :
Non, non, jamais Roger n'a pu t'aimer.

LORSQU'A l'enfer tu demandas des armes,
Ce qu'il t'offrit ce fut la volupté ;
Mais ce bonheur d'un amour plein de charmes,
Par les enfers ne peut être imité.

QUE dis-je ? sourde à ta vaine prière,
La Volupté n'a pas dû t'exaucer :
Fille du Ciel, on la voit à Cythère
Suivre l'Amour, & non le devancer.

QUEL est le fruit de tant de perfidie ?
A tes liens échappé pour jamais
J'en aime plus celle que j'ai trahie :
Ton souvenir ajoute à ses attraits.

O DE mon cœur unique souveraine !

Rends à Roger tout ce qu'il a perdu ;
Par son amour , ainsi que par sa haine ,
Ne dois tu pas juger de sa vertu ?

VEILLES sur lui comme un Dieu tutélaire ,
Son repentir t'assure de sa foi ;
C'est en t'aimant , c'est en voulant te plaire
Qu'il peut encore être digne de toi.

*Explication de la Charade , de l'Énigme &
du Logogryphe du Mercure précédent.*

LE mot de la Charade est *Banqueroute* ;
celui de l'Énigme est *Orage* ; celui du Lo-
gogryphe est *Encyclopédie* , où l'on trouve
Œdipe , *Ciel* , *Io* , *cil* , *Pole* , *Enée* , *Cy-
clope* , *pied* , *Penée* , *Pô* , *Nil* , *Pinde* , *pic* ,
Pie , *pin* , *Lyon* , *Dièpe* , *Dôle* , *Clio*.

CHARADE.

MON premier est un jeu très-commun au village ;
Le Juif de mon second ne fait jamais usage ;
Mon tout de Polymnie est la plus belle image.

ÉNIGME.

SANS terme ni repôs , d'un cours sûr & certain ,
Ami , je vais d'un si grand train ,

A vj

Que l'aigle , auprès de moi , n'est qu'un vrai cul-de-jatte.

Le froid , le chaud , le jour , la nuit , tout m'est égal.

Je suis femme pourtant , mais fort peu délicate.

Ceci va t'étonner ; j'aime mon air natal ,

Et bien qu'à voyager je sois toujours forcée ,

Je n'en sortirai point , ou l'on dira pourquoi.

Sur tout ceci ; Lecteur , exerce ta pensée ;

Si tu bronches , morbleu , tu peux compter sur moi.

(Par M. San.....)

L O G O G R Y P H E.

JE réunis chez moi , par un rare assemblage ,

Le Bel-esprit , le Sor , le Riche , l'Indigent ,

Le Fou , l'Homme sensé , l'Ambitieux , le Sage ,

Le Prince & le Soldat , le Juge & le Client.

Les Talens & les Arts , jadis à leur aurore ,

Jouissent aujourd'hui du sort le plus brillant ,

Et dans mon sein enfin chaque jour voit éclore ,

Par un charme nouveau , quelque nouveau talent.

J'ai rajeuni l'Amour ; autrefois trop constant ,

Il étoit loin d'avoir les grâces du bel âge ;

J'ai consulté les goûts d'un sexe intéressant ,

Et , grâce à ses talens , je l'ai rendu volage.

Sous un pareil aspect il paroît plus riant.

Mais c'est assez , tâchons de nous faire connoître ,

Je vais me désunir. Courage , écoute moi :

Cinq pieds, ami Lecteur, composent tout mon être.
 Tu trouveras d'abord un des fils d'un vieux Roi,
 Guerrier, qu'on nous a peint plus amoureux que sage ;
 Une production qui vient de l'étranger ,
 Et qui sert à nourrir le Nègre en esclavage ;
 Ce qu'on fait chaque fois qu'on veut se remuer ;
 Ce qu'on fait très-souvent en regardant jouer ;
 Ce dont le Matelot doit savoir faire usage .
 Pour régler à son gré la marche du vaisseau ;
 Un titre très-ancien , aussi rare que beau.
 Est-ce tout ? Non , ma foi. Faut-il que je m'explique ?
 Je ne saurois finir sans note de musique.

(*Par M. le Ch. de Saint-Gervais , Officier
 au Régiment de Picardie.*)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*D'OLBREUSE, ou l'Homme du Siècle
 ramené à la vérité par le sentiment & la
 raison, Histoire Philosophique , par M.
 Loaisel de Tréogat. in-8°. deux Parties.*

Nous ne vivons que deux momens,
 Qu'il en soit un pour la sagesse.

A Paris , chez Belin , Libraire, rue Saint
 Jacques, près S. Yves.

ON a long-temps regardé les Romans
 comme un genre de Littérature frivole , &

quelquefois dangereux. Il faut convenir qu'en France ils ont été trop souvent, ou des productions dénuées d'imagination & de raison, ou des Ouvrages propres à gâter le goût, ou, ce qui est encore pis, des peintures dont les honnêtes gens sont révoltés. Heureusement les Anglois ont imaginé de tourner ces sortes de fictions à des choses utiles, & de les employer pour inspirer l'amour des bonnes mœurs. Les Romans de ce genre sont peut-être la meilleure instruction qui reste à donner à une Nation presque indifférente sur ce qu'on appelle *le beau & le bon*, & assez corrompue dans sa frivolité pour que tout autre lui soit inutile. Tel est le but qu'on s'est proposé dans l'Ouvrage que nous annonçons. " La raison " froide, dit-on dans la Préface, qui, à le " bien prendre, est cependant la raison, " n'est pas du ressort de tout le monde. Sa " marche est insensible; sa voix n'est enten- " due que du petit nombre, & les hommes " qu'elle séduit sont toujours ceux qui ont " le moins besoin qu'on les éclaire. " Rien n'est plus vrai que cette observation. Le charme du style & l'intérêt des situations, dans un Livre qui nous montre l'homme en action sur la scène changeante de la Société, rendent les leçons de la philosophie plus séduisantes, & la morale plus utile. Il faut nous remuer pour nous convaincre. L'Auteur paroît, à beaucoup d'égards, avoir bien rempli ce but. Voici le plan de son Ouvrage.

D'Olbreuse & Ernance naissent en Bretagne de parens distingués, tant par la naissance que par d'anciens services militaires. Tous deux en naissant ont déjà une conformité de malheurs, puisqu'ils coûtent le jour à leur mère. Le Marquis d'Olbreuse & le Baron de Nicéphore, père d'Ernance, d'amis qu'ils étoient auparavant, se rapprochent encore par cette triste conformité de destinée. Les deux enfans sont mis dans un berceau commun; le même sein les allaite; & ils sucent avec le lait l'instinct de la sympathie.

Dès l'âge le plus tendre d'Olbreuse en ressentit les effets invincibles: il ne pouvoit quitter Ernance; mais lorsque l'adolescence accomplit les charmes de l'une, & donna à l'autre une faculté de plus, les feux de l'amour le plus pur, & en même-temps le plus violent, coulèrent dans toutes leurs veines. Dans la sécurité de l'innocence ils se laissoient aller à la loi de la Nature, qui les obligeoit de s'aimer. Pour alimenter le feu qui les dévorait, le Roman d'Héloïse leur tomba entre les mains; & c'est dans ce Livre tout de flamme qu'ils puisèrent des modèles.

Cependant on destine d'Olbreuse au métier des armes, & l'on conçoit l'idée affreuse qu'il se fait d'une séparation. Ernance le console, lui peint la noblesse de l'état qu'il va embrasser. Il faut lire avec attention les sentimens héroïques que M. de Tréogate lui fait définir. Dans tout l'Ouvrage; c'est la plus parfaite des femmes, c'est un

Ange qu'il ne cesse de peindre. D'Olbreuse obtient de l'emploi dans un Régiment, & erre, comme c'est l'usage, de garnison en garnison. L'Auteur profite de la profession qu'il donne à son Héros, pour faire des réflexions très-saines sur l'oisiveté de nos Soldats dans leurs garnisons, sur la tactique fausse & inutile à laquelle on les exerce; il annonce même à ce sujet un projet de discipline militaire, qu'il doit publier dans la suite. D'Olbreuse est persifflé par ses camarades, qui le regardent comme un homme d'un autre siècle, parce qu'il ne s'associe pas à leurs travers: bientôt ils s'accoutument à ce qu'ils appellent sa bizarrerie, & lui témoignent de l'indifférence. Il est piqué à son tour de cette espèce d'abandon: son amour-propre lui dicte le jargon des cercles à la mode. Tout change alors pour lui: il est prôné, fêté dans toutes les Sociétés, & se persuade enfin que la réputation d'un homme aimable vaut bien le titre d'homme utile. Au bout de trois années d'absence, il reparoît dans la maison paternelle; & c'est pour voir mourir, dans l'espace de quelques mois, son père & celui de sa chère Ernance. Restés seuls dans l'Univers, ils ne pensent plus qu'à s'unir. La cérémonie se fait dans le château d'un oncle d'Ernance; & les gens sensibles ne liront pas, sans l'intérêt le plus touchant, les préparatifs & les plaisirs de leur hymenée.

Les devoirs de d'Olbreuse l'éloignent de

sa nouvelle épouse; il paroît à la Cour pour solliciter des grâces, que son mérite pouvoit lui faire obtenir. Il se trouve barré par des gens plus intrigans, & par conséquent plus habiles. Il se dégoûte bientôt des sollicitations, & va chez un vieux Seigneur oublier les refus des Ministres, & ses démarches inutiles.

C'est ici que commencent les égaremens de d'Olbreuse. Il se trouve à la campagne avec une veuve, jeune & séduisante. Il fait une si vive impression sur elle, qu'elle l'en avertit par mille avances que leur délicatesse & le grand usage du monde font passer. Il est soutenu long temps par l'image de son épouse; il fuit & cherche le danger, & finit par se rendre coupable. Quitté bientôt par l'objet de son parjure, il vient à Paris pour se distraire; & c'est dans ce gouffre de vices & d'erreurs qu'il oublie tout-à-fait Ernance. Pour s'étourdir sur les remords qui s'élèvent encore dans son cœur, il passe en revue les Laïs du jour; il ne respire plus que le souffle empoisonné des voluptés qu'elles inspirent; il a même la bassesse d'en afficher une publiquement, de l'entretenir scandaleusement avec un bien que réclamoient les gémissemens de la vertu souffrante. Cependant sa fortune ne lui permet plus de continuer sur le même pied son désordre ruineux. Forcé de diminuer ses présens, sa maîtresse est, comme de raison, forcée de le quitter.

D'Olbreuse, ennuyé des courtisannes,

complète ses crimes en portant la séduction dans les premières classes de la Société. Il devient homme à la mode à force de ridicules, & homme adoré à force de perfidies. Il ajoute tous les jours des victimes à la liste de ses trophées avilissans. Il lui manquoit un triomphe plus distingué, ou, pour mieux dire, plus odieux, c'étoit la Comtesse de ***, nouvellement arrivée dans la capitale, prodige d'innocence & de candeur, qui faisoit les délices d'un époux respectable. D'Olbreuse ne s'occupe plus qu'à porter l'incendie dans un cœur neuf, qui ne s'étoit point encore ouvert à l'impression du desir. Il est servi dans ses projets par une vieille Baronne, qui lui fournit les occasions de commettre de nouveaux attentats. Les progrès de la défaite de la Comtesse sont nuancés avec beaucoup d'esprit. C'étoit une femme vertueuse, dont il avoit saisi le premier moment d'erreur : effrayée de l'abyme où elle vient de se jeter, elle se fait horreur à elle-même ; elle s'arrache des bras de son séducteur, & va aux genoux de son mari lui avouer son déshonneur.

D'Olbreuse ne connoissoit point la frénésie du jeu. Le rôle éclarant qu'il avoit joué dans le monde, l'avoit engagé à des dépenses au dessus de sa fortune. Hors d'état de remplir ses obligations, il se trouve entraîné dans une de ces maisons où tant de fortunes s'engloutissent. Il joue machinalement, & gagne des sommes considérables. Amorcé par le bonheur, il y retourne les jours sui-

vant. La chance lui tourne le dos. Il achève de se runner, de perdre toutes ses ressources, & engage sur sa parole jusqu'à l'héritage de ses pères.

C'est dans cet état qu'il rentre chez lui, presque depourvu de la faculté de sentir. Après avoir passé une nuit affreuse, le sommeil sur le marin suspendoit ses chagrins, lorsqu'il est réveillé en sursaut par un homme d'environ cinquante ans. C'étoit l'époux de la Comtesse, qui venoit demander raison à son suborneur. Tout ce morceau est un des plus frappans du Roman. Il le suit; ils se battent; le Comte est désarmé & blessé. D'Olbreuse veut le secourir; il en est repoussé avec le dernier mépris. Il entend de sa bouche, pour la première fois, les vérités dues à ses égaremens. Le voile se déchire: il éprouve toute la torture des remords. Une lettre qu'il reçoit du Comte, qui lui annonce que son épouse va mourir du malheur de l'avoir connu, les outrages mérités qui y sont joints, le portent au dernier excès de trouble. Il sort de chez lui, parcourt les rues en démenée, ne sait où il va, ni ce qu'il va devenir; c'est dans ce moment qu'il est enveloppé, saisi, désarmé, chargé de chaînes, & conduit dans les prisons à travers toute une populace.

Ses créanciers avoient obtenu arrêt contre lui. Le voilà dans un cachot, s'abreuvant de l'amertume de son sort; il étoit perdu dans le chaos de l'abyme, lorsqu'il reçut le billet du Comte.

« Ma femme recouvre le repos avec la
 » santé. Elle est enfin persuadée que ses re-
 » grets ont expié ses offenses, & que les
 » pousser trop loin, ce seroit mettre des
 » bornes à la clémence d'un Dieu. Ses ter-
 » reurs s'évanouissent, elle se jette dans mes
 » bras; ses larmes coulent sur mon sein.
 » Elle commence à croire qu'elle sera res-
 » pectable encore, puisqu'elle est toujours
 » respectée. Nous partons pour nos Terres;
 » nous fuyons pour jamais cette ville mau-
 » dite, qui te rendit le prosélyte & l'égal du
 » méchant; mais le ciel me venge; je suis
 » instruit de ton sort affreux. Hélas ! il me
 » touche encore; & je t'écris pour t'ap-
 » prendre que ma femme & moi nous te
 » pardonnons, que les maux que tu nous as
 » faits se font moins sentir. Puisse cette nou-
 » velle adoucir tes remords, & te rendre
 » moins malheureux. »

*Le Comte de ***.*

On va voir avec quelle éloquence énergi-
 que M. de Tréogate peint ce changement de
 situation.

« Qu'on se figure un homme arraché avant
 » d'être étouffé de dessous les décombres
 » d'un édifice où il étoit enseveli, on aura
 » une idée de l'effet que produisit sur moi
 » cette nouvelle. Un poids énorme cessa
 » d'accabler mon cœur, un nuage épais
 » d'obscurcir ma vue. C'étoit le crépuscule
 » d'un beau matin après une nuit passée dans
 » des rêves épouvantables, ou plutôt c'étoit

» le retour de la mort à la vie. Quand de
» deux grandes douleurs une s'efface, l'autre
» devient aussi moins poignante. Ce mo-
» ment lucide me délivra de mon reste de
» frénésie, me rendit aux sentimens doux,
» aux passions aimantes, au triste plaisir de
» réfléchir & de raisonner sur mon sort.
» Mon épouse devient l'unique objet de
» mes tendres souvenirs, & la seule cause
» de mes pleurs. Les regrets, les pensers
» touchans de l'amour revivent dans mon
» sein, & j'ose m'y abandonner avec une
» volupté dont je n'étois pas digne. Ma sen-
» sibilité renaît plus véhémement que jamais;
» je me retrouve capable d'aimer. Douleur
» aiguës, tourmens intérieurs, c'est alors
» que vous vous tournez pour ainsi dire en
» plaisirs dans le cœur du coupable, & que
» le ciel le puniroit s'il le privoit de ses re-
» mords. »

C'est dans un de ces instans que la porte
de sa prison s'ouvre, & que sa femme se
jette évanouie dans ses bras. Elle avoit tout
appris, tout arrangé. A sa vue les cœurs
d'airain s'étoient rendus; elle venoit faire
tomber ses fers; une succession qu'elle avoit
reçue lui en donnoit le pouvoir. Ils partent
ensemble; ils quittent Paris pour jamais. En
chemin, d'Olbreuse forme le projet d'une
retraite dans un Monastère, où il expie pen-
dant trois mois ses erreurs. La vie exem-
plaire du Prieur & des bons Religieux porte
le baume & la consolation dans son cœur.

sensible. Il revient aux pieds d'Ernance avec toutes ses vertus primitives.

Le Roman continue par le récit charmant de leurs occupations & de leurs plaisirs. Une fille vient combler leur félicité. Ils emploient leur temps & leurs soins à l'élever, à la rendre digne d'eux; ils lisent les Ouvrages de Voltaire, de J. J. Rousseau, de M. le Comte de Buffon. Ils apprennent la mort du Philosophe Genevois; &, comme de concert, ils se proposent d'aller en pèlerinage à son tombeau. Ils visitent cet asyle paisible. C'est dans l'isle des peupliers qu'ils versent leurs larmes les plus douces, & ils les offrent en libations aux mânes de ce grand Homme.

L'Ouvrage se termine par la mort de l'incomparable Ernance. Sa fille meurt ensuite du chagrin d'avoir perdu sa bonne mère; & d'Olbreuse, isolée sur la terre, se courbe sans murmure sous le bras vengeur d'un Dieu juste. Il n'est plus ému que du désir de se réunir, & de revoir dans un monde plus heureux son Ernance & le fruit de leurs amours.

Ce Livre respire d'un bout à l'autre l'Amour solide de la vertu, & décèle dans son Auteur des qualités bien estimables. Dans le nombre de Brochures futiles dont nous sommes inondés, il est flatteur de se distinguer d'une manière aussi utile. M. Loazel de Tréogate paroît s'être nourri des Ouvrages de J. J. Rousseau; il semble être le héros de

son cœur. Nous n'admettrons pas cependant entièrement les sentimens sur lui, ainsi que sur M. de Voltaire. Ce que nous pourrions ajouter ou retrancher à l'espèce de parallèle qu'il en fait, nous meneroit trop loin. Une tâche pareille n'est pas faite pour être l'accessoire d'un Roman.

On voit que le plan de cet Ouvrage est simple. L'intérêt n'en est point divisé ; seulement il ne se développe pas assez vite dans la première Partie, & l'Auteur s'abandonne trop souvent à des réflexions très belles, mais qui font longueur. Quant au style, nous avons fait une citation qui doit le faire juger de nos Lecteurs. Il est toujours passionné, souvent élégant, & présente quelquefois des images délicieuses. Les heureux jours que coulent les deux époux dans leur retraite, sont tracés avec une philosophie attendrissante. Le tableau des derniers momens d'Enance, est d'un coloris touchant & pur.

Nous regrettons de ne pouvoir ajouter à cet article quelques citations. L'endroit où le Comte de *** vient demander raison à d'Olbreuse de l'outrage qu'il en a reçu, est admirable. Nous aurions voulu transcrire tout le Discours que M. de Tréogate met dans la bouche des courisannes, pour faire du moins gémir sur leurs malheurs. Son but est de prouver qu'elles ne doivent le plus souvent leur ignominie qu'à la cruauté des hommes. Il est en total aussi bien pensé que bien écrit. Le tableau que l'Auteur fait des feins

mes galantes de la Société, de ces êtres foibles qui font excuser leurs folies par leurs charmes, & souvent par les qualités de leur âme, annonce un Philosophe indulgent, qui connoît à fond les travers aimables de notre bonne compagnie.

Nous ne dissimulerons pas néanmoins que l'Auteur, pour vouloir donner trop d'énergie à son style, cesse quelquefois d'être naturel & lumineux. Plusieurs endroits sont revêtus d'une logique abstraite qui ne sera point à la portée de tous les Lecteurs, & M. de Tréogat mérite d'en avoir beaucoup. Au reste, ce sont des taches aisées à faire disparaître dans une nouvelle Édition, & qui n'influent point sur le but moral de l'Ouvrage.

*VOYAGE en Provence, ou Lettres des M. B***, de plusieurs Académies, Censeur Royal, écrites à ses Amis d'Orléans; Recueillies par M. C. de V. A Marseille.*

M. Béranger (car nous croyons pouvoir supprimer les trois étoiles qui le cachent) est connu par plusieurs Ouvrages de Poésie, où l'on trouve une versification aisée, des tours heureux, de l'harmonie, un ton poétique, l'amour des bonnes mœurs & de la vie champêtre, & le talent de les peindre avec intérêt. Il publie aujourd'hui un Recueil en prose, qui doit lui donner un nouveau titre à la célébrité littéraire. Cette correspondance,

pendance, pendant un voyage qu'il a fait en Provence, sa patrie, est écrite avec élégance & pureté. Elle forme un Recueil varié & semé de détails piquans. On sent bien que toutes les Lettres ne sont pas susceptibles du même intérêt; mais toutes ont le mérite du style, & plusieurs y joignent celui du fonds & des détails. Nous allons en détacher quelques fragmens qui justifieront ces éloges.

Le Volume commence par une Épître, déjà imprimée, au Père Papon. Les premières Lettres ont plus de légèreté que de fonds. On lira avec plus de plaisir la cinquième, qui renferme une description intéressante, quoique succincte, de la ville de Toulon. Mais nous ne résisterons pas à l'envie de transcrire une partie de la treizième, en regrettant ce que nous serons obligés d'en supprimer. On y trouvera des détails qui prouvent qu'un Écrivain, qui parle de ce qu'il a vu, a un énorme avantage sur celui qui n'a fait que lire; ils seront presque neufs, même pour un très-grand nombre de Lecteurs qu'on a souvent entretenus des mêmes objets. Les troistableaux qu'on y trouve forment un contraste piquant.

“ Pendant mon séjour à Saint-M..., chez M. J., le hasard a rapproché en ma faveur trois scènes en trois jours, dont je conserverai éternellement la mémoire. ”

“ J'ai vu le départ d'une Flotte Royale; j'ai vu l'arrivée d'un Convoi du Levant; j'ai

N°. 44, 1 Novembre 1783. B

vû le retour de plusieurs vaisseaux de Ligne délabrés , rasés , dépeuplés. Que de réflexions philosophiques ! que de sentimens agréables ou douloureux ces contrastes font naître ! mon cœur ni mon esprit n'y peuvent suffire..... »

» C'étoit vers les trois heures après midi : un coup de canon fit appareiller ; un second, déployer toutes les voiles ; & le vaisseau Amiral ayant le premier pris le vent , vira de bord , & enfila le canal qui jette en haute mer. Le rivage fut incontinent bordé d'une foule innombrable : on y accouroit de la ville, des villages & de toutes les campagnes voisines. Les vaisseaux de *partance* , pompeusement décorés de pavois fleurdelisés , & de *flammes* de toutes couleurs , passoient à notre vûe , en saluant les forts , qui leur rendoient la même décharge. Les rillacs étoient couverts de monde : chacun braquoit sa lorgnette ; on s'appeloit , on se répondoit , & les échos étoient fatigués de ce vacarme. Au milieu de ce vaste appareil , la musique militaire retentissoit au loin , comme un concert sur l'eau. Ailleurs les cris d'une joie insensée se mêloient dans l'air aux accens étouffés des plus lamentables adieux ; de malheureux enfans , des femmes éplorées , agitées de sinistres pressentimens , rendoient leurs bras , & s'inclinoient mille fois , lorsqu'ils voyoient passer devant eux la frégate qui leur enlevoit , peut être , hélas ! pour toujours , un père , un époux , un ami. Cependant les

vaisseaux , riches d'agrêts & de décorations , se suivoient majestueusement au nombre de plus de vingt : ils paroissoient se toucher , & marchaient pourtant à la distance d'un quart de lieue les uns des autres. Tandis que les premiers se trouvoient déjà loin de nous , & paroissoient comme peints au fond de l'horizon , les derniers débouquoient le canal , & forçoient de voiles pour atteindre les Amiraux , & se former en conserve. En moins de deux heures , toute la Flotte fut ralliée , & disparut comme enveloppée de vapeurs. »

» Changement de scène : le lendemain , à la même heure , on signale une Flotte ; le canon tire. Elle est Française. Grand houlvari ! elle approche rapidement ; la voilà dans le détroit. Quelques vaisseaux de 74 , environ trente petits navires sur leur lest , & nombre de frégates composoient cette malheureuse Escadre. Ce n'étoit plus ces proues richement peintes , ces banderolles flottantes , ces équipages frais & complets , & cette alégresse universelle dont les éclats m'avoient frappé la veille. Non , mon très-cher ami , non ; je ne voyois que des vaisseaux désagrés , louvoyant silencieusement du Midi au Nord , & du Nord au Midi , pour avancer vers la rade en zigzaguant. A mesure qu'ils se rapprochoient de la côte , à droite ou à gauche , la foule accouroit , demandant avec d'horribles palpitations de cœur : — Mon père , mon fils , mon mari vit-il ? — Est il là ? — Où est il ? Et les vais-

seaux d'aller , & mille cris de redoubler. Appercevoit - on , ou croyoit - on appercevoir celui que d'avidés regards cherchoient , une joie folle dans ses démonstrations , mais sublime en son énergie , éclatoit soudainement.... Un affreux porte voix faisoit il retentir ces mots tragiques : *Il est mort ?* Les cris du desespoir , le saisissement de la terreur , & la pâleur de la mort elle-même , offroient sur ce même rivage , des scènes fatigantes à l'excès pour l'homme trop sensible qui en étoit le témoin.... »

» Une multitude infinie de Soldats , de Matelots , d'Officiers estropiés , tronqués , éborgnés , qu'on débarquoit sur le rivage ; le nom de ceux qui avoient péri pendant la campagne ; le récit des misères attachées à tous les voyages de long cours , que de choses que le pauvre genre humain doit oublier!... & qu'il seroit nécessaire de rappeler aux Rois , lorsqu'ils sont prêts de signer une Déclaration de Guerre !..... *Plectuntur Achivi.* »

Mais détournons nos regards de ces scènes sanglantes , pour les reposer sur un tableau plus agréable & plus consolant.

» On signale encore une Flotte , non de celles qui sont l'image imposante de la grandeur des Monarques , & qui partent pour les extrémités du globe , chargées de ministres de leurs vengeances , mais une Flotte Marchande de plus de 60 voiles. Quatre Frégates la convoyent , rôdent à l'entour , pres-

sent les traîneurs, ramènent les dérivans, rallentissent les *oiseaux*. Je crois voir, si les petits objets peuvent se comparer aux grands, des mères-poules veillant sur leurs poussins, les rassemblant sous leurs ailes, les conduisant, les protégeant par-tout avec de tendres inquiétudes. »

» Les Marins, dont le coup-d'œil est si exercé, reconnoissent déjà les vaisseaux; ils les comptent, ils les nomment tous. Les Négocians, les Armateurs, tous les Citoyens accourent, transportés d'alegresse. Là, sont les meilleurs vins de Chio, les fruits mûris par le soleil d'Asie & d'Afrique, les moissons de Mocka, les gommes précieuses d'Arabie, les cotons de Salonique, les soies de Smyrne, les essences de Chypre & de Malte, les perles de l'Inde, les productions de tous les climats. »

» Quel spectacle merveilleux ! les vents frémissant dans les cordages; les cris des Matelots travaillans à la manœuvre au son d'un sifflet aigu; le sourd bruissement des flots écumeux que fend un rapide sillage; des coups de canon de loin en loin; tout cet ensemble tumultueux, mais ordonné, est l'âme du plus beau concert qui puisse remplir les oreilles, & du plus magnifique opéra qu'ait jamais inventé l'homme, pour donner à l'homme une preuve de sa puissance & de son génie. »

Nous regrettons aussi de ne pouvoir citer la quinzième Lettre. On y lira une descrip-

tion des jeux publics , particuliers à nos Provinces Méridionales. Nous oterons le plus plaisant. « On lie les jambes des athlètes : ils sautent , bondissent , tombent & se relèvent , avancent vers le but comme des pies sautillantes , & sont tout en nage lorsqu'ils y touchent : vous ririez de les voir obligés de tirer toutes leurs forces de leurs reins , lever les bras en l'air à chaque bond , fermer leurs deux poings , se laisser choir , se redresser soudain..... Leurs regards inquiets , ardens , pleins de feu , tantôt jetés sur leurs concurrens , tantôt fixés vers le but , presque jamais arrêtés sur les spectateurs , font éprouver à ceux-ci , & l'agitation qu'inspire un fort intérêt , & les transports qu'arrache une subite admiration. »

Nous terminerons cet article par un trait tiré d'un exercice Littéraire , dont l'Auteur avoit été témoin dans un Collège. Ce n'étoit pas une de ces Séances Académiques , aussi utiles qu'intéressantes , dirigées par le goût , & propres à éveiller & nourrir l'émulation : « C'étoit , dit M. Béranger , un histrionage révoltant , où les Écoliers , déguisés & fardés , après avoir joué des Scènes détachées des *Fourberies de Scapin* , du *Légataire* , de l'*Avocat Patelin* & du *Médecin malgré lui* , finirent par se travestir en Saltimbanques , pour exécuter un éternel Ballet. L'orchestre étoit assez bon ; l'assemblée brillante , emplumée , empanachée , ambree , mais confuse & bruyante à l'excès. Un coup d'archet fit avan-

cer les Figurans , qui n'exécutèrent pas mal les premières entrées; mais un jeune étourdi ayant perdu le dessin de sa figure , un autre en fit autant ; quatre Danseurs brouillèrent ; & tout alloit manquer , si deux RR. PP. en froc & en cuculle , ne fussent prestement sortis des coulisses pour renouer le fil du labyrinthe. En vérité, ils prirent ces jolis enfans par la main , exécutèrent *un pas de deux* , & se retirèrent tout doucement de côté , en dirigeant habilement les Acteurs , & du doigt & de l'œil. »

ESSAIS sur la Vie & sur les Tableaux du Poussin. A Rome , & se trouve à Paris , chez Lejay , Libraire , rue Neuve des Petits-Champs , près celle de Richelieu.

IL est facile, à certains égards, d'écrire la Vie, c'est-à-dire, les faits historiques d'un grand Peintre, d'un Sculpteur, d'un Homme de Lettres célèbre ; souvent leur vie ne présente que très-peu de faits à raconter. Mais pour être leur digne Historien , il faut plusieurs qualités dont la réunion est aussi difficile qu'estimable. Il faut parler de leur talent , non pas en homme qui l'a entendu juger , mais en homme qui sait l'apprécier lui-même ; il faut faire connoître leurs monumens , leurs ouvrages , avec le sentiment du génie qui les a produits ; en faisant l'histoire de leurs travaux , il faut présenter la gradation de leurs progrès , c'est-à-dire, pé-

B iv

nétrer le secret de leur Art ; il faut , en déployant la critique que l'intérêt des Arts exige , ne pas oublier le respect qu'on doit à la mémoire de son Héros ; il faut se garder de mettre le fanatisme aveugle à la place d'une juste admiration ; il faut rendre hommage au génie , sans être injuste envers ses rivaux ; il faut enfin , ce qui n'est pas facile , joindre l'enthousiasme des Arts & des talens au langage de la raison.

Parmi les vies estimables de nos Artistes , qui , à la vérité , sont en petit nombre , il faut compter celle dont nous avons à parler , & qui paroît sous le titre modeste d'*Essais sur la vie & les tableaux du Poussin*.

Ce Peintre célèbre , comme le dit son Historien , eut la même patrie que Corneille ; il naquit en Normandie , à Andely , l'an 1594. Ses parens , nés nobles , étoient honnêtes , mais pauvres. Comme la plupart des grands Hommes , avant de parvenir à la gloire , il eut à combattre la misère , qui est si difficile à vaincre , & l'obscurité qu'elle rend plus difficile à percer ; & après y être parvenu , il se vit en butte aux persécutions. Que cette lutte avec le malheur a causé de tourmens au génie ! Elle a retardé ses progrès , & dévoré le temps qu'il auroit donné à ses premiers chef-d'œuvres ; elle lui a laissé le sentiment de ses forces , en lui ôtant la faculté de les employer.

Le Poussin , dès son enfance , annonça un goût irrésistible pour le dessin ; il destinoit

sur ses livres tous les objets qui frappoient son imagination. Il en fut grondé souvent, parce qu'on appeloit cela gâter ses livres ; mais Quentin Varin , qui pressentit sans doute son talent , engagea ses parens à le lui pardonner. A dix-huit ans il vint à Paris , où un jeune Seigneur du Poitou lui fournit un asyle , & les moyens de se livrer à l'étude.

« La Peinture , dit son Historien , étoit
 » alors au berceau. Avant François Premier ,
 » la profession de Peintre n'étoit pas séparée
 » de celle de Vitrier. On faisoit de mau-
 » vais portraits , on peignoit des vitraux
 » d'Église. » Il parut enfin quelques Peintres ,
 que le Poussin ne jugea pas dignes d'être ses
 modèles ; & il se mit à copier des dessins &
 des estampes de Raphaël & de Jules Ro-
 main.

Le Poussin ayant été obligé d'accompa-
 gner son Mécène , les mépris qu'il essuya de
 la mère de ce jeune Gentilhomme , le firent
 retourner à Paris. « Il fallut travailler sur la
 » route , *peindre pour vivre*. » Il fit pour les
 Capucins de Blois deux tableaux médiocres ;
 sans la fâcheuse position , il n'en eût fait
 qu'un , & il l'eût bien fait.

Depuis ce moment , il perdit plusieurs
 années à combattre l'infortune. Il tenta plus
 d'une fois le voyage de Rome ; & il fut tou-
 jours obligé de revenir sur ses pas. Ce fut en
 1623 qu'il réussit à voir cette Capitale des
 Arts. Il y trouva & perdit presque en même
 temps plusieurs protecteurs ; & il se vit sans

ressource dans une ville où son style n'étoit pas le style préféré : à peine trouva-t'il 14 écus de deux tableaux de bataille, dignes du talent qu'il a montré depuis.

Après avoir encore lutté contre l'indigence, il parvint enfin à vaincre le préjugé établi contre ses Ouvrages; & la supériorité de son talent fut reconnue. Sa réputation s'étant répandue en France, M. des Noyers, alors Secrétaire d'État, & Surintendant des Bâtimens du Roi, lui offrit mille écus d'appointement, avec un logement au Louvre, qu'il refusa d'abord, qu'il accepta ensuite; & le Roi, auquel il fut présenté à Saint-Germain, le nomma son premier Peintre, lui donna mille écus d'appointement, & lui commanda deux grands tableaux, l'un pour la Chapelle de Saint-Germain, l'autre pour celle de Fontainebleau. Ces faveurs éveillèrent l'envie qui appela la persécution; & le Poussin ayant trouvé des prétextes pour son départ, retourna à Rome, où il se fixa pour toujours. Ce fut là l'époque de son repos. Louis XIV lui fit payer exactement la pension que Louis XIII lui avoit accordée; & enfin le Poussin n'étant plus forcé de courir après la fortune, enfanta un si grand nombre de chef-d'œuvres, qu'il parvint au faîte de la gloire. Il mourut en 1665, âgé de 71 ans.

Il étoit fier & modeste, désintéressé, franc, sensible, & vécut dans la plus grande simplicité. Le Cardinal Mancini, qu'il recon-

duisoit une lampe à la main, le blâma de n'avoir pas un Valet pour le servir : « Je vous » plains bien davantage d'en avoir tant , lui » répondit-il. » Les Grands le recherchèrent, dit son Historien ; il les vit sans transport & sans trouble ; il les étonnoit par la force de ses discours, par la beauté de ses pensées, & son génie recevoit d'eux l'hommage qu'il rendoit à l'éclat de leur rang.

Le Poussin est un des Peintres qui ont le mieux connu *le beau Idéal* ; ce qui le remplit de vénération pour les anciens, chez lesquels seuls on peut le trouver. Cette idée fournit à l'Auteur de sa vie une sage observation sur l'École Flaminde, qui, comme on fait, n'est pas pour *le beau Idéal*. « Ils le » dédaignent, vous dit-on ; c'est la Nature » qu'ils aiment, c'est la Nature qu'ils » copient, c'est la Nature qu'on voit dans leurs » Ouvrages. Eh ! que m'importe dans un » tableau la réunion de vingt têtes communes, dont je ne connois pas les originaux ? C'est un beau caractère, une grande » expression que je desire ; c'est la finesse, » la gravité, la majesté d'une tête que je recherche. Je n'aime point la lance d'Achille » dans la main d'un nain décharné, quoique » souvent la force s'unisse à la maigreur, » à la petitesse de la taille. Je ne veux point » que Laure soit laide, si l'on me peint » Pétrarque soupirant à ses pieds, quoique » qu'elle le fût en effet. La postérité, qui » ne connoît les grands Hommes que par

» les faits qui sont dignes d'elle , dont l'ima-
 » gination s'exalte , s'agrandit , s'embellit ,
 » en songeant aux Scipion , aux César , aux
 » Brutus , est blessée de leur voir des formes
 » Flamandes , & choquée quand on leur
 » prête l'attitude & l'action d'un pesant
 » Bourguemestre Hollandois. On ne doit
 » rendre certaines difformités que quand
 » elles sont consacrées par l'Histoire ou par
 » la Sculpture. »

Le Poussin avoit étudié tous les Arts qui
 peuvent servir à la peinture. Malgré sa fé-
 condité , dit son Historien , & la profonde
 connoissance qu'il avoit de l'Anatomie , il
 ne prête pas à ses figures des attitudes forcées
 comme Michel Ange & le Carrache : fécond
 comme Rubens , il évite les incorrections
 de ses dessins & de ses compositions ; savant
 comme Lebrun , il n'est pas froid comme
 ce Peintre. Au reste , notre Auteur ne dissi-
 mule pas qu'on a eu raison d'accuser le
 Poussin de manquer quelquefois de coloris ,
 & d'avoir des contours durs & secs. Il lui
 reproche lui même d'avoir peint la Sainte-
 Vierge recevant des linges mouillés des mains
 d'un Ange , pour essuyer l'Enfant Jésus ; il
 regarde comme une plaisanterie déplacée ,
 cet Enfant qui témoigne qu'il a trop bu de
 l'eau que Moïse fait sortir du rocher , &c.
 &c. Ce qui prouve qu'il a su se garantir
 d'un aveugle fanatisme. Nous invitons nos
 Lecteurs à lire les descriptions qu'il fait des

Ouvrages du Poussin. Nous n'en citerons qu'une au hasard.

« Lisez Anacréon, & Catulle & Chaulieu,
» tous les Poètes Érotiques; ils ont senti
» que l'idée d'une mort éloignée commu-
» nique à l'âme, au milieu des plaisirs, une
» douce mélancolie, un sentiment d'in-
» quiétude qui donne plus de prix aux doux
» objets dont nous craignons la perte. Leurs
» Œuvres sont remplies de ces rapproche-
» mens. Où les voit on plus délicatement
» placés, plus ingénieusement imaginés,
» plus simplement exprimés que dans l'*Arcadie* du Poussin ?

« Auprès d'un vieux tombeau, dans un
» bois solitaire, deux jeunes amans écoutent
» la lecture d'une inscription que déchiffre
» avec peine un vieillard; il lit : *Et in arcadiâ*
» *ego. Ah! je vécus aussi dans l'Arcadie.* Ces
» mots donnent aux visages du Berger & de
» sa maîtresse une teinte de langueur, que
» le Poussin seul pouvoit saisir, & prête à
» l'imagination ce que la poésie la plus sub-
» tile ne pourroit peut être pas décrire. »

Nous croyons que ces *Essais* seront lus avec plaisir. L'Auteur, pénétré du charme des Beaux-Arts, en parle avec sentiment, avec un sage enthousiasme; & il raisonne sur l'Art en juge éclairé,

S P E C T A C L E S.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

LE séjour de la Cour à Fontainebleau n'a permis de donner aucune nouveauté sur ce Théâtre ; on y a continué alternativement les représentations d'*Orphée*, d'*Atys* & de *Renaud*. Mlle Saint-Huberty, de retour d'un voyage qu'elle a fait dans les Provinces Méridionales, où ses talens ont été couronnés par les succès qu'elle avoit droit d'attendre, a reparu dans le rôle de *Sangaride*, de l'Opéra d'*Atys* ; elle a été revue & accueillie par le Public de la manière la plus flatteuse, & que mérite un talent aussi distingué. Mlle Maillard continue dans le rôle d'*Armide*, de l'Opéra de *Renaud*, de justifier les encouragemens que le Public lui accorde, & les espérances que donnent son âge, sa voix pure & sensible, & un jeu naturel & animé, que le travail perfectionne chaque jour. M. Rousseau, qui chante depuis quelques représentations le rôle d'*Orphée*, y a obtenu & mérité un succès décidé ; il y a montré de la sensibilité, un goût de chant, un art à ménager ses moyens, qui lui ont valu les plus grands applaudissemens.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Dimanche 19 Octobre , on a remis le *Cabriolet Volant* , ou *Arlequin Mahomet* , Drame en quatre Actes , par M. de Cailhava.

Cet Ouvrage , donné pour la première fois en 1770 , n'étoit d'abord qu'un canevas sur lequel les Comédiens Italiens improvisoient , en suivant la route tracée par l'Auteur. Il eut du succès , c'est-à-dire , qu'il fut goûté par les Amateurs des *Arlequinades*. Depuis , M. de Cailhava l'a fait imprimer dans le second Volume de ses Œuvres Dramatiques , après s'être donné la peine d'en remplir les Scènes. Quelques-uns de ces Critiques , dont l'œil s'attache avec sévérité sur les productions des Auteurs Comiques , ont été surpris que l'Auteur du *Tuteur Dupé* attachât quelque prétention à une folie , ingénieuse à la vérité , mais d'un genre trop burlesque , on pourroit même dire trop trivial , pour être placée dans une collection de Pièces écrites , pensées & conduites dans les principes de la saine raison & de la bonne Comédie.

La sensation qu'a produite dans les esprits de la Capitale , la découverte des moyens qui peuvent faire mouvoir , donner l'essor , & même guider en quelque façon les machines aujourd'hui nommées aérostatiques , a engagé M. de Cailhava à faire reparoître son Drame , en y ajoutant quelques

détails relatifs aux circonstances. Mais ces détails n'ont rien changé au fonds de l'Ouvrage : dans lequel l'Auteur paroît n'avoir eu qu'un seul but : celui de ridiculiser les Drames proprement dits. Voici une très-courte analyse d'*Arlequin Mahomet*.

Un Mécanicien a fait présent à Arlequin d'un cabriolet volant, dont il se sert pour échapper à la poursuite de ses créanciers. Arrivé dans un pays étranger, il apprend qu'une Princesse ayant refusé d'épouser un Roi qui demandoit sa main, s'est enfermée dans une tour pour se soustraire à la fureur de l'amant dédaigné qui vient la chercher à main armée. Arlequin prend le costume de Mahomet, entre dans la tour à l'aide de sa machine, s'y annonce comme le Prophète, y est révééré, adoré, & finit par tuer le Prince assiégeant, en lui cassant la tête avec une marmite.

Ceux qui connoissent les *Mille & un Jours* verront sans peine qu'un des Contes à dormir debout, renfermés dans cette bizarre Collection, a fourni en partie l'idée du Drame de M. de Cailhava. Quoique la remise qu'on vient de faire de ce Drame ait eu quelques succès, il faut pourtant convenir qu'elle n'a pas produit un effet aussi général qu'en 1770. La raison en est simple. Nous rendons volontiers justice au zèle, au travail, aux efforts de M. Coralli dans le rôle d'Arlequin; mais il y a loin de ce zèle, de ce travail & de ces efforts au talent du célèbre Carlin.

Cet Acteur, inimitable dans son genre, donnoit au rôle, aux plaisanteries, aux situations du faux Mahomet, une valeur qui est morte avec lui. Il y a long temps que le personnage fantastique d'Arlequin n'est regardé par les bons esprits que comme une caricature du plus mauvais goût, & faite plutôt pour être admise sur un Théâtre encore dans son enfance, que pour être tolérée sur une Scène raisonnable, & dans un siècle de philosophie. L'ingénuité, les grâces, le naturel, les mouvemens souples & moëlleux, la gesticulation intéressante, & pour ainsi dire enfantine; en un mot, tous les moyens propres au comique conventionnel qui appartient à ce personnage, & dont la Nature & l'Art avoient entouré le célèbre *Bertinazzi*, faisoient oublier les réflexions les plus saines & les mieux fondées. La raison & le goût parloient en vain; le plaisir leur imposoit silence, & le Critique le plus sourcilieux, après avoir apperçu Carlin, se trouvoit forcé de dire, comme le Baliveau de la Métromanie :

J'ai ri, me voilà défarmé.

Il n'en n'est plus de même aujourd'hui. Le personnage est à nud; ce qu'il a de choquant & d'invraisemblable, n'est plus déguisé ou caché par les ressources inépuisables d'un talent aussi agréable qu'extraordinaire, & son règne est passé. Nous n'ignorons pas qu'il lui reste encore des partisans, mais ils sont en petit nombre; &, quelques efforts que l'on

fasse, il est à présumer qu'on ne verra bientôt plus sur la Scène François un personnage emprunté des bouffonneries Italiennes, & digne en effet d'un Théâtre dégénéré. On presume que les Arlequins que l'Italie appelle encore *Zanni*, sont une imitation des Mimes, que les Latins appeloient *Sanniones*. Si cela est, on doit penser que cette espèce de bouffons étoit fort goûtée à Rome, puisque Cicéron a dit : *Quid enim potest tam ridiculum quàm sannio esse, qui, ore, vultu, imitandis motibus, voce, denique corpore ridet in ipso?* Mais, malgré le respect qu'on doit à Cicéron, on peut croire qu'il a cédé au goût de son temps & de son pays ; & que si le Théâtre Romain avoit acquis une certaine perfection, & s'étoit rapproché de la vérité ; Rome auroit méprisé ces Mimes, comme les Grecs ont dédaigné les tréteaux de Thespis.

ANNONCES ET NOTICES.

HISTOIRE Physique, Morale, Civile & Politique de la Russie ancienne, par M. Leclerc, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Membre de plusieurs Académies. Tome II. A Paris, chez Froullé, Libraire, Pont Notre-Dame, vis-à-vis le quai de Gèvres ; à Versailles, chez Blaizot, Libraire du Roi & de la Famille Royale, rue Satory.

Nous avons rendu compte de deux Volumes de cet Ouvrage important par les recherches qu'il suppose, & par les richesses historiques qu'il renferme.

Nous attendrons une autre Livraison pour continuer notre Analyse.

Discours de Lycurgue, d'Androcide, d'Isée, de Dinarque, avec un Fragment sous le nom de Démade, traduits en François par M. l'Abbé Auger, Vicaire Général du Diocèse de Lescar, de l'Académie des Inscriptions & Belles - Lettres de Paris & de celle de Rouen. Prix, 4 liv. broché. A Paris, chez Alexandre Jombert jeune, successeur de Charles-Antoine Jombert son père, Libraire du Roi pour l'Artillerie & le Génie, rue Dauphine, à l'entrée à droite par le Pont-Neuf; Debure fils aîné; Théophile Barrois, Libraires, quai des Augustins.

Voilà déjà nombre de Traductions que nous devons à cet estimable & laborieux Écrivain. Nous rendrons compte de celle-ci quand l'abondance des matières nous le permettra.

Les Après-Soupers de la Société, petit Théâtre Lyrique & Moral sur les Aventures du jour, dix-neuvième Cahier, Tome V, & vingtième Cahier. A Paris, chez l'Auteur, rue des Bons-Enfans, la porte-cochère vis-à-vis la cour des Fontaines du Palais-Royal.

Le premier de ces deux Cahiers contient *Agrippa d'Auvernigne*, Comédie en un Acte & en vers, avec deux Pièces fugitives; & le second renferme *les Nègres*, Comédie en un Acte & en prose, à l'occasion de la Paix. Nous en rendrons compte incessamment. Nous nous contenterons de dire ici que le succès de cet Ouvrage se soutient toujours.

ANNALLES Poétiques depuis l'origine de la Poésie Française, Tome XXVII A Paris, chez les Éditeurs, rue de la Juftienne, vis-à-vis le Corps-de-

garde, & chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée.

Les Volumes de cette intéressante Collection se succèdent avec beaucoup plus de rapidité ; ils nous ont mis en retard ; nous parlerons au plus tôt des derniers, qui sont encore plus intéressans que ceux qui ont précédé.

SPARTACUS, Tragédie. Prix, 1 livre 10 sols. A Amsterdam ; & se trouve à Paris, au Cabinet Littéraire, Pont Notre-Dame ; la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques ; au Temple du Goût ; Vente, Libraire, rue des Anglois & à la Comédie Françoisse ; Méngot l'aîné, Libraire, Boulevard S. Martin, vis-à-vis de l'Opéra ; Legras, Libraire, quai de Conti, en face du Pont-Neuf ; Brunet, Libraire, rue de Marivaux & à la Comédie Italienne.

Cette Pièce n'est pas la Tragédie de M. Saurin qu'on a revue dernièrement au Théâtre ; mais c'est le même Héros qui en a fourni le sujet. Celle-ci avoit été lue aux Comédiens, qui avoient demandé à l'Auteur des corrections avant que celle de M. Saurin fût connue. L'Auteur ne cherche point à accuser cet estimable Académicien de Plagiat ; il ne veut que s'en laver lui-même.

DESCRIPTION des Eaux de Chantilly & du Hameau, par M. le Camus de Mezières, Architecte. A Paris, chez l'Auteur, rue du Foin S. Jacques, au Collège de M^e Gervais ; Morin, Libraire, rue S. Jacques, à la Vérité ; Belin, Libraire, rue Saint Jacques. 1 vol. in-8°. de 125 pag. Prix, 2 liv. 8 s.

Les Jardins de Chantilly sont connus & admirés des François & des Étrangers, & les détails allégoriques qu'en donne M. le Camus, peignent d'une manière un peu trop allégorique les beautés de ce lieu enchanteur, qu'on voit & revoit

toujours avec un nouveau plaisir. Ceux qui n'ont pas vu la partie du Jardin, qui n'existe que depuis 1780, & qu'on appelle le *Hameau*, liront avec plaisir la description qu'en fait l'Auteur.

Portrait d'Étienne & Joseph Montgolfier frères, nés à Annonay, en Vivarais, dessiné & gravé par Delaunay le jeune, d'après le bas relief de M. Houdon, Sculpteur du Roi, fait en 1783, pour servir de modèle à la Médaille qui a été frappée en leur honneur. Prix, 1 liv. 4 sols. A Paris, chez l'Auteur, rue & porte S. Jacques, N°. 112.

On lit ces vers au bas de ce portrait :

Montgolfier, que l'Europe entière

Ne sauroit assez révéler,

A des airs franchi la carrière,

Quand l'œil de ses rivaux cherche à la mesurer.

*CONSIDÉRATIONS sur le Globe Aérostatique, par M. D. * * * *. Prix, 12 sols avec la figure. A Paris, chez Lejay, Libraire, rue Neuve des Petits-Champs, près celle de Richelieu, au grand Corneille, & chez les Marchands de Nouveautés.*

L'Auteur de cette Brochure, après avoir expliqué comment le Globe Aérostatique s'est élevé dans l'air, entreprend de prouver comment on pourroit le conduire à volonté. Si l'on a pu, dit-il, par le secours de l'Art, donner au ballon une détermination directe dans l'atmosphère on pourroit également lui en donner une horizontale. Nous renvoyons à la Brochure même pour les moyens qu'il propose. Nous ne ferons point l'analyse de cette Brochure, parce qu'elle seroit à la portée de peu de Lecteurs.

TRAITÉ de la Ponctuation, extrait de divers

Auteurs, avec un Essai sur l'usage des Lettres Capitales, & un modèle de la Ponctuation. Troisième Édition conforme à la seconde. Prix, 1 liv. 4 sols. A Paris, quai & près de l'Église des Théatins.

La multiplicité des Éditions de cet Ouvrage prouve qu'il a été accueilli. Il est terminé par une Géographie en vers, ou Méthode pour apprendre facilement, & en peu de temps, la Géographie aux jeunes personnes.

OBSERVATIONS sur les Ombres colorées, contenant une suite d'Expériences sur les différentes couleurs des Ombres, sur les moyens de rendre les Ombres colorées, & sur les causes de la différence de leurs couleurs par H. F. T. Prix, 2 livres. A Paris, chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques; & se trouve à Bruxelles, chez H. Dujardin, Libraire, Montagne de la Cour.

On savoit déjà (& M. de Buffon en parle dans un de ses Mémoires lus à l'Académie des Sciences) que les Ombres qui ne devoient être que noires, puisqu'elles ne sont que la privation de la lumière, sont toujours colorées au lever & au coucher du Soleil; mais personne n'avoit encore approfondi cette matière. C'est ce qu'a voulu faire l'Auteur de cet Ouvrage curieux & utile. Par le résultat de ses Expériences il a trouvé qu'on pouvoit même se passer de la lumière du Soleil pour avoir des Ombres colorées, & que pendant la nuit on pouvoit leur donner différentes couleurs. Dans la première Partie il traite de ce qui est nécessaire pour avoir des Ombres colorées; dans la seconde, des différents moyens de se les procurer, & des diverses couleurs qu'elles ont dans divers cas; dans la troisième Partie l'Auteur examine d'où peut provenir ce phénomène.

Trois Sonates pour le Clavecin, avec Accompagnement de Violon ad libitum, par M. le Baron de Rumling, Chambellan & Intendant de la Musique de S. A. S. Mgr. le Duc régnant des Deux-Ponts, Œuvres I & II. Prix, 6 liv. chacun port franc par la poste. A Paris, chez M. Leduc, rue Traversière-Saint-Honoré, au Magasin de Musique.

Six Duos pour Violon & Alto, par M. Lebrun, Œuvre IV. Prix, 7 liv. 4 sols port franc par la poste. A Paris, chez M. Leduc, à l'Adresse ci-dessus.

Trois Sonates pour le Clavecin ou Forté-Piano, avec Accompagnement de Violon, par Valentino Nicolai, Œuvre VII. Prix, 6 liv. port franc par la poste. Même Adresse.

NUMÉRO 9 du Journal de Clavecin, par les meilleurs Maîtres. Violon *ad libitum*, Andante de M. Piozzi. — *Eh! comment veux-tu que je vive?* De Renaud, arrangé par M. Charpentier père. — *Allegro*, de M. Blin de la Cadre. — *Rondeau*, par Mme Lebrun. — *Air varié*, par M. Charpentier fils. Prix, 2 livres 8 sols. A Paris, chez M. Leduc, rue Traversière-Saint-Honoré. Abonnement 15 liv. pour douze Cahiers.

Le nom de Mme Lebrun qu'on rencontre souvent dans ce Journal y donne un nouveau prix.

NUMÉRO 10 du Journal de Harpe, par les meilleurs Maîtres. Violon *ad libitum*. — *Un Andante & un Menuet*, de M. Meyer. *Le Duo de Blaise & Babet & la Romance*, de M. Léonard, Musique de M. Legal de Furcy, Accompagnement, par M. X***. Même prix & même Adresse que ci-dessus.

CHIMENE & Rodrigue, ou le Cid, Opéra en trois Actes, par M. de Rochefort, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Prix, 1-liv. 4 sol. A Paris, chez Michel Lambert & F. J. Baudouin, Imprimeurs-Libraires, rue de la Harpe, 1783.

LES deux Portraits, Comédie en un Acte, en vers libres; représentée pour la première fois par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi, le 14 Octobre 1783; par M. Desforges. Prix, 1 livre 4 sols. A Paris, chez les Libraires ci-dessus.

GALERIE Philosophique du seizième siècle, par M. de Mayer, 2 Vol. in-8°. Prix, 10 liv. A Londres; & se trouve à Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, hôtel de Clugny.

Nous rendrons compte de cet Ouvrage qui a fait honneur à son Auteur, & dont nous n'avons différé l'annonce qu'avec regret.

Pour les Annonces des Titres de la Gravure, de la Musique & des Livres nouveaux, voyez les Couvertures.

T A B L E.

<i>STANCES sur la Mort de</i>	<i>sophique,</i>	13
<i>M. l'Intendant de Tours, 3</i>	<i>Voyage en Provence,</i>	24
<i>Vers à Mlle Alexandrine, 5</i>	<i>Essais sur la Vie & sur les</i>	
<i>Roger sortant de l'Isle d'Al-</i>	<i>Tableaux du Poussin,</i>	31
<i>cine, 8</i>	<i>Acad. R. de Musique,</i>	38
<i>Charade, Enigme & Logo</i>	<i>Comédie Italienne,</i>	39
<i>gryphe, 11</i>	<i>Annonces & Notices,</i>	42
<i>D'Olbreuse, Histoire Philo-</i>		

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 1 Novembre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 31 Octobre 1783. GUIDÉ.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 8 NOVEMBRE 1783.

PIÈCES FUGITIVES. EN VERS ET EN PROSE.

STANCES A SILVIE.

LE retour du Printemps embellit nos climats :
Le Printemps disparoît , & l'Été prend sa place ;
Aussi rapidement l'Automne arrive , passe ;
L'Hiver ramène les frimats.

TEL est l'arrêt des destinées ;
Ce passage continuel
Et des saisons & des années ,
Tout parle , tout nous dit que rien n'est immortel.

LE Dieu du jour au sein de l'onde
Éteint l'éclat , mourant de ses feux amortis ;

Mais bientôt des bras de Thétis
Il s'élance , & la nuit profonde ,

N^o. 45 , 8 Novembre 1783.

C

Qui d'un crêpe lugubre avoit voilé les cieux,
 Recule & fuit devant l'aurore ;
 Le jour renaît plus pur encore ,
 L'air s'enflamme de nouveaux feux.

POUR nous, ô ma chère Silvie ,
 Assujétis aux loix d'un sévère destin ,
 Quand le ciseau de la parque ennemie
 A coupé le fil de la vie ,
 Pour retourner au jour il n'est plus de chemin.

IL en est encor temps , ô ma belle maîtresse ,
 Le soleil de nos jours est prêt à s'éclipser ;
 Jouissons des momens que la parque nous laisse :
 Jouir du temps c'est le fixer.

PUISQU'UN arrêt cruel sur l'inférieure rive
 Me condamne à descendre un jour ;
 Je veux sur ta bouche naïve ,
 Exhalant sans regret mon âme fugitive ,
 Que mon dernier soupir appartienne à l'Amour.
 (Par M. Latour de la Montagne.)

*ÉPI TRE à Madame *** , qui m'avoit fait
 présent d'un Anneau de prix.*

QU'ILS vont couler facilement ,
 Aimable & généreuse Hortence ,
 Ces vers , enfans du sentiment ,

Offerts par la reconnoissance
Au goût , au mérite , au talent !
Tu n'y trouveras point d'emphase ,
De clinquant , de faux bel-esprit ;
Mon cœur seul arrange ma phrase ,
Et ma main docile l'écrit.
Voilà mon secret , mes prestiges
Dans cet Art chéri des Neuf Sœurs ;
Voltaire enfantoit des prodiges
Où je ne cueille que des fleurs.
L'aigle , en planant sur les nuages ,
Du soleil brave les rayons ;
Paissible amante des bocages ,
La fauvette sous leurs ombrages
Fredonne ses douces chansons.
Humble & modeste en mon élan ,
Je n'aspire en ce jour , Hortence ,
Qu'à célébrer le talisman
Que je dois à ta bienfaisance.
Oh ! combien il m'est précieux !
L'anneau du Berger de Lydie
N'eût point excité mon envie ;
Ton joli don comble mes vœux.
Gygès à sa bague magique
Dut sa couronne & sa grandeur ;
Mon sort sera moins magnifique ,
Mais il suffit à mon bonheur.

(Par M. l'Abbé Dourneau.)

LA BREBIS ET LE LOUVETEAU,

Fable tirée de l'Anthologie.

LOIN de l'œil du Berger, près d'une grotte obscure,
 Une Brebis païssoit à l'aventure ;
 Elle aperçut un Louveteau
 Délaiissé par sa mère, & seul dans la Nature ;
 Sa foiblesse & la faim lui creusoient un tombeau.

DAME Brebis, bonne personne,
 D'un instinct bienfaisant suivit l'impression.
 Sans doute elle eût mieux fait d'écouter la raison ;
 Mais l'aveugle pitié bien rarement raisonne.
 Elle accueille avec feu le Louveteau mourant,
 L'échauffe, le ranime avec sa tiède haleïne,
 Lui prépare un lit doux, fait de sa propre laine ;
 Lui prodigue ses soins, & le lait abondant

De sa généreuse mamelle.

Souple, vil, bas & faux, dans le malheur rampant,
 En protestations le fourbe se répand,
 Et jure à sa nourrice un amour éternelle.
 Il devint Loup bientôt.... Son premier mouvement
 Fut d'étrangler sa bienfaitrice.....

Cœurs trop prompts à rendre service,
 Connoissez le danger d'obliger un méchant !

(Par M. Nicolas Pinel, Avocat au
 Hayre-de-Grâce.)

*COUPLETS envoyés à Mlle R.....
à Versailles.*

AIR: J'ai vu Lise hier au soir.

Au premier desir, Amour,
Que mon cœur enfante,
Fais qu'Amable dans ce jour
Se montre indulgente !
Depuis que le sentiment
Porte en moi son trouble ardent,
Lui plaire est à chaque instant
Ce qui me tourmente.

Son esprit plein de douceur,
Sa gaité charmante,
Sa jeunesse, sa fraîcheur,
Tout en elle enchante ;
Ses yeux pour nous vaincre armés,
D'un souris tendre animés,
Portent dans nos sens charmés,
Un feu qui tourmente.

QUOIQ'À mes yeux son portrait
La rende présente :
Mon cœur s'afflige en secret ;
Il la fait absente ;
Cependant, quand je la voi,

J'éprouve un cruel émoi;
 Dieu des cœurs, explique-moi
 Ce qui me tourmente !

LISE par-tout suit mes pas;
 On la dit charmante.
 Glycère, avec moins d'appas,
 Est plus séduisante.
 Chaque jour, je les entends
 Me parler de leurs quinze ans;
 Mais près d'elles je ne sens,
 Rien qui me tourmente.

Ce mal-aïse d'un amant
 Près de son amante,
 Est toujours du sentiment.
 La preuve éloquent.....
 O mon Amable ! applaudis
 Au trouble de mes esprits !
 C'est toi seule qui produis,
 Ce qui me tourmente.

*Explication de la Charade, de l'Enigme &
 du Logogryphe du Mercure précédent.*

LE mot de la Charade est *Maillard*, (Actrice de l'Opéra); celui de l'Enigme est *la Terre*; celui du Logogryphe est *Paris*, où l'on trouve *Pâris*, (fils de Priam), *ris*, *pas*, *pari*, *ris*, (terme de Marine), *Pair*, *fi*.

CHARADE.

POUR trouver mon premier, courez dans les forêts;
Mon second d'ordinaire est dans les cabirets;
Mais quoique j'aie un tout, il n'exista jamais.

ÉNIGME-CHARADE.

TEL bien souvent qui ne s'en doute point,
Et qui de son voisin se raille sans mesure,
Éprouve pareille aventure,
Et porte ma première.... Où ? N'importe ce point :
Malheureux qui le fait, bien heureux qui l'ignore,
Et plus heureux encore
Qui s'en moque en secret ; car ce malheur, dit-on,
Ne gît que dans l'opinion.
Pour moi, qu'il soit réel ou non,
Je vous dirai, s'il faut être sincère,
Que je déteste cet affront ;
De voir & de penser chacun à sa manière.
Quoi qu'il en soit, Lecteur, sur semblable matière
C'en est assez ; & la chose est si claire,
Que tu n'as pas besoin de te gratter le front
Pour trouver ma première ;
Ma seconde est le nom d'un être respecté,
C'est une femme aimable, jeune, belle,
Savante, &, qui plus est, putelle.

Pucelle ! Oui, c'est une vérité ;
 Et cependant explique ce mystère :
 La belle quelquefois prodigue ses faveurs ,
 Et le mortel qui fait lui plaire
 N'essuya jamais de rigueurs....
 Un mont est le séjour de cette femme étrange ,
 Ses favoris sont à ses pieds ,
 Et plus bas rampent dans la fange
 Les malheureux qu'elle a disgraciés.
 Je suis en somme un instrument champêtre ,
 De Tircis je fais les plaisirs ,
 Quand , assis à l'ombre d'un hêtre ,
 A l'aide de mes sons je charme ses loisirs.

L O G O G R Y P H E.

MON aspect est hideux , Lecteur , & ton miroir
 Peut-être bien souvent à tes yeux me fait voir.
 Mes sept pieds combinés t'offriront un passage ;
 Ce qui gâte le front au déclin du bel âge ;
 Un lieu voisin des ports ; un mont ; deux élémens ;
 Deux villes ; un esprit ; un poisson de tous tems ;
 Chez la Nation Juive une viande proscrite ;
 Ce que souvent aux gens on dit quand on les quitte ;
 Un péché.... Mais pourquoi si long-temps m'afficher ?
 Un être tel que moi doit plutôt se cacher.

(Par M. D. A. C. R. V. , à Arras.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ACADÉMIE de Lectures , ou Recherches curieuses , Historiques , Littéraires , Morales , Philosophiques & Anecdotes , par une Société de Lecteurs. in-12. premier Volume. A Paris, chez la Veuve Duchesne, Libraire , rue S. Jacques ; & Cloufier, Imprimeur-Libraire , rue de Sorbonne.

Les Recueils, les Choix, les Bibliothèques, les Variétés, &c. se multiplient tous les jours à l'infini. Il est certain que la foule immense de Livres dont nous sommes surchargés, rend aujourd'hui les choix, les abrégés presque indispensables. Mais un autre inconvénient est attaché à ces sortes de réductions; c'est que sous des dénominations différentes, on nous reporte sans cesse sous les yeux les mêmes objets; c'est qu'on nous fait relire ce que nous avons déjà lu tant de fois. Qu'en arrivera-t'il? Bientôt le remède deviendra un mal véritable; les extraits qu'on nous aura donnés seront aussi volumineux que les Ouvrages mêmes; & nos abrégés formeront des bibliothèques aussi immenses que celles qu'on aura voulu réduire. C'est ainsi qu'en voulant nous épargner du temps & de la peine, on n'aura

réussi qu'à faire succéder un embarras à un autre.

Parmi les Ouvrages de ce genre, on lira avec plaisir, & même avec utilité, cette *Académie de Lectures*, dont on nous promet une suite. Le choix, à peu de chose près; nous a paru fait avec goût; il est varié; & à quelques articles de pur agrément, on a joint de très-bons morceaux de morale, parmi lesquels on distinguera tous ceux qui concernent l'éducation. Les Rédacteurs ont cherché à former leur Collection de choses peu connues; & c'est ce qui compose en effet la plus grande partie du Volume. Nous allons en choisir quelques fragmens pour les mettre sous les yeux de nos Lecteurs.

Dans l'article des traits d'Histoire, en voici un qui prouve qu'Annibal étoit un peu irréligieux. " Il conseilloit à Prusias de ha-
 " sarder un combat, dont le succès ne pou-
 " voit être qu'à son avantage. Ce Prince
 " n'eut rien à opposer à ses raisons que les
 " entrailles des victimes qui ne lui pro-
 " mettoient rien de favorable: *Quoi donc,*
 " lui répliqua le Général Africain, *vous*
 " *ajoutez plus de foi à ces bêtes mortes qu'aux*
 " *avis d'un vieux Capitaine!* "

Voici un autre trait assez curieux. François d'Estampes, Marquis de Mauny,
 " entrant dans le cabinet de Louis XIII, qui
 " donnoit audience au Cardinal de Riche-
 " lieu, le Roi lui demanda, en bégayant:
 " que que voulez-vous, Mar Marquis de

» Mauny ? Le Marquis qui b...
 » plus que lui , répondit : Sire , ...
 » di dire , &c. Le Roi , croyant ...
 » le contrefaisoit , le prit rudement par le
 » bras , & le vouloit faire tuer par les Gardes
 » mais le Cardinal apaisa le Roi , en di-
 » fant : Sire , Votre Majesté ne fait donc
 » pas que Mauny est né begue ? De grâce
 » pardonnez lui un défaut dont il n'est pas
 » même responsable à Dieu. Le Roi , hon-
 » teux de sa promptitude , embrassa Mauny ,
 » & l'aima toujours depuis. »

Le mot du Cardinal , *pardonnez-lui un défaut dont il n'est pas même responsable à Dieu* , est ingénieux & fin.

On ne peut que lire avec plaisir des *Réflexions Philosophiques sur le moment de la mort* , dont voici le commencement , qui donnera une idée du reste. On trouve dans ce morceau un grand ton de vérité , & une philosophie douce & facile.

« La mort , ce changement d'état si mar-
 » qué , si redouté , n'est dans la Nature que
 » la dernière nuance d'un état précédent ;
 » la succession nécessaire du dépérissement
 » de notre corps amène ce degré , comme
 » tous les autres qui ont précédé ; la vie
 » commence à s'éteindre long temps avant
 » qu'elle s'éteigne entièrement ; & dans le
 » réel , il y a peut-être plus loin de la ca-
 » ducité à la jeunesse , que de la décrépitude à la mort ; car on ne doit pas ici
 » considérer la vie comme une chose abso-

» lue, mais comme une quantité suscep-
 » tible d'augmentation & de diminution.
 » Dans l'instant de la formation du fœtus,
 » cette vie corporelle n'est encore rien, ou
 » presque rien; peu-à peu elle augmente,
 » elle acquiert de la consistance à mesure
 » que le corps croît, se développe & se
 » fortifie; dès qu'il commence à dépérir,
 » la quantité de vie diminue; enfin lorf-
 » qu'il se courbe, se dessèche & s'affaisse,
 » elle décroît, elle se resserre, elle se ré-
 » duit à rien: nous commençons de vivre
 » par degrés, & nous finissons de mourir
 » comme nous commençons à vivre. »

Il résulte de cette vérité, qui devient en-
 core plus sensible par le développement,
 que la mort n'est pas si à craindre, ou du
 moins qu'elle est bien plus formidable de
 loin que de près. Et en effet, qu'on y fasse
 attention, & l'on verra qu'une infinité de
 personnes, après avoir passé, pour ainsi
 dire, leur vie à craindre la mort, meurent
 avec beaucoup de fermeté & une sorte d'in-
 différence. On pourroit objecter contre ce
 qu'on vient de lire, qu'il sembleroit d'après
 cela que cette facilité de mourir doit appar-
 tenir exclusivement à la vieillesse, & qu'elle
 est étrangère aux jeunes gens, qui n'ont pas en-
 core senti ce dépérissement gradué des orga-
 nes. Mais il faut observer que la maladie pro-
 duit le même effet que la caducité, & que
 le vieillard affoibli par l'âge, & le jeune
 homme accablé par la douleur, se trou-

vent l'un & l'autre dans la même position.

Ces *Réflexions*, qui ne pouvoient qu'être sérieuses, sont précédées d'une anecdote bien plus triste encore. La voici : « Un homme fut
» condamné à être rompu vif & à expirer sur
» la roue. L'exécution faite, & la nuit avan-
» cée, le Guet le croyant mort, se retira.
» Un Chirurgien enleva le corps, & l'em-
» porta chez lui pour le disséquer. En l'exami-
» nant, il lui trouva encore quelques signes
» de vie, & charitablement il employa pour
» le sauver toutes les ressources de son
» Art; il y réussit, & l'homme, au bout d'un
» fort long traitement, recouvra enfin l'usage
» de ses membres. Cependant le Magistrat
» avoit fait publier contre la personne qui
» avoit fait enlever le patient, une sévère
» proclamation, & promis au dénonciateur
» une somme considérable. Le Chirurgien
» le dit au criminel dès qu'il fut en état de
» marcher, & le pressa de s'enfuir, pour
» sauver à la fois sa vie & celle de son bien-
» faiteur; mais le scélérat, frappé de la ré-
» compense promise, alla sur le champ dé-
» noncer celui qui l'avoit arraché des bras
» de la mort. Les Magistrats, saisis d'hor-
» reur à la vûe d'une si monstrueuse ingra-
» titude, firent dire sous main au chari-
» table Chirurgien qu'il feroit bien de quit-
» ter la ville. L'exécrable délateur fut con-
» damné à subir de nouveau son exécu-
» tion. »

Les Rédacteurs citent ce trait comme s'é-

tant passé à Amsterdam. Il est à présumer que le Chirurgien fut guéri pour toujours de l'envie de rendre le jour à de pareils personnages ; c'en fut assez sans doute pour le convaincre que c'étoit mal placer ses bienfaits , & qu'il est des cœurs que rien ne ramène à la vertu. En effet , si la punition que ce scélérat avoit subie n'étoit pas capable de corriger , quelle plus forte leçon peut-on imaginer pour cela ?

Effaçons l'horreur de cette anecdote par quelques traits plus agréables. L'article *causes & effets de l'ignorance* en fournit plus d'un.

Un Évêque avoit soutenu, dans un Concile , que les femmes n'étoient pas des créatures humaines. Il fallut plusieurs séances pour discuter cette question peu galante ; & à la fin on décida que les femmes faisoient partie du genre humain.

Les Moines étoient si ignorans , si peu versés même dans la langue latine , qu'un d'eux baptisa un jour un enfant , *in nomine patria & filia & spiritua sancta*. Un autre Prêtre , en procès avec les Paroissiens , qui ne vouloient point paver son Église , étoit son bon droit sur ce passage de Jérémie : *Paveant illi , non paveam ego*.

Dans le quatorzième siècle , le Clergé joignoit à l'ignorance & à la corruption, un luxe des plus scandaleux. Les Évêques y marchoient avec une suite de 80 chevaux , & accompagnés de plusieurs Gentilshommes ; & ils juroient par le cœur , par les os , par-

les ongles, & par les autres parties du corps de Jésus Christ.

Voici un trait qui rappelle celui si connu de l'excommunication des Sauterelles. C'est Gui Pape, qui l'a raconté comme témoin oculaire. En Bourgogne un cochon ayant tué un enfant, fut condamné à être pendu, & il fut très sérieusement exécuté en présence de ses Juges. Presque en même temps, à Saint-Omer, un cochon ayant commis le même crime, les Échevins le condamnèrent à la même peine. Mais ce que les Rédacteurs regardent comme singulier, & ce qui l'est bien en effet, c'est que les Échevins de cette même ville, il y a trois ans, ayant contre les Officiers du Bailliage un procès pendant au Parlement, citèrent cette Sentence comme une pièce justificative de leur droit à la haute-justice.

Nous n'avons pu rapporter que des traits rapides & décousus; il y a dans le Volume des morceaux d'assez longue haleine, qui offrent une lecture des plus satisfaisantes.

ÉLOGE de M. de Reyrae. A Orléans, de l'Imprimerie de L. P. Couret de Ville-neuve, & se trouve à Paris, chez Esprit, au Palais Royal. in 8°. Prix, 1 liv. 4 sols.

M. Béranger avoit déjà donné une notice sur M. de Reyrae dans le Journal de Paris. C'étoit le premier mouvement de l'amitié gémissante. Sa douleur, maintenant plus

calme , lui a permis d'achever l'Éloge de son ami. Cet Éloge laissera une impression touchante dans l'âme des Lecteurs ; ils en aimeront cette couleur douce qui en caractérise le style. On sent que M. Béranger n'a pas fait des efforts pour donner à son Ouvrage cette teinte sentimentale , qui marie le ton de la simplicité avec les nuances du genre oratoire. M. Béranger est né sensible , & il sait aimer & célébrer ses amis.

Il commence son Éloge par une justification à l'occasion du manuscrit de J. J. Rousseau. Il abandonne l'assertion qu'il avoit avancée dans le Journal de Paris. S'il est vrai que M. l'Abbé de Condillac a été dépositaire de ce manuscrit , le Public n'a rien à craindre. Le Philosophe , qui fut toujours si prudent & si sage , n'a pas rendu le dernier soupir sans avoir brûlé un ouvrage qui importoit au repos de tant de personnes.

« L'amour consolant des Lettres, & le
 » besoin de s'attacher à des amis vrais &
 » solides , (dit M. Béranger) sembloient
 » avoir formé le caractère heureux de M. de
 » Reyraç. Sa conversation dans un tête-à-
 » tête s'abandonnoit , pour ainsi dire , avec
 » l'indiscrétion d'un cœur doucement échauf-
 » fé par le sentiment , & qui croyoit à la
 » vertu. Alors il s'exprimoit avec une sorte
 » de bonhomie touchante , de piquante
 » naïveté qui faisoit admirer sa candeur &

» chérir sa personne. Il parut avec distinc-
 » tion dans la carrière de l'éloquence sacrée.
 » Eh ! comment un génie né pour la poésie
 » ne seroit-il pas éloquent ? Son style doux
 » & persuasif, simple avec élégance, fleuri,
 » mais sans faux brillans, formé sur celui
 » de *Cheminais* & de *Maffillon*, fut émon-
 » voir, toucher & se rendre maître de tous
 » les cœurs. Que la vérité est puissante dans
 » la bouche d'un homme de bien ! qu'ils
 » sont au dessous d'un pareil orateur, &
 » ces arides Théologiens, esclaves des for-
 » mes de l'école, & ces Rhéteurs puerile-
 » ment occupés à séduire par les artifices
 » d'une diction surchargée d'ornemens, &
 » cette foule de Discoureurs plagiaires, qui
 » ne savent que tourmenter les plans & les
 » idées des grands Maîtres, & qui, con-
 » fondant tous les genres, alliant tous les
 » styles, s'applaudissent de transporter dans
 » nos chaires indignées, le langage du Lycée
 » & les principes d'une sagesse toute hu-
 » maine. M. de Reyrac fut cet homme de
 » bien, doué du talent de la parole ; la no-
 » blesse de son éloquence, & la pureté de
 » sa doctrine réunirent tous les suffrages ;
 » & après avoir prononcé deux fois un Pa-
 » négyrique de S. Louis, très-applaudi, il
 » fut reçu avec empressement dans les Aca-
 » démies de Toulouse & de Bordeaux, qui
 » avoient désiré de l'entendre. »

M. Béranger donne de justes louanges à
 l'Hymne au Soleil.

Et après avoir peint les talens de M. de Reyrac , M. Béranger finit l'Éloge en faisant celui de son âme. Il paroît que M. de Reyrac étoit un homme de bien , & que la fonction la plus chère de sa Cure étoit celle qui le rapprochoit des malheureux dont il allégeoit les souffrances. M. Béranger termine ainsi son Discours. " O mon ami ! si
 " ton ombre erre autour de moi , sans doute
 " elle s'afflige de ma douleur. Prends pitié
 " de moi ; jette un regard sur ton ancien
 " Élève ; rappelle - moi , tu le peux à présent , rappelle moi à la contemplation de
 " tes douces vertus. C'est peu de les immortaliser par des chants funèbres & par des
 " Éloges ; je veux , je dois me les approprier en les imitant. Voilà le seul tribut
 " digne de ta belle âme ; voilà le seul hom-
 " mage qui peut m'acquitter envers toi , &
 " le seul qui justifiera désormais l'amitié
 " dont tu me fis connoître les avantages &
 " sentir tous les charmes. "

Ce Discours est imprimé avec soin ; il sort des presses de M. Couret de Villeneuve , que ceux qui le connoissent placent dans la classe peu nombreuse des Libraires instruits & versés dans la bonne latinité : L'Édition des Fables de Phèdre lui a fait honneur. On fait dans la ville qu'il habite jusqu'à quel point M. Couret porte son respect pour l'antiquité , & avec quelle attention il recueille les inscriptions & autres monumens qui peuvent servir à l'Histoire de sa Ville , & à

fournir des notes savantes à l'Auteur des
Essais Historiques sur Orléans.

NOUVEAU Théâtre Allemand, ou Recueil
des Pièces qui ont paru avec succès sur les
Théâtres des Capitales de l'Allemagne.
A Paris, au Bureau de l'*Ami des Enfans*,
rue de l'Université; (s'adresser à M. le
Prince); se trouve au Bureau de Littéra-
ture Allemande; rue S. Honoré, au coin
de celle de Richelieu; chez la Veuve Du-
chêne, rue S. Jacques; Couturier fils,
Imprimeur-Libraire, quai des Augustins;
Nyon l'aîné, rue du Jardinier.

CEUX qui ont lu les extraits que nous
avons donnés des premiers Volumes de cet
Ouvrage, doivent s'être apperçus d's dé-
fauts dont le Théâtre Allemand auroit en-
core besoin d'être purgé. Ils ont vu qu'à de
grands traits de vérité les Auteurs mêlent
toujours des détails minutieux; que leur
goût admet tous les sujets possibles; qu'ils
n'ont pas encore tracé de ligne de démarca-
tion entre la Comédie & la Tragédie; qu'on
trouve dans presque toutes leurs Pièces ce
mélange de tons qu'on remarque dans nos
Ouvrages Dramatiques antérieurs à Cor-
neille, & dans les premières Pièces de Cor-
neille. Ces défauts n'empêchent pas que les
progrès Littéraires de cette Nation ne soyent
très sensibles depuis quelques années; les
beautés que nous avons relevées, dans les

Pièces dont nous avons rendu compte , n'en existent pas moins ; & nous persistons à croire que cette intéressante Traduction offre à notre Nation un objet d'étude , étude d'autant plus agreable qu'elle peut l'éclairer sans humilier son amour-propre.

Ce cinquième Volume renferme une Tragédie & une Comédie, que nous allons faire connoître.

Le sujet de la Tragédie, qui a pour titre, *Diego & Léonor*, est des plus singuliers ; c'est une aventure d'Inquisition. Diego & Léonor s'aiment tendrement. Diego assiste un ami mourant d'une blessure qu'il a reçue dans un duel. Des Moines se présentent ; & Diego leur dit que son ami & lui sont Allemands & Protestans. On appelle les Officiers de la Sainte Hermendad, qui s'emparent de Diego, & le conduisent à *la Santa Casa*. Malheureusement pour lui, il a pour ennemi le Père *Timothée*, l'un des principaux Inquisiteurs ; & on l'accuse d'être Juif, d'avoir assassiné son ami, qui étoit bon Catholique, & de l'avoir empêché de recevoir les Sacrements en mourant.

Voilà le fonds, bien étrange pour nous, sur lequel est bâtie cette Tragédie. Léonor se trouve la nièce de *Don Duarte Gonzaga*, Patriarche & Grand Inquisiteur, qui modère d'abord la haine active du Père Timothée contre Diego, mais qui, apprenant ensuite que sa nièce, malgré la supériorité de son rang, s'est attachée à Diego, dont la nais-

sance même est inconnue, se refroidit pour ce dernier ; cependant , comme ce Patriarche est un homme honnête & vertueux , il leur pardonne ; & il découvre au dénouement que Diego est son propre fils. Il avoit eu ce fils d'une femme qu'il avoit aimée avant d'entrer dans les Ordres ; & son changement de nom , causé par ses nombreuses dignités , l'avoit fait méconnoître. Mais le pardon & la reconnoissance arrivent trop tard ; les deux amans , se croyant perdus , se sont donné la mort par le poison.

Le sujet de cette Pièce y répand une sorte de monotonie. La marche en est un peu lente ; mais la conduire en est assez régulière. L'Auteur a aussi payé de temps en temps son tribut au mauvais goût par un mélange de comique : comme lorsqu'il fait dire à Léonor , qui a conçu le projet de s'empoisonner avec son amant : “ Mais si cela devoit arriver , Diego , tu penses peut-être que je
 ” t'offrirois un poignard ? Non , une *potion*
 ” *agréable* dont je remplirai *ce joli flacon*
 ” que tu m'as donné , nous réuniroit à ja-
 ” mais. ” Il faut pourtant convenir que ce défaut revient moins souvent dans cette Pièce que dans beaucoup d'autres Tragédies Allemandes.

Le caractère de l'odieux Père Timothée est très soutenu. Voici comme il s'annonce. C'est au troisième Acte qu'il arrive dans la maison de *Violanta* , amie de Léonor , persuadé que Diego , qui s'est échappé des pri-

sons de *la Santa Caja*, s'est réfugié chez elle. Il y rencontre un Alguazil, qui lui dit que l'ayant vû venir vers cette maison, il a cru devoir suivre ses pas. « Si vous avez, lui » dit le Père Timothée, quelques nouvelles » à m'apprendre, vous avez bien fait; mais » autrement, vous pourriez nuire à mes » projets. Pour moi je suis venu, *comme » ami de la maison, pour espionner.* »

Un peu plus loin, pour faire jaser la Femme-de-Chambre, il lui dit: « J'aurois » quelque chose à vous demander, & vous » me ferez plaisir de me répondre sincère- » ment. *Aussi je commence par vous donner » des Indulgences plénières pour deux ans.* »

Dans la Scène d'après, il ordonne d'arrêter un Domestique de la maison, qui refuse de l'instruire de ce qui se passe, « Arrê- » tez-le, s'écrie-t'il avec une sorte d'im- » piété amalgamée avec le fanatisme : » qu'on l'enchaîne & qu'on le jette au fond » d'un cachot si affreux, *que Dieu même ne » puisse pas l'entendre.* »

Dans un monologue qui suit cette même Scène, il dit: « Mon frère, il faut » l'avouer, entend bien mal à se conduire; » il faut que ce soit moi qui veille à ses » intérêts. C'étoit à toi de te cacher dans un » Cloître, & à moi, de figurer dans le » monde. Il y auroit déjà long-temps que » l'on m'auroit vû dans le Ministère.... ou sur » la roue. »

On voit que les discours du Père Timo-

thée répondent au rôle qu'il joue dans la Pièce , à cela près qu'il devrait moins affronter le Patriarche qui peut le perdre. Le caractère de ce dernier forme une heureuse opposition avec celui du Père Timothee.

« Je vois, lui dit-il, mon Père, que vous
 » êtes un peu trop prompt, trop inconsé-
 » quent pour un Juge du Saint Tribunal.
 » Le zèle aveugle d'un Prêtre nous le fait
 » haïr. Ce qui nous force à l'aimer, c'est le
 » zèle de la bienveillance & de la douceur.
 » Si le premier effraie les hommes, l'autre
 » les attire à lui. Le sage même se laisse em-
 » porter quelquefois au-delà des bornes de
 » son devoir, je le fais; mais celui qui
 » brûle toujours d'en faire plus que ne
 » l'exige une loi rigoureuse, manque ou de
 » raison ou de sensibilité. »

Ce Grand Inquisiteur pousse même la tolérance jusqu'à s'exposer à être accusé de manquer un peu d'orthodoxie. Après avoir parlé à Diego d'une vie heureuse qui nous attend, il lui dit : « C'est là que les âmes généreuses
 » & sensibles se reverront un jour. » Et il ajoute à part : « Les hérétiques & les
 » croyans. »

Le caractère de Léonor est intéressant par sa passion, qui est peinte avec force & vérité. Quand son oncle, le Grand Inquisiteur, lui défend de songer à son amour, elle lui répond : « Ne plus y songer ? Ma
 » dernière pensée, je la donnerai toute en-
 » tière à l'Amour. Hélas ! je ne le vois que

» trop en ce moment. Ils se ressembler
 » tous. Ce n'est pas un cœur qu'ils ont là,
 » c'est une pierre..... O ma mère ! ma mère !
 » si tu vivois encore ! si du haut du ciel tu
 » peux laisser tomber tes regards sur mon
 » cœur, vois comme ils l'ont brisé ! des
 » hommes insensibles veulent juger des sen-
 » timens de ta fille.

LE PATRIARCHE.

» Léonor !

Dona L É O N O R.

» Et pour juger de mes douleurs, savez-
 » vous seulement ce que c'est que d'aimer,
 » vous tous qui fîtes vœu de n'être jamais
 » hommes ? Et vous, mon Père, n'avez-
 » vous pas étouffé le plus heureux instinct de
 » l'humanité ? Allez dans vos retraites, au
 » fond de ces tombeaux, où l'on appelle
 » l'amour un crime, & l'insensibilité un
 » devoir ; mais ici, parmi des hommes, c'est
 » l'amour seul qui nous fait agir, & tout
 » est gouverné par l'amour. »

Le cinquième Acte donne lieu à quelques
 observations critiques. Le projet de la mort
 des deux amans n'est pas motivé. Le Pa-
 triarche peut tout ; & l'on a promis de lui
 dire un mot, qui seul peut l'instruire, &
 par conséquent le désarmer : les deux amans
 ont donc tout à espérer. On ne doit pas faire
 mourir des personnages de Tragédie, par
 cela seul qu'on fait une Tragédie. Avant
 d'être

d'être Tragique , il faut être raisonnable.

Une singularité qu'on ne peut guères ne pas remarquer, c'est que Léonor veut, en mourant avec son amant, lui faire embrasser la foi catholique, c'est-à-dire, qu'elle veut lui faire adopter une religion qu'elle transgresse en même temps, puisqu'elle veut, en lui faisant commettre un suicide, le convertir à une religion qui défend le suicide. Cela ne peut guères s'excuser que par le delire des passions, qui admet les actions contradictoires.

On est étonné aussi, qu'en apprenant que la grâce de son amant est accordée au moment qu'il vient de s'empoisonner, on est étonné, disons nous, que son premier mouvement ne soit pas de secrier que Diego vient de s'empoisonner, & sa première pensée, d'implorer du secours. Mais elle ne témoigne pas le moindre regret, & s'empoisonne à son tour.

Tout le monde connoît l'aventure d'*Emma*, qui porta son amant sur ses épaules à travers la neige, de peur que des pas d'hommes imprimés ne fissent découvrir les amours. C'est le sujet de la Comédie qui termine ce Volume, & à laquelle nous sommes fâchés d'avoir moins d'éloges à donner qu'à la Tragédie; l'une & l'autre est du même Auteur, M. J. C. Unzer. L'Auteur a joint l'ancien Conte d'*Emma* à une intrigue qui n'a rien de remarquable. Mais ce qui l'est beaucoup, c'est le ton dont l'Auteur fait parler le Duc,
N°. 45, 8 Novembre 1783. D

c'est à-dire, un Prince Souverain. Après avoir dit à son Écuyer : « Monsieur le premier Écuyer, c'est à vous que je confie ma fille; j'espère que vous ne la verserez pas. » Il ajoute un moment après : « Je n'ai que cette enfant, & je serois fâché que le premier Écuyer vint à lui rompre le cou. »

Plus loin, la Baronne de Rixleben, Dame d'Honneur de sa fille, lui fait demander une grâce pour son parent. Voici la digne réponse que fait le Prince : *Dis à la vieille sorcière de me laisser tranquille. S'il avoit eu envie de travailler, ce fainéant, il seroit placé. Non, je ne donnerai point d'emploi à ce vaurien, &c.*

Dans un autre endroit, sa fille tombe à ses pieds pour le fléchir en faveur de son amant. Le Prince lui dit : « Vous savez que je n'aime point à voir personne dans cette posture. *Plantez-vous sur vos jambes, & dites ce que vous avez à dire.* »

Voici qui donnera une idée du genre de comique qui règne dans cette Pièce : un Payfan vient présenter au Prince un mémoire. Le Prince lui demande si tout y est bien détaillé. Oui, Monseigneur, lui répond le Payfan. Le Prince l'ouvre, & y trouve un morceau de pain d'épices. (Le Payfan a pris un papier pour l'autre.) L'Auteur n'a pas voulu perdre le fruit de cette méprise. Il fait plaisanter là-dessus le Prince, qui dit au Payfan : *Je parie que tu es venu pour me corrompre,*

Ce Payfan amène un détail purement épisodique, qui occupe une partie de la Pièce. Il vient se plaindre de ses Juges, qui, sous divers prétextes lui refusent la sentence d'un procès qu'il a gagné. On ne devineroit jamais la réponse du Prince. Il lui dit de se présenter à l'assemblée des Juges, de leur faire encore sa demande; & s'ils la rejettent, de les *envoyer promener*. Vous croiriez du moins que le Prince, content d'avoir fait une mauvaise plaisanterie, s'en tient-là? Point du tout. Il ordonne au Payfan d'exécuter ce qu'il vient de lui dire. Le Payfan obéit; il se présente à ses Juges, qui le reçoivent comme à leur ordinaire, & il les envoie promener. Les Juges irrités, courent après lui pour l'arrêter & le faire punir; mais le Prince, qui s'est apposté-là, se présente à propos, se fait expliquer ce qu'il fait fort bien, & condamne les Juges à une amende au profit du Payfan.

Cet épisode, si peu digne du personnage, & de la Comédie noble, est suivi d'une Scène qui mérite des éloges. Le Prince y propose à son Conseil l'histoire de sa fille, qui a porté son amant à travers la neige, action dont le hasard l'a rendu témoin. Il la raconte comme s'étant passée dans une Cour étrangère; & demande si le coupable, qui a osé attenter à l'honneur de son Souverain, doit être puni de mort. Il a eu soin de placer auparavant au nombre des Juges l'amant même de sa fille. Ce dernier se reconnoît

Dij

bien pour le Héros de l'Histoire, & il prononce comme les autres Juges, la peine de mort. Heureusement le Prince pardonne ensuite. Cette Scène est piquante & intéressante. Mais si l'on en juge d'après ces deux Pièces, l'Auteur a plus de talent pour la Comédie que pour la Tragédie.

(Cet Article, ainsi que celui de Nécrologie, sont de M. Imbert.)

DÉLASSEMENS de l'Homme Sensible ; ou Anecdotes diverses, Tome 1^{er}, deuxième Partie. A Paris, chez l'Auteur, rue des Postes, près l'Estrapade, maison de M. de Fouchy; & la Veuve Ballard & fils, Impr. du Roi, rue des Mathurins.

CETTE seconde Partie complète le premier Volume de cette intéressante Collection, qui nous paroît jouir de tout le succès qu'elle mérite. Tout ce qui parle à l'âme, tout ce qui intéresse le cœur, trouve des Lecteurs dans toutes les classes des Citoyens. Voilà ce qui assure le succès de tous les Ouvrages qui respirent une véritable sensibilité. M. d'Arnaud s'est fait distinguer depuis long temps dans cette carrière. Mais cette nouvelle Collection porte un nouveau degré de moralité. L'attendrissement qu'excitent les anecdotes qui la composent, tourne toujours au profit des mœurs & de l'honnêteté. C'est une des productions modernes les

plus propres à mettre dans les mains des jeunes gens qui entrent dans le monde : on est sûr que leurs cœurs y gagneront , & on n'a pas à craindre de les exposer à l'ennui ; ces Ouvrages auront pour eux les mêmes agrémens que des Romans pernicious , sans offrir les mêmes dangers.

La première anecdote de cette seconde Partie est intéressante , & honore les Lettres. Elle regarde la disgrâce du fameux Fouquet , abandonné par tous ses courtisans , & fidèlement défendu par deux Hommes de Lettres , La Fontaine & Pélisson. C'est ce dernier qui a fourni l'anecdote dont il s'agit. Quand le Surintendant se vit arrêté , sa plus grande crainte fut fondée sur ses papiers , qu'il savoit bien devoir être examinés avec le desir de le trouver coupable. Au milieu de ses alarmes , il apprend que Pélisson , son Secrétaire & son ami , s'est déclaré son accusateur. Autant est-il accablé par cette nouvelle , autant le procédé de Pélisson paroît odieux. Celui-ci semble braver l'infamie ; il est confronté à son bienfaiteur , qui , en le voyant , s'écrie avec un cœur déchiré : eh quoi , Pélisson ! vous aussi contre moi ! Pélisson l'écoute sans lui répondre & sans paroître ébranlé. A la première inculpation , Fouquet crie à l'imposture. Vous ne me démentiriez pas si hardiment , répond l'adroit & fidèle Secrétaire , *si vous ne saviez que tous vos papiers ont été brûlés.*

Ce peu de mots ouvre soudain les yeux

du Surintendant ; & porte à son cœur une double satisfaction , celle d'apprendre que ses papiers sont soustraits , & celle de voir qu'il n'a pas perdu son ami.

L'esprit de Chevalerie offre aux Lecteurs le châtimement de la tyrannie , & l'innocence protégée & vengée.

Dom Alonze & Nuguez , nous présente l'exemple rare d'un Domestique fidèle jusqu'à l'héroïsme. Le premier mouvement de son zèle le porte jusqu'à ôter la vie à un ennemi de son Maître , qu'il étoit obligé de quitter pour quelques jours. Le Maître est faussement accusé , condamné & conduit au supplice. Le Domestique l'apprend , accourt , s'oppose à l'exécution , & se déclare coupable du meurtre. Il est mis à mort à la place de son Maître.

Sally , passionnément éprise d'un jeune homme , qui trahit son amour , s'en punit elle même , & offre un exemple effrayant de l'effet du délire des passions.

Jacques , malheureux Ouvrier , n'ayant pas de quoi donner du pain à une nombreuse famille dont il est chargé , apprend qu'il y a un apprenti Chirurgien qui donne quelque argent à celui qui veut se laisser saigner. Il y court , se fait saigner , reçoit son paiement , apprend qu'il y a un autre endroit où l'on en fait autant ; il s'y présente encore , se fait saigner de l'autre bras , court acheter du pain , & retourné chez

lui , expiro en le présentant à sa femme & à ses enfans.

Stradella , est un célèbre Musicien , qui se fait aimer d'une Demoiselle bien au-dessus de lui pour la fortune & pour la naissance. Il la détermine à s'enfuir avec lui. On le poursuit avec acharnement ; & les deux amans sont assassinés par le père & par celui qu'il avoit choisi pour gendre.

Cette simple énumération suffit pour prouver que M. d'Arnaud sait mettre de la variété dans le choix de ses anecdotes. Une de celles qui nous ont fait le plus de plaisir , c'est *Émilie* , dont le fonds n'est presque rien , & qui par là même nous paroît plus digne d'éloge , parce qu'elle prouve que la sensibilité de l'Auteur fait jeter de l'intérêt sur le moindre sujet. Celui de cette anecdote est une de ces femmes qui , ayant couru après le plaisir , n'ont trouvé que le malheur & la honte. Elle devient mère ; & le nouveau sentiment qu'elle éprouve semble lui donner un cœur nouveau. On lui enlève sa fille ; & peu de temps après on lui apprend qu'elle est morte. Mais *Émilie* ne peut plus se complaire dans la vie licentieuse qu'elle sembloit avoir adoptée. Le remords vient s'emparer de son cœur , & la porte à se dérober au monde. Elle se retire dans un couvent , dont la règle austère défend à ceux qui s'y soumettent , de parler même aux Pensionnaires & à leurs compagnes. Une jeune Pensionnaire excite d'abord

son attention, ensuite son intérêt; bientôt Emilie sent que la voir est devenu un besoin pour elle. De son côté, la jeune personne paroît la chercher avec l'attention la plus affectueuse. Emilie découvre enfin que c'est sa propre fille, dont on lui avoit fausement annoncé la mort. Transportée de joie, elle voudroit se jeter dans les bras de sa fille, qui, dans ce moment même, va être retirée du convent. Mais le vœu qui l'enchaîne lui défend même de lui parler. L'Auteur peint les combats qui déchirent son cœur maternel avec autant de vérité que de sentiment. « Quels orages dans l'âme de cette » infortunée! Manquera-t'elle à son vœu, » peut être le plus solennel? De quel scandale elle se rendroit coupable! Et d'ailleurs, que lui importe de découvrir à la » jeune personne qu'elle est sa fille, quand » elle va lui être enlevée pour jamais, quand » elle sera peut-être forcée de rougir en » connoissant sa mère!.... Ah! plutôt mourons avec mon secret.... avec ce secret qui » fait mon supplice, ma honte. Une femme » deshonorée peut-elle désirer de voir son » enfant? Et son enfant peut-il l'avouer » pour sa mère? Qu'elle ignore qui je suis! » que je m'ensevelisse ici au centre de la » terre! ce n'est pas à moi de prononcer ce » nom cher & sacré de fille! qu'elle me » laisse expirer en ce triste séjour, sans » qu'elle soit informée d'une vérité qui » m'humilieroit trop à ses yeux, aux miens

» mêmes ! Eh ! je perdrois sans doute cet
 » intérêt que je puis avoir fait naître ! est-ce
 » à des mères telles que moi à réclamer leurs
 » droits ? Je n'en ai aucun ! N'envifageons
 » plus le monde : tout doit nous y être étran-
 » ger. Jetons nous dans les bras de Dieu , il
 » nous tiendra lieu de tout. »

Cependant , au moment où sa fille va sortir du couvent , elle ne peut contenir ses transports ; elle se jette dans ses bras , en criant : c'est ma fille. C'est ainsi qu'aucun pouvoir , qu'aucun vœu ne peut enchaîner l'amour maternel.

Cette seconde Partie renferme d'autres Anecdotes qui sont écrites avec le même intérêt.

Les Quatre Parties du Jour à la Mer. A Amsterdam , & se trouve à Paris , chez P. F. Gueffier , Imprimeur - Libraire , au bas de la rue de la Harpe.

IL y a , parmi les Auteurs de notre temps , une manie assez commune , celle de donner aux productions qu'ils publient , des titres singuliers & remarquables. Il est vrai qu'on a tant écrit , qu'il est certains genres d'Ouvrages pour lesquels on a épuisé les dénominations ; mais est-ce une raison pour être bizarre dans les titres que l'on choisit ? Les uns donnent dans une afféterie ridicule , les autres dans une morgue philosophique , au moins aussi risible , surtout après la lecture

de l'Ouvrage. On sent que nous pourrions remplir ici plusieurs pages de titres burlesques appliqués à des Ouvrages modernes, soit en prose, soit en vers.

L'Ouvrage dont nous avons à parler, & dont l'Auteur nous est inconnu, a fait naître cette observation. Ce n'est pas que son titre ait trop d'affection; c'est au contraire parce qu'il est trop négligé. Il présente, sinon une tautologie de François, au moins une équivoque & de l'obscurité. L'Auteur appelle son Ouvrage *les Quatre Parties du Jour à la Mer*. Il nous semble que *sur la Mer*, au lieu de *à la Mer*, étoit aussi facile à trouver, & auroit été plus facilement entendu. Nous nous arrêtons à ce détail un peu minutieux, parce qu'il y a des Lecteurs qu'un pareil titre peut effaroucher; & cela est si vrai, que nous avons vu plusieurs personnes, ayant pris cette Brochure dans leurs mains, la rejeter sur le champ, en demandant ce que ce titre signifioit.

Cependant nous, qui avons été plus loin, nous venons de nous convaincre que cet Ouvrage mérite d'être lu. Il y a du style & des peintures vives, de grandes idées & de belles images. L'Auteur de cette espèce d'Poème, divisé en quatre Parties, comme son titre l'exigeoit, se trouve sur la mer; & il met en parallèle ce qui se passe sur ce élément & ce qui se passe sur la terre. Ce plan lui fournit des rapprochemens très-heureux. Nous allons en citer

un exemple , qui fera connoître en même-temps la manière de l'Auteur. Il a voulu peindre le moment de la prière sur le vaisseau; mais comme il n'y a là ni temple ni autel, cette idée lui a fourni le beau morceau de prose qu'on va lire.

« Mais l'airain sonore s'est fait entendre ;
 » que celui qui travaille , & celui qui repose ,
 » volent sur le tillac : on va rendre
 » au souverain Maître des Éléments l'hommage
 » qui lui est dû. L'enceinte de nos
 » temples borne trop à nos yeux sa grandeur
 » infinie. O vous ! qui errez sur le vaste
 » sein des mers, prosternez vous au pied de
 » son trône redoutable , il est suspendu sur
 » vos têtes; publiez ses merveilles , vous en
 » êtes entourés ; célébrez ses bienfaits, il renouvelle
 » pour vous la colonne de feu qui
 » conduisit les Israélites dans le désert; il
 » recommande aux cieux de tourner sur leur
 » axe , & de vous présenter dans un ordre
 » immuable les révolutions des astres. Il
 » trace sur un cercle les signes auxquels
 » vous devez reconnoître la marche du soleil;
 » il lui prescrit des limites , afin que
 » vous distinguiez la région qu'il habite; il
 » chasse du centre de la terre les tourbillons
 » de matière magnétique , & les faisant circuler
 » d'un pôle à l'autre , il ordonne à l'aimant
 » de vous marquer leurs traces invisibles;
 » il assujétit le temps , l'espace à vos calculs;
 » il distribue les vents sur tous les points de l'horizon , & décrit à chacun

» d'eux la ligne qu'ils doivent parcourir.....
 « Que son bras tout-puissant les enchaîne
 » ou les déploie sur les flots irrités, l'océan
 » sera votre tombeau. Adorons le Dieu de
 » l'Univers, que nos fronts s'humilient de-
 » vant sa majesté sainte. »

N É C R O L O G I E.

L'EUROPE savante & littéraire a essuyé, depuis quelques années, des pertes aussi nombreuses qu'irréparables : les Voltaire, les Haller, les Jean-Jacques, les Hume, &c. &c. &c. ont répandu un deuil universel dans le domaine des Sciences & des Talens. Parmi ces Hommes célèbres qui ne vivent plus que dans leurs Ouvrages & dans la mémoire des hommes, il faut compter le savant Euler, que la mort vient d'enlever à l'âge de 76 ans, le 18. Septembre dernier. Cette vie, quoiqu'assez longue, paroîtra bien courte encore, si l'on considère le nombre de ses Ouvrages. Jamais vie de Savant n'a été plus utilement remplie. M. Euler a, pendant 56 ans, enrichi de bons Ouvrages les Mémoires de l'Académie de Pétersbourg & ceux de l'Académie de Berlin, pendant 25 ans environ. Il a encore contribué aux *Acta eruditorum*, aux Mémoires de Turin & de l'Académie de Paris, & au Recueil des Savans Etrangers ; outre plusieurs Pièces qui ont remporté des Prix, il a donné sur les

Mathématiques de quoi composer près de 20 Volumes in 4°. Enfin, il laisse, dit-on, de quoi fournir pendant 15 ans encore à l'Académie de Petersbourg.

Quelle immense carrière ! & elle a été fournie avec autant de succès que de mérite réel. A l'avantage d'une vie glorieuse, il a joint celui d'une mort tranquille & sans douleur. Une Lettre de Saint-Petersbourg nous apprend qu'il avoit éprouvé de légers vertiges à diverses reprises; mais cette incommodité étoit si légère, qu'elle n'avoit pas même interrompu ses occupations. Il préparoit un travail géométrique sur la machine de M. de Montgolfier; il y trouvoit la matière d'un Mémoire intéressant. Le jour même de sa mort, il dîna fort bien, & s'entretint avec M. Lexel de la planète de M. Herschel. Après avoir reposé un instant, suivant sa coutume, il demanda un de ses petits-fils, âgé de douze ans, qu'il aimoit beaucoup, & à qui il se plaisoit à montrer les mathématiques. S'étant fait apporter une pipe & du thé, à quatre heures après-midi, tout-à-coup sa pipe lui échappa de la bouche, & il s'écria avec un regret ingénu : ah ! ma belle pipe ! quelques secondes après il porta sa main à son front en disant, je suis mort ; & en effet, il tomba sur son canapé, ne donna plus aucun signe de vie, & il expira le soir à onze heures. L'Académie de Petersbourg a pris le deuil, détail également honorable & pour lui & pour l'Académie, qui a cru de

voir payer ce tribut de reconnoissance à la mémoire d'un homme à qui elle doit la plus grande partie de sa célébrité.

V A R I É T É S.

*SUR les Sermons de l'Abbé Poule comparés à ceux de Bourdaloue & de Massillon *.*

P A R M I les grands changemens qui se sont opérés chez les Nations modernes, on peut compter la destinée nouvelle qui y a reçue l'Éloquence. Je parle sur-tout de cette Éloquence qui agit sur les hommes assemblés, qui consiste autant dans l'action que dans le discours, & à laquelle appartiennent presque exclusivement les grands triomphes de l'Art.

Il n'y a plus rien de public, rien de national dans notre ordre politique & civil. L'Éloquence a perdu son empire, sa voix même s'est éteinte dans ce calme & ce secret des conseils où s'agitent les grands intérêts, où se préparent les grands événemens. La Loi en sort silencieusement pour être inscrite dans nos Cours de Magistrature, d'où elle règne sur les Citoyens sans la majesté de la proclamation publique. Il n'y a plus que l'administration de la justice qui admette la présence des Citoyens ; mais les Loix n'y ont plus assez de simplicité ni même d'équité pour s'y montrer toujours sous un aspect

* Cet Article fait suite à un autre sur un Éloge historique de l'Abbé Poule, qui a paru dans le Mercure du 2 Août dernier.

vénérable. Les choses qu'on y discute, pleines de la petitesse de nos âmes & de la subtilité de nos esprits, appellent plus souvent le ton de la chicane que celui de l'éloquence. Le Barreau offre encore quelquefois de grands objets, & il a souvent possédé de beaux talens ; mais ses grands Hommes & ses plus belles productions sont trop inférieurs aux hommes & aux ouvrages qui ont illustré d'autres carrières pour pouvoir en être rapprochés.

C'en étoit fait parmi nous de l'éloquence, si elle n'avoit été adoptée par la Religion dans le temps qu'elle étoit bannie de l'administration publique. Les Religions anciennes n'étoient proprement que des spectacles institués en l'honneur de la Divinité ; elles n'imposoient aucun devoir ; elles ne demandoient que des respects extérieurs ; elles ne servoient à la morale qu'en ce qu'elles recevoient les sermens des hommes. Comme il leur suffisoit en général que l'homme pliât sous la crainte des puissances célestes, elles n'étoient point jalouses de régner exclusivement sur son esprit, & elles vivoient entre-elles dans toute la paix de l'indifférence. Leurs Ministres qui ne s'occupoient pas de gagner les cœurs, qui n'entroient pas dans l'examen des actions & des sentimens, se faisoient dans leurs Temples, satisfaits de subjuguier l'imagination par la pompe de leurs cérémonies.

Il ne pouvoit pas en être de même d'une Religion donnée par le Dieu unique pour le salut de l'humanité. Contenant des objets de foi qui ne demandent pas seulement la soumission du cœur, mais encore l'anéantissement de la raison, révélant toute la destinée de l'homme, lui apportant une morale aussi inflexible que sublime, le détachant de la terre pour le placer entre les espérances & les menaces éternelles d'une autre vie ; elle étoit appelée par la charité, qui fait son essence, à la

conquête de l'Univers, dont elle portoit la promesse dans ses loix. A peine les Mystères qui devoient la former sont-ils consommés, qu'elle s'arme de l'instruction pour marcher à sa fin, & son plus solennel miracle est le don de la parole communiqué aux hommes choisis pour la répandre. Aussi on les voit bientôt se disperser dans toutes les Nations, & tantôt embrâser une assemblée immense de l'esprit qui les animoit, fortifier jusqu'au martyre ces hommes à peine initiés dans des vérités si grandes & si nouvelles, tantôt les assembler dans des cavernes malgré les menaces & la vigilance des tyrans, & trahir le secret des ténèbres qu'ils venoient chercher par les saints transports de la prédication. Soit qu'elle cherche de nouveaux prosélytes, soit qu'elle n'ait plus qu'à retenir dans la fidélité les âmes déjà soumises, cette Religion s'appuie toujours sur le secours de la parole; elle la représente sous les images les plus imposantes; elle la nomme le pain qu'elle distribue, le glaive qui la défend. Ainsi l'Éloquence, en passant de la Tribune à la Chaire, a trouvé un emploi plus saint, & n'a pas recueilli une moindre gloire.

On pourroit rapprocher ces deux Éloquences en plusieurs points. On pourroit demander si les vérités terribles ou consolantes de la Religion ne sont pas aussi puissantes sur les cœurs que les généreux mouvemens d'une âme libre qui jette des cris d'alarme sur la chose publique, ou qui appelle sa patrie à de grandes résolutions; s'il est plus beau & plus difficile d'arracher un peuple à sa dangereuse sécurité pour l'entraîner aux combats, que d'enlever les hommes à toutes les voluptés de la vie, pour leur faire embrasser toutes les rigueurs de la pénitence, si nous ne pouvons pas opposer nos Orateurs Chrétiens aux Orateurs des Républiques anciennes, mettre en balance le génie de Bossuet & celui de Démosthène,

comparer le pathétique de Massillon avec celui de Cicéron, le charme & l'élégance de leurs styles. Il seroit plus aisé de pousser bien loin ce parallèle que de bien décider les questions qu'il offrirait.

Un autre rapport entre l'Éloquence Républicaine & l'Éloquence Religieuse me frappe & m'attire. Il faut l'avouer, l'époque de leurs meilleurs succès n'a pas été celle de leur plus grande gloire. L'histoire des talens, comme celle des gouvernemens parle beaucoup plus du bruit que du bien qu'ils ont fait. L'Éloquence chez les Anciens étoit la compagne nécessaire de la liberté. Elle a présidé dans Athènes & dans Rome à ces beaux temps où ces peuples ne tiroient encore leur grandeur que de leurs vertus. C'étoit alors qu'elle opéroit d'heureuses révolutions avec des talens encore bien imparfaits. A mesure qu'elle s'est élevée & embellie, les siècles se sont corrompus, & en se faisant admirer davantage, elle est devenue moins utile. Cependant, tant que la liberté dure, l'Éloquence conserve sa puissance dans une République. Démosthène & Cicéron virent finir la liberté dans leur patrie; mais auparavant leur Éloquence lui avoit encore rendu de grands services. L'Éloquence chrétienne à ces deux égards est plus heureuse & plus malheureuse tout ensemble. Elle peut encore conserver toute sa gloire au sein de la corruption; mais elle perd presque tous ses bons effets. Suivez son histoire; vous verrez qu'il lui en coûte moins autrefois pour faire vivre de nombreuses Sociétés d'hommes dans la pureté des Anges & l'austérité des Anachorètes, ou pour entraîner toute l'Europe à la conquête des Lieux saints, qu'il ne lui en coûteroit aujourd'hui pour influer d'une manière sensible & soutenue sur les mœurs d'une petite Ville. Ainsi donc les talens les plus nobles finissent par être sans utilité; heureux encore s'ils ne deviennent pas des instrumens de malheur & de corruption! *Nous ne*

pouvons plus être des Apôtres, s'écrioit éloquentement l'homme dont les Discours vont m'occuper; on nous force d'être des Orateurs. Nous en sommes venus à ce point, que les beaux génies que la Chaire a connus & qu'elle fait entendre encore, servent d'avantage à l'Art oratoire, qu'ils enrichissent de nouvelles beautés, qu'à la Religion & à la Morale. Gémissons de ne plus trouver que la gloire des talens dans des hommes qui devroient inspirer des vertus & réformer les mœurs; mais profitons de ce dernier avantage qu'ils nous offrent; étudions au moins leur style dans un tems où leurs Leçons sont devenues si impuissantes. Souvenons-nous cependant du respect & de l'amour qu'elles méritent. On ne cherche plus aujourd'hui que les succès littéraires dans ce qu'on écrit; on ne se frappe que du talent dans ce qu'on lit; les intérêts de la vertu sont souvent indifférens à ceux même qui la peignent & la chantent. Portons d'autres vûes dans l'exercice des Arts si nous ne voulons pas précipiter leur chute par leur avilissement. *L'art d'écrire n'est point une étude frivole dans celui qui veut le rendre utile au genre-humain,* disoit l'Auteur d'Émile; avec ce sentiment, on uniroit sans cesse les pensées de l'homme de Lettres à celles de l'homme de bien. Malheureux celui qui ne peut au moins se rendre témoignage de ses bonnes intentions; lors même qu'il n'ose se promettre de bons effets, qui ne sent pas son âme s'élever & s'épurer par ses travaux, qui ne se juge jamais sur les maximes & les exemples que lui offrent ses études, & dans qui l'amour de la vertu ne se nourrit pas de la jouissance des talens!

L'Éloquence Chrétienne renferme plusieurs genres qui offrent chacun un grand nombre de noms illustres; je ne parlerai ici ni des Oraisons funèbres ni des Mandemens des Évêques; je me bornerai à

parler des beaux monumens de cette éloquence dans la prédication.

On trouve parmi les Prédicateurs, le premier des Orateurs chez les peuples modernes, le sublime Bossuet. Ses Sermons, qui n'ont été publiés que depuis peu de temps, ne portent pas l'empreinte entière de son génie, soit que son génie n'eût pas encore reçu tout son développement dans le temps qu'il les écrivit, ou plutôt qu'il les médita; car ils ne paroissent que des esquisses de Discours; soit qu'il n'eût pas rassemblé toutes les forces dans ce travail; on y apperçoit cependant que Bossuet étoit fait pour régner dans tous les genres. Sa réputation étoit déjà si grande, que la publication de ses Sermons n'y a pas ajouté; ils ont été peu lus; ils n'ont pu détrôner Bourdaloue ni dans leur siècle ni dans le nôtre *.

(La continuation de cet Article au Mercure prochain.)

ANNONCES ET NOTICES.

TRAITE des Assurances & des Contrats à la grosse, par M. Balthazard-Marie Emerigon, Avocat au Parlement de Provence, ancien Conseiller au Siège de l'Amirauté de Marseille. Tome II. A Marseille, chez Jean Mossy, Imprimeur du Roi, de la Marine, & Libraire, à la Canabière; & à Paris, chez Delalain le jeune, Libraire, rue Saint Jacques.

Voilà la fin de ce grand Ouvrage, qu'on peut

* M. l'Abbé Maury a écrit sur les Sermons de Bossuet un morceau plein de goût & de talent, après lequel il seroit inutile & difficile de traiter le même sujet, & auquel je renvoie.

mettre au rang des productions les plus utiles, & qui a reçu du public l'accueil qu'il méritoit, c'est-à-dire, qu'il jouit d'une estime non contestée. C'est le premier Ouvrage qui ait paru sur cette matière, ou du moins le premier où elle soit approfondie. Il fera de la plus grande utilité pour le négoce maritime, & prêttera de grandes lumières aux Jurisconsultes qui auront à prononcer sur cette partie du Droit.

Les Agrémens des Campagnards dans la chasse des oiseaux, & le plaisir des grands Seigneurs dans les oiseaux de Fauconnerie, par M. Buc'hoz, Auteur de différens Ouvrages économiques, Volume in-12. A Paris chez l'Auteur, rue de la Harpe, la première porte-cochère après le Collège d'Harcour.

Cet Ouvrage, qui est le quatorzième des Ouvrages économiques de M. Buc'hoz, & qui fait suite au *Trésor des Laboureurs dans les oiseaux de basse cour*, & aux *Amusemens des Dames dans les oiseaux de volière*, est divisé en deux Parties; la première traite des agrémens que procure à la campagne la chasse des oiseaux, & dans la seconde il traite des plaisirs que donne aux grands Seigneurs l'usage des oiseaux de fauconnerie.

ÉLEMENS de Géographie, contenant, 1°. les principales divisions des quatre Parties du Monde, avec de courtes Explications sur chacune d'elles; 2°. une Description abrégée de la France à l'usage des Commensans, avec des Cartes; par M. Mentelle, Historiographe de Mgr. le Comte d'Artois, Censeur Royal, &c. in-8°. Prix, 2 livres broché, avec les Cartes enluminées, 2 liv. 8 sols. A Paris, chez l'Auteur, hôtel de Mayence, près le Notaire, rue de Seine, fauxbourg S. Germain.

Le nom de M. Mentelle à la tête d'un Ouvrage

Géographique est une puissante recommandation qui vaut tous les éloges. Ces Elémens se trouvent dans la seconde Partie de la Cosmographie; mais comme ils augmentoient le prix de ce Livre, & que d'ailleurs la partie Astronomique est inutile aux jeunes enfans, il a cru avec raison qu'on lui sauroit gré de les faire imprimer à part.

On trouve chez le même Auteur, outre la *Géographie comparée* & l'*Atlas nouveau* en cent trente-huit Cartes, les *Lectures Géographiques & Historiques* en plusieurs Volumes in-8°. brochés, avec des Cartes enluminées. Prix, 4 liv. 10 sols.

L'Ami des Enfans, par M. Berquin, Octobre 1783, n°. 10. A Paris, au Bureau de l'Ami des Enfans, rue de l'Université, au coin de celle du Bac, n°. 28. S'adresser à M. Leprince, Directeur.

Ce Volume renferme nombre de petits Dialogues, *la Montre*, *Caroline*, *un petit Plaisir changé contre un grand*, *Matilde* & *la suite de l'Ecole Militaire*.

REFLEXIONS Chrétiennes sur les huit Béatitudes, ou *les huit Moyens enseignés par Jésus-Christ pour parvenir au véritable Bonheur*, in-12, nouvelle Edition corrigée. A Paris, chez Méquignon Junior, Libraire, rue de la Juiverie.

C'est à l'Auteur de cet Ouvrage qu'on doit *l'Explication des O de l'Avent*, *un Traité contre les Parures*, & *un Traité contre les Danses*.

Le petit Chanfonnier François, Tome III, in-12. A Paris, chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques.

Les deux premiers Volumes de cet Ouvrage ont eu beaucoup de succès & un débit rapide. Le goût qui a guidé le Rédacteur, en a fait un choix très-

agréable. Nous en rendrons compte dans les Nouvelles Littéraires.

Portrait du vertueux Jacques Vessie, Commissionnaire âgé de quatorze ans, né en Auvergne, Paroisse de Ne ve Eglise, dessiné d'après nature. Prix, 12 sols. A Paris, chez Legrand, rue Saint Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins, n°. 41.

Ce Portrait est celui du jeune Commissionnaire qui a tant fourni aux conversations de la Capitale, il y a quelque temps. Il est fait dans la manière rouge; il a une expression agréable & beaucoup de vérité.

Œuvres choisies de le Sage & de l'Abbé Prevost, avec figures, quatrième Livraison. A Paris, chez Cuchet, Libraire, rue & hôtel Serpente.

Les quatre Volumes qui viennent de paroître renferment le Théâtre de la Foire de le Sage. Cette Livraison est la dernière des Œuvres de le Sage, dont la Collection est de quinze Volumes. La Livraison qui va suivre sera la première des Œuvres de l'Abbé Prevost. La Collection des deux Auteurs formera quarante-neuf Volumes in-8°. ornés de figures. Les gravures en sont très-soignées; elles sont faites sous la direction de deux Artistes avantageusement connus, MM. Marillier & Delaunay.

ALMANACH des Variétés amusantes, Étrennes aux Gens de bon goût pour l'année 1784. A Paris, chez Crepy, rue S. Jacques, n°. 252. Prix, 1 livre 4 sols broché, en étui, 1 livre 10 sols, en coffret avec surprise, 1 livre 16 sols.

C'est un Calendrier orné de gravures, qui sont plus soignées que ne le sont ordinairement celles qui décorent ces sortes d'Ouvrages.

SUPPLEMENT à l'Optique de Smith, contenant une théorie générale des Instrumens de Dioptrique. A Brest, chez Romain Malassis. A Paris, chez Jombert le jeune, Libraire, rue Dauphine.

Cet Ouvrage peut être regardé comme convenant autant à l'Édition de l'Optique de Smith par le Père Pezenas qu'à celle que l'on doit à M. Duval Leroy.

AVIS à MM. les Supérieurs & Professeurs des Séminaires & Collèges, & aux Pasteurs ayant charge d'âmes.

Bidault, Libraire à Dijon, vient de mettre en vente la cinquième Édition revue & corrigée du *Tractatus de vera Religione ad usum Seminariorum & sacra Theologia alumnorum, in quo, Pastoribus animarum, caterisque altarium ministris, obvia erit, certa facilisque deisturum ac judaorum commenta confutandi methodus & objecta eorum quacumque divellendi*, & la troisième Édition du *Tractatus de Ecclesia Christi, ad usum Seminariorum & sacra Theologia alumnorum in quo Pastoribus animarum caterisque altarium ministris obvia erit certa, brevis facilisque heterodoxorum hominum commenta confutandi methodus & objecta quacumque eorum divellendi*. Ces deux Ouvrages, par M. l'Abbé Bailly, Bachelier de Sorbonne & Professeur en Théologie, ont été universellement adoptés dans la majeure partie des Universités, dans les Séminaires & Collèges, tant en France que dans les Pays Étrangers. Mgr. l'Évêque de Dijon (M. de Vogué) ayant reconnu le mérite de ces deux Ouvrages, a nommé l'Auteur Chanoine de son Église Cathédrale, & Promoteur de son Diocèse.

Le prix du détail est de 5 liv. 10 sols l'Église & 5 liv. la Religion brochés. Néanmoins le Libraire

prévient les Personnes qui sont à la tête des Universités, Séminaires & Collèges, qu'en prenant trente Exemplaires à la-fois, soit de l'un ou de l'autre de ces Traités ou des deux ensemble, il leur fera une remise ou un escompte honnête si on lui écrit directement à Dijon, & il les leur rendra francs de port dans tous les pays où ils les désireront.

Le Libraire Bidault en ayant un dépôt à Paris, il prévient les Personnes pressées ou plus à portée de tirer de cette Capitale, qu'ils pourront s'adresser à Cressonnier, Libraire, quai des Augustins, près la rue du Hurepoix, au premier, l'allée de la Marchande de Modes.

Voyez, pour les Annonces des Livres, de la Musique & des Estampes, le Journal de la Librairie sur la Couverture.

T A B L E.

STANCES à Silvie,	50	Délassement de l'Homme Sensible,	76
Épître à Madame *** ,	50	Les Quatre Parties du Jour à la Mer ,	81
La Brebis & le Louveteau ,	52	Nécrologie ,	84
Fable ,	52	Sur les Sermons de l'Abbé Poule , comparés à ceux de Bourdaloue & de Massillon ,	86
Couplets à Mlle R... ,	53	Annonces & Notices ,	91
Charade, Enigme & Logogryphe ,	55		
Académie de Lettres ,	7		
Eloge de M. de Reyrac ,	63		
Nouveau Théâtre Allemand ,	67		

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr. le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 8 Novembre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression A Paris, le 7 Novembre 1783. GUIDL

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 15 NOVEMBRE 1783.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

*HARANGUE d'Ajax, disputant contre
Ulysse les Armes d'Achille, tirée du
XIII^e Livre des Métamorphoses d'Ovide.*

Les Chefs se sont assis : le Soldat en silence
Les entoure debout, appuyé sur sa lance,
Soudain, le bras armé d'un triple bouclier,
Ajax au milieu d'eux s'avance le premier.
L'orgueil & le mépris sont empreints sur sa bouche :
Vers le port de Sigée il tourne un œil farouche ;
Il s'indigne, & les bras étendus vers les flots :
Dieux puissans ! on dispute à l'aspect des vaisseaux,
Dit-il, & c'est à moi que l'on compare Ulysse ?
Avec moi, sans rougir, il ose entrer en lice ?
Le lâche ! qu'ont vu fuir nos vaisseaux menacés,
Devant les feux d'Hector que j'ai seul repoussés.

N^o. 46, 15 Novembre 1783. E

Je fais peu discourir ; & jamais mon courage
D'un talent peu guerrier n'a fait l'apprentissage.
Cet art de mon rival m'est un art étranger.
Il est brave au conseil, & moi dans le danger.
Mon épée & mon bras, voilà mon éloquence.
En ces lieux, est-ce à moi de prendre ma défense,
De conter devant vous mes combats, mes exploits ?
Chacun de vous, ô Grecs ! les a pu voir cent fois.
Ces rivages, ces mers en gardent la mémoire ;
L'ennemi mieux que moi parlera de ma gloire.
Qu'Ulysse vante ici des exploits moins connus,
Dont lui seul fut témoin ; que la nuit seule a vus.
Je demande sans doute un trophée honorable ;
Mais le rival d'Ajax le rendroit méprisable ;
Et le plus noble prix qu'Ulysse a disputé,
Deviendrait un prix honteux vainement remporté.
Quel honneur d'obtenir ce qu'Ulysse demande ?
Mais son triomphe est sûr, quelque sort qui l'attende ;
Il pourra dire au moins, si je suis préféré,
Qu'au valeureux Ajax il s'est vu comparé.
Je peux borner mes droits à ceux de mon courage ;
Mais ma naissance encor plaide à mon avantage.
Mon père Thélamon, qui des rives d'Argos
Accompagna Typhys aux rives de Colchos,
Lui qui, des demi-dieux le vengeur & l'émule,
Servit contre Ilion la colère d'Hercule,
Est le fils d'Éacus, fils du maître des Dieux,
Et Jupiter ainsi commence mes aïeux.

Mais non : qu'un tel honneur me devienne inutile ;
Ne voyez dans mon sang que le pur sang d'Achille :
Du frère de mon père Achille étoit le fils :

A titre d'héritier j'ose aspirer au prix.

Toi , neveu de Syfippe , & bien digne de l'être ;
Qui l'égalas en fraude , & l'as vaincu peut-être ,
Tes droits avec les miens seroient-ils confondus ?

Veux-tu mêler ton nom aux noms des Eacus ?

Quoi ! l'on refuseroit l'armure renommée

A moi , qui le premier parus la main armée ;

Moi , qui dans les combats accourus le premier ?

Mon indigne rival , qui s'arma le dernier ,

Auroit ce bouclier , ce casque , cette épée ,

Cette lance d'Achille au sang d'Hector trempée !

Le plus lâche seroit le plus récompensé ?

Mais n'est-ce donc pas lui qui , feignant l'insensé ,

Traçoit de vains filions sur un sable stérile ,

Quand démêlant enfin cette ruse inutile ,

Et trop habile , hélas ! pour son propre malheur ,

Palamède aux combats entraîna l'imposteur ?

Pourquoi l'y mendoit-il ? Ah ! si jamais Ulysse

N'eût d'un lâche conseil employé l'artifice ,

Philoctète ! aujourd'hui les déserts de Lemnos ,

Nous accuseroient-ils d'avoir causé tes maux ?

Scul , pressé de besoins , dans des antres sauvages ,

Aux rochers , aux forêts , tu contes tes outrages ;

Tu souhaites qu'Ulysse en soit récompensé ;

Et , puisqu'il est des Dieux , tu seras exaucé.

E ij

Oui, Grecs, voilà l'effet des conseils d'un perfide.
L'héritier du courage & des flèches d'Alcide,
Sur un sol ennemi rampant avec effort,
Cherche un vil aliment pour repousser la mort;
Et contre des oiseaux, foible & chétive proie,
Ses mains perdent des traits maîtres du sort de Troye.
Il vit du moins, heureux d'être éloigné de lui;
Mais Palamède, hélas! que l'on pleure aujourd'hui,
Prince trop malheureux, expira sa victime.
Sa haine ingénieuse à lui forger un crime,
A fait, sur l'innocent faussement accusé,
Tomber le châtement d'un forfait supposé.
C'est ainsi qu'il nous sert. Sa criminelle adresse
Exile ou fait périr les soutiens de la Grèce:
C'est ainsi qu'il combat, qu'il se fait redouter.
Voilà les grands exploits dont il peut se vanter.
Mais dût-il de Nestor surpasser l'éloquence,
Fera-t'il oublier qu'il laissa sans défense,
Sous un coursier sanglant, ce vieillard renversé?
Vainement ce Héros, par les ans affaîlé,
Sous l'animal guerrier se débat & s'agite:
Il crie, appelle Ulysse; Ulysse prend la fuite.
Non, ce récit n'est pas un récit inventé,
Un crime injurieux par la haine imputé;
Ce n'est point avec lui qu'un crime se suppose.
Croyez-en Diomède; il sait si j'en impose;
Diomède, qui, las de l'appeler en vain,
Honteux de le voir fuir, l'arrêta de sa main.

Mais il est dans le ciel, il est une justice.

Aux cris du vieux Nestor on a vu fuir Ulysse ;

Et voilà que lui-même , à périr exposé ,

Implore le secours qu'il avoit refusé.

Nestor abandonné le condamnoit à l'être :

Si c'étoit le trahir , on peut trahir un traître :

Il ne pouvoit se plaindre ; il avoit fait la loi.

Je l'entends s'écrier : j'arrive , je le voi

Blessé , demi-vaincu , renversé sur la terre :

Mon bouclier s'oppose aux efforts de la guerre ;

Mon bras le protégea sous ce rempart d'airain ;

Mais conserver un lâche , est-ce un honneur enfin ?

Au prix de la valeur , puisque tu veux prétendre ,

Reviens aux mêmes lieux où je t'ai su défendre ;

Et , frémissant d'horreur , viens-y dans ton effroi ,

A l'ombre de mon bras disputer contre moi.

Le lâche , qui sembloit ne respirer qu'à peine ,

A soudain retrouvé sa force & son haleine ;

Il fuit : Hector paroît ; la foudre est dans ses yeux ;

Sur ses pas au combat il entraîne les Dieux.

Ulysse en ce moment n'est pas le seul qui tremble :

Tout s'alarme , & les Chefs & tous les Grecs ensemble.

De ce foudreux vainqueur j'osai seul m'approcher ,

Et mon bras lui lançant un énorme rocher ,

Arrêta dans son cours sa fureur meurtrière.

Je le vis loin de moi rouler sur la poussière.

Il osa provoquer le plus brave de nous ;

Le sort qui me nomma fut d'accord avec vous.

Je combattis Hector , & peut-être avec gloire ;
Hector n'a pas du moins remporté la victoire.
Mais les Troyens , armés de haches , de flambeaux ,
Conduits par Jupiter , fondent sur nos vaisseaux.
Que faisoit mon rival avec son éloquence ?
Seul , de mille vaisseaux j'embrassai la défense.
Prodigue de ma vie en cet affreux hasard ,
De mon corps tout sanglant je leur fis un rempart :
Plus d'espoir de retour sans moi , sans ma vaillance.
Voilà ce que j'ai fait. Voici ma récompense.
Si je suis digne d'elle , elle est digne de moi.
Je lui rends tout l'honneur que d'elle je reçois.
J'ose le dire ici : ces armes immortelles
Ont plus besoin d'Ajax , qu'Ajax n'a besoin d'elles.
Viens m'opposer encor les chevaux de Rhésus ,
L'image de Pallas , & le Prêtre Hélénius.
Qu'as-tu fait dans le jour , ou qu'as-tu fait sans aide ?
Tu dois tout à la nuit , & tout à Diomède.
Tes exploits sont les siens ; & plus que toi cent fois
Au prix de la valeur Diomède a des droits.
Des armes d'un Héros que prétend faire Ulysse ?
En connut-il jamais d'autres que l'artifice ,
La trahison , la ruse & les pièges secrets ?
Insensé ! connois mieux quels sont tes intérêts.
De cette armure d'or la lueur dangereuse
Trahiroit dans la nuit ta marche ténébreuse.
Ce bouclier immense , aux contours spacieux ,
Accableroit ton bras sous son faix glorieux.

Ce casque trop pesant surchargerait ta tête ;
Et sortant d'une main aux combats toujours prête ,
La lance d'un Héros , le plus grand des humains ,
N'est pas propre à passer dans tes débiles mains.
Quelle est donc ton audace , ou plutôt ta folie ?
Frémis de ton dessein , si tu chéris la vie.
Crains l'honneur dangereux que tu veux me ravir ;
Un tel prix te nuirait bien loin de te servir :
Chacun pour l'enlever sera ton adversaire.
En vain emploieras-tu ta ressource ordinaire.
Chargé de ce fardeau , n'espères plus de fuir ;
Ta dépouille est aux mains qui voudront l'envahir.
Au prix du bouclier , qui te force à prétendre ?
Le tien encore entier suffit pour te défendre ;
Et le mien , de cent coups percé dans les combats ,
Demande un successeur plus digne de mon bras.
Mais c'est trop discourir ; vainement contestée ,
Que parmi les Troyens cette armure jetée
Soit le prix du Guerrier qui , dans un choc affreux ,
Malgré tous leurs efforts , la reprendra sur eux.

AINSI finit Ajax ; & l'on vit l'Assemblée
D'un murmure flatteur confusément troublée.
Ulysse enfin paroît ; ses yeux demi-baillés
Se tournent sur les Chefs autour de lui placés.
Il garde quelque temps un modeste silence ;
Et le geste répond à sa douce éloquence.

(Par M. de Saint-Ange.)

Explication de la Charade , de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade est *Fantôme* ; celui de l'Énigme est *Corne-Muse* ; celui du Logogryphe est *Laideur* , où l'on trouve *rue , Aire , Deli , ride , rade , Ida , air , eau , Dieu , raie , lard , adieu & ire.*

C H A R A D E.

Avos pieds quelquefois vous foulez mon premier ;
J'offre dans mon second un terme familier ;
Daus le cœur de Penthievre habite mon dernier.

É N I G M E.

LE C T E U R , il faut dans un seul mot
Trouver pic , repic & capot.

L O G O G R Y P H E.

NON , il n'est rien de plus dur que mon cœur ;
Si vous m'ôtez deux pieds , il n'est rien de plus tendre.
Rendez-les moi , je m'adresse au Seigneur ;
Lois il m'entend. Ne peux-tu me comprendre ?

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

GALERIE Philosophique du seizième siècle, par M. de Mayer. 2 Vol. in 8°. A Londres, & se trouve à Paris, chez Moutard, Imprimeur Libraire de la Reine, rue des Mathurins, hôtel de Cluny.

IL faut convenir que le seizième siècle a tous les caractères qui peuvent tenter un Historien. Les couleurs se présentent d'elles-mêmes sous son pinceau. Les attitudes des personnages de ce siècle sont si prononcées, si variées ! tant de grands intérêts se heurtoient entre eux ! jamais l'Europe ne fut si violemment agitée. La France, depuis Charles VII, ne s'étoit jamais trouvée dans ces grandes crises qui décident presque toujours le sort d'un État. Menacée d'une révolution, ou plutôt d'une subversion entière, elle a repris son équilibre après un siècle de guerres civiles ; heureuse de n'avoir eu à soutenir pendant ces époques désastreuses, aucune guerre étrangère ; plus heureuse encore d'avoir su conserver une sorte d'ascendant parmi ses ennemis, par le souvenir de son ancienne prépondérance, par ce même luxe, ces mêmes arts, & même, si on peut le dire, par ses vices brillans, par les causes de sa corruption, & par l'intérêt que

chaque Cour, ou, pour mieux dire, les traitans, les gens de qualité, & la soldatesque de tous les pays, avoient à la ruine de la France, plutôt qu'à la conquête de cet État !

C'est delà que M. de Mayer est parti; il a peint ces causes des guerres & l'état de l'Europe, avec chaleur, souvent avec éloquence; & l'on trouve dans son Ouvrage des aperçus qui n'appartiennent qu'à lui.

François I^{er} se présentoit naturellement sous sa plume; il en a tracé le caractère, sans doute avec impartialité, mais avec des couleurs différentes des autres Historiens. Il avoit, il est vrai, une plus grande étude, & il s'étoit procuré de plus grandes ressources; on lui avoit permis de fouiller dans des manuscrits qu'on n'avoit encore communiqués à personne. En permettant à un Roi l'amour du luxe, en lui faisant un devoir de protéger les Sciences & les Arts, M. de Mayer exige de lui un projet & un plan d'amélioration pour ses États. Or, il faut avouer que sous ce point de vûe, François I^{er} ne pouvoit guère obtenir de lui des éloges sans restriction. Ce Monarque, trop chevaleresque, trop inconsideré, entreprit de grandes choses, occupa la renommée, mais n'eut jamais en vûe le bonheur de l'État avant d'entreprendre la guerre. Il ne songeoit qu'à lui; sa prétention à l'Empire ne pouvoit en rien contribuer à la splendeur de la France; cette dignité Impériale lui étoit personnelle. Les

guerres d'Italie, dont les malheurs de Charles VIII auroient dû le détourner, ne firent qu'irriter son ambition, & ne servirent qu'à affoiblir ses États, sans donner des jouissances à son amour propre.

Charles-Quint est mieux traité, parce qu'il avoit plus de suite dans ses idées, parce que s'il avoit moins de vertu comme homme, il avoit plus de talens comme Roi, & que ses entreprises étoient plus relatives aux États qu'ils gouvernoit. Viennent ensuite les troubles occasionnés par l'hérésie. François I^{er} est l'auteur, suivant M. de Mayer, des malheurs de la Saint-Barthélemi, par les persécutions qu'il ordonna contre les Protestans, & qui jetèrent entre les Catholiques & les Huguenots des semences de division; parce qu'il alluma parmi eux une haine que rien ne put éteindre.

C'est sous Henri II que l'abaissement de la puissance des grands Seigneurs a commencé. L'Auteur en a bien saisi & développé les causes & les effets.

Charles IX étoit difficile à justifier. Il est pourtant certain que ce jeune Roi avoit des qualités; qu'il a été trompé; & qu'après le malheur d'avoir permis une action déshonorante, il a eu celui de mourir trop jeune pour en effacer la tache.

Ce qui étoit bien plus difficile encore, c'étoit de faire excuser Catherine de Médicis. C'est encore ce que M. de Mayer a entrepris; mais nous avouerons qu'il ne nous a

pas convaincus. Il présente souvent comme des faiblesses ce qui étoit des crimes prémédités ; & sa prévention pour son héroïne lui fait prendre des vices pour des erreurs. Il nous semble qu'elle étoit bien plus commandée par son mauvais naturel que par les Guises, le Cardinal de Lorraine, &c.

Henri III est peint tel qu'on l'a représenté ; mais l'Auteur rapporte à son occasion beaucoup d'anecdotes & de détails inconnus. Henri III gagne un peu sous la plume de M. de Mayer du côté de l'intention ; mais il y perd par ses impudicités inconcevables. Il faut lire les détails dans l'Ouvrage même.

M. de Mayer donne un tableau de l'état général du commerce de l'Europe & de la France dans le seizième siècle. Il a eu la discrétion de s'arrêter toujours, quand son plan le conduisoit jusqu'à l'Ouvrage de l'Abbé Raynal.

La récapitulation ou le résultat de l'esprit dominant & des causes des troubles du règne d'Henri III, lui ont fourni un Chapitre neuf. Il faudroit que tous les Historiens , après avoir recueilli à leur manière tous les faits , fissent, comme M. de Mayer, une récapitulation des maximes courantes qui forment la masse de l'opinion populaire , souvent assez forte pour entraîner la volonté du Monarque & enchaîner l'autorité. Charles IX & Henri III en ont fait la trop cruelle expérience.

La manière de M. de Mayer est en général

très-philosophique; son opinion n'est jamais esclave des préjugés; & les réputations n'en imposent point à sa critique. Nous allons citer quelques fragmens pour donner une idée de sa manière. « Elle (Marie de Médicis) aimoit la vengeance , & dédaignoit les libelles qu'on écrivoit contre elle. Souvent elle disoit : *Ils ne savent pas tout ; & quelquefois : Oh ! pour cela j'en ai l'âme nette , je ne m'en vengerai point.* Courageuse jusqu'à la témérité , elle se montra au siège du Hâvre dans les endroits les plus périlleux. Elle haïssoit le Prince de Condé , qui avoit livré ce port aux Anglois. On la vit donner des marques de la plus grande colère , en apprenant qu'un secours d'Anglois étoit arrivé à Rouen, qu'elle assiégeoit. Elle demouroit au fort Sainte-Catherine toutes les matinées. Autour d'elle pleuvoient bombes & canonades. J'ai autant de courage que vous , répondoit elle à Guise , qui la prioit de se retirer. »

« Du camp au bal, du bal au Conseil , ce passage ne lui coûtoit rien ; elle savoit s'enfermer les journées entières dans le cabinet avec ses Ministres. Il est encore douteux si l'amour du travail ne l'emportoit pas dans elle sur l'amour des plaisirs. Mais cette Reine , active , aimable & hardie , devenoit quelquefois une colombe timide , une femme craintive & superstitieuse. Elle invoquoit de bonne-foi la magie au secours de sa foiblesse , & prétendoit disperser , par

des fortilèges, les forces ennemies qu'elle ne pouvoit combattre. On la voit représentée dans une médaille, à deux genoux, avec ses enfans, faisant un pacte avec le diable, qui, comme on s'en doute bien, ne venoit jamais à son secours. *Elle ne manquoit jamais d'entendre la Messe & de faire ses Pâques, & rendoit ses Offices Divins fort agréables, par les plus habiles Chanteurs & Musiciens. Sa Maison & sa Cour étoient un vrai Paradis de ce monde.* Elle parloit & écrivoit avec facilité. Nous avons tenu dans nos mains de longues lettres, dans lesquelles elle discutoit, avec autant d'ordre que de profondeur, des affaires de la plus grande importance. »

L'indulgence de l'Auteur pour Catherine de Médicis, perce dans le morceau qu'on vient de lire; mais on y reconnoît le talent de l'Historien, qui consiste sur-tout en deux points, bien voir & bien peindre. Passons au portrait d'Henri III.

« Les premiers pas que ce Prince fit dans le Royaume, furent marqués par des actes de débauche & de religion. Se trouvant à Avignon le mois suivant, il voulut assister à la Procession des Battus, & se fit recevoir dans une Confrérie de Pénitens. La Reine, qui desiroit lui complaire, voulut en être aussi. Le Roi de Navarre postula la même faveur, quoiqu'il ne fût guère propre à cela (c'étoient les expressions du Roi.). Il y avoit trois sortes de Pénitens à Avignon: les

blancs , qui étoient ceux du Roi ; les noirs , qui étoient ceux de la Reine ; & les bleus , qui étoient ceux du Cardinal d'Armaguac. »

« Ce n'étoit plus ce brillant Duc d'Anjou , qui promettoit un Roi guerrier & maître de lui-même ; c'étoit un Prince bon & efféminé : le sceptre échappoit de ses mains , & il se plaçoit à le confier à des Mignons , qui gouvernoient le Royaume au gré de leurs vices & de leurs passions. Il fermoit les yeux sur les démarches des Princes Lorrains , qui , suivant avec opiniâtreté le plan de leur élévation , mettoient à profit les vices des Mignons , les foiblesses du Roi & les impatiences de Catherine. Habiles à les dévouer au mépris public , & à cacher la main qui les dénonçoit , adroits dans leur conduite , jouant la vertu à la ville & le vice à la Cour ; ici , censeurs rigides ; là , complaisans vils de Henri & de la Reine Mère ; les Guise se ménageoient la faveur à la Cour , des vengeurs dans le Peuple , & des factieux dans le Clergé. Henri , averti par des espions , refusoit de croire à des avis certains ; sa langue ne lui permettoit pas de prendre des mesures vigoureuses. »

« C'étoit la main des plaisirs qui avoit défiguré Henri III ; il avoit trouvé à côté de la beauté des poisons cachés. Déjà un venin corrompteur circuloit dans ses veines , & c'étoit une ressemblance au moins qu'il avoit avec François I^{er} ; mais comme son aïeul , il fut une victime de cette maladie étran-

gère, qui, par l'intempérance des deux Monarques François, avoit attaqué le trône, en même temps qu'elle frappoit la nation.... »

« L'alliage continuel, qu'il ne cessa de faire pendant le reste de sa vie, des plaisirs & des pratiques de dévotion, avoient une cause autre que la superstition. Louise de Vaudemont, son épouse, donnoit à la Cour un exemple bien différent du sien. Cette Reine étoit vertueuse & dévote; elle avoit sur le Roi cet empire qu'on prend tôt ou tard sur une âme foible. Henri, dans des accès de tendresse, venoit apporter aux pieds de la Reine & son amour & ses regrets. Alors la Reine se permettoit sur sa conduite un long examen. Plus éclairée, elle auroit conseillé au Roi de veiller davantage à l'avenir sur les besoins de l'État; elle se bornoit à lui ordonner des bigoteries qui le rendoient ridicule aux yeux de l'Europe entière. La stérilité de la Reine entretenoit les troubles en France, & flattoit les Guises de l'espérance de parvenir au trône. Henri sentoit le besoin qu'il avoit d'un héritier. Delà ces *ex voto*, ces pèlerinages, ces processions, qui l'occupèrent la moitié de son règne. Il alloit, vêtu d'un froc de toile, à Chartres, à Meaux, à Notre-Dame de Liesse, près de Laon; promettoit ici une Vierge d'argent; là, fondoit des Chapelles. Il y alloit avec la Reine; ils faisoient toucher leurs chemises à cette Notre-Dame; & au défaut d'un miracle, il faisoit venir à grands frais Laurent

Jombert , Médecin à Montpellier , pour effayer si , par les secrets de l'Art , ce Médecin pourroit lever les obstacles qui rendoient son mariage stérile. Les moyens humains étant nuls , il recommençoit les processions. Elles ne se terminoient pas toujours aussi pieusement qu'elles avoient été commencées. La débauche se mêloit avec les actes de religion ; & Poncet , fameux Prédicateur , leur en faisoit en chaire de sanglans reproches. *J'ai été averti (disoit il en parlant de ces Pénitens) de bon lieu , qu'hier au soir , qui étoit le Vendredi de leur procession , la broche tournoit pour le souper de ces gros Pénitens ; & qu'après avoir mangé le gras chapon , ils eurent pour collation de nuit le petit tendron qu'on leur tenoit tout prêt. Ah ! malheureux hypocrites , vous vous moquez donc de Dieu sous le masque , & portez par contenance un fouet à votre ceinture ? Ce n'est pas là , de par Dieu , où il faudroit le porter , c'est sur votre dos & sur vos épaules , & vous en étriller très bien ; il n'y a pas un de vous qui ne l'ait bien gagné. A ces déclamations véhémentes , le Roi ne répondoit rien ; il se contentoit de parler avec douceur aux déclamateurs , ou de les punir de quelques mois de prison ; punition trop légère , qui enhardissoit à la désobéissance , & familiarisoit le peuple avec ces accusations indécentes. »*

Un troisième Volume doit suivre ces deux premiers. Sans doute on y parlera de la Maison de Lorraine , qui joua un si grand

rôle dans les troubles de ces temps , & qui doit compléter le tableau du siècle que l'Auteur a voulu peindre.

M. de Mayer annonce *l'Histoire de la Conjuraton d'Amboise*, qui va paroître incessamment , & nous ne pouvons que la désirer, s'il remplit la tâche qu'il s'est imposée dans la notice qu'il en a donnée à la tête du premier Volume.

On trouve dans ceux dont nous venons de rendre compte beaucoup de pièces justificatives importantes , neuves & curieuses.

ORAIISON Funèbre de Très haut & Très-puissant Prince Louis-Camille de Lorraine, Prince de Marsan, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, Gouverneur du Pays & Comté de Provence, des Villes, d'Arles, Marseille, Toulon & Terres adjacentes, &c. prononcée dans l'Eglise Paroissiale de Lambesc, devant l'Assemblée Générale de la Province, le 20 Novembre 1782, par M. l'Abbé de Thorance, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine d'Arles, imprimée par ordre de la même Assemblée. A Aix, chez Joseph David, Imprimeur du Roi.

L'Oraison Funèbre d'un Prince , à qui il ne fut pas donné d'occuper une grande place dans l'Histoire de sa Nation & de son siècle, quoiqu'il ait d'ailleurs signalé sa vie par des vertus & des talens , peut fort bien ne pas

obtenir un intérêt général ; mais elle peut avoir un véritable intérêt dans les lieux où l'on devoit au Prince des hommages & une reconnoissance fondée sur des bienfaits particuliers & une épreuve continuelle de ses qualités utiles & aimables. Le Prince de Marfan s'étoit fait chérir dans la Provence par tous les services qu'une Province pouvoit recevoir de son Gouverneur. Il étoit bien jûte que cette Province lui décernât un éloge public , & M. l'Abbé de Thorance a dignement rempli le vœu de ses Concitoyens. Son Discours est écrit avec noblesse & élégance ; rien n'y est outré , pas même la louange ; il réunit le goût & le talent.

On en jugera par ce morceau sur les Guise , dont descendoit le Prince de Marfan.

« Je ne fais, Messieurs, si je m'abuse ,
 » mais je ne puis me persuader que l'intérêt
 » de nos louanges languisse au milieu de ces
 » douces images. Je ne puis croire que le
 » descendant des Guise donnant , dans sa
 » retraite , l'exemple d'une probité sans
 » tache , d'une exactitude parfaite à tous les
 » devoirs du sang & de la société, vous paroisse moins grand , entouré de ses paisibles vertus , que ses ancêtres célèbres , à la tête des armées tumultueuses , qui , liguées pour la défense du trône, en devinrent l'effroi. N'accusons point ici des noms illustres ; & n'imputons qu'à l'ignorance des temps ces travers malheureux que notre génération désavoue. Mais , s'il est

» permis de rappeler pendant le calme le
» souvenir des tempêtes, puis je m'empê-
» cher de tourner un moment vos regards
» sur l'abus déplorable des armes, pour vous
» faire mieux sentir le prix des vertus paci-
» fiques ? Ah ! si le monde ne se plaît que
» dans les horreurs de la guerre ; s'il ne veut
» reconnoître que cette gloire funeste qui
» naît de la destruction de nos semblables,
» qu'il ne demande pour ses Héros que des
» éloges profanes, & qu'il cherche des ap-
» logistes capables d'encenser toutes les er-
» reurs qui le séduisent. Pour nous, Minis-
» tres d'une Religion sainte & amie de l'hu-
» manité, nous nous réservons de célébrer
» la justice, la bonne foi, la charité, la clé-
» mence, toutes les vertus qui font le bon-
» heur du monde. »

Il n'y a qu'un fanatisme imbécille, ou la
fureur de faire de l'effet par des choses ex-
traordinaires qui puissent faire regretter des
temps souillés de tous les crimes des guerres
de Religion. Mais ces temps peuvent avoir en
morale & en politique des avantages qu'il
est permis d'opposer aux maux du siècle ac-
tuel ; c'est ce que l'Orateur a fait avec un es-
prit sage & un style énergique.

« Mais, hélas ! ces jours de sérénité pour
» l'État, sont pour la Religion des jours de
» tribulation & de guerre. Au zèle aveugle
» qui abusa de ses loix, a succédé une haine
» farouche qui les renverse. Des hommes
» audacieux ont levé l'étendard de la révolte.

» La vanité leur a donné des protecteurs
» dangereux , & les esprits sont entraînés
» dans le tourbillon de l'incrédulité, comme
» autrefois dans le désordre des factions.
» Ah ! du moins la Nation s'aguérissoit au
» milieu de ces dissensions meurtrières ; les
» talens se développoient ; les caractères
» devenoient plus fiers , les vertus plus
» mâles ; & c'est peut-être ce long enchaî-
» nement de troubles & de guerres civiles
» qui prépara le règne immortel de Louis-
» le Grand. Mais nous , quel fruit retire-
» rons-nous de nos excès ? Tout s'écroule
» avec la Religion. Les mœurs se corrom-
» pent ; les vertus s'altèrent ; le patriotisme
» s'éteint ; les âmes s'énervent ; les généra-
» tions se dépravent : insensés ! nous gémissons
» sur les travers de la superstition de
» nos pères ; mais l'impiété de notre siècle
» va laisser aux races futures bien d'autres
» sujets de larmes ! »

*CHOIX des meilleures Pièces du Théâtre
Italien moderne , traduites en François ,
avec des Dissertations & des Notes , par
M. Bégouier , Avocat , Correspondant
de l'Académie des Sciences & de celle
des Inscriptions. A Paris , chez l'Auteur ,
rue S. Jacques , près celle de la Parche-
minerie ; Morin , Imprimeur - Libraire ,
même maison.*

Le Discours Préliminaire développe le

but , les motifs & les avantages d'une Collection des meilleures Pièces de caractère littéralement traduites du Théâtre Italien moderne , presque inconnu en France , où l'on croit assez communément , d'après le témoignage de quelques Gens de Lettres , que les Italiens n'ont pas une seule bonne Comédie , & qu'ils en sont réduits à des farces de place , à des bouffonneries dignes des tréteaux , enfin des espèces de canevas dont le Ghérardi nous a donné une idée par son ancien Théâtre Italien. L'Auteur fait voir que l'Italie , déjà fameuse par les beaux siècles des Plaute , des Térence , des Virgile , &c. eut encore le bonheur de recueillir dans son sein les précieux restes des bonnes Lettres chassées de la Grèce après la prise de Constantinople par les Turcs ; qu'alors cette contrée , remplie de petits États Républicains , devint une seconde fois le berceau des Arts & des Sciences après tant de siècles de barbarie , & qu'elle eut la gloire de les cultiver seule & sans altération pendant plus de deux cent ans , tandis que le reste de l'Europe , entièrement plongée dans les bourbiers fangeux de l'ignorance la plus crasse , & de l'anarchie féodale qui tenoit ses esclaves enchaînés sous le poids d'une Législation atroce , absurde & despotique ; que le siècle des Médicis , à jamais célèbre par les hommes immortels qu'il a produits en tout genre , avoit précédé la renaissance des Lettres en France ; que François I^{er} , à l'e-

xemple de Charlemagne , fit venir de l'Italie les Savans , les Littérateurs , les Artistes ; que notre langue rustique & grossière , nos Spectacles & nos Arts encore au berceau , ne se sont perfectionnés depuis François I^{er} que par ce que nous avons emprunté , sous ce règne & les suivans , du commerce avec les Italiens , qui ont toujours eu jusqu'à nos jours tantôt plus , tantôt moins d'excellens Poètes Dramatiques ; que la langue Italienne dispute avec raison la prééminence sur toutes les langues modernes de l'Europe , sans même en excepter la Françoisise , dont elle n'a ni la marche pédeste & gênée , ni la sourde monotonie , ni la pauvreté diserteuse de mots propres , ni les anomalies perpétuelles , ni la timidité & la fausse délicatesse ; qu'étant analogue comme la Françoisise à l'ordre des idées , elle a la même clarté ; mais qu'elle devient transpositive comme les langues anciennes , lorsque les passions exigent de la chaleur , de l'éloquence , de l'énergie ; que c'est en même-temps la langue des Dames , des Philosophes , des Poètes & des Musiciens ; que c'est la seule langue lyrique & musicale de l'Europe ; la seule propre à tous les genres Dramatiques , même aux Poèmes Épiques qu'on chante dans les carrefours , comme l'Iliade & l'Odyssée du temps des Grecs.

Après ce Discours Préliminaire , dont il faut lire les preuves dans l'Ouvrage , l'Auteur donne l'Histoire & la Poétique du

Théâtre Italien, qu'il représente comme un des plus riches & des plus féconds de l'Europe. Sans parler du Théâtre ancien ni de celui des Métastase, des Apostolo-zeno, &c. qu'il réserve pour un autre volume, il s'en tient aux Comiques modernes inconnus en France, tels que le Fagivoli, restaurateur du Théâtre Toscan; l'Abbé Chiari, Poète Impérial à Milan; le Goldoni, actuellement vivant à Paris. C'est de ces excellens Auteurs Comiques que le Traducteur fera un choix des meilleures Pièces de caractère auxquelles il joindra des observations & des notes, où il les compare à nos Scènes Françaises.

Ce 1^{er} Vol. est terminé par la Traduction de la *Dom dei Garbo*, du célèbre Goldoni, sous le titre de *la Docte intrigante*, ou de *la Femme accorte & de bon sens*. M. Béquillet a dans son porte-feuille une vingtaine de Pièces traduites des Auteurs dont on vient de parler. Il continuera si son entreprise est accueillie. On y trouvera le double avantage de bien connoître le Théâtre Italien, & de pouvoir apprendre cette langue sans maître.

N. B. On donnera dans un autre N°. la suite de cet article, dans laquelle on fera des citations & quelques observations critiques.



PROJETS de Bienfaisance & de Patriotisme
pour la Ville de Bordeaux, & pour toutes
les Villes & gros Bourgs du Royaume,
 par M. L. E. D. B. Avocat en Parlement,
 de l'Académie des Arcades de Rome,
 vendu au profit des Pauvres du Diocèse de
 Bordeaux. Prix, 1 liv. 4 sols. A Paris,
 chez Froullé, Libraire, Pont Notre-Dame,
 & Colombier, rue des Mathurins; à Bor-
 deaux, chez Gentrac; rue Saint-Pierre;
 Chappuis, à la Bourse; & les Frères
 Labottière, Place du Palais.

CETTE Brochure répond complètement à
 son titre & aux intentions de son Auteur;
 elle respire par-tout le patriotisme & l'hu-
 manité. On y trouve plusieurs projets que M. de
 Beaufleury propose en homme aussi désinté-
 ressé que zélé pour le bien public. Le premier,
 qui concerne la mendicité, est divisé en
 trois Chapitres. Il prouve dans le premier
 Chapitre que la mendicité est la source d'une
 foule de maux; & parmi plusieurs traits, il
 s'en trouve un bien remarquable que nous
 allons transcrire. La Beauce est la Province
 où les mendiants-vagabonds sont plus nom-
 breux. « Les Fermiers de cette Province,
 » dont la plupart sont riches, se distinguent
 » sur-tout par des charités abondantes. L'un
 » d'eux, nommé B. **, Fermier de la B. *,
 » distribuoit tous les jours aux pauvres une
 » fournée de pain; ils se multiplièrent tel-
 N°. 46, 15 Novembre 1753. F

» lément dans le courant de l'hiver de 1761
 » ou 1762, qu'il fut obligé d'en donner
 » deux fournées. Un jour que la distribution
 » avoit été faite de bonne heure, une troupe
 » de mendians se présenta à la porte; ils de-
 » mandèrent du pain, on leur dit qu'il n'y
 » en avoit plus; ils insistèrent, on les re-
 » fusa. Ils se retirèrent de mauvaise hu-
 » meur; & dans la nuit, la ferme, dont
 » les granges étoient pleines, fut dévorée
 » par les flammes. »

La réflexion que fait naître cette Anecdote, est bien terrible. Il s'ensuit que ce Fermier fut puni de sa bienfaisance comme d'un crime; & qu'il n'auroit pas été ruiné s'il n'eût été auparavant généreux & humain.

L'Auteur, dans le second Chapitre, fait voir l'insuffisance des moyens employés en différens temps pour détruire la mendicité; & dans le troisième, il démontre l'utilité des établissemens qui tendent à rendre les mendians utiles à l'État, sans les rendre malheureux.

Dans ce dernier Chapitre, il cite l'exemple de plusieurs Villes de la Flandre Française, où l'on a trouvé un moyen fort simple pour arrêter la mendicité, en obligeant chaque Paroisse de nourrir ses pauvres. « Le
 » jour de la S. Jean, on assemble dans l'É-
 » glise tous les pauvres qui sont à la charge
 » de la Paroisse; hommes, femmes, enfans,
 » vieillards; on les appelle tous, on les
 » fait monter l'un après l'autre sur une

» pierre destinée à cet usage, & qui se
 » trouve placée dans le cimetière ; on fait
 » alors une espèce de vente au rabais, c'est-
 » à-dire, que celui qui demande le moins
 » pour la pension du pauvre exposé à
 » l'encan, se charge de le loger, de le
 » nourrir & de l'entretenir pour le prix
 » convenu. On prend ordinairement un en-
 » fant à 75 liv., un vieillard à 120 liv. Les
 » jeunes gens de 17 à 18 ans, bien consti-
 » tués, sont quelquefois pris pour très peu
 » de chose ; on évalue le travail qu'ils peu-
 » vent faire. Pour trouver les fonds néces-
 » saires à la subsistance des pauvres, indé-
 » pendamment des quêtes, tous les pro-
 » priétaires se cotisent ; on paye environ
 » trente sols par arpent de terre : personne
 » n'est exempt. »

Cette manière a été trop souvent discutée depuis quelque temps, pour que nous entrions ici dans de longs détails à cette occasion. M. de Beaufléury, avant de la traiter, a fait les recherches les plus étendues & les plus exactes. Il a pris dans la plupart des villes des informations sur les moyens qu'on employoit contre la mendicité. Nous renvoyons à l'Ouvrage même pour les bureaux de charité dont il propose l'établissement. L'Auteur y joint une école de filature pour les petits garçons, les petites filles & les vieillards, avec la fondation d'un Mont de Piété ou prêt gratuit sur gages. Cette Brochure est terminée par un Mémoire sur l'établissement

de plusieurs bureaux d'assurance contre les incendies des maisons.

M. de Beauflentry invite ceux qui voudront concourir au succès de ces établissemens, à remettre ce qu'ils auront à donner chez M. Monnot, Notaire, rue de l'Arbre-Sec, à Paris; & chez M. Rauzan, Notaire, rue Neuve, à Bordeaux. Son Ouvrage lui donne des droits à l'estime des amis de l'humanité.

LES Après - Soupers de la Société, petite Théâtre Lyrique & Moral, sur les aventures du jour. 19^{me} Cahier, & 20^{me} Cahier, Tome V. A Paris, chez l'Auteur, rue des Bons - Enfans, la porte-cochère vis-à-vis la Cour des Fontaines du Palais Royal.

Le dix neuvième Cahier de cette intéressante Collection renferme *Agrippa*, Comédie en un Acte, en vers, dont nous allons donner une idée.

Agrippa d'Aubigné, neveu de M. de Thermis, Gouverneur de Pezenas, est amoureux de Florise, fille de M. de Salvion, Commandant du Château. Salvion est un homme foible, qui a donné sa parole à d'Olnu, rival de d'Aubigné, qui en est averti par la Soubrette. Celui ci en parle à Salvion, qui lui dit en effet qu'il a un engagement avec d'Olnu. Mais enfin, lui dit d'Aubigné, vous connoissez mon attachement pour vous;

que falloit-il faire pour gagner votre confiance ? Et Salvion lui répond :

Avoir un caractère ;
Des amis de votre oncle adopter les projets ;
Vous lier sans réserve à leurs seuls intérêts ;
De tous nos ennemis vous montrer l'adversaire ,
Et les poursuivre avec chaleur ;
Enfin , comme d'Olnu , dont le zèle est sincère ,
Les haïr de tout votre cœur.

D'Aubigné , pour vaincre la résistance de Salvion , promet tout ; Salvion revient sur son compte , & s'engage à lui donner Florise. D'Olnu , à qui Salvion déclare qu'il a choisi d'Aubigné pour gendre , & qui avoit toujours feint de ne supplanter qu'à regret d'Aubigné à cause de son amitié pour lui , continue d'user de ruse , fait semblant de donner les mains à ce mariage , & demande à Salvion un entretien secret pour tendre un nouveau piège à son rival. Dans cet entretien il engage Salvion à demander à d'Aubigné des papiers qui renferment des secrets d'État , persuadé que d'Aubigné , qui les a reçus autrefois en dépôt , ne voudra pas les livrer , les ayant déjà refusés à son oncle , qui les avoit demandés auparavant. D'Aubigné , que cette demande ne laisse pas que d'embarrasser , finit par se rendre , & trompe par-là les projets de d'Olnu. Cependant , son oncle , le Gouverneur , M. de Therminis , arrive inopinément ; & Salvion lui annonce

qu'il a promis sa fille à d'Aubigné, à condition qu'il lui remettra des papiers qu'il lui a demandés. M. de Thermis, piqué de ce que son neveu va donner à Salvion des papiers qu'il lui a refusés à lui-même, se cache pour voir les choses jusques au bout. D'Aubigné arrive ; mais il a rougi de sa faiblesse ; & il dit à Florise, qui lui parle de son mariage :

Il n'est rien qu'à ce prix mon cœur ne sacrifie :
 Croyez que votre amant vous aime avec excès ;
 Je donneroïs pour vous mon bien , mon sang , ma vie ;
 Vous déplaire est pour moi l'arrêt de ma mort... mais
 Par une trahison insigne
 Je ne serai point votre époux ;
 Et j'aime mieux vous perdre étant digne de vous ,
 Que si pour vous avoir je m'en rendois indigne.
*(Il déchire les papiers , & les jette au feu devant
 Salvion lui-même.)*
 Florise , c'est ainsi qu'on doit vous mériter.

M. de Thermis, qui a tout entendu, paroît & embrasse son neveu. Salvion veut retirer sa parole ; mais M. de Thermis le ramène en lui disant :

Mais vous, l'ami constant du juste qu'on opprime ,
 Vous taxez mon neveu d'opiniâtreté :
 Savez-vous que sa fermeté
 Est l'élan d'un cœur magnanime ?
 Il a su résister à l'amour qui l'anime

Pour servir l'ennemi qui l'a persécuté,
 Et qui l'a fait languir héroïque victime
 Au sein de l'esclavage & de la pauvreté :
 Il pouvoit écouter l'intérêt, la vengeance ;

Je le craignois , & par prudence
 J'ai voulu le résoudre à me sacrifier
 Un dépôt dont son cœur peut se glorifier.
 Ne les regrettons point , ces papiers inutiles ,
 Malheureux alimens des discordes civiles ,
 Et qu'aujourd'hui la paix doit nous faire oublier.
 Est-il beau d'exercer des vengeances faciles ?
 Sur l'ennemi vaincu faut-il nous acharner ?
 Songez qu'en ce moment la France nous contemple ;
 Le Monarque a fait grâce , imitons son exemple :
 Il est si doux de pardonner !

Salvion pardonne aussi ; & on comble les
 vœux des deux amans.

Deux ou trois Pièces Fugitives terminent
 ce Volume. Nous allons en citer un im-
 promptu :

A cet ordre absolu je sens qu'il faut céder ;
 Je vous jure à jamais l'amitié la plus tendre ,

Si l'ami peut vous demander

Tout ce que l'amant peut prétendre.

Dans le vingtième Cahier , on lira avec
 plaisir *les Nègres* ; Comédie en un Acte &
 en prose , à l'occasion de la Paix.

Thompson aime Camille , fille d'un Colon
 établi au Cap ; mais le père de Camille veut

la donner à M. Calinville, son Régisseur, parce que celui ci doit avoir à l'Armée une place qui assure sa fortune. Thompson pratique des intelligences dans l'habitation de sa maîtresse, & parvient à lui faire donner un rendez vous, dans le projet de l'enlever. Mais Calinville traverse ses projets; il surprend les deux amans, comme ils sont prêts de prendre la fuite. Cependant les deux pères, qui ne s'éloignoient l'un de l'autre, que parce que l'un est François, l'autre Anglois, & que la guerre existe entre les deux Nations, se rapprochent à l'occasion de la paix. Le père de Camille se décide d'autant plus volontiers, que cette Paix renverse les projets de fortune du Régisseur qu'il avoit choisi pour genre; & Camille & Thompson s'unissent par un heureux hyménée.

Tel est le fonds de cette petite Pièce. On y verra avec plaisir la peinture des Nègres, leurs travaux, leurs conversations. La Soubrette Nègresse est d'un caractère piquant; & le Régisseur est comique & théâtral. Nous nous sommes trop étendus sur la première Pièce pour pouvoir entrer dans de longs détails en parlant de celle ci. Nous nous contenterons de citer deux Couplets du Vaudeville qui la termine:

Louis vouloit à l'Univers

Rendre la liberté des mers;

Boston trembloit pour ses murailles;

Yorck éprouvoit des revers:

Louis a dit : « Brisons leurs fers , »
Et la Paix se fait à Versailles.
Les plus beaux exploits de Louis
Sont tous les cœurs qu'il a conquis.

NON , jamais dans un jour plus beau
L'Hymen n'alluma son flambeau ;
Un bon règne est ce qu'on souhaite ,
Et nos vœux étoient satisfaits.
Il nous manquoit encor la Paix ;
Vive le Roi ! la Paix est faite.
Les plus beaux exploits de Louis
Sont tous les cœurs qu'il a conquis.

LE Décaméron Anglois , ou Recueil des plus jolis Contes , traduits de l'Anglois par Miss Mary Wouters. Seconde Partie. A Londres , & se trouve à Paris , chez la Veuve Ballard & fils , Impr. du Roi , rue des Mathurins ; la Veuve Duchesne , Libraire , rue S. Jacques ; Mérimot l'aîné , vis-à-vis l'Opéra ; & Renault , rue Saint-Jacques.

Nous avons annoncé avec plaisir , comme nous l'avions lûe , la première partie de cet Ouvrage. Il est d'une femme , & d'une étrangère ; c'est un double titre à l'indulgence , si l'Auteur en avoit besoin. Cette seconde Partie renferme cinq Contes. Le premier est intitulé : *le Chêne au prodigue*. Le sujet est

un jeune homme dissipateur, qui se voit toujours réduit à manquer d'argent. Dans un de ses besoins toujours renaissans, il fait couper des bois; & il recommande surtout à la coignée les plus beaux arbres. Une Hamadryade, habitante d'un vieux chêne, lui fait une belle harangue, pour l'engager à respecter ce vieux hôte de la forêt. Le jeune homme l'écoute avec sang froid, & il y a quelque mérite à cela, car elle parle un peu long temps; mais avec le même sang-froid il fait abattre le vieux chêne.

Le second Conte est intitulé: *les Jumeaux, ou la force de l'éducation*. Ce sont deux frères, dont l'un est un froid Égoïste, & l'autre (Dorilas) un être sensible, qui n'est heureux que par les bienfaits qu'il répand. Sa conduite est intéressante. Voici un de ses traits de bienfaisance. Il est amoureux de Flavella, qui, ayant pour lui trop d'estime & d'amitié pour le tromper, lui confesse qu'elle aime Moniclès, & que ses parens ont refusé de l'unir à lui, parce qu'il est pauvre, & qu'ils sont pauvres eux-mêmes. A cet aveu Dorilas, navré de douleur, mais toujours sensible & généreux, lui fait jurer de le traiter en ami, se rend chez lui, convertit en argent comptant une partie de sa fortune; & il en envoie le prix à Flavella avec un billet conçu en ces termes: " Contribuer
" au bonheur d'un ami, c'est un droit que
" je réclame auprès de vous, Madame. Vous
" l'avez permis; si votre amitié est sincère,

„ elle sera supérieure aux préjugés; daignez,
 „ chère & trop aimable Flavella, accepter
 „ les services d'un ami. Vous ne pouvez ni
 „ ne devez jamais faire mon bonheur; ac-
 „ cordez moi la satisfaction de m'occuper
 „ du vôtre; mes jours ne s'écouleront pas
 „ dans les regrets, si vous êtes heureuse. »
 C'est ainsi que Dorilas lève, aux dépens
 d'une moitié de ses biens, l'obstacle qui em-
 pêchoit son rival d'être heureux; & qu'il se
 console de son malheur en voyant les deux
 heureux qu'il a faits.

Le sujet du Conte allégorique qui suit
 celui là, est un Paysan que *l'ambition & la*
richesse vont séduire dans sa cabane où il
 est heureux, & qui, arrivé à la Cour, par-
 court tous les honneurs, tombe dans l'infor-
 tune, & revient retrouver le bonheur au
 milieu de sa femme & de ses enfans.

Dans le Conte suivant, c'est *la Pauvreté*
 qui console un Négociant dont la fortune
 vient d'être renversée. On fera content des
 discours qu'elle lui adresse.

Le dernier, *Rosette, ou la belle Pénitente*,
 que l'Auteur donne pour une Histoire véri-
 table, est le plus intéressant; & nous invi-
 tons nos Lecteurs à le lire en entier.

(*Au Mercure prochain la continuation des Sermons*
de M. l'Abbe Poule.)

S P E C T A C L E S.

CONCERT SPIRITUEL.

LE Concert du premier Novembre a commencé par une symphonie nouvelle de M. Hayden, digne des autres Ouvrages de ce grand Maître. M. Nonnini, dont nous avons déjà fait l'éloge, a chanté avec applaudissement une Scène de Paisiello. M. Lefevre a joué, pour la première fois, un Concerto de clarinette. Ce jeune Artiste prouve déjà beaucoup de goût & d'exécution. Il a joué de manière à faire le plus grand honneur à son maître (M. Michel) & à ses dispositions naturelles. Mme Krumpholtz - Stecler a joué quelques petits airs variés sur la harpe, non pour faire connoître ses talens, dont elle a donné souvent de plus grandes preuves, mais pour détruire un préjugé répandu dans le Public contre cet instrument. Plusieurs Accoucheurs interdisent la harpe aux femmes enceintes. Mme Krumpholtz, convaincue qu'elle n'est nullement dangereuse dans cet état, a voulu en donner une preuve publique en en jouant elle-même, quoique au moment d'accoucher. Seulement elle a craint qu'un grand Concerto ne la fatiguât trop, & elle n'a osé se permettre que des petits airs qui suffisoient à son objet. M. Poppo a joué, pour la première fois, un Concerto

de violon. On lui a trouvé de la méthode & une jolie qualité de son. Comme il est jeune, on a lieu de présumer qu'il travaillera son intonation, qui manque quelquefois de justesse. Le Concert a été coupé par des fragmens du *Stabat*, de M. Hayden, qui méritent toujours de nouveaux éloges.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Vendredi 24 Octobre, on a donné, pour la première fois, les *Deux Portraits*, Comédie en un Acte & en vers libres, par M. Desforges.

Lise & Émilie, toutes deux veuves, jeunes & charmantes, sont aimées; la première, par le Marquis de Clairfons, & la seconde par le Chevalier de Télis. Lise & Clairfons s'aiment sans oser se le dire. Télis connoît l'amour d'Émilie, mais celle-ci n'a pas encore pris la résolution de former de nouveaux nœuds. En attendant l'instant de son bonheur, le Chevalier s'occupe des intérêts de son ami. Il engage Émilie à le seconder, & à forcer Lise à être sincère, tandis qu'il cherchera les moyens d'éclairer Clairfons. On engage, on presse, on oblige même la timide Lise à écrire à Clairfons un billet assez vague en apparence, mais, au fond, suffisant pour apprendre au Marquis qu'on s'intéresse à sa personne. Télis se charge de le remettre à son ami. Quelques mots entendus, & mal interprétés par Clairfons;

éveillent sa jalousie. Le billet est déchiré sans avoir été lû. Lise, entre-autres talens, a celui de peindre en miniature. Elle a fait pour elle le portrait du Marquis, & celui du Chevalier par complaisance pour Émilie. Télis la surprend dans un instant où elle retouche celui du Marquis, en lui adressant les choses les plus tendres. Il croit l'occasion favorable, & se hâte d'aller chercher son ami, afin de le rendre témoin des transports de Lise. Il sort. Mais Émilie, en venant proposer à Lise de venir prendre l'air au jardin, a réveillé sa timidité. Lise a caché le portrait de Clairfons dans sa poche, après avoir mis sur la table celui du Chevalier de Télis. Clairfons, à l'aspect de ce portrait, devient plus jaloux & plus furieux que jamais. Il veut forcer son ami à se battre, & lui indique la cause de son indignation. Le Chevalier, qui ne comprend rien à cette aventure, se trouve pourtant forcé de se défendre. Lise revient, sépare les combattans, est pressée par Télis de s'expliquer, le refuse; enfin elle y est contrainte par Émilie. Celle ci a trouvé dans le jardin le portrait de Clairfons; cette découverte débrouille l'intrigue; Lise avoue sa défaite, le Marquis ses torts, & les quatre amans s'unissent par un double mariage.

Cet Ouvrage a été composé en 1766 pour un Théâtre de Société. On a prétendu longtemps qu'il avoit servi de modèle à l'Auteur des *Fausse Infidélités*. On doit voir aujourd'hui combien cette assertion étoit ab-

surde & dénuée de fondement. Nous sommes de l'avis de M. Desforges. On ne doit pas juger trop sévèrement un Ouvrage de jeune homme. Celui-ci est une des premières productions de sa première jeunesse, & nous pensons que les détails fins & spirituels qu'on y rencontre, les aperçus comiques qui le font distinguer, peuvent faire excuser les défauts de l'intrigue, le néologisme de certaines expressions, & la recherche de certaines idées plus métaphysiques que vraies.

Le Vendredi 31 Octobre, on a donné la première représentation du *Comte d'Olbourg*, Drame en cinq Actes & en prose.

Le Comte d'Olbourg est un Ministre vertueux & digne de sa place, qu'un de ses concurrens s'est promis de perdre à force d'intrigues & de calomnies. Le fils de ce concurrent aime la fille du Comte d'Olbourg, & il a le courage de mettre sous les yeux de son père la honte dont il va se couvrir, en sacrifiant à son ambition & à sa haine, un homme intègre & utile à l'État. Le scélérat n'est arrêté par aucune considération. Il a corrompu un des Secrétares du Ministre, s'est fait remettre les papiers du Comte, y a trouvé les moyens de rendre sa conduite suspecte & de la présenter comme attentatoire à la tranquillité de l'État. Olbourg est sacrifié. Mais le Secrétaire a des remords. Il n'a pas remis tous les pa-

piers de son ancien Maître. Ces papiers prouvent l'iniquité du calomniateur & la vertu d'Olbourg. Le Roi, instruit de ces détails, rend sa faveur au Comte, & fait subir à Lorenzof (c'est le nom du traître) la même punition qu'il destinoit au Comte. Le fils de Lorenzof épouse la fille du Ministre rétabli.

Ce Drame n'a eu qu'un succès très équivoque. Le rôle de Lorenzof père a paru atroce; il a généralement révolté. Celui du fils a de l'intérêt & de la grandeur d'âme. Le caractère du Comte d'Olbourg a été généralement senti. Noble, fier, généreux & sensible, il a réuni tous les suffrages. L'intrigue de ce Drame, comme celles de toutes, ou, pour parler plus prudemment, de presque toutes les Comédies Allemandes, est noyée dans des détails longs & minutieux, qui ne peuvent que nuire à l'intérêt principal, enfanter l'ennui & même le dégoût. Chaque Nation a son génie, & le système des Théâtres de chaque Nation est subordonné à la nature de ce génie. Les Auteurs qui vont chercher sur la Scène Allemande des sujets qu'ils croient propres à être portés sur la nôtre, devraient les dégager de tout ce que nous regardons comme des inutilités. En effet, que dirions nous d'un Peintre qui, dans un sujet historique & intéressant, négligeroit les figures principales pour donner tous ses soins à des accessoires? Voilà le défaut du plus grand nombre des productions Littéraires de l'Allemagne.

SCIENCES ET ARTS.

PHYSIQUE.

L Il se répand une Lettre, datée de Calais, relative à l'invention de MM. de Montgolfier. Nos Lecteurs nous sauront gré de la leur avoir fait connoître, au moins en partie. L'Auteur s'élève avec force contre cette manie, si commune parmi nous, de tourner tout en ridicule ; & la manie plus funeste encore de décrier toutes les découvertes dont l'Auteur n'est pas Étranger ; il combat sur-tout une Brochure de seize pages, dont l'Auteur a voulu prouver que cette invention étoit, non-seulement inutile, mais dangereuse. « Elle ajoute, dit l'Auteur de cette Lettre :
» quelle serrure assureroit nos propriétés ? Comme
» si une machine de 40 pieds de large étoit un
» passe-partout. Quelle tour garantiroit, &c. ? Comme
» si cela perçoit comme un bombe. Quelle Maré-
» chaussée arrêteroit les meurtres ? Comme s'il
» n'étoit pas plus commode de les commettre par
» terre que dans l'air. Que voilà nos villes, nos
» flottes, nos chefs brûlés, écrasés : comme si
» c'étoit un tonnerre à conduire à la main, & d'au-
» tres extravagances qu'on auroit dû dire d'une allu-
» mette, d'un pistolet ou d'une échelle, toutes
» choses bien plus à craindre. »

De-là l'Auteur, qui paroît pénétré de l'enthousiasme des Arts, passe aux avantages qui, outre la gloire de la Nature, résultent de la découverte de MM. de Montgolfier.

« Pour la Physique, les expériences de l'air conf-
» tatées, les pesanteurs, couches, propriétés de l'at-

»mosphère, prouvées & éclairées par la multitude,
 »d'expériences qu'on y peut faire.

» Mesurer les hauteurs des diverses couches de
 »vent, leur densité & force, &c.

» Prendre de l'air des nues, l'analyser, en tirer
 » & détruire l'électricité dangereuse, achever d'en
 » découvrir les causes, &c.

» Pour l'Astronomie, les réfractions, les obser-
 »vations de l'horison; communiquer à de grands
 »espaces l'heure & les momens pour vérifier les
 »longitudes; quelquefois, par-dessus les brouil-
 »lards, découvrir les comètes & autres phéno-
 »mènes à l'horison, &c.

» Pour la Géographie, de pouvoir prendre des
 »angles si éloignés, dans des courbes égales, que
 »les chaînes de montagnes & les forêts ne nuisent
 »plus à la trigonométrie; qu'en répétant souvent &
 »prenant les instans de stagnation, étant fixé aux
 »longues cordes en temps calme, on peut lier &
 »placer juste les pays les plus séparés.

» Faire des signaux de toutes sortes; & cela seul
 »peut avoir bien des utilités.

» Pour la Mécanique, les avantages peuvent être
 »sans fin: faisant couler le long d'une corde, ou le
 »conduisant suivant le vent, voilà qu'on peut don-
 »ner du secours aux habitations les plus élevées;
 »qu'on peut leur porter des vivres, sur-tout à ces
 »forts, que les neiges rendent inaccessibles des mois
 »entiers, &c. L'étonnante possibilité de monter des
 »matériaux aux sommets les plus inaccessibles, de
 »diminuer la peine des hommes en mille ma-
 »nières.

» Dans des tours creuses ou dans des puits de
 »5 à 600 pieds de profondeur, d'en remonter les
 »poids, les Ouvriers, avec une poulie fixée à hau-
 »teur convenable, au milieu de l'ouverture.

» D'aider par un nouveau point d'appui, in-

« connu auparavant , & dans le goût de celui que
 » demandoit Archimède , pour l'élevation des for-
 » ces , &c.

« Par-là , de rendre utile une foule d'inventions
 » où une très-petite différence d'équilibre ou de
 » force arrêtoit l'effet.

« Les échouemens & renflouemens de médiocre
 » poids , qui ne demandent que peu d'effort , mieux
 » dirigés , peuvent être dans ce cas ; multipliant , s'il
 » le faut alors , ces nouvelles machines , & tant
 » d'autres cas semblables , dont les Mécaniciens sau-
 » ront bien tirer parti.

« La possibilité de transporter les lettres & des
 » effets par-dessus une armée ennemie , de pouvoir
 » demander des secours , &c.

« Peut-être , quand les neiges séparent des pays ,
 » profitant des vents convenables , enjamber les
 » plus hautes chaînes de montagnes pour se com-
 » muniquer les nouvelles pressées. »

L'Auteur de cette Lettre ne se fait pas connoître ;
 mais si nos soupçons sont fondés , MM. de Mont-
 golfier , tout comblés qu'ils sont de justes éloges ,
 s'applaudiroient encore d'avoir trouvé un pareil
 défenseur.

ANNONCES ET NOTICES.

PETITE Bibliothèque de Théâtre , contenant un
 Recueil des meilleures Pièces du Théâtre François ,
 Tragique , Comique , Lyrique & Bouffon , depuis
 l'origine des Spectacles en France jusqu'à nos jours.
 A Paris , au Bureau , rue des Moulins , butte Saint-
 Roch , N°. 11 , où l'on souscrit.

Le second Volume de cette charmante Édition
 contient deux Pièces de Quinault , *la Mère Co-*

quette, Comédie en cinq Actes ; *l'Amant Indiscret* ; ou *le Maître Etourdi*, Comédie en cinq Actes aussi, avec une petite Pièce de Poisson, *le Procureur Arbitre*. *La Mère Coquette* paroît souvent au Théâtre François, & toujours avec applaudissemens. C'est à cette Comédie qu'on est redevable de l'usage qui donne aux Auteurs une part pécuniaire aux représentations de leurs Pièces ; les Comédiens auparavant les achetoient au *prorata* de la réputation de l'Auteur. Tristan leur ayant présenté, comme de lui, *la Mère Coquette*, ils la taxèrent à 50 écus. Tristan, qui ne vouloit qu'obliger Quinault, ne crut pas devoir livrer la Pièce à ce prix-là ; & il proposa aux Comédiens de donner à l'Auteur le neuvième de la recette de chaque représentation. La condition fut acceptée ; & le même traitement eut lieu depuis pour tous les Auteurs Dramatiques.

Le sujet de *l'Amant Indiscret* est le même que celui de *l'Etourdi* de Molière ; & il y a autant de différence entre les deux Pièces qu'entre les deux Auteurs. Peut-être celle de Quinault n'auroit pas dû être admise dans ce Recueil.

Les Rédacteurs voyant que le nombre de leurs Souscripteurs a déjà surpassé leurs espérances, se sont déterminés à leur donner *gratis* des Portraits bien gravés des Auteurs qui entreront dans la Collection. Ils ont cru aussi qu'il n'étoit pas juste de faire supporter les frais de poste à ceux qui ne sortoient point de Paris. La Souscription sera réduite pour eux à 33 liv. ; pour le papier velin, comme il est tiré à très-petit nombre, il sera toujours, pour les uns & pour les autres, de 54 liv. On prie les Souscripteurs qui n'ont pas payé en recevant le premier Volume, de faire parvenir, le plus tôt possible, franc de port, le montant de leur Souscription au Bureau, rue des Moulins ; on peut souscrire aussi chez Belin, Libraire, rue S. Jacques,

& chez Brunet, rue de Marivaux, place du Théâtre Italien.

ATLAS Historique, ou Collection de Tableaux formant la chaîne des grands événemens qui ont caractérisé chaque siècle, dessinés par les plus grands Maîtres de l'Académie, & gravés par les meilleurs Artistes, à plusieurs Planches coloriées, avec des Tablettes Historiques & Politiques sur tous les Peuples du Monde; proposé par souscription, avec l'approbation du Gouvernement, & dédié au Roi; par M. Philippe Serane. A Paris, chez l'Auteur, rue Mêlée, n°. 57, vis-à-vis du Commandant du Guet, & M. Tronc, rue Neuve Saint Pierre, au Marais.

Le projet de cet Ouvrage est une grande idée, & comporte un Plan de la plus vaste étendue. Le but des Auteurs est d'offrir au Public un *Recueil de tableaux qui fixe la suite rapide des temps, les progrès lents des Sciences & des Arts, & la chaîne intéressante des grands événemens; qui offre en un mot un système suivi du corps de l'Histoire, & où d'un coup-d'œil on puisse reconnoître les hommes de tous les siècles, comme on découvre dans une Mappemonde toutes les Cartes Géographiques, c'est-à-dire, qu'ils ont pris dans chaque siècle l'événement le plus digne de faire époque. Par-là chaque Planche peint un siècle entier. Toutes les lacunes, c'est-à-dire, les événemens intermédiaires seront décrits par des Tablettes Historiques qui doivent marcher de front avec les Estampes. Chacune de ces Tablettes forme un Chapitre enrichi d'une Vignette emblématique, dont on donne l'explication, ainsi que de la grande Estampe. Comme depuis la création il s'est écoulé cinquante-huit siècles, le nombre des Estampes sera de cinquante huit aussi. La première Livraison, qui renferme deux Estampes,*

vient de paroître, avec deux Cahiers de Discours. L'une représente le premier siècle, c'est-à-dire, la Création. Les figures du Tableau sont Adam appuyé contre l'arbre de vie, & Eve ayant une main sur ses épaules, qui de l'autre lui présente la Pomme. La seconde représente le combat des Horaces & des Curiaces. Les Auteurs en choisissant ces deux sujets, qui ne se suivent point chronologiquement, ont voulu donner au Public une idée de leur manière dans le sacré & dans le profane. Ces deux Estampes nous ont paru de la plus belle exécution tant pour le Dessin que pour la Gravure ; elles forment deux riches Tableaux ; & à la suite, comme il y a lieu de le croire, répond à cette première Livraison, l'Ouvrage ne peut qu'avoir le succès le plus brillant. Les Dessins sont de M. Lebarbier. Son nom, qui avoit été annoncé dans le Prospectus, donnoit un préjugé favorable que l'événement a justifié.

Quant à l'Auteur du Texte, nous croyons qu'on sera aussi content de ses Tablettes Historiques, qu'il a dû l'être lui-même de la manière dont M. Lebarbier a saisi & exécuté ses Programmes. Sa manière est philosophique, & son style a de la noblesse & de la chaleur. On nous pardonnera, ou, pour mieux dire, on nous saura gré d'en citer un fragment pour en donner une idée. « Il s'en est trouvé même (des
 » Politiques) dans ces derniers siècles, qui ont osé
 » avancer que la guerre est un bien ; *elle purge,*
 » disent-ils, *les États d'une infinité de libertins &*
 » *de gens à charge à la Société.* Cela est vrai ; mais
 » aussi elle les prive d'un grand nombre de Citoyens
 » utiles. On peut corriger le libertin, lier les bras au
 » méchant, forcer le paresseux au travail ; mais
 » qui peut réparer la perte d'un vrai Citoyen ?
 » Mettez dans la balance une bataille gagnée & un
 » Citoyen de perdu, & soyez inconsolables, ou

» avouez que vous ne connoissez pas le prix d'un
 » homme vertueux. Mais que faire de tant d'hom-
 » mes qui, sans la guerre, couvriroient la face du
 » Globe ? Politiques insensés ! quoi ! vous ne
 » savez pas encore ce qu'on fait des hommes, &
 » vous osez vous dire hommes vous-mêmes ! Vous
 » osez les juger & vous croire en droit de les gor-
 » verner ! Allez, sublimes Philosophes, faire cette
 » demande dans des campagnes en friche faute
 » de Cultivateurs ; allez dans les ateliers des Arti-
 » sans ensevelis dans le silence de l'inaction ; inter-
 » rogez cent mille veuves désolées & ruinées avec
 » leurs familles infortunées, elles vous répondront ;
 » & n'ajoutez pas que la terre suffiroit à peine à
 » nourrir cette ruineuse population. Ce n'est pas la
 » quantité de bouches que la terre craint, mais le
 » défaut de bras ; elle sera toujours plus féconde à
 » proportion que nous serons plus laborieux. »

On paye en souscrivant 72 liv. à imputer sur la
 dernière Livraison, & pour chacune des autres 12
 v. à chaque Épreuve que l'on recevra.

*ÉTAT de la France, contenant le Clergé, la
 Noblesse & le Tiers-Etat ; par M. de Combles, Of-
 ficier d'Infanterie. A Paris, rue Jacob, n°. 41.*

Cet Ouvrage, qui servira de Supplément à celui
 des grands Officiers de la Couronne du Père An-
 selme, sera divisé en trois Parties, qui formeront
 chacune un Volume. Le premier contiendra l'état
 actuel des Maisons de tous les grands Officiers de la
 Couronne, de ceux de la Maison du Roi & de celle
 des Officiers des Princes de son Sang, & celui des
 Ambassadeurs. Le second contiendra l'état actuel
 des Maisons des Membres du Clergé, qui com-
 prend les Cardinaux, Archevêques, Evêques, Ab-
 bés & Prieurs Commendataires, les Chevaliers de

Malte & des autres Ordres, & les Membres des Etats de Province. Le troisième contiendra l'état actuel des Maisons de tous les Membres des Parliemens, des Cours souveraines, ainsi que de tous ceux qui occupent des Places & des Charges qui donnent la Noblesse au premier degré. Les Personnes qui désireront voir leurs Armes gravées en tête de leur article payeront 15 liv. pour un écusson simple, 18 liv. pour un écusson avec supports, & 24 liv. avec les autres ornemens extérieurs. On souf-
crit chez l'Auteur, qui se contente d'une soumission.

Pour les Annonces des Titres de la Gravure, de la Musique & des Livres nouveaux, voyez les Couvertures.

T A B L E

H ARANGUE d'Ajax, disputant contre Ulyse les armes d'Achille, 97	Projets de Bienfaisance & de Patriotisme pour la ville de Bordeaux, 121
Charade, Enigme & Logogryphe, 104	Les Après-Soupers de la Société, 124
Galerie Philosophique du seizième siècle, 108	Le Décaméron Anglois, 129
Oraison Funèbre du Prince de Marsan, 114	Concert Spirituel, 132
Choix des meilleures Pièces du Théâtre Italien, 117	Comédie Italienne, 133
	Physique, 137
	Annonces & Notices, 139

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur* de France, pour le Samedi 15 Novembre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 14 Novembre 1783. GUIDI

M E R C U R E

D E F R A N C E.

S A M E D I 22 N O V E M B R E 1783.

P I È C E S F U G I T I V E S.

E N V E R S E T E N P R O S E.

V E R S sur M. le Comte DE TRESSAN.

T R O I S f i s de Calliope ont surpris les secrets.

Mais ce Grec qui, malgré Zolle,

Éternisa le nom d'Achille,

N'est bien traduit que chez l'Anglois.

Tressan, grâce à ta plume élégante & facile,

Le Chantre de Ferrare est devenu François.

Bradamante a Roger va conter tes succès,

La Fontaine sourit en ayant ton style,

Et les jardins d'Afrique ont repris leurs attraits.

Tandis que l'éloquent Achille,

Dans des vers dignes de Virgile,

Prélude à l'Énéide & couronne Césars.

(Par M. le Marquis de Némours.)

N^o. 47, 22 Novembre 1783. G

*A M. PALISSOT, sur la Comédie
du Séducteur.*

EN vain tu prétends te cacher
Sous le manteau de l'Anonyme ;
Ton style élégant & sublime
Sait, malgré toi, te l'arracher.
Ton Séducteur, pour s'introduire,
Use de cent moyens divers ;
Mais, le plus sûr pour nous séduire,
Est de nous réciter tes vers.

*(Par M. le Vicomte de ***.)*

*Explication de la Charade, de l'Énigme &
du Logogryphe du Mercure précédent.*

LE mot de la Charade est *Vertu* ; celui
de l'Énigme est *Apothicaire* ; celui du Lo-
gogryphe est *Pierre*, où l'on trouve père,
Prière.

C H A R A D E.

EN nommant mon premier, on prononce une lettre ;
Mon dernier, un poisson dans les rivières né ;
Et mon tout du premier couvrant le diamètre,
Garantit du malheur de l'oncle de Borné.

(Par M. le Marquis de C.....)

É N I G M E.

CONFIDENT de l'Amour, de tout cœur qui
s'épanche

Je reçois les transports, l'hommage, les aveux;
Et pour cela, Lecteur, je suis assez heureux,
A qui me fait la cour, de donner carte blanche.

(Par un Abonné de Niort.)

L O G O G R Y P H E.

JE prends naissance dans les bois;
Ensuite après avoir acquis quelque tournure,
Perdu mon épaisseur, & pris de la figure,

Je me faufile auprès des Rois :

Je ne les flatte en aucune manière ;

Car quoiqu'esclave & dépendant,

Si leur conduite irrégulière

A les tancer donne matière,

Je le leur fais voir dans l'instant.

Mais malgré cette rectitude,

Il faut de ma médaille exposer le revers.

J'ai contracté la maudite habitude

D'agir toujours tout de travers ;

Et qui pis est, je m'en fais une étude.

Sur ce portrait, si vous pouvez,

Ami Lecteur, ne pas me reconnoître,

Observez-bien dans mes huit piés

Ce que vous allez voir paroître.

G ij

En Normandie une mince Cité ;
 Ensuite un Saint Évangéliste ;
 Un insecte peu redouté ;
 Ce qui rend un Gourmet fort triste ;
 Avec un lieu par lui très-fréquenté ;
 Un objet renommé tout auprès de Genève ;
 Ce qu'il faut faire en ce moment ;
 Ce qu'il faut aussi faire en buvant & mangeant ;
 Enfin ce qu'ici bas n'est , hélas ! qu'un long rêve.
 (Par M. Sant... , *Commis de l'Extraordinaire
des Guerres.*)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*HISTOIRE d'Ayder-Ali-Khan , Nabab-
Bahader , Roi des Canariens , &c. &c.
ou nouveaux Mémoires sur l'Inde , enrichis
de notes historiques , & d'une Carte de la
presqu'Isle de l'Inde ; par M. M. D. L. T.
Général de dix mille hommes de l'Empire
Mogol , & ci devant Commandant en
Chef l'Artillerie de l'Armée d'Ayder-Ali ;
& un Corps de Troupes Européennes à la
solde de ce Nabab. 2 vol. in-12. A Paris ,
chez Lerouge , rue des Grands Augustins.*

AYDER-ALI * est , sans contredit , un des
hommes qui ont joué le plus grand rôle dans

* C'est à tort que dans tous les Papiers Publics on
a écrit Hyder-Ali.

l'Art Militaire. Une Histoire de sa Vie , surtout dans la circonstance actuelle , ne peut être reçue qu'avec intérêt. Cet homme extraordinaire a montré , dans le cours de sa vie , des vertus morales que les Européens ne soupçonneroient pas chez un homme de ces contrées , & même des vertus que le Philosophe n'attendrait pas d'un homme de son caractère , c'est-à-dire , d'un Guerrier qui n'a jamais vécu que dans les combats.

Cette Histoire nous a paru écrite avec autant d'exactitude que d'impartialité. L'Historien , qui est un Officier François , a servi plusieurs années sous les drapeaux de son Héros ; personne n'étoit plus à portée d'avoir de bons Mémoires. Il a fait précéder l'Histoire Guerrière d'Ayder-Ali, de quelques particularités de sa vie privée.

Il ne portoit ni barbe ni moustache ; ce qui ne supposoit pas un dévouement bien complètement religieux aux loix du Mahometisme. Cet usage d'Ayder embarrassoit les Courtisans , qui auroient voulu ne déplaire ni à lui ni à Mahomet. Les Petits - Maîtres de sa Cour , pour concilier ces deux intérêts divers , gardoient un brin de barbe & de moustache qu'on ne pouvoit appercevoir que de près.

Un autre détail un peu irréligieux , c'est qu'il étoit accessible pour tout le monde , excepté pour les Faquirs , espèce de Moines mendians , qui ont l'entrée libre de toutes les Cours de l'Inde , & qui , tout dégoûtans de

saleté, vont se placer sans pudeur à côté du Souverain.

Il avoit l'esprit le plus présent & le plus facile. On le voit, dit son Historien, interroger, répondre, écouter la lecture d'une lettre, dicter la réponse d'une autre, voir jouer la Comédie, faire semblant d'entendre chanter ou voir danser, dans le même instant où il décide les choses les plus importantes.

Notre Historien prétend que la Comédie de la Cour est fort bonne, La Troupe n'est composée que de femmes qu'on prend dès l'âge le plus tendre, & qu'on réforme à dix-sept ans. Il ajoute que les Danseuses sont encore supérieures, & qu'elles feroient plaisir sur le théâtre même de l'Opéra de Paris.

Le génie d'Ayder-Ali a été l'artisan de sa fortune; c'est son courage & sa sagesse qui l'ont porté sur le trône. Fils de Nadimsaëd, Général de dix mille chevaux, il naquit à Divanelli, petite forteresse d'un château, entre Colar & Oscata, dans le pays de Benguelour. Il nous seroit impossible de le suivre ici de victoire en victoire, de conquête en conquête; on le voit s'élever par degrés, & de simple particulier devenir enfin un des plus grands Princes de l'Inde. Ayant sans cesse à combattre ses voisins, sans rien dérober aux soins de son Empire; joignant la valeur d'un brave Soldat au génie d'un grand Capitaine; sachant vaincre & profiter de ses victoires; déployant toutes

les ressources militaires dans un pays où l'on croiroit cet art à peine sorti du berceau; inspirant l'effroi à ses ennemis avant de les combattre, & l'amour après les avoir vaincus; tel est le tableau de sa vie, & tels sont les degrés qui l'ont conduit à la gloire dont il jouit. On verra avec plaisir dans le cours de cette Histoire, que ce Prince a eu, dès sa jeunesse, pour la Nation Françoisse, une amitié qui ne s'est jamais démentie.

On sent qu'il est impossible qu'ayant passé sa vie dans les combats, il n'ait pas eu quelques revers à essuyer. Il y étoit sensible; & même sa physionomie, naturellement ouverte, ne savoit point les dissimuler; mais les ressources de son génie ne l'abandonnoient pas.

Un de ces momens désastreux donna lieu, de la part de sa mère, à une anecdote qui auroit figuré dans l'Histoire Romaine. Le Général Schmidt ayant remporté une victoire sur Ayder, en fit répandre la nouvelle le plus rapidement qu'il lui fut possible. La mère de ce Prince en ayant été avertie, partit pour aller trouver son fils à l'armée, qui étoit éloignée de cent cinquante lieues, & par le plus mauvais temps de l'année. Elle marcha à grandes journées. Ayder ayant été informé de son approche, alla au-devant d'elle avec son fils, à la tête de son armée en *Savari*, c'est-à-dire, en parade. Quand ils eurent rencontré la tête du cortège de leur mère, Ayder & son fils se détachèrent

à cheval ; ayant rejoint son Palanquin ; ils s'inclinèrent profondément ; & s'étant placés , l'un à droite , l'autre à gauche , elle passa au milieu de l'armée , qui lui rendit les mêmes honneurs qu'elle rendoit à son Souverain.

Ayder , quand sa mère fut arrivée dans sa tente , lui demanda quel pouvoit être le motif d'un si grand voyage , entrepris dans la plus mauvaise saison. *J'ai voulu voir* , lui répondit-elle , *comment vous supportiez la mauvaise fortune.* Ayder lui ayant dit qu'il se sentoit assez de courage pour résister encore à de plus grands revers : *J'en rends grâce à Dieu* , reprit-elle , *& je m'en retourne pour ne pas gêner vos opérations.*

Ayder , après cet entretien singulier , l'ayant retenue deux jours , la renvoya avec les mêmes honneurs , c'est-à-dire , avec pompe ; car ses marches , ses entrées étoient d'un faste vraiment Asiatique. Nous invitons nos Lecteurs à lire la description de son entrée dans la Capitale du Mayssour , Tome 1 , p. 195 , description que nous ne pouvons transcrire ici , à cause de sa trop grande étendue , mais dont la lecture ne peut que faire grand plaisir.

Un des traits les plus intéressans de cette Histoire , c'est sans doute celui de Mirza Ali-Khan , beau-frère d'Ayder. Ce jeune homme , après quelques égaremens de jeunesse , qu'on doit attribuer à son âge & à de mauvais conseils , craignant de paroître de-

yant Ayder qui l'avoit toujours chéri tendrement , avoit mieux aimé passer chez ses ennemis avec une petite armée. Cette trahison avoit plongé Ayder dans la plus profonde douleur ; & Mirza n'avoit pu rentrer en paix avec lui-même depuis sa démarche criminelle. Nous allons rapporter son retour vers son frère dans les propres termes de l'Historien.

« Ce jeune homme , que les remords ne
« cessioient d'agiter, soit par un effet de son
« bon naturel , soit en voyant le mépris
« qu'avoient pour lui Madurao, Général des
« Marattes , & les autres Chefs de cette Na-
« tion , balançoit depuis long-temps sur la
« manière dont il se racommoderoit avec son
« beau-frère; mais lorsqu'il le vit abandonné
« de Nizam , attaqué par le Général Schmidt
« du côté de Benguelour , & obligé d'aller
« avec son fils au secours du centre de ses
« États attaqués par une autre armée An-
« gloise , l'état malheureux où il croyoit par
« sa faute trouver son beau-frère , dont il
« ne cessoit de se faire des reproches , lui
« fit surmonter toute crainte. Il fait des
« levées de Troupes, parvient à se met-
« tre à la tête de près de vingt mille
« hommes, & traversant les Royaumes de
« Scirra & du Meyssour, il arrive à deux
« lieues de l'Armée d'Ayder ; se faisant
« accompagner de quelques Cavaliers, il
« s'avance jusques aux premières Gardes,
« se nomme , & dit qu'on fasse avertir

G v

» *Moctum*, qu'il l'attend & qu'il vient lui
» parler. *Moctum* étonné d'une nouvelle
» aussi imprévue, va le joindre. Il ne peut
» s'empêcher, en voyant le jeune Prince,
» de lui demander avec empressement :
» *Qu'est-ce qui t'amène ici ? Le repentir*,
» reprit *Mirza* : *Je viens, autant qu'il est*
» *possible, réparer le mal que j'ai fait à notre*
» *frère ; je lui amène une Armée beaucoup*
» *plus belle que celle que je lui ai enlevée,*
» *& je lui apporte ma tête. Mènes-moi auprès*
» *de lui.* *Moctum* a beau lui représenter de
» lui donner le temps de le prévenir. *Non*,
» lui dit *Mirza*, *mènes-moi vers lui. Je ne*
» *crains que de ne pas le voir.* *Moctum* lui
» disant alors de le suivre, ils arrivent dans
» la tente d'*Ayder* ; & lorsque *Mirza* veut
» se jeter à ses pieds, *Ayder* l'embrasse, en
» lui disant : *Tu ne me surprends pas ; je*
» *t'attendois.* Les deux Armées se joignirent,
» & tout le monde pensa que cette démar-
» che étoit un heureux prélage de la bonne
» fortune d'*Ayder.* »

Il faut avouer que *je t'attendois*, est un mot sublime ; il rappelle dans un genre bien différent celui de La Fontaine, lorsqu'à un ami, qui, après la mort de Madame de la Sablière, vint lui offrir un logement, il répondit, *j'y allois.* On ne sera peut-être pas fâché d'apprendre quelle a été la fin de ce jeune homme rendu intéressant par son repentir. Elle est singulière & inattendue. Ayant été fait prisonnier dans une bataille, perdue

par sa faute contre les Marattes, leur Chef lui proposa sa liberté, à condition qu'il s'engageroit par serment à ne jamais porter les armes contre eux. *Je te le jure*, lui répondit Mirza. Ayant été mis en liberté, il se retira chez lui, fit une donation entière de tous ses biens & de ses Troupes à Ayder, se fit Faquir; (comme qui diroit parmi nous, Hermite) & ayant mandé à son beau frère les motifs de cette singulière résolution, il ajouta qu'il n'avoit trouvé que ce moyen pour lui conserver ce qu'il avoit consacré à son service; que néanmoins, à quelques périls que ce fût, il étoit toujours à ses ordres, toutes les fois qu'il ne faudroit pas combattre les Marattes. En effet, il a souvent depuis repris les armes pour Ayder, & lui a été même utile dans cette dernière guerre contre les Anglois.

Il eût été intéressant que l'Historien d'Ayder nous l'eût représenté dans ses dernières expéditions, qui ont si fort inquiété l'Angleterre; mais l'Auteur n'étoit plus dès lors à son service; & il est difficile de se procurer encore de bons Mémoires. Il faut attendre que la partialité soit moins intéressée à altérer les motifs, & à défigurer même les faits.

Ayder laisse un fils qui a toujours marché sous ses drapeaux. L'éloge qu'en fait l'Historien d'Ayder, nous laisse l'espoir de le voir remplacer dignement son père.

LES Lacunes de la Philosophie. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Clousier, Imprimeur-Libraire, rue de Sorbonne, & chez Belin, Libraire, rue S. Jacques, près S. Yves, in-12. de 312 pages. Prix, 2 liv.

Le titre de *Lacunes de la Philosophie* peut, à la rigueur, convenir à ce Livre, soit qu'on ait entrepris d'en remplir quelques-unes, soit qu'on n'ait voulu que les indiquer. Cependant il nous paroît un titre postiche, imaginé pour couvrir & marquer le vrai titre, qui est : *Du moi humain, ou de l'Égoïsme & de la Vertu*. Nous ignorons la raison de ce voile. Quoi qu'il en soit, l'Auteur prépare un Ouvrage qui portera ce dernier titre. Avant de le publier en entier, il en a détaché le plan général & des fragmens pour sonder le goût du Public. C'est ce Plan général en deux jets différens, & sous les noms de Discours Préliminaire & d'idée générale de l'Ouvrage, joint aux fragmens, qui composent le Livre que nous annonçons. *Le moi, humain*, réduit ou assimilé à l'*Égoïsme & à la Vertu*, est un titre neuf & piquant. C'est l'homme présenté sous un jour nouveau ; & , sous ce jour, l'Auteur se propose encore de le considérer sous trois points de vûe différens, *moral, politique & métaphysique*. Il donne des morceaux détachés de ces trois points de vûe. Ils auroient bien plus de mérite s'ils faisoient un ensemble. Cha-

que point de vûe fournira la matière d'un
Volume. Écoutons-le lui-même nous ren-
dre compte de son Ouvrage. « Les deux pre-
» miers points de vûe seront sceptiques &
» critiques. Je ne me ferai aucun scrupule d'y
» passer tour-à-tour du sérieux à la plaisan-
» terie. Ce ne sera que dans le troisième
» que je donnerai la solution des problè-
» mes que j'aurai laissé indéterminés dans les
» deux premiers... Les deux premières Par-
» ties formeront la Morale expérimentale ;
» elles seront comme une suite d'expé-
» riences sur l'Égoïsme & la Vertu. La
» troisième Partie offrira la Morale ratio-
» nelle ou systématique. Je suivrai la mé-
» thode analytique dans les deux premiers
» points de vûe, & la synthétique dans le
» troisième.... Je mettrai mon Lecteur dans
» ma confidence ; je ne lui cacherai rien ;
» je ne lui dissimulerai aucune des diffi-
» cultés qui se sont présentées à mon es-
» prit. Je ne me placerai point seul dans
» la Tribune ; je m'y élèverai insensible-
» ment avec lui. Je le ferai passer par toute
» la suite des méditations qui m'ont con-
» duit à mes principes : si je me trompe ,
» je ne tromperai personne ; j'aurai fourni
» tous les moyens de reconnoître mes er-
» reurs. Bien loin que les principes à la tête
» de l'Ouvrage dominant sur les idées , ren-
» voyés à la fin , ils leur seront assujétis ; ils
» ne verront point les tyrans d'un système ;
» ils n'en seront , s'il m'est possible , que les

„ appuyis & le soutien. „ Voici comment il
„ parle de ces principes. „ Je ne fus point
„ long-temps à méditer sur l'Égoïsme, que
„ je m'aperçus que cette idée tenoit à tout.
„ Je vis que la Morale, prise dans son sens
„ le plus général, dépendoit toute entière de
„ la réponse à faire à cette question :
„ qu'est-ce que l'Égoïsme ? J'analysai cette
„ notion; je la suivis dans toutes ses ramifi-
„ cations. Après d'innombrables circuits,
„ peut-être m'abusai-je, je crus entrevoir
„ un principe tout neuf, une chaîne de
„ conséquences lumineuses qui en dépen-
„ doient, un nouvel ordre de vérités. Ce
„ principe fécond, auquel je suis remonté
„ par l'analyse, est antérieur à tous les prin-
„ cipes connus. Il est de la plus grande sim-
„ plicité. Il me donne lui seul la clef de
„ tout le système de l'humanité. „

La méditation de ces principes a conduit l'Auteur à de nouvelles preuves de l'existence d'un Dieu & de l'immortalité de l'âme; du moins il nous les promet dans le grand Ouvrage qu'il annonce. Il réserve ces nouvelles preuves pour son troisième Volume, dans lequel il s'est aidé, dit-il, de la physiologie des nerfs & de l'analyse de l'infini. C'est dans ce troisième Volume qu'il se propose de planer en Métaphysique sur *Locke, Clarke, Condillac & Rousseau*. Nous l'invitons cependant à se défier de ses forces. Les deux ailes de l'*analyse de l'infini & de la physiologie des*

nerfs dont il compte se servir , pourroient l'emporter loin , hors même de la portée des vûes humaines. Qu'il craigne le sort d'Icare ! L'Auteur se plaint avec raison de la multitude de Volumes que la Morale & la Politique ont enfantés , sans avancer à beaucoup près ces Sciences en même proportion. « La Morale, dit-il, dont la Politique » n'est qu'une branche, éclairée par la Mé- » taphysique, est non-seulement la Science » la plus intéressante à l'homme, elle est » encore la science de lui-même. Ainsi on » peut, en réunissant ces deux sens, l'appeler par excellence la Science de l'homme.

» J'ai parcouru les Écrits des Philoso- » phes sur ce sujet important. J'ai vû peu » d'accord; point d'ensemble, de magnifiques apperçus, de grandes incertitudes, » des vérités précieuses, de fréquentes contradictions & de vastes lacunes à remplir. »

L'Auteur a compté trois cens opinions sur le Bonheur, & à peu-près autant de définitions de la Vertù. « Cette grande & sublime notion, dit-il, qui remplit & anime elle seule toute la science de la » Morale, est couverte pour nous d'un voile » que toute la subtilité de la Philosophie » n'a pu percer encore. La notion de Vertù » est exactement à la Morale ce que la notion de force ou de puissance est à la mécanique. Nous avons une mécanique » sans savoir ce que c'est que la force,

„ comme nous avons une Morale sans
 „ savoir ce que c'est que la Vertu; &
 „ c'est ici que brille éminemment l'em-
 „ preinte divine de l'esprit humain. Cir-
 „ conscrit de toutes parts par des limites
 „ qu'il ne sauroit franchir, il semble que le
 „ point qui lui marque sa foiblesse, est celui
 „ dont il se plaît à s'élancer pour montrer
 „ son audace & déployer toute sa vigueur
 „ & son activité. „

L'Auteur prétend qu'en opposant l'idée
 d'Égoïsme à celle de Vertu, on parvient à
 les déterminer merveilleusement l'une par
 l'autre; & voici la définition rigoureuse &
 philosophique que cette opposition lui a
 fournie. *L'Égoïsme & la Vertu tendent éga-
 lement à la félicité, l'une en abjurant tout in-
 térêt personnel, l'autre en s'y concentrant
 tout entier.* Il croit avoir ainsi donné à ces
 deux idées un caractère de précision & de
 clarté, dont elles ont été bien éloignées jus-
 qu'à présent.

On trouve dans cet Ouvrage de tous les
 tons & de tous les styles. Voici les mêmes
 idées revêtues des couleurs de la Poésie &
 de l'Éloquence. „ Qu'est-ce que l'Égoïsme ?
 „ C'est un aspect du *moi* humain, dont les
 „ traits, jadis fortement prononcés, se mon-
 „ troient à découvert. Ces traits s'enfon-
 „ cent dans l'obscurité à mesure qu'on s'é-
 „ loigne de l'enfance des sociétés. Des voiles
 „ de toutes couleurs les dérobent mainte-
 „ nant à la vue, & des ombres épaisses en

» défendent au fond du cœur l'entrée à la
 » lumière. Cet aspect n'est plus qu'une idée
 » fugitive, un Protée qui échappe lorsqu'on
 » croit le saisir. Adroit dans ses déguise-
 » mens, l'Egoïsme emprunte tous les mas-
 » ques. Comment le reconnoître caché sous
 » l'intérêt de l'Etat ou de la Religion, sous
 » la gloire ou la crainte de Dieu, sous les
 » voiles spécieux de bien public, d'amour
 » de la liberté, d'affection pour la Patrie,
 » & jusques sous le manteau de bienveil-
 » lance universelle qu'il a surpris à la Phi-
 » losophie moderne? Pour s'occuper de
 » soi avec plus de sécurité, on médite au-
 » jourd'hui sur des rapports généraux qui
 » n'engagent à rien; & pour se dispenser de
 » donner dans son cœur une place à son
 » ami, à ses enfans, à ses concitoyens, on
 » y loge l'Univers.

» L'Egoïsme est un poison subtil que
 » l'or exalte, que le luxe & la mollesse dé-
 » veloppent rapidement, & qui s'échap-
 » pant de toutes les passions factices, péné-
 » tre dans le cœur, le deprave & le durcit.
 » Tous les vices de l'humanité recèlent de
 » ce venin une portion plus ou moins
 » grande. Il répand à la superficie du cœur
 » un froid de glace pour les malheurs d'au-
 » trui, pendant qu'il en embrâse l'intérieur
 » des feux terribles de la cupidité. Tels ces
 » volcans recouverts de neiges & de fri-
 » mats jusqu'à leurs sommets. »

Nous pouvons assurer que cet Ouvrage

n'est copié nulle part, qu'il n'est le double de rien, & qu'il brille à chaque page de quelques traits originaux. Il faudroit le transcrire tout entier pour en donner une idée. La critique, l'ironie & le sarcasme s'y unissent à la force & à la profondeur. C'est le persifflage léger d'un homme du monde. De ce genre sont, la Harangue des jolies Femmes de Paris à la Faculté, & les Notes sur J. J. Rousseau.

Nous transcrivons encore de la partie sérieuse de l'Ouvrage ce que l'Auteur dit de la Philosophie. « La Philosophie est l'instituteur de la pensée; elle est à l'entendement ce que les Maîtres d'exercice sont au corps; elle lui apprend à faire usage de ses forces, à déployer des suites d'idées selon de justes proportions; elle est en un mot l'art de diriger les mouvements de l'intelligence humaine sur les rapports éternels des choses... A qui doit-on, que ce qui étoit nouveau pour le dix-septième siècle, soit devenu trivial à la fin du dix-huitième? A la Philosophie sans doute; & j'ai entrepris cet Ouvrage autant pour la venger de ses injustes détracteurs, que pour élever un monument à la Vertu. C'est ce monument même que j'opposerai à la clameur des ingrats qui insultent à la Philosophie moderne en lui devant tout ce qu'ils sont, en tenant d'elle leur bonheur & leurs lumières.

» En effet, si un brouillard épais ne

„ dérobe plus à nos yeux la vraie clarté
 „ des objets, si chacun de nos pas n'est
 „ plus marqué par une chute, si l'horizon
 „ s'est agrandi pour nous, à qui le devons-
 „ nous, qu'à la Philosophie, qu'à ce flam-
 „ beau que le génie & l'humanité ont sus-
 „ pendu sur les Nations? Pigmées qui, en
 „ présence du soleil, vous énorgueillissez
 „ d'appercevoir ses taches, vous oubliez
 „ que vous ne les comptez qu'à la faveur
 „ de sa lumière. Votre manie est de vous
 „ croire grands; un prestige d'optique
 „ allonge à vos yeux votre taille. Pour
 „ elle, semblable à l'astre radieux qui pro-
 „ duit votre illusion, elle restera pour éclai-
 „ rer l'Univers, pour l'échauffer de ses
 „ rayons; vous passerez vous & vos petites
 „ œuvres, comme vos ombres vaines. »

L'Auteur s'est peut-être trop reposé sur
 la sagacité de ses Lecteurs; son Ouvrage en
 plusieurs endroits auroit besoin de Notes &
 de développemens, & il gagne à être relu.
 Si, comme il l'annonce, il ramène & lie à
 un seul principe le vaste ensemble de son
 sujet, si l'Ouvrage est écrit avec cette pureté,
 cette grâce & cette variété de style, en le
 purgeant de quelques néologismes, il fera
 époque dans les Fastes de la Philosophie.

L'Auteur, en débutant dans la carrière, s'est
 très-imprudemment permis des plaisanteries
 contre les Journalistes; nous n'avons
 voulu nous venger de lui qu'en rendant justice
 à son Ouvrage

ANNALES Poétiques, depuis l'origine de la Poésie Française. Tome XXIV. A Paris, chez les Éditeurs, rue de la Jussienne, vis-à-vis le corps-de-garde; & chez Méri-got le jeune, Libraire, quai des Augustins.

ON voit qu'aujourd'hui cette intéressante Collection donne moins de difficultés à vaincre, & fait perdre par conséquent moins de temps aux Éditeurs; car leurs Volumes se succèdent avec plus de rapidité. Ils ont moins de champs stériles à parcourir; & les abondantes moissons qu'ils recueillent ne leur laissent presque plus, comme ils le disent eux-mêmes, que l'embarras du choix. Ils conviennent dans leur Avertissement, que leurs Livraisons ont été quelquefois ralenties; mais ils se justifient par les pénibles & longues recherches que nécessitoit leur entreprise. Il faut d'ailleurs avouer qu'ils ont dédommagé leurs Souscripteurs de leur attente, par un grand nombre d'Ouvrages agréables qui n'avoient paru dans aucun Recueil.

Le Volume que nous annonçons est en partie composé de Poëtes Anonymes. A mesure que les Rédacteurs, dans leurs recherches, ont rencontré des vers sans nom d'Auteur, ils les ont mis à part, afin de les rassembler dans un même Volume. Comme ces poésies, recueillies ensemble, ont été faites à différentes époques, on y trouve des styles différens; mélange qui trouvera sans doute

des partisans & des censeurs. Soit que les Éditeurs aient voulu réserver d'autres poésies anonymes pour d'autres Volumes, soit qu'ils n'en aient pas eu assez pour compléter celui-ci, ils y ont mêlé quelques autres Poètes, dont *Montreuil* & d'*Henaud*, ou de *Hesnaud*, sont les plus connus. Montreuil s'est distingué dans le genre du Madrigal. Nous en allons citer deux qui sont d'un tour agréable.

M A D R I G A L.

De vous à tous momens mon frère a des bijoux,
Des rubans, des cachets, des gants, des citrons doux;
Et par une extrême injustice,
Vous ne me payez point de ce que vous savez;
Je vous laisse à penser si vous me le devez,
Pour me récompenser de dix mois de service,
De ma foi, de mon cœur, de tout ce que je sens,
Allez, vous ne savez, Iris, ce que vous faites:
Vraiment c'est bien à vous à faire des présens,
Vous qui ne payez pas vos dettes.

Autre.

LA Dame de ce lieu n'a pas mauvaise grâce;
Elle me fait toujours quelques petits présens,
Me dit mille douceurs & me mène à la chasse:
Des soupirs que je pousse & des maux que je sens,
Elle doit être cause & s'accuse elle-même.
En effet, elle est belle, elle a beaucoup d'appas;

Mais malgré tout cela mon chagrin est extrême.

Qu'une femme qu'on n'aime pas

Console mal d'une qu'on aime!

Parmi quelques Poètes dont la vie est peu connue, se trouve de *Fourcroy*, Auteur du joli dialogue que nous ne transcrirons pas, parce qu'il est trop connu, & qui commence par: *Que fais tu dans nos bois, plaintive tourterelle, &c.*; & *Jussy*, qui a fait une belle épitaphe que nous allons citer.

*Épitaphe d'un homme qui mourut le jour
de sa noce.*

Ce marié paya le tribut à la mort,

Sans en payer au mariage;

Et sa femme encor fille étant veuve d'abord,

N'eut de son amour aucun gage.

Ils couchèrent à part, tous deux près du cercueil,

L'un au lit de la mort, l'autre au lit de son deuil.

O mort qui frappes sans connoître!

C'est trop tôt renverser son but;

Vivant, il t'eût payé tribut

Par les mortels qu'il eût fait naître.

Jean d'Hesnaud est connu par le fameux Sonnet de l'Avorton, & par la Traduction du commencement du Poëme de Lucrèce. Il fut le maître de Madame Deshoulières. Une anecdote que nous allons rapporter de lui, prouve qu'il étoit ferme & hardi. Il avoit reçu des bienfaits du Surinten-

dant Fouquet. Lors de la disgrâce de ce Ministre, il fit contre Colbert, qu'il croyoit en être l'auteur, un Sonnet outrageant qu'il avouoit tout haut. Colbert en ayant entendu parler, demanda s'il n'y avoit rien contre le Roi. Comme on lui répondit que non : *En ce cas*, reprit-il ; *je n'en veux point de mal à l'Auteur*. Pour donner une idée du ton de ce Sonnet, il suffira de dire qu'il commence par ce vers : *Ministre avare & lâche, esclave malheureux*. C'étoit pousser la reconnoissance un peu loin ; mais la modération du Ministre est bien aussi étonnante.

On est fâché que d'Hesnaud n'ait pas travaillé davantage ; car il avoit un talent vraiment poétique. Outre son commencement de traduction qui nous est connu, & des imitations de plusieurs chœurs qui méritent de l'être, les Rédacteurs ont rapporté des vers à Sapho, qui sont en général très-bien faits & piquans. C'est une espèce d'Épître sur la folie de l'amour de l'immortalité. Rien, dit il,

Rien ne nous asservit comme la renommée :

On perd bien du repos pour faire un peu de bruit ;

Et ce bruit ne vaut pas la peine qui le suit.

Pour moi, je ne suis point la dupe de la gloire ;

Je vous quitte ma place au temple de mémoire,

Et je ne conçois point que la loi du trépas

Doive épargner mon nom, & ne m'épargner pas.

Supposé, dit-il, qu'il reste de moi quelque chose après ma mort,

Qui jouira pour moi de ces honneurs posthumes,

Quand je ne serai plus qu'un amas de volumes ?

Ce qui reste des morts reste pour les vivans,

Et va mourir comme eux dans les âges suivans.

Ainsi du grand Homère, ainsi du grand Virgile,

L'éloquence & la gloire eurent un sort fragile ;

L'une & l'autre nous touche, & ne les touche plus ;

Les grands titres pour eux sont titres superflus....

Des siècles d'ignorance, une inondation de barbares ne peuvent-ils pas faire périr jusqu'à leurs œuvres ?

Le brutal Ottoman, l'ennemi du savoir,

Ne peut-il pas du temps prévenir le pouvoir,

Enterrer au Sérail les filles du Permesse,

Joindre Paris & Rome aux conquêtes de Grèce,

Et, répandant par-tout son insolent destin,

Supprimer tout d'un temps, Grec, François & Latin ?

Mais soit que le temps seul fasse ces changemens,

Soit un peuple inconnu, soit les fiers Ottomans,

Il est toujours certain que d'épaisses ténèbres

Couvriront quelque jour les noms les plus célèbres,

Et qu'Homère & Virgile, autrefois si fameux,

Mourront enfin pour nous, comme ils sont morts pour eux.

Voilà des vers ingénieux & frappés au

bon

bon soin. Ce Volume, comme presque tous les autres, est terminé par des notices bien faites des principaux Auteurs qui n'ont point fourni de poésies au Recueil. Il y en a deux considérables qu'on lira avec plaisir; celles de du Ryer & de Rotrou. Ces notices, jointes à celles qui précèdent l'article de chaque Poëte, forment une Histoire de la Poësie Française.

ANNE-ROSE TRÉE, Histoire Angloise, par Madame de Malarne. 2 Vol. in-12. Prix, 3 liv. br. A Bruxelles, & se trouve à Paris, chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques.

Madame de Malarne est Auteur de deux autres Romans publiés en 1780 : *les Lettres de Milady Sindsey, ou l'Épouse Pacifique, & les Mémoires de Clarence Weldonne, ou le pouvoir de la Vertu*, Histoire Angloise. Ces deux Ouvrages avoient reçu du Public un accueil que l'Auteur par modestie a regardé comme un encouragement; & il a cru devoir y répondre par de nouveaux efforts pour le mériter mieux. On avoit trouvé le style de Madame de Malarne négligé; elle l'a soigné d'avantage en écrivant ce nouveau Roman, dans lequel elle a prouvé qu'elle peut faire mieux encore.

On lit volontiers, & même avec avidité, les Romans; mais il est rare aussi qu'on y revienne, à moins que l'Auteur n'ait eu le talent d'y présenter l'histoire des passions, le

N°. 47, 22 Novembre 1783. H

tableau des mœurs & la peinture du cœur humain. Aussi paroît il tous les ans une foule inombrable de Romans que beaucoup de gens ont lû, & que personne ne connoît, parce qu'on les a lûs rapidement, & que n'ayant reçu en les lisant qu'une impression passagère, on a oublié jusqu'à leurs titres. Cette réflexion n'est pas une menace prophétique pour Madame de Malarme. Nous croyons qu'elle a assez des qualités qu'on exige du Romancier; pour acquérir celles qui lui manquent, ou qu'elle ne possède pas au même degré. Il y a un malheur attaché aux Auteurs qui sont d'un sexe accoutumé aux hommages; c'est qu'ils trouvent rarement de sévères censeurs; & qu'ils ne sont que trop disposés à prendre pour une justice rendue à leur talent, ce qui n'est qu'un compliment fait à leur sexe. Mais Madame de Malarme peut se servir de censeur à elle-même; & ce dernier Roman annonce des progrès sensibles; on le lira avec plaisir, parce qu'il est conçu avec intérêt.

Nous aurions voulu en donner ici un analyse; mais nous nous en abstiendrons, parce que l'intrigue étant fort compliquée, nous n'aurions pu en présenter qu'un extrait fort sec, & peut être même difficile à saisir; ce qui seroit nuire à l'Ouvrage plutôt que d'inspirer le desir de le lire. Au reste, l'Auteur a développé tous ces événemens avec la clarté dont ils étoient susceptibles. L'action se partage entre *Rose Trée* & *Emilie Ridge*,

qui est même plus intéressante que l'Héroïne, parce qu'elle subit plus d'épreuves & qu'elle effuye plus de malheurs. Au dénouement, tous les principaux personnages se réunissent auprès de Rose Trée, & ne forment plus qu'une heureuse famille.

V A R I É T É S.

SUITE des Sermons de l'Abbé Poule, comparés à ceux de Bourdaloue & de Massillon.

BOURDALOUE est compté parmi les grands Hommes du siècle de Louis XIV, qui ont la double gloire d'avoir fait des chef-d'œuvres dans une carrière qu'ils avaient ou créée ou réformée. On le regarde encore comme le Corneille de la Chaire. L'état où ces deux hommes ont trouvé le genre de leurs travaux a été le même, & c'est tout ce qu'ils ont de commun. Bourdaloue ne s'élève ni ne tombe à la manière de Corneille. Ils sont tous deux distingués par la puissance de la raison & les écarts du raisonnement, mais la puissance de la raison dans l'un consiste dans une sorte & vaste combinaison d'événemens & de caractères, d'où il tire de grandes & vives situations, des idées & des sentimens qui étonnent l'esprit, qui élèvent l'âme, qui confondent l'imagination; elle se montre dans l'autre par une méditation étendue d'un sujet où toutes les idées bien rassemblées s'unissent intimement & se développent d'une manière ferme & complète. Ce n'est pas moins différemment qu'ils abusent de leur raison. Quand Corneille n'est pas porté dans tout son génie par un

heureux motif de scène ou par les objets qui lui appartiennent particulièrement ; manquant de souplesse dans l'imagination & d'élégance dans le style, qui sont les ressources du talent pour tout élever & tout embellir, il tombe dans les petitesse du bel esprit & les subtilités de l'École. Il choque & il impatiente Bourdaloue ; qui raisonne toujours, même dans les choses où il ne faudroit que sentir, qui prouve tout, même ce qui n'a pas besoin de preuves, qui ne dit rien ni avec finesse ni avec grâce, rend souvent plus désagréable la sécheresse didactique par la pauvreté de ses idées & la lenteur de sa marche ; il rebute & il ennuye. Je ne crois pas que ces deux hommes puissent être rapprochés par un autre endroit que par la grande inégalité de leur talent, & il me paroit bien injuste de leur accorder une gloire à-peu près égale.

Il faut être juste envers les talens que l'on estime trop, comme envers ceux que l'on n'honore pas assez. Il est utile pour l'intérêt de la vérité & l'honneur du goût, de revenir quelquefois sur les réputations, de les confirmer ou de les infirmer. Cet examen convient sur-tout envers des hommes qui sont trop loin de nous pour être jugés avec des affections ou des préventions personnelles. Cependant l'on doit toujours respecter une gloire établie, & se défier d'une opinion qui contrarie celle de plusieurs grands Hommes. Je demande grâce pour la mienne, loin de prétendre la faire prédominer ; mais je supplie qu'on ne la condamne pas sans lui donner quelque attention.

Bourdaloue mérite une grande estime pour avoir le premier ramené l'Eloquence de la Chaire à la vérité du style & à la sévérité de la raison. Les Sermons qui ont précédé immédiatement les siens, n'offroient que le ridicule & même le scandale d'une érudition toute profane, & toute l'affectation

du bel-esprit. On sent avec respect que c'est surtout dans un cœur tout religieux & dans un esprit dominé par la vérité, qu'il a puisé cette heureuse aversion des faux ornemens. Tourné par la Nature vers le raisonnement, qui étoit son unique moyen de se saisir des choses, il avoit contracté dans les Écoles où il avoit long-temps professé l'habitude & le besoin d'un ordre méthodique, & même de tout l'appareil didactique pour recevoir & exprimer ses pensées les plus simples. Nourri des plus vastes études théologiques, il lui falloit une application continuelle pour établir une concordance exacte entre toutes ces idées étrangères dont il s'étoit chargé. Mais l'étendue & la netteté de sa raison suffisoient à ce grand travail. On admire l'enchaînement qui règne entre toutes les idées qui composent ses Discours. Il paroît quelquefois accumuler à plaisir les difficultés autour de lui; mais il s'en démêle toujours à force d'attention & de peine. Ses connoissances bien fondées dans la Logique, lui donnent une grande fécondité de vûes sur les sujets qu'il traite. Il a fait jusqu'à quatre Sermons sur les mêmes objets, sans qu'ils rentrent par aucun endroit les uns dans les autres. Son style est clair & ferme. Les textes sacrés dont il fait un grand usage, & même dont il abuse, car il les emploie souvent contre leur vrai sens, le poussent quelquefois dans des expressions énergiques & hardies, qui ressortent davantage au milieu d'une diction toujours nue, mais solide. En tout c'est un esprit qui avoit de l'abondance & de la vigueur. Peut-être n'a-t-il pas connu sa véritable destination; peut-être ce goût du raisonnement qui le maîtrisoit, appliqué à des objets difficiles à éclaircir, auroit obtenu plus d'effet & d'utilité. Mais dans l'Eloquence de la Chaire, ce talent qui s'est trouvé déplacé ne paroît au dessous de sa réputation.

Bourdalone est dépourvu absolument des deux qualités principales qui constituent l'Orateur, la sensibilité & l'imagination. Jamais un mouvement de l'âme ne vient interrompre la pénible uniformité de son raisonnement ; jamais son expression ne reçoit de couleur. Tout ce qui est un peu vif & animé dans son style est emprunté des Ecritures. On me dira peut-être qu'un grand Raisonneur comme lui, toujours occupé de la justesse & de l'enchaînement de ses idées, ne pouvoit se livrer au soin de les embellir, & même qu'il devoit trop se défier de l'Eloquence pour l'employer. Il est encore des personnes qui croient que l'Eloquence altère toujours un peu la saine Logique, & que l'on raisonne moins bien à proportion qu'on s'échauffe. C'est une vieille erreur que les esprits froids sont trop intéressés à accréditer pour ne pas la répéter sans cesse. Je conviens que les âmes où dominent la sensibilité & l'imagination sont plus sujettes à s'égarer dans l'appréciation des objets ; elles les voient tels qu'elles les desireroient ; elles ne les laissent pas comme ils sont ; elles leur créent d'autres faces, d'autres rapports ; mais elles saisissent d'un coup-d'œil plus vaste & plus net tout ce que leur offre le point de vue sous lequel elles envisagent ces objets ; elles peignent à traits plus sûrs & plus hardis ce qui les a plus vivement frappés ; elles pèchent plutôt par la manière de voir que par celle de raisonner. Une grande partie de l'éloquence des passions vient de la supériorité de leur logique. D'ailleurs, les passions n'excluent pas la raison ; les unes peuvent s'accorder avec l'autre. Cela se voit souvent même dans la conduite de la vie. Cela est bien plus facile encore dans la méditation ou la rédaction des idées. Il n'est pas rare de délibérer dans le plus grand calme sur une chose qui finit par nous passionner, & la passion

se trouve ainsi avouée par la raison même. Le don de s'affecter de ses pensées n'est point étranger à cette attention impartiale qui ne les tire que d'un examen exact & sévère des objets. Il s'en faut donc de beaucoup que la raison soit moins juste dans l'homme éloquent, & que son raisonnement perde en exactitude ce qu'il gagne en force. C'est tout le contraire. Comparez le Raisonneur froid & le Raisonneur passionné dans les qualités qui leur sont communes, dans l'étendue & l'enchaînement des idées, dans la clarté & la précision du style, vous verrez que lorsque l'un rassemble ses idées dans un tissu bien formé, l'autre les presse les unes dans les autres, & les entraîne par un mouvement commun; qu'ou celui-ci ne fait que mettre les objets en lumière, l'autre les anime en les éclairant; que tandis que l'un arrête sa phrase où le sens est complet, l'autre, en abrégant les mots, par une suppression heureuse & hardie des choses intermédiaires, renforce les idées par des tours vifs & originaux. Si vous voulez mieux sentir encore toute la distance qui est entre ces deux hommes, prenez des exemples; comparez deux Ecrivains qui ont tous deux défendu la Religion & la Morale, & qui sont cités l'un & l'autre comme des modèles de vigueur dans le raisonnement, quoiqu'à des titres bien inégaux; comparez ensemble Bourdaloue & Pascal; voyez comme vous restez froid dans la lecture de l'un, combien l'autre vous anime, vous étonne, vous subjugué. Cependant ils ne font l'un & l'autre que raisonner. Pascal n'est pas au fond plus pathétique que Bourdaloue. Il n'est pas moins sévère dans ses maximes & dans son style. Pour quoi donc Pascal manie-t-il son idée avec tant de force? C'est qu'elle n'est pas seulement une perception claire dans son esprit, elle est encore une vive impression dans son âme. On dirait qu'elle le tour-

mente, & il paroît plutôt parler pour se soulager que pour se faire entendre. Il y a donc une éloquence qui est propre au raisonnement, qui fait la vraie puissance, & il me semble que Bourdaloue en est totalement dénué.

Mais n'a-t-il pas dans un degré supérieur d'autres mérites que celui d'Orateur ? Il en est un sur lequel il ne m'appartient pas d'avoir un avis, c'est celui de grand Théologien, que tous les Juges compétens lui accordent. Je demanderai seulement si les connoissances & le talent du Théologien doivent sur-tout dominer dans le Prédicateur ? Est-ce là leur place ? Et peuvent-ils remplacer les qualités propres au genre ?

Un mérite essentiel dans le Prédicateur doit être celui de bon Moraliste. Bourdaloue le possède-t-il ? C'est encore ce dont je ne puis convenir. Je proposerai encore ici une question. Les esprits froids sont-ils capables de bien traiter la Morale ? Leur partage est ordinairement une grande force d'attention pour embrasser une longue chaîne d'idées, & une sagacité d'autant plus heureuse pour démêler & classer les objets, qu'elle n'est distraite par rien. Ils sont très-propres à analyser toutes les opérations de l'esprit, à réduire à des notions simples & lumineuses des connoissances embrouillées par toutes les erreurs dont on les a remplies, & par le mauvais choix des signes qui doivent les manifester. Ce sont eux qui ont rétabli l'évidence, la netteté & l'ordre dans la Métaphysique. Mais les objets de la Morale sont tout différens ; pour les saisir, il faut les avoir sentis. Comment expliquerez-vous les passions dans tout ce qu'elles ont de bon & de mauvais, si vous êtes étranger à tous leurs mouvemens ? Comment tracerez-vous les devoirs de l'homme, si votre propre cœur ne vous inspire pas les moyens de les faire ai-

mer, de les appuyer sur nos penchans, de se servir de l'un pour vaincre l'autre ? Sans doute il n'est pas nécessaire que le Moraliste ait passé par tous les orages des passions pour les connoître ; cela n'est pas même nécessaire au Poète qui doit les peindre ; mais ils ont besoin l'un & l'autre de cette sensibilité de l'âme qui reçoit au moins les impressions, si elle ne les garde pas, & qui suffit pour éveiller la sensibilité de l'imagination par laquelle on peut se transporter dans des peines, des plaisirs, des situations de toutes espèces que l'on n'a jamais éprouvées, ou dont on ne fait que se souvenir. Il me semble que si on examine bien tous les Moralistes anciens & modernes, on verra qu'ils n'ont creusé dans le cœur humain qu'à proportion de ce qu'ils ont eu d'âme & d'imagination. Ce terrible ennemi des passions de l'homme que j'ai déjà cité, l'austère, je di-ai même le farouche Pascal, lorsqu'il étrépe notre orgueil sous le poids de nos misères, c'est dans un cœur violemment agité qu'il prend ces expressions, ces figures extraordinaires par lesquelles il élève autant le génie de l'homme qu'il veut l'abaisser. On sent que son cœur étoit né pour les passions ; qu'il ne les a asservies que par celle de les détruire ; mais il est encore tout plein de leurs accens ; ils animent ses accusations ; elles se peignent jusques dans la victoire qu'il remporte sur elles. Bourdaloue, avec toute la pénétration de son esprit, ne pouvoit donc être un grand Moraliste. Aussi je ne vois dans lui ni ces heureux développemens, ni ces vûes élevées qui ajoutent à la connoissance des passions & des devoirs de l'homme.

Il lui reste donc d'être un Dialecticien très-distingué, mais cependant dont la dialectique n'a rien découvert ni rien perfectionné. Il me semble que quelque ses plans soient toujours bien for-

nés & bien remplis, ils portent cependant sur un fonds d'idées qui a été commun dans tous les temps. Aussi on se demande sans cesse avec impatience, pourquoi tant de divisions, de sous-divisions, de questions, de conséquences? Il seroit beaucoup mieux entendu avec moins d'effort. Il détruit souvent toute la simplicité des sujets qu'il traite, par tout cet appareil de raisonnement sans lequel il ne peut marcher. J'oserais tout dire. Non-seulement il raisonne sans nécessité, mais souvent il raisonne très-faux. Il va chercher bien loin des rapports forcés entre les objets, & il tombe souvent dans ces argumens sophistiques, dont l'argumentation couvre un moment le manque de sens, mais ne le rend ensuite que plus choquant.

Je ne puis donc reconnoître dans Bourdaloue ni un Raisonneur éloquent, ni un grand Moraliste, ni même un Dialecticien du premier ordre; car je ne puis le comparer ni à Bayle, qui a tant éclairci de grandes questions en Métaphysique, en Physique, en Histoire, en Morale, ni à l'Abbé de Condillac, dont les Ouvrages, en étendant & en perfectionnant les idées de Locke, peuvent servir à perfectionner l'esprit humain. Comme Écrivain, il peut encore moins entrer en comparaison avec les grands Hommes de son siècle, parmi lesquels l'habitude, plutôt qu'une estime sentie, le fait encore comprendre. Si l'on me demandoit d'où lui est venu une gloire si élevée & si soutenue, je répondrois qu'il a beaucoup surpassé ceux qui l'avoient précédé, qu'il est entré dans la carrière qu'il a fournie en réformateur, ce qui est déjà un grand mérite; qu'il a au fond un talent réel, & puis qu'il a eu l'avantage d'appartenir à une Société qui aimoit à se couvrir des noms illustres, & qui savoit faire les réputations.

Mes Lecteurs voudront sans doute juger Bourda-

loue par eux mêmes; il est long à lire; mais quelques citations un peu étendues peuvent donner une idée de sa manière. Pour le faire mieux juger, je placerais à côté des morceaux de lui que je vais rapporter, des morceaux de Massillon & de l'Abbé Poûle sur les mêmes objets.

Voici un des meilleurs morceaux d'un de ses meilleurs Sermons, celui sur l'Impureté, dans son Carême.

« Point de péché qui expose plus le Pécheur à la
 » tentation du désespoir. C'est Saint Paul qui nous
 » l'apprend : *Desperantes semetipsos tradiderunt*
 » *impudicitia*. Je vous conjure, mes Frères, disoit-il
 » aux Ephésiens, de ne plus vivre comme ces Pé-
 » cheurs qui, perdant toute espérance, s'abandonnent
 » à toutes sortes de dissolutions, *in operationem*
 » *immunditie omnis*. Car l'effet le plus ordinaire de
 » l'impureté, est de ruiner dans une âme tout l'édi-
 » fice de la grâce, & d'en renverser jusqu'au fon-
 » dement, qui est l'espérance chrétienne. Mais en-
 » core, demande Saint Chrysostôme, de quoi l'im-
 » pudique désespère-t-il, & de qui désespère-t-il ? Il
 » désespère, reprend ce saint Docteur, de sa con-
 » version, il désespère de sa persévérance, il déses-
 » père du pardon de ses crimes; & quand on lui
 » promettrait le pardon de ses crimes, il désespère
 » de sa volonté propre, il désespère de Dieu, & il
 » désespère de lui-même. Est-il de plus tristes & de
 » plus désolantes extrémités ? Il désespère de sa
 » conversion; car le moyen, se dit-il à lui-même,
 » ou plutôt lui fait dire l'esprit impur, le moyen
 » que je rompe mes chaînes, le moyen que je m'ar-
 » rache du cœur une passion qui fait toute la dou-
 » leur de ma vie, le moyen que je renonce de
 » bonne foi à ce que j'aime encore de meilleure
 » foi ! Si je disois que je le veux, ne mentirai-je
 » pas au Saint-Esprit ? Et si je n'ai pas la force de

» m'y résoudre & de le vouloir, ne suis-je pas le
 » plus infortuné des hommes & le plus délaissé de
 » Dieu? Supposé même la conversion, il désespère
 » de sa persévérance; car que puis-je attendre de
 » moi, poursuit-il, après tant de légèretés & de
 » changemens? Quand je dirai aujourd'hui à Dieu
 » que je veux sortir de ma misère, & que la résolu-
 » tion que j'en ai formée sera éternelle, pour le
 » dire & pour le penser, serai-je plus en état de
 » l'exécuter? N'ai-je pas dit cent fois la même
 » chose; & cent fois après l'avoir dite, ne me suis-je
 » pas trouvé le même que j'étois? Pourquoi préten-
 » dre que ce que je dirai maintenant sera plus
 » solide? Et pourquoi me flatter que je ne serai
 » plus ce roseau agité du vent, qui cède & qui plie
 » dès qu'il est ébranlé par le moindre souffle? En
 » le voulant ainsi, en m'y engageant, changerai-je
 » de naturel, aurai-je une autre trempe d'esprit,
 » serai-je pourvu de plus grands secours, me four-
 » nira-t-on des remèdes plus présens & plus effica-
 » ces que ceux même que j'ai si souvent rendus
 » inutiles? Enfin, il désespère tout-à-la-fois & de
 » Dieu & de lui-même: de Dieu, parce que c'est
 » un Dieu de sainteté qui ne peut approuver ni souf-
 » frir le mal; de lui-même, parce qu'étant tout
 » charnel, & vendu, comme dit Saint Paul, au
 » péché, *verundatus sub peccato*, il ne peut presque
 » plus désormais aimer le bien: de Dieu, parce
 » qu'il a si souvent abusé de la miséricorde & de sa
 » pénitence; de lui-même, parce qu'il a les plus
 » sensibles convictions de son instabilité & de son
 » inconstance: de Dieu & de lui-même, parce qu'il
 » voit entre Dieu & lui des oppositions infinies,
 » qu'il ne croit pas pouvoir surmonter, & qui lui
 » font prendre le parti de se livrer aux desirs de
 » son cœur: *Desperantes, semetipsos trauiderant*
 » *impudicitiæ.* »

Voilà Bourdaloue tout entier. Voyez comme il considère la proposition sous plusieurs aspects ; comme il les suit les uns après les autres , affectant plutôt d'étaler cette marche didactique que de la cacher. Cependant , il anime son Discours par une forme dramatique ; il fait expliquer par l'impudique lui-même ce qui se passe dans son âme ; mais qu'y gagne-t-on ? Ce pécheur , qui doit peindre toute la violence de la passion , tout le désespoir où il se précipite , n'est ni moins froid , ni moins sec , ni moins méthodique que le Père Bourdaloue lui-même. On peut encore remarquer dans ce morceau deux défauts plus considérables , puisqu'ils sont des vices de logique. D'abord , il n'y a rien ici qui convienne particulièrement à l'impudique. Tous les pécheurs ont les mêmes raisons de désespérer de leur salut ; en second lieu , ce n'est point ainsi que raisonne l'impudique , ni même le pécheur en général. Il ne dit point : il est inutile que je fasse des efforts pour sortir de mes vices ; je n'en viendrois jamais à bout. Au contraire , il se fait illusion sur ses forces à venir ; il remet sa conversion à un autre temps , il compte sur l'affoiblissement de ses goûts , sur des secours nouveaux. Il n'est point de la nature de l'homme vicieux de connoître ainsi toute la puissance du lien qui l'enchaîne. Plusieurs passions nous jettent encore dans un plus grand danger , en nous jetant dans le dégoût des choses saintes , & telle est particulièrement l'impureté. Voilà ce qu'il falloit sur-tout considérer dans ce sujet ; voilà le tableau fidèle qu'il falloit offrir. Aussi Massillon n'y a pas manqué. Écoutons maintenant un bon Moraliste & un Orateur.

* Enfin cette déplorable passion met dans le cœur
 » un dégoût invincible pour les choses du ciel ; on
 » n'est plus touché de rien. Lassé de ses propres
 » misères , on voudroit bien quelquefois revenir à

« Dieu, & tout nous en éloigne; & le cœur tout
 « entier se révolte contre nous mêmes; & un dé-
 « goût affreux nous saisit & nous lie à nos propres
 « faiblesses; & le cœur, accoutumé à ne plus sentir
 « que des plaisirs vifs & injustes, languit, & ne
 « trouve en lui aucun sentiment pour la piété.

« Bien plus, tout ce qui n'est pas marqué par le
 « caractère honteux de la volupté, n'intéresse plus.
 « Les devoirs mêmes de la Société, les fonctions
 « d'une charge, les bien-séances d'une dignité, les
 « soins domestiques; tout lasse, tout devient infri-
 « pide, hors la passion. Baltasar n'est plus appliqué
 « au Gouvernement de ses peuples, & ne fait pas
 « même que l'ennemi, déjà à la porte de la capi-
 « tale, va lui enlever le lendemain la vie & la
 « couronne. Salomon est plus attentif à bâtir des
 « temples profanes aux Dieux des femmes étran-
 « gères, qu'à soulager son peuple, que ses profusions
 « font gémir sous le poids des charges publiques.
 « Les enfans d'Héli négligent les fonctions du Sacer-
 « doce. La femme de Babilone, toute plongée dans
 « les délices, dit dans son cœur : je ne veux plus
 « que me faire adorer; il n'y aura plus ni soin, ni
 « embarras, ni chagrins qui m'occupent : *Sedes*
 « *regina..... nec lustum videbo*. La femme dont il est
 « parlé dans les proverbes, ne peut se souffrir dans
 « l'enceinte d'une famille : le sérieux d'un domes-
 « tique lui devient insupportable : *Nec valens in*
 « *domo consistere pedibus suis*. De là on se fait des
 « occupations, qui toutes ne tendent qu'à nourrir
 « la volupté, des spectacles profanes, des lectures
 « pernicieuses, des harmonies lascives, des pein-
 « tures obscènes. Hérode ne trouve plus de plaisir
 « que dans les festins. Salomon multiplie les con-
 « certs, & son palais retentit de toutes parts de
 « chants de volupté & de réjouissance, Manassés
 « met dans le temple même du Seigneur les images

» de ses infâmes plaisirs. C'est le caractère de cette
 » passion , de remplir le cœur tout entier ; on ne
 » peut plus s'occuper que d'elle : on en est possédé,
 » enivré ; on la retrouve par-tout ; tout en retracer
 » les funestes images ; tout en réveille les injustes
 » desirs ; le monde , la solitude , la présence , l'éloi-
 » gnement , les objets les plus indifférens , les occu-
 » pations les plus sérieuses , le temple saint lui-
 » même , les autels sacrés , les mystères terribles en
 » rappellent le souvenir ; & tout devient impur ,
 » comme dit l'Apôtre , à celui qui est déjà impur
 » lui-même : *Peregrè profectus est in regionem lon-*
 » *ginquam.* Regardez derrière vous , âme infidelle ;
 » rappelez ces premiers sentimens de pudeur & de
 » vertu avec lesquels vous étiez née , & voyez tout
 » le chemin que vous avez fait dans la voie de
 » l'iniquité , depuis le jour fatal que ce vice hon-
 » teux souilla votre cœur ; & combien depuis vous
 » vous êtes éloignée de votre Dieu : *Peregrè pro-*
 » *fectus est in regionem longinquam.* »

Voilà le cœur humain expliqué dans un style noble & touchant. Voilà ce qui appartient particulièrement à la passion , dont il falloit peindre les effets.

Bourdaloue & l'Abbé Poule ont fait l'un & l'autre un Sermon sur l'Enfer. Le fonds de leurs idées est très-souvent le même ; mais quelle différence dans l'exécution !

Le plus grand malheur de l'âme réprouvée sera d'être encore contrainte à aimer Dieu , & de s'en sentir invinciblement repoussée. Voyez comme Bourdaloue fatigue son Lecteur & lui-même pour présenter cette vérité.

« Mais je me trompe , Chrétiens ; toute répron-
 » vée qu'elle est , elle sera encore à Dieu , & Dieu
 » à elle. Dieu lui sera encore inséparablement uni ,
 » & elle à Dieu. Si elle pouvoit être tout-à-fait pri-
 » vée , tout-à-fait séparée de Dieu , elle ne seroit

„ malheureuse qu'à demi. Le comble de sa misère
 „ sera d'en être privée d'une façon, & de ne l'être
 „ pas de l'autre; d'en être séparée d'une façon, &
 „ inséparable de l'autre: privée de Dieu en tant que
 „ Dieu étoit l'objet de sa félicité, & pénétrée de
 „ Dieu en tant que Dieu sera le sujet éternel de ses
 „ plus violens transports; c'est ce qui la conster-
 „ nera: Dieu la renoncera en qualité de père, en
 „ qualité d'époux, en qualité de protecteur, en qua-
 „ lité de dernière fin, c'est-à-dire, dans toutes les
 „ qualités qui le rendent bienfaisant, doux & ai-
 „ mable; & il s'attachera à elle en qualité de juge,
 „ en qualité d'ennemi, en qualité de vengeur, en
 „ qualité de persécuteur, c'est-à-dire, selon toutes
 „ les qualités qui le rendent, tout Dieu qu'il est,
 „ non-seulement sévère & redoutable, mais dur &
 „ impitoyable. D'où donc cette âme sera double-
 „ ment malheureuse: malheureuse d'avoir encore
 „ un Dieu, malheureuse de n'en avoir plus; d'avoir
 „ encore un Dieu conjuré, déclaré, armé contre
 „ elle, & de n'avoir plus de Dieu favorable, pro-
 „ pice & miséricordieux pour elle; d'avoir encore
 „ un Dieu pour exciter sa haine & ses plus mor-
 „ telles aversions, & de n'en avoir plus pour con-
 „ tenter ses desirs & ses plus ardues inclinations;
 „ car ce sera sa son grand supplice, de sentir éter-
 „ nellement que Dieu l'avoit créée pour lui-même,
 „ & qu'elle ne pouvoit être heureuse qu'en lui &
 „ que par lui; & de ne recevoir éternellement de
 „ Dieu que des rebuts & des mépris, de ne trouver
 „ éternellement entre Dieu & elle qu'une insurmon-
 „ table opposition. Elle estimera Dieu malgré elle,
 „ & elle aura une inclination naturelle pour lui, &
 „ cependant elle le haïra; elle l'estimera tel qu'elle
 „ ne le possédéra jamais, & elle le haïra tel qu'elle
 „ l'aura toujours présent. Or, ce conflit d'estime
 „ & de haine, de désir & d'aversion, d'éloigne-

ment & de poursuite à l'égard du même objet ;
c'est , Chrétiens , ce que nous appelons l'enfer. »
Voyons cette vérité sous la plume de l'Abbé
Poule.

« Frappés de ces images épouvantables , vous ne
concevez rien au-delà , mes très-chers frères ; &
cependant voici en un seul trait l'assemblage de
tous les maux. Dans la privation entière des biens
de la gloire , le réprouvé est rendu à Dieu. Sur
la terre , c'est le pécheur qui se défend , & c'est
Dieu qui le poursuit , qui ne peut consentir à sa
perte , qui heurte à la porte de son cœur , qui l'ap-
pelle par sa grâce. Dans l'enfer , tout s'enfonce dans
l'ordre ; c'est Dieu qui se refuse , & c'est le ré-
prouvé qui le cherche ; son âme dégagee des liens
imperceptibles qui suspendoient la rapidité de sa
pente naturelle , est appelée malgré elle à toute
sa destination ; elle se porte vers lui avec impé-
tuosité. Où vas-tu , âme criminelle ? Tu voles au-
devant de ton juge ! ni cette considération , ni les
a'armes , ni les châtimens qu'elle se prépare , ne
sont capables d'arrêter l'impulsion vive qui l'en-
traîne ; elle s'élance par la nécessité de sa nature ,
& toutes les perfections divines qu'elle a outragées ,
s'empressent de la rejeter ; elle s'élève par
le besoin immense & pressant qu'elle a de son
Dieu , & son Dieu la repousse par la haine néces-
saire qu'il porte au péché. Également malheu-
reuse , & quand elle s'efforce de s'approcher de
cette source de tous les biens , & quand elle en est
arrachée avec violence ; également tourmentée ,
& lorsqu'elle sort d'elle-même , & lorsqu'elle est
contrainte de s'y replonger , elle trouve son Dieu
sans pouvoir le posséder ; elle se fuit , sans pou-
voir s'éviter ; elle passe successivement des téné-
bres à la lumière , de la lumière aux ténèbres ;
elle roule d'abîmes en abîmes , d'horreurs en

» horreurs ; elle porte l'enfer jusques vers le ciel ;
 » elle rapporte l'image du ciel jusques dans l'en-
 » fer. »

Comme tout est vrai, comme tout est terrible dans ce sublime tableau ! Voyez combien le développement d'une idée morale dans une imagination sensible, s'élève au dessus de cette froide logique, qui se perd dans de longs & pénibles raisonnemens ! quelle heureuse opposition que celle du pécheur toujours sollicité par Dieu sur la terre, toujours repoussé de Dieu dans l'enfer ! qui peut écouter sans frémissement cette apostrophe : *où vas-tu, âme criminelle !* & comme le résultat de cette idée est devenu une terrible image ! *elle porte l'enfer jusques vers le ciel ; elle rapporte l'image du ciel jusques dans l'enfer.*

Le plaisir que l'on aura à lire un autre morceau de l'Abbé Poule sur le même sujet, m'engage à citer encore un passage de Bourdaloue.

« Un des souhaits de Saint-Bernard, & ce qu'il
 » demandoit avec plus d'ardeur, expliquant ces pa-
 » roles du Prophète : *Descendant in infernum vi-*
 » *uentes* ; c'étoit que les pécheurs descendissent en
 » esprit & par la pensée dans l'enfer ; ne doutant
 » pas que la vue de cet affreux séjour & des tour-
 » mens qu'on y endure ; ne dût faire la plus vive
 » impression sur leurs cœurs, & convaincre qu'il n'y
 » avoit point de moyen plus assuré pour ne pas
 » tomber après la mort dans ce lieu de misères,
 » que d'y descendre souvent par la réflexion pen-
 » dant la vie : *Descendant in infernum viventes ;*
 » *ne descendant morientes.* Mais pour l'entier ac-
 » complissement du souhait de Saint-Bernard, il
 » faudroit, Chrétiens, que nous y puissions descen-
 » dre avec les mêmes connoissances, & , s'il étoit
 » possible ; avec la même expérience que les daine-
 » nés, afin d'en pouvoir juger comme eux, & d'en

» tirer en même temps des conséquences qui leur
 » sont désormais inutiles, mais qui nous peuvent
 » être encore si salutaires »

Cette idée a fourni à l'Abbé Poule cet éloquent morceau

« Si, par une supposition impossible, un Ange,
 » chargé des ordres du ciel, se montrait tout d'un
 » coup aux réprouvés, & qu'il leur dit: victimes
 » éternelles de la justice divine & de la tyrannie de
 » péché, suspendez, si vous le pouvez, pour quel-
 » ques momens, vos blasphèmes & vos impréca-
 » tions! écoutez-moi! ouvrez les yeux à cette lu-
 » mière subite qui vous épouvante! je ne suis pas
 » un Ange exterminateur, je suis un Ange de paix,
 » je vous apporte l'espérance: Dieu m'a confié les
 » clefs de l'abysses, je puis vous en ouvrir les por-
 » tes, & vous rappeler encore une fois au monde;
 » mais à cette seule condition que vous passerez cette
 » nouvelle vie dans les larmes & les travaux de la
 » pénitence. Avec quels transports de reconnais-
 » sance ces malheureux ne se soumettroient-ils pas
 » à cette loi? Les mortifications les plus rigoureuses
 » leur paroîtroient des délices, & cette pénitence,
 » qui fait la tristesse & l'effroi des Chrétiens, se-
 » roit la joie de l'enfer. »

(La continuation de cet article dans un des
 Mercurus prochain.)

ANNONCES ET NOTICES.

CONSIDÉRATIONS sur les Arts & les Artistes
 du temps, ou des Hommes déplacés & de ceux qui
 se déplacent relativement aux Arts, sujet de deux
 Lettres à un Artiste célèbre; par M. Dupain-Triel,
 in-8°. A Paris, chez L. Cellot, Imprimeur-Libraire,
 rue des grands Augustins.

Ces deux Lettres, qui méritent d'être lues, ont été écrites à l'occasion de quelques entretiens qu'avoit eu l'Auteur avec M. Lebas, qui lui avoit demandé son avis sur la décadence des Arts. M. Dupain-Triel divise sa réponse en deux points : *Il y a peu d'hommes classés dans l'ordre du goût comme la Nature le vouloit, & il y en a peu qui ne sortent du cercle où elle exigeoit qu'ils se tiassent renfermés.* Il remarque avec raison que le talent a à vaincre trois grands obstacles, l'éducation, les circonstances & l'opinion.

On sait combien dans l'éducation qu'on donne d'ordinaire aux enfans, leur vocation est peu consultée; la richesse ou la pauvreté d'un père décide presque toujours l'état qu'il donne à son fils. On sent aussi combien il est difficile que les circonstances développent un talent contrarié, étouffé par l'éducation. L'Auteur s'étend ensuite sur les maux que cause l'opinion. Il propose deux moyens de rendre aux Arts tout leur éclat. Il veut d'abord que les Parens & les Instituteurs observent le goût que la Nature a donné à un enfant, & qu'ils dirigent le plan de leur éducation de manière à le seconder. Il désireroit ensuite que les Artistes renommés, dût-il leur en coûter quelques sacrifices de fortune, fissent en faveur du bon goût une ligue offensive & défensive contre les innovations presque toujours funestes aux Arts & aux Talens.

Il y a des vûes sages dans cette Brochure, qui peut être utile à diverses classes de Lecteurs.

CÉRÉMONIES & coutumes Religieuses de tous les Peuples du monde, en 4 Volumes in-folio, divisés en quinze Cahiers ou Livraisons. Prix, 10 liv. br. Treizième Livraison. A Paris, chez Laporte, Libraire, rue des Noyers.

L'Ouvrage dont nous venons de transcrire le titre

est terminé. Cette Livraison est le commencement d'une autre qui lui sert de suite sous ce titre nouveau : *Superstitions de tous les Peuples du Monde*, ou *Tableau Philosophique des erreurs & des faiblesses dans lesquelles les superstitions, tant anciennes, que modernes, ont précipité les hommes de la plupart des Nations de la terre* ; *Ouvrage suivi d'un Précis sur la Mère Folle, sur les Bacchanales & les Orgies, sur le Spectacle satyrique des Grecs & des Romains, & sur l'origine de l'association des Franc-Maçons*. Ces *Superstitions* offrent la même beauté d'exécution que les *Cérémonies* ; les Planches nous ont même paru mieux conservées. L'Ouvrage entier sera terminé dans le mois de Décembre prochain.

NOUVELLE Histoire du Berry, contenant son Origine & ses Antiquités, tant gauloises que romaines, sa division en ses différentes parties, ses Descriptions Géographique, Hydrographique, Physique & Naturelle, ses Gouvernemens, ses Souverains, ses Archevêques, &c. avec les Histoires Héraldiques, Généalogiques des Maisons & Familles Nobles les plus connues dans le Berry ; par M. Pallet, Avocat en Parlement, Tome I, in-8°, Prix, 5 livres broché. A Paris, chez Monory, Libraire, rue de la Comédie Française. A Bourges, chez l'Auteur, rue de la Porte Neuve.

C'est le premier Volume d'un Ouvrage qui doit en avoir huit, & qu'on propose par souscription à 4 liv. le Volume, qu'on payera à mesure qu'on le recevra. Ceux qui n'auront pas souscrit, c'est-à-dire, qui n'auront pas donné leur soumission, le payeront 5 livres. L'Auteur y a joint un Volume où l'on a gravé les Monumens, les Cartes, les Armoiries, &c. pour lequel on payera de la même manière 12 livres 12 sols, & qui paroîtra avec le troi-

sième Volume de l'Histoire. Celui-ci n'est point susceptible d'analyse. Il renferme quatre Chapitres de discussion sur l'origine & la dénomination du Berry, sur son ancienneté, sa division & sa description géographique & hydrographique. Le reste, c'est à-dire, plus des trois quarts du Volume, ne renferme que des généalogies de plusieurs Maisons de cette Province.

GRAMMAIRE Angloise, traduite de l'original Anglois du Révérend Docteur Robert Lowth, Evêque de Londres, avec des Notes critiques de l'Auteur & du Traducteur; par M. le Chevalier de Sausseuil. A Paris, chez R. Théophile Barrois jeune, Libraire, rue de Hurepoix, près le Pont Saint Michel.

Cette Grammaire du savant Evêque de Londres jouit de beaucoup de réputation. On doit savoir gré à M. le Chevalier de Sausseuil d'en avoir enrichi notre Littérature, & ses Notes seront utiles à ceux qui étudient cette Langue.

Cours de Langue Italienne, à l'aide duquel on peut apprendre cette Langue chez soi sans Maître, & en deux ou trois mois de lecture

L'Auteur de cet Ouvrage a fait distribuer dans les mois d'Août ou de Septembre quatre Cahiers de Prose qui présentent une Traduction interlinéaire des Lettres Péruviennes traduites en Italien par feu M. Deodati. Les deux Cahiers qui ont été distribués dans le mois d'Octobre, offrent un Ouvrage d'un genre tout différent; c'est une Traduction interlinéaire des quatre premiers Chants de la *Jérusalem délivrée*, au bas de laquelle M. de Boisjermain, Auteur de cet Ouvrage, a mis une Traduction Françoise de ce Poëme. Il observe avec raison que tous les Traducteurs de la Jérusalem se sont

fort peu souciés de ressembler à leur original, & de le copier trait pour trait. La Traduction qui fait partie du Cours de Langue Italienne que nous annonçons n'a pas ce défaut. Elle présente à-la-fois le plaisir de lire le Texte du Tasse & de l'expliquer mot à mot, & de le rendre ensuite en bon François. En voici quelques lignes qui suffisent pour prévenir en faveur du reste.

« Cette femme (Armide) épuise toutes les ressources de l'art pour envelopper dans ses filets quelque nouvel amant. Elle n'a pas pour tout le monde & tous les jours le même visage. Elle change à propos de manière & de maintien. Tantôt la pudeur tient ses regards dans le recueillement, tantôt le désir & la curiosité les portent de tous côtés. Selon qu'elle voit ses amans ou timides ou ardens elle les arrête ou elle les presse, &c. »

RECUEIL de Plaidoyers & de Discours oratoires pour servir de modèles aux jeunes gens, & propres à les former à l'Éloquence en général, & à celle du Barreau en particulier, Tome I, contenant les Plaidoyers & Discours du R. P. Geoffroy, de la Compagnie de Jésus, ancien Professeur de Rhétorique, Prix, 3 livres le Volume relié. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinier, quartier S. André-des-Arcs.

Cet Ouvrage doit avoir une foire. Les Plaidoyers que renferme ce premier Volume n'avoient jamais vu le jour. Nous en parlerons à l'article des Nouvelles Littéraires.

NUMÉRO 4 de la nouvelle suite de Pièces d'Harmonie, contenant des Ouvertures & des Airs d'Opéra sérieux & comiques, arrangées pour deux Clarinettes, deux Cors & deux Bassons, par M. Ozy, Musicien de S. A. S. Mgr. le Duc d'Orléans.

no 2 M E R C U R E

Prix, 6 liv. A Paris, chez M. Boyer, au Magasin de Musique, rue Neuve des Petits-Champs, près celle de S. Roch, n°. 83, & chez Mme. Lemaire, rue du Roule, à la Clef d'or.

Ouverture de la Mélomanie, arrangée pour le Clavecin, Violon *ad libitum*, par M. Fodor. Prix, 3 livres. A Paris, chez M. Boyer. Même Adresse.

Six Duos dialogués pour Violon & Alto, composés par M. Cambini, deuxième Livre, Œuvre XXXV. Prix, 7 livres 4 sols. A Paris, chez M. Boyer. Même Adresse.

Il paroît que l'extrême fertilité de M. Cambini ne nuit pas à ses compositions, qui sont toujours également bien accueillies.

Voyez, pour les Annonces des Livres, de la Musique & des Estampes, le Journal de la Librairie sur la Couverture.

T A B L E

V E R S sur M. le Comte de	phie,	156
Tressin,	145	<i>Annales Poétiques</i> ,
— A M. Palifor,	146	<i>Anne-Rose Trée, Histoire An-</i>
<i>Chârade, Enigme & Logogry</i>		<i>gloise</i> ,
phie,	ib.	<i>Suite des Sermons de l'Abbé</i>
<i>Histoire d'Ayder Ali-Khan</i> ,		<i>Poule, comparés à ceux de</i>
<i>Nabab - Bahader, Roi des</i>		<i>Bourdaloue & de Maffil-</i>
<i>Canariens, &c. &c.</i>	148	<i>lon</i> ,
<i>Les Lacunes de la Philoso-</i>		<i>Annonces & Notices</i> ,
		187

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 22 Novembre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 21 Novembre 1763. GUIDI.

M E R C U R E D E F R A N C E.

S A M E D I 29 N O V E M B R E 1783.

P I E C E S F U G I T I V E S E N V E R S E T E N P R O S É.

V E R S

Sur la Comédie du SÉDUCTEUR.

D E B I È V R E S *, ton brillant succès
Attire la foule aux François,
Pour juger, dit hier Silvie,
Lequel est le plus séducteur,
Dans une charmante Comédie,
Du Personnage ou de l'Acteur! **

(*Par M. de la Place.*)

* C'est en effet le véritable Auteur de la Pièce. Il s'est nommé lui même dans une Lettre insérée au Journal de Paris depuis l'impression du dernier Numéro. On voit que les louanges adressées à M. Palissot reviennent à M. le Marquis de Bièvres.

** M. Molé.

N°. 48, 29 Novembre 1783.

I

*VERS pour le Portrait de M. l'Archevêque
de Bordeaux.*

SI ce Portrait, comme un miroir fidèle,
Ne t'offre pas, unis à la grandeur,
Les heureux dons de l'esprit & du cœur,
Blâme le Peintre, & recours au modèle.
(*Par M. l'Abbé de Malecofte.*)

VERS à M. DE LA HARPE.

A VOUS, père de Mélanie,
Du fier Warwick, du grand Vasa,
Et de mainte œuvre de génie
Que le Dieu du goût consacra
Malgré la cabale ennemie;
De la part d'un fils de Thalie,
Salut, honneur, & cetera.
Ne faites fi de mon Épître:
La raison, vous la sentez bien,
Vous Auteur, moi Comédien,
Nous sympathisons par le titre.
Sans doute un tel rapprochement
A tout autre feroit injure;
Mais vous, vous voilà mon parent,
Quoiqu'étranger par la Nature,
On est frère par le talent.
Roscius, dans l'ancienne Rome,

Vivoit l'ami de Cicéron;
Chez nous Corneille, ce grand homme,
Soupoit souvent avec Baron.
Moi, chétif, quelle différence!
Vous, mon parent! à quel degré?
Vous êtes l'oracle de France,
Je ne suis qu'une Mime ignoré.
Pour exister je cherche un père;
La Harpe, soyez mon soutien;
Que de l'Empire Littéraire
Le génie enfante le mien.
Cette naissante est un mystère
Dont ce siècle a la preuve en main.
N'est-ce pas ainsi que Lekain
Naquit de l'âme de Voltaire?

(Par M. Dorfeuille.)

*COUPLETS chantés à la Fête de M. L** ,
par Mademoiselle sa Fille aînée.*

AIR : *La Fête des Bonnes Gens.*

VIVE le meilleur père,
Le père le plus aimé!
De l'ardeur de lui plaire,
Qui ne seroit animé ?
Il fait son bonheur du nôtre;
Le sien rend nos cœurs plus contens.

Un si bon père est l'Apôtre,
L'Apôtre de ses enfans.

NOTRE main pour offrande,
En te présentant des fleurs,
Figure la guirlande
Où s'entrelacent nos cœurs,
Qu'au seul usage fidèle
Ailleurs on donne un vain bouquet;
A ta Fête le seul zèle,
Le zèle toujours l'a fait.

TE plaire est notre envie,
T'aimer notre premier bien;
Je chéris moins la vie
Que celui dont je la tien,
Que la loi d'un vieil usage
Dicte ailleurs un froid compliment;
Le cœur t'offre ici l'hommage,
L'hommage du sentiment.

A NOS fleurs s'entrelace
Le bouquet de ta moitié;
L'éclat des fleurs se passe,
Mais non pas son amitié;
Gaîté douce en ses yeux brille
A la fête de son mari:
Le Patron de la famille
Chez nous est l'époux chéri.

(Par M. de Saint-Ange.)

*A une Chanoinesse, qui n'en met pas
toujours les Ornaments.*

A FAIRE des jaloux lorsque tout vous invite,
Pourquoi de votre rang négliger les honneurs ?
Les croix & les cordons décorent le mérite,
Sans lui seroient-ils si flatteurs ?
Quand on peut les montrer, c'est à tort qu'on les cache,
Il est si beau de les porter !
Heureuse mille fois la main qui les attache !
Plus heureux qui sauroit vous les faire quitter !
(*Par M. de la Louptière.*)

*DIALOGUE entre DIOCLÉTIEN,
Empereur de Rome, & ABDOLONYME,
Roi de Tyr.*

ABDOLONYME.

Nous fûmes tous deux Jardiniers ; moi, ayant
que d'arriver au trône de Tyr ; vous, après avoir
quitté l'Empire du monde.

DIOCLÉTIEN.

C'est dire que ma carrière finit plus heureusement
que la vôtre.

ABDOLONYME.

Le Conquérant de l'Asie, à qui les couronnes
pleuvoient dans la main ; me força d'en accepter

I ij

une. J'eus beaucoup de peine à quitter mon râteau pour un sceptre; je savois qu'il est plus facile de gouverner les plantes que les hommes.

D I O C L É T I E N.

Je l'ai su trop tard. Vous ne dîtes qu'à votre pénétration une découverte que je dûs seulement à mon expérience, maître toujours un peu lent à nous instruire. Au surplus, on prétend que vous descendiez des anciens Rois Phéniciens.

A B D O L O N Y M E.

Alexandre me l'apprit; il s'étoit plus occupé de ma généalogie que moi même.

D I O C L É T I E N.

La mienne m'étoit mieux connue, & je n'eus point sujet d'en tirer vanité. J'eus pour père un affranchi, par conséquent un esclave. Je voulus corriger mon extraction; je me fis Soldat. J'étois encore Centurion dans les Gaules, quand une Druidesse me prédit l'Empire.

A B D O L O N Y M E.

Et vous crûtes sans difficulté à sa prédiction?

D I O C L É T I E N.

Nous croyons toujours à celles qui nous flattent.

A B D O L O N Y M E.

Peut-être encore plus à celles qui nous menacent. L'homme n'est pas moins susceptible de crainte que d'espérance.

D I O C L É T I E N.

J'avois l'audace & la présomption des ambitieux.

Il est vrai que l'Oracle Gaulois étoit ambigu , selon l'usage immémorial des Oracles. Il m'annonçoit l'Empire lorsque j'aurois tué *Aper*, mot qui, dans notre langue, désigne un sanglier. Je devins, dès ce moment, un des plus déterminés Chasseurs. Je tuai une foule prodigieuse de sangliers, & restai Centurion. Enfin, un certain *Aper* ayant tué l'Empereur Numérianus, il se mit à sa place. Je tuai cet *Aper*, & me mis à la sienne.

ABDOLONYME.

Je vois que vous aviez fortement ambitionné le trône : eut-il pour vous d'extrêmes douceurs ?

DIOCLÉTIEN.

Je n'y en trouvai d'autres que de faire la guerre en mon nom, au lieu de la faire au nom d'autrui. L'Empire étoit menacé de toutes parts : je fus victorieux par-tout où je pus combattre ; mais je ne pouvois pas combattre tout-à-la-fois à l'Orient, à l'Occident, au Septentrion, au Midi. Ce prodige est trop au-dessus des facultés humaines. J'en fis un pourtant presque aussi peu vraisemblable.

ABDOLONYME.

De grâce, faites m'en part. Je fus toujours curieux des prodiges. Leur histoire faisoit mon délassement, lorsque je travaillois de mon premier métier.

DIOCLÉTIEN.

Écoutez-bien..... Je partageai ce qu'on avoit toujours cru indivisible, c'est-à-dire, la souveraine puissance, le trône ; la douceur de commander à tout, si flatteuse pour notre orgueil, & celle de recueillir tous les hommages, plus séduisante encore

pour notre vanité; en un mot, je me donnai un Collègue.

A B D O L O N Y M E.

Voilà en effet du merveilleux. Mais à quoi bon ce partage, s'il vous plaît? Lorsque mes mains ne suffisoient pas pour bêcher mon jardin, je prenois des aides à la journée; je ne partageois avec eux ni le terrain, ni la récolte.

D I O C L É T I E N.

Ah! mon double confrère, c'étoit un bien énorme jardin que l'Empire des Césars! Plus d'une fois le mercenaire à gages s'étoit emparé du sol qu'il devoit seulement cultiver ou défendre. Cette réflexion nous fit prendre, à mon Collègue & à moi, le parti de subdiviser l'autorité déjà partagée entre nous. Le monde voyoit avec étonnement deux Césars occuper le même trône. Il en compra bientôt le double.

A B D O L O N Y M E.

Bon! voilà le jardin coupé en quatre. Il en sera mieux soigné, puisqu'il étoit trop étendu.

D I O C L É T I E N.

Mon cher Jardinier de Sidon, mon cher Monarque de Tyr! vous avez tâté du trône: est-il bien facile de contenter les hommes que l'on gouverne?

A B D O L O N Y M E.

Je m'en tirai à fort bon compte. J'eus le bonheur de ne régner que sur une petite Nation; mais Nation active, sobre, industrielle; riche par tous ces moyens, & d'autant plus soumise, que je lui demandois peu; car enfin, tout se réduit presque là en matière d'administration. Demandez peu d'argent au peuple, il se croira toujours bien gouverné.

DIOCLÉTIEN.

Je vois que le trône dût vous plaire ?

ABDOLONYME.

Je prenois patience.

DIOCLÉTIEN.

Quoi, vous regrettiez votre jardin de Sydon ?

ABDOLONYME.

Oui ; & lorsqu'après la mort d'Alexandre , Démétrius , le *preneur de ville* , m'y renvoya , j'y retournai comme on revient d'un exil.

DIOCLÉTIEN.

Vous y fûtes renvoyé ; & moi je quittai volontairement la capitale & le trône du monde , pour regagner la petite métairie de mon père. J'avois donné à la terre le premier exemple d'un Souverain qui partage librement son autorité. Je lui donnai encore le premier exemple d'un Empereur abdiquant librement l'Empire. J'eus depuis quelques imitateurs ; Amurat , chez les Turcs ; Charles-Quint , Christine & Amédée , chez les Chrétiens. Mais Amurat reprit le sceptre qu'il avoit quitté , & le quitta encore pour le reprendre. Charles-Quint s'en-nuyoit beaucoup à monter & démonter des horloges ; Christine désoloit le sacré Collège ; Amédée s'attristoit à Ripaille ; moi , je plantai toujours gaiement mes choux & mes navets.

ABDOLONYME.

Je le crois bien ; jamais Jardinier ne fut triste qu'après la grêle.

Je disois, en maniant ma bêche & mon rateau : la terre est reconnoissante, elle me rendra plus que je ne lui donne. J'ai donné beaucoup aux hommes ; j'ai même partagé ma puissance avec plusieurs ; je n'ai trouvé que des ingrats.

A B D O L O N Y M E.

Il est vrai qu'une plante est bien l'opposé d'un Courtisan. Arrosez-la, elle en devient plus belle & plus tendre ; engraissez-le, il n'en devient que plus dur.

D I O C L É T I E N.

On m'invita à plus d'une reprise, & toujours inutilement, de remonter sur le trône. Je montrai un jour aux Députés du Sénat des choux supérieurement plantés de ma main. Voilà, leur dis-je, mes nouveaux sujets : ils répondent à mes soins ; ils ne se montrent jamais indociles. Je donnai par là naissance à un proverbe qui subsiste encore. Veut-on que j'aille planter mes choux ? dit avec humeur un Lieutenant qu'on réforme. Il peut avoir raison ; mais j'avois acquitté ma dette envers la Société ; j'avois combattu, vaincu durant vingt ans les ennemis de l'État ; j'avois supporté vingt ans les soins, le poids & les dégoûts de la toute puissance : je méritois bien la douce, la précieuse consolation de planter en paix mes choux.

(Par M. de la Dixmerie.)



Explication de la Charade , de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade est *Culotte* (le Journal de Paris, N^o. 276, de cette année, rappellera l'oncle de *Borné*) ; celui de l'Énigme est *Papier* ; celui du Logogryphe est *Cavalier* (le) pièce du jeu d'échecs, où l'on trouve *Vire, Luc, ver, lie, cave, lac, lire, avater & vie.*

C H A R A D E.

Tu sors ? Mon premier t'offre un tapis de verdure.
Tu mens ? Crains mon second, il trahit l'imposture.
Tu lis ? Mon tout prépare & règle ta lecture.

É N I G M E.

SANS être dans votre maison ,
Je parois dans votre antichambre ;
Et je suis à votre balcon
Sans jamais quitter votre chambre.
Je reste au milieu du tombeau,
Et commence le badinage ;
Et, quoique je sois au berceau,
Je suis dans le libertinage ,

Et pourtant je me porte au bien.
 Je n'entre point chez les pucelles,
 Ne pouvant les servir en rien;
 Mais je suis très-utile aux Belles.

(Par M. J. B. B.)

L O G O G R Y P H E.

Six pieds, Lecteur, font mon total;
 On me prend au physique, on me prend au moral;
 Dans l'un ou l'autre cas, je suis lourde ou légère,
 Fatigante, agréable, ou commode, ou contraire;
 Je suis un deshonneur ou suis un ornement;
 Sur mon compte chacun pense différemment;
 Mais pour te rendre encor la chose un peu plus claire,
 Coupe mon premier pié, je suis un sentiment
 Auquel tu dois avec soin te soustraire;
 Coupe encor mon second, tu trouves à l'instant,
 En t'examinant bien, une part de toi-même;
 Remets les deux premiers, & coupe le troisième,
 Je deviens un Empire, ancien & florissant,
 De tout le monde entier, je crois, le plus puissant;
 Je puis t'offrir encor un animal fidèle;
 Plus, un autre animal indocile & rébelle;
 Une ville Normande; &, pour finir enfin,
 Un monstre abominable, un cruel assassin,
 Qui, sans cesse animé du démon de l'envie,
 De son malheureux frère osa trancher la vie.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

AME des Bêtes, par M. Guidi. Brochure de 111 pages. A Paris, chez Moutard, Imprimeur Libraire de la Reine, rue des Mathurins, hôtel de Cluni.

LES Philosophes de tous les siècles ont voulu savoir ce que c'étoit que cette intelligence qui ressemble presque à la pensée, cet instinct qu'on prendroit quelquefois pour la raison. Les Métaphysiciens ont écrit des Volumes, les Théologiens ont multiplié les argumens, on n'a rien éclairci; & les différens systèmes qui nous sont connus, prouvent qu'il est inutile d'agiter de pareilles questions, parce qu'il est impossible de les résoudre; cependant, depuis Platon jusqu'à M. l'Abbé Guidi, on a accumulé les hypothèses & les raisonnemens, & on a pu se convaincre que le ciron & l'éléphant seroient encore long temps des êtres incompréhensibles pour l'homme. L'Auteur de l'Ouvrage que nous avons à faire connoître, a cru que cette matière devoit être une suite nécessaire de *ses Entretiens Métaphysiques sur la Religion*, 3 vol. in-12.; & il s'est servi de la forme dialoguée, qui est si propre à présenter les objections, & à discuter les

difficultés d'une question abstraite. Il introduit quatre Interlocuteurs , qui se chargent de soutenir entre-eux les systèmes les plus connus & les moins invraisemblables sur l'âme des bêtes. Le Chevalier veut que les bêtes aient une âme, le Président ne veut pas qu'elles en aient ; la Comtesse , par amitié pour sa chienne, leur en accorde une sensible & périssable avec le corps ; & le Marquis, en bon cartésien, prétend prouver qu'elles ne sont que des machines.

Ces quatre Acteurs jouent leur rôle avec toute l'adresse qui est nécessaire pour persuader ; soutiennent leurs opinions avec toute la chaleur qui peut leur donner l'apparence de la vérité, & y ajoutent tout l'agrément dont la matière est susceptible. Le Chevalier trouve peu de différence entre les bêtes & les hommes, & de grands rapports entre leurs opérations & les nôtres ; il ne voit rien de plus admirable dans la raison, l'intelligence & l'industrie de l'homme, qui lui apprennent à se garantir des injures de l'air, à se vêtir, à se guérir lorsqu'il est malade, que dans les procédés géométriques des grues lorsqu'elles veulent traverser les mers, dans l'économie intelligente des fourmis, dans le raisonnement des abeilles.

« Un limaçon se glisse dans leur ruche ; l'en
 » chasser, disent elles, cela n'est pas pos-
 » sible ; l'y laisser, cela nous infectera. Com-
 » ment faire ? Il faut l'enbaumer, & le
 » couvrir d'un mastic qui nous garantisse

» de tout inconvénient. » Le protecteur des bêtes veut bien convenir cependant de quelques différences qu'il y a entre-elles & les hommes. Son zèle lui fait chercher dans l'éléphant, dans le chien, dans le lion reconnoissant, des traits qu'il ose opposer aux vertus humaines. Il cite cette connoissance de la justice distributive d'un éléphant, à qui son gouverneur déroboit chaque jour la moitié de la nourriture qui lui étoit dûe ; le maître arrive, l'éléphant partage avec sa trompe la mesure d'orge qu'on lui présente, &, par un regard de colère lancé sur le gouverneur, fait sentir au maître le tort qu'on lui faisoit. Avec de tels exemples, il croit être en droit de conclure qu'on doit nommer *âme* le moteur secret qui fait agir si noblement les bêtes, & de leur accorder quelques prétentions à l'immortalité. La Comtesse, piquée de ce qu'on cherchoit à lui donner tant de ressemblance avec sa chienne, détruit tous les raisonnemens, en opposant au Chevalier les expériences de M. du Tremblay sur les polypes ; & elle lui demande dans quelle partie de cet animal, divisé en douze portions également vivantes, son âme devoit se trouver.

Le Président prétend que l'opinion du Chevalier n'est pas soutenable ; que bien loin que les bêtes raisonnent, elles ne sont que des automates insensibles, qu'elles ont des yeux sans voir, des oreilles sans entendre ; que la jolie chienne caresse sans aimer, fuit

le bâton sans le craindre , obéit sans discernement , gémit sans souffrir. La Comtesse , indignée de cette nouvelle assertion , qui ne fait qu'une machine de sa chère *Badine* , qu'elle caresse , à qui elle parle , qui paroît l'écouter , l'entendre & lui obéir , rejette deux opinions également extrêmes , & veut qu'on puisse admettre dans les animaux un agent caché qui ne soit ni corps, ni esprit, une espèce d'âme sensible qui puisse connoître & non pas raisonner , qui n'ait ni l'étendue de la matière , ni l'immortalité des âmes. Le Chevalier saisit cette idée , & croit que comme Dieu a accordé à la matière la faculté de se modifier , de se combiner à l'infini , il peut avoir répandu la même variété dans le monde des intelligences , & que de ces divers esprits les uns sont dégagés de la matière , & gouvernent les sphères célestes ; les autres , d'une classe inférieure , viennent sur notre globe s'amalgamer avec des corps ; & que c'est peut-être une de ces intelligences de la dernière classe qui anime les bêtes , qui leur donne le moyen de connoître , sans pouvoir raisonner , d'agir , mais non de délibérer. Cette substance intermédiaire entre l'esprit & le corps auroit été assez du goût de la Comtesse ; mais elle dispaeroissoit devant l'objection tirée des insectes vivans dans différentes parties d'eux-mêmes ; & l'existence d'un polype détruiroit le plus ingénieux système. Alors le Marquis , Disciple de Descartes , s'occupe à démontrer que

le spectacle que nous donnent les animaux, n'est autre chose qu'un spectacle de marionnettes, & que, tout ce qu'on fait dans la mécanique avec les leviers, les poulies, les balanciers, les soupapes, &c. s'exécute de même dans le chien le plus intelligent, par le moyen des os, des nerfs, des muscles, des tendons, &c. Il trouve que la différence qu'il y a entre le Flûteur de Vaucanson & un rossignol, ne vient que de la différence des ouvriers: " Et si les instrumens des hom-
" mes sont des ouvrages dignes de notre ad-
" miration, aura t'on de la peine à croire
" que celui qui a donné l'existence à la ma-
" tière, en puisse former une machine dont
" les mouvemens pour nous sont incom-
" préhensibles? Mais le sont ils en effet? Et
" sans vouloir pénétrer, pour ainsi dire,
" dans le laboratoire du Créateur, ne trou-
" vons nous pas dans nos corps la solution
" de presque tous les problèmes que four-
" nissent les animaux? " Ici le Marquis, après avoir avancé que l'âme n'est point nécessaire à la plupart des opérations du corps, qu'il y a une infinité de mouvemens dont elle n'a pas de connoissance, bien loin d'en être la cause, que l'exercice de la mémoire, de l'imagination, des passions, est bien dans l'âme, mais que l'occasion de leur exercice est dans le corps, déduit de ces principes toutes les preuves favorables à son système, présente avec autant d'adresse que de subtilité tous les raisonnemens qui peuvent l'étayer;

répond aux objections sans nombre qu'on lui oppose ; mais il ne peut faire disparaître tout ce qu'il y a de foiblesse & d'obscurité dans cette hypothèse ; il ne parvient point à persuader que la république des abeilles , leurs loix , leur police , leur esprit de société , leur émulation , leur amour du bien public , leur constance , soient l'effet d'un mécanisme plus ou moins parfait. Il ne détruit pas avec succès cette difficulté embarrassante , tirée de la sagacité de ces deux loups , dont l'un paroît rendre un piège au chien & au Berger , tandis que l'autre s'élance sur le troupeau ; & il sent la foiblesse de sa défense en avouant que dans la multiplicité d'opérations que le chien & les loups sont obligés de faire , dans la justesse des mouvemens qu'elles exigent , il faut avoir recours à une intelligence infinie , qui peut seule conduire des combinaisons si surprenantes , & produire des actions si raisonnées. Non , l'art créera en vain des machines aussi parfaites que le joueur d'échecs , trompera avec autant d'adresse que la poupée ; il ne fera rien d'aussi intelligent que cet éléphant qui , aidé d'autres éléphans qu'il avoit attroupés , remplit de pierres & de branches d'arbres un trou dans lequel un de ses semblables s'étoit précipité ; que ce chien qui , voulant boire dans un vase où il y avoit de l'eau qu'il ne pouvoit atteindre , le remplit de pierres pour y parvenir. Tout ce que dit le Marquis pour expliquer l'action du chien , qui va

chercher & qui trouve le gant de son maître caché dans un jardin, ou les pantouffles qu'on lui demande, paroîtra très ingénieux; mais ne convaincra pas que ce n'est là qu'une machine qui agit. On voit par les efforts que fait l'Auteur du dialogue, pour expliquer & défendre le système cartésien, qu'il avoit médité sur les Ouvrages du père de la Philosophie moderne, & qu'il étoit encore soumis au despotisme qu'il a exercé si longtemps sur les esprits. Malgré l'inutilité de ces questions, on lira avec plaisir ce dialogue, parce que les divers systèmes qu'on a imaginés sur l'âme des bêtes y sont discutés avec précision, & analysés avec clarté. L'Auteur a répandu, sur une matière aussi abstraite, tout l'agrément dont elle étoit susceptible, sans nuire à la valeur de ses raisons. M. l'Abbé Guidi étoit exercé aux travaux métaphysiques; il avoit donné trente ans à l'instruction de la jeunesse, dans la Congrégation de l'Oratoire. Il s'occupa, quand il en fut sorti, à défendre la Religion, dont il étoit pénétré, & à combattre les Écrits qui l'attaquoient. Sa réfutation du *Militaire Philosophe* lui a mérité les éloges du Pape Ganganelli; & son *Traité de la Tolérance* l'estime de tous les bons esprits.



DISCOURS de Lycurgue, d'Andocide, d'Isée, de Dinarque, avec un Fragment sous le nom de Demade, traduits en François par M. l'Abbé Auger, Vicaire-Général du Diocèse de Lescar, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris, & de celle de Rouen, in-8°. Prix, 4 liv. broché. A Paris, chez Debure fils, Libraire, quai des Augustins; Théophile Barrois, Libraire, quai des Augustins, & Alexandre Jombert jeune, Libraire, rue Dauphine.

ON connoît les services que M. l'Abbé Auger a rendus à la Littérature Françoisé par la traduction de plusieurs Auteurs grecs. Ce Volume est une nouvelle preuve de son amour pour la belle Antiquité, & fait voir combien il s'est rendu familière une langue trop ignorée. Tous les Orateurs qu'il renferme nous étoient inconnus, & leurs Discours n'avoient jamais été traduits en François. Celui qui ouvre le Volume est le célèbre *Lycurgue*. On est charmé d'entendre comme Orateur cet homme si connu sous un autre titre. Le Discours qu'a traduit M. l'Abbé Auger est plein d'éloquence; aussi *Lycurgue* passoit-il pour être l'un des hommes les plus éloquens de son siècle. Il étoit de la vertu la plus austère; & quand il avoit un délit à dénoncer, c'étoit l'accusateur le plus ardent; son zèle alloit jusqu'à

la dureté. Voici ce qu'il disoit contre Lyliclès qui avoit commandé les troupes à Chéronée. " Quoi donc, Lyliclès! sous votre
 " commandement mille Citoyens ont péri
 " dans le combat, deux mille ont été faits
 " prisonniers, un trophée a été érigé contre
 " Athènes, la Grèce entière est tombée
 " dans la servitude; ces tristes événemens
 " ont eu lieu lorsque vous étiez Général,
 " lorsque vous commandiez, & vous vivez
 " encore! & vous jouissez de la lumière du
 " soleil! & vous osez paroître dans la
 " Place publique, vous montrer à votre
 " patrie pour lui rappeler la mémoire de
 " ses malheurs & de son opprobre! "

L'éloquence de Lycurgue se ressentoit de son caractère; elle avoit peu de grâce; mais elle étoit véhémement & énergique.

Celle d'*Andocide* étoit plus douce, plus tranquille; elle avoit du naturel & de la simplicité. Au reste, s'il étoit bon Orateur, il paroît aussi qu'il étoit assez mauvais sujet. Il fut banni plusieurs fois pour malversations & autres délits.

Isée n'a jamais fait que des plaidoyers. Il ne nous en est resté que dix que M. l'Abbé Auger a traduits. Il est nerveux & précis, ne perd pas de temps en vaines paroles, & traite toujours son sujet. M. l'Abbé Auger, en faisant l'éloge d'*Isée*, en prend occasion pour faire remarquer que de tels Avocats ne ressembleront guères aux nôtres. Nous avons observé une chose qui leur est commune,

c'est que les Orateurs du Batteau d'Athènes étoient bien au moins aussi prodigues d'injures que ceux du nôtre.

Dinarque n'a pas une physionomie particulière; mais il a quelque chose de tous les meilleurs Orateurs, & notamment de *Démosthène*. Il avoit sur tout cherché à imiter ce dernier. Aussi l'appeloit-on le *Démosthène d'orge*, pour faire entendre que *Démosthène* l'emportoit autant sur lui que le pur froment sur l'orge. L'une des trois Harangues que M. l'Abbé Auger a traduites est contre *Démosthène*, auquel il dit les plus grosses injures. Ce Discours est à peu-près sans plan. Il y a des morceaux d'éloquence, & l'on est fâché de les voir dirigés contre un homme qui avoit bien mérité de son pays par ses services, & qui l'honoroit par ses talens. Nous allons citer une partie de la peroraison, qui est le meilleur morceau de cette Harangue, pour faire connoître la manière de cet Orateur; quant à celle du Traducteur, elle est déjà depuis long temps connue & appréciée. « Ne vous
 » laissez donc pas toucher de ses larmes (de
 » *Démosthène*) & de ses plaintes lamenta-
 » bles. Vous devez bien plutôt avoir com-
 » passion de ces contrées qu'il expose aux
 » périls par sa conduite; ces contrées qui
 » vous supplient, vous nés de leur sein, qui
 » vous conjurent, en vous présentant vos
 » femmes & vos enfans, de punir un traî-
 » tre, & de les sauver elles mêmes; ces

„ contrées que vous avez reçues libres de
 „ vos ancêtres, pour lesquelles ils ont sou-
 „ tenu un grand nombre de combats glo-
 „ rieux, sur lesquelles ils ont laissé une
 „ foule d'illustres témoignages de leur va-
 „ leur. Il est de votre sagesse de ne pronon-
 „ cer qu'après avoir jeté les yeux sur votre
 „ pays, sur les anciens sacrifices qui s'y
 „ offrent, & sur les tombeaux de vos an-
 „ cêtres qui y sont construits. Lorsque Dé-
 „ mosthène, pour vous séduire, pleurera &
 „ se lamentera, représentez-vous Athènes
 „ personifiée s'offrant à vous, & vous rap-
 „ pelant son ancienne gloire; examinez si
 „ elle mérite plus de compassion à cause de
 „ Démosthène, que Démosthène à cause
 „ d'elle. Vous verrez que lui est devenu
 „ illustre depuis qu'il s'est mêlé des affaires
 „ publiques, & que jadis faiseur de mé-
 „ moires & Avocat mercenaire d'un Cré-
 „ sipe & d'un Phormion, il est à présent
 „ plus riche que bien d'autres Citoyens;
 „ vous verrez qu'inconnu auparavant, &
 „ n'ayant reçu aucun lustre de sa famille, il
 „ est devenu fameux, tandis qu'Athènes est
 „ dans un état indigne d'elle & de ses an-
 „ cêtres. Fermant donc l'oreille aux dis-
 „ cours artificieux de ce traître, &c. »

Le Volume est terminé par un Fragment
 attribué à Demade, morceau qui, comme le
 dit M. l'Abbé Auger, ne vaut pas un mot qu'on
 rapporte de lui sur Alexandre. Un faux bruit
 de la mort de ce conquérant étant parvenu à

Arhènes, il se faisoit déjà quelques mouvemens parini les Arhéniens, quand Demade les arrêta en leur disant : *Citoyens, si Alexandre étoit mort, toute la terre auroit senti l'odeur de son cadavre.*

PHYTOGRAPHIE Universelle, ou Nouveau Système Botanique, fondé sur une méthode descriptive de toutes les parties de la fleur, avec une nouvelle langue Antho phyllographique, par M. de Las. A Stockolm, & se trouve à Lyon, chez les Frères Périsset, Libraires, rue Mercière; & à Paris, chez Belin, rue S. Jacques, & chez Lamy, Quai des Augustins.

C'EST pour faciliter à un de ses Confrères la connoissance des Plantes, que M. de Las avoit composé cette Phytographie. Le suffrage de plusieurs personnes à qui il communiqua son essai, l'engagea à y donner plus d'étendue & de perfection. Il ne songeoit pourtant pas à le rendre public, si M. Bergeret n'eût publié le Prospectus de sa *Phytonomatotechnie*, avec laquelle son travail lui parut avoir quelque rapport. M. de Las cite plusieurs personnes connues qui ont eu communication de son Ouvrage avant la publication du Prospectus de M. Bergeret. Il rapporte même un extrait de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, du 7 Janvier 1782, signé de M. de la Tourrette, Secrétaire Perpétuel. M. de Las se contente d'opposer à son

son concurrent ce témoignage , “ contre
 „ lequel , ajoute-t'il , je doute que M. Ber-
 „ geret ose s'élever pour me contester la
 „ gloire d'avoir conçu en même temps que
 „ lui , un projet favorable aux progrès de la
 „ Botanique. „

Voilà le simple exposé de cette réclamation. Il ne nous appartient pas

Tantas componere lites.

Au reste , il nous semble que le plus grand rapport qu'il y ait entre les deux ouvrages , c'est le projet qui est commun aux deux Auteurs , de faciliter l'étude de la Botanique , qui est devenue très-difficile par les divers systèmes qu'elle a fait naître ; leurs dénominations étant , suivant M. de Las , ou embarrassantes par leur prolixité , ou obscures par leur précision. M. de Las & M. Bergéret sont louables l'un & l'autre d'avoir voulu rendre cette Science plus facile à acquérir. Mais leurs moyens ne nous paroissent pas absolument les mêmes ; & en vérité , nous dirions presque que c'est tant pis ; car c'est un embarras nouveau pour les pauvres Élèves en Botanique. Nouvelles dénominations à faire entrer dans la mémoire. Si cela continue , chaque plante aura autant de noms qu'un Gentilhomme Espagnol.



ŒUVRES de Plutarque , traduites du Grec par Jacques Amyot , Grand Aumônier de France , avec des Notes & des Observations de M. l'Abbé Brotier , de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Tome 1^{er}. in 8^o. A Paris , au Parnasse François, rue du Vieux Colombier.

« Évoque devant moi les grands Hommes; je veux les voir & converser avec eux, disoit un jeune Prince plein d'imagination & d'enthousiasme , à une Pythonisse célèbre qui passoit dans l'Orient pour évoquer les morts. Un Sage qui n'étoit pas loin de là , & qui passoit sa vie dans la retraite, approcha & lui dit : Je vais exécuter ce que tu demandes. Tiens , prends ce Livre; parcours avec attention les caractères qui le composent : à mesure que tu liras , tu verras s'élever autour de toi les ombres des grands Hommes , & elles ne te quitteront plus. Ce Livre étoit les Hommes Illustres du Philosophe de Chéronée. » C'est avec cette éloquence mâle , neuve & vraiment sublime , que M. Thomas , dans son *Essai sur les Éloges* , caractérise les vies de Plutarque. On ne peut en donner une idée plus grande & plus juste à la fois. Le plus bel éloge qui nous reste à faire de ce Livre , c'est qu'il n'est point au-dessous des louanges de l'Orateur Académicien. C'est l'Ouvrage des an-

ciens le plus lû. Il renferme des faits curieux & des maximes utiles. Plutarque ne flatte point ceux qui n'ont pas mérite de l'être ; il juge les hommes sur les choses, & non sur les apparences ; sur les faits, & non sur les bruits souvent faux de la renommée. Il donne des éloges aux actions qui en méritent ; & il flétrit sans acception de personne le vice & le crime. Il peint l'homme au naturel, & jamais moraliste ne l'a mieux saisi. Nul Auteur ne méritoit davantage d'être traduit dans toutes les langues. Il l'a été deux fois dans la nôtre. Dacier a donné les Vies de Plutarque en 8 vol. *in-8°*. La version d'Amyot, quoique plus ancienne, est plus recherchée.

« Plutarque a trouvé dans Amyot , dit le
 » savant Éditeur , un Traducteur qui a saisi
 » son caractère , & l'a rendu avec autant de
 » vérité que d'élégance. Sa Traduction ,
 » commencée sous François I^{er}, achevée
 » sous Charles IX , sera toujours un des
 » beaux monumens de la Littérature Fran-
 » çoise. Elle a formé, elle a enrichi la lan-
 » gue ; & après plus de deux siècles , on ad-
 » mire encore son coloris , sa facilité , sa
 » souplesse , ses tableaux pleins de vie &
 » de chaleur , un naturel qui charme , &
 » que l'art rend de jour en jour plus inimi-
 » table. »

L'Éditeur convient qu'Amyot a des taches ;
 mais les fautes qui lui sont échappées don-

K ij

nent lieu à des observations & à des notes qui rendent cette nouvelle Édition très précieuse. Elle est conforme à celle publiée par Vascofan en 1567 & 1574, qu'Amyot a revue & corrigée. L'orthographe est celle du temps.

On peut assurer que les soins & l'intelligence de M. Pierres, Imprimeur ordinaire du Roi, rendent cette Édition supérieure à celle de Vascofan; en un mot, l'exactitude, la correction & l'exécution typographiques répondent parfaitement au mérite reconnu du savant Éditeur.

Il a enrichi chaque Vie de sommaires qui mettent les Lecteurs à portée de trouver sur le champ le passage qu'ils ont besoin de consulter. Ses Notes & ses Observations sont précieuses. Elles concernent tant le rapport des monnoies, poids & mesures, que des faits historiques qu'Amyot n'avoit pas assez éclaircis.

Les figures en taille-douce ne sont pas un des moindres ornemens de cette Édition. Elles sont gravées par MM. Gaucher, Halbou, Née & Marchant, d'après les dessins de MM. Moreau le jeune, le Barbier, & d'un autre Artiste des plus distingués.

Le prix de l'exemplaire *in 8^o* sur le carré fin d'Angoulême, sera pour les Souscripteurs de 132 liv., dont 27 en souscrivant, & 4 liv. 10 s. en recevant chacun des volumes

en feuilles, excepté le dernier, qui ne fera que de 1 liv. 10 sols.

Le même format, en papier d'Hollande, tiré à 50 exemplaires, sera de 264 liv., dont 54 liv. pour le premier payement, 8 liv. 15 sols, ou 9 liv. broché en recevant chaque Volume.

L'*in-4°*. sur papier d'Annonay, sera de 576 liv., dont 144 liv. en souscrivant, & 18 liv. en recevant chacun des Volumes en feuilles.

L'*in-4°*. sur papier vélin, tiré pareillement à douze exemplaires, 720 liv., dont 144 liv. en souscrivant, & 24 liv. en recevant chacun des Volumes. Il y aura en tout 24 Volumes.

Les travaux de cette Édition & les gravures ont retardé de quelque temps la première Livraison de cet Ouvrage; mais actuellement que l'on a pris l'avance, on peut assurer MM. les Souscripteurs qu'ils recevront un Volume environ toutes les six semaines. La Souscription sera irrévocablement fermée lors de la Livraison du second Volume.



S P E C T A C L E S.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE Samedi 8 de ce mois, on a donné, pour la première fois, le *Séducteur*, Comédie en cinq Actes & en vers, par M. le Marquis de Bièvre.

L'intrigue de cette Comédie est beaucoup trop compliquée pour que nous entreprenions de la faire connoître à nos Lecteurs dans tous ses détails. Nous allons tâcher de leur donner une analyse capable de les mettre en état de prononcer sur les éloges qu'on a prodigués à cet Ouvrage, comme sur les critiques qu'on en a faites, dans quelques Feuilles Périodiques, plus hâtives que ce Journal, mais subordonnées, comme lui, à l'opinion publique, & au jugement plus respectable des gens sans passion & des Amateurs éclairés.

Orgon est un vieux Militaire. Il a promis sa fille Rosalie à un Gentilhomme nommé Darmance. Ce Darmance, qui ressemble beaucoup au Valère du *Méchant*, s'est laissé séduire par le ton, les airs, enfin par les principes à la mode, que lui a débités un Marquis du Bel-Air: en conséquence, depuis quelque temps, il a fort négligé Rosalie,

& l'a laissée en proie aux *séductions* du scélérat, ou, si le terme plaît davantage, de l'*aimable roué*, qui a égaré son cœur & son esprit. Le Marquis s'est fait seconder par un Valet, dont le caractère, devenu trivial au Théâtre, inspire encore plus de dégoût que de mépris. A l'aide de cet intrigant obscur, il a séduit le crédule Orgon, & même une certaine Mélise, qui, détrompée presque aussitôt qu'abusée, ne cherche plus qu'à démasquer le traître, & parvient à découvrir qu'il est l'Auteur de quelques couplets infâmes répandus dans le monde contre le bon Orgon. De toutes les personnes qui approchent Rosalie, Orphise, jeune veuve, & son amie, est la seule dont l'œil clairvoyant suive distinctement toutes les sceleratesses du Marquis; aussi le perfide, qui s'en apperçoit, ne manque t'il pas de tenter tous les moyens de la perdre dans l'esprit de l'innocente Rosalie. Il lui déclare, avec les modifications que l'hypocrisie emploie pour en imposer à la candeur, qu'Orphise ressent pour lui le plus violent amour, mais que cet amour dédaigné est dégénéré en une haine implacable, & que les couplets dont on le dit Auteur sont l'ouvrage de la fureur d'Orphise. Victime de l'emportement de son père, négligée par Darmance qu'elle aimoit, & qu'elle aime encore, entraînée, malgré elle, par les insinuations artificieuses du Marquis; enfin, se croyant trahie par Orphise, Rosalie est sur le point de consentir

à se laisser enlever par le Séducteur. Si quelques motifs peuvent faire pardonner une telle erreur dans une jeune personne sage & bien élevée, on peut dire que Rosalie est excusable; car son père, dont la foiblesse, pour ne pas nous servir d'une autre expression, fait tour-à-tour un homme ou crédule ou barbare, a rejeté sur elle toute la fureur que lui ont inspirée les couplets du Marquis. D'un autre côté, l'adroit suborneur l'assure que sa mère & sa sœur connoissent ses projets & ses vûes, & qu'elle ne passera dans leurs bras que pour recevoir sa main. Il faut encore ajouter qu'une lettre supposée, & tracée de la main de l'abominable Valet, a achevé de la convaincre. Elle cède. L'heure du rendez-vous est arrivée, Rosalie descend, elle rencontre Darmance. Tous les desseins, toutes les atrocités du Marquis sont dévoilés, par le trop coupable, mais trop malheureux amant, éclairé sur ses erreurs. Orgon, Mélise, Orphise viennent à l'appui du candide Gentilhomme. L'infâme Valet est dévoilé. Ce qu'on peut remarquer, ce qui nous paroît absolument neuf, mais d'un genre de nouveauté qu'on n'imitera vraisemblablement pas, c'est que le Marquis, caché dans un coin de la Scène, écoute les confidences que se font les infortunés dont il a voulu causer l'opprobre, & qu'il console son misérable complice. Ensuite il se retire avec une gaité assez inattendue pour exciter le rire de ceux qui rient de tout, mais faite en même-

temps pour révolter tous les cœurs délicats pour allarmer tous les esprits qui ont encore quelque respect pour la morale, & pour ce qu'on appelle l'honnêteté publique.

Une Comédie en cinq Actes & en vers, dans laquelle on distingue quelque mérite, est devenue, grâce à nos modernes génies, un Ouvrage digne d'une très-haute considération. C'est une production qu'on ne sauroit trop apprécier. Cette opinion, adoptée presque généralement, a fait le grand succès * du *Séducteur*. C'est en vain qu'on a remarqué que les trois premiers Actes de cette Pièce contrastent singulièrement avec le quatrième, qui rentre dans le genre de ce qu'on est convenu de nommer *Drame*, & que le cinquième ne diffère pas moins du quatrième, que celui-ci ne diffère des trois premiers; en vain, on a observé que le caractère du Marquis étoit une imitation foible du *Lovelace* de *Richardson*; que les personnages de *Mélise*, de *Darmance*, & d'un M. *Damis*, que nous n'avons pas eu besoin de nommer dans notre analyse, n'ont qu'une physionomie foible & presque nulle, & qu'un d'entre eux

* Le jeu supérieur de M. Molé, dans le rôle du *Séducteur*, est aussi une des principales causes du succès de cet Ouvrage. Jamais cet Acteur n'a développé, dans le genre de la Comédie, un talent plus vrai & plus aimable.

est même absolument inutile : en vain l'on a blâmé l'atrocité presque gratuite du Séducteur & le ton léger avec lequel il finit son rôle ; en vain on s'est souvenu que l'inimitable Molière , après avoir développé le caractère du *Tartuffe* , en a fait justice sous les yeux du Spectateur fatigué. Toutes ces observations se sont évanouies devant quelques beautés de détail répandues dans le rôle du Marquis Séducteur , & l'Ouvrage entraîne aujourd'hui la foule des *Acclamateurs*. Le style , quelquefois brillant & agréable , est comparé au style du *Méchant*. Que faire ? que dire lorsqu'un Ouvrage , plein de reminiscences , fondé en partie sur de mauvaises mœurs , farde d'un vernis de mode , & dans lequel l'intérêt va toujours en décroissant , produit un engouement général ? De quelles expressions faut-il qu'un Censeur impartial se serve pour ouvrir les yeux de l'Écrivain qui débute par de grandes fautes , & néanmoins avec le germe du vrai talent , lorsque le Public applaudit à ses erreurs , & que les Periodistes les consacrent comme des beautés , sous les yeux d'une Nation savante , & dans un siècle de lumières ? Qu'il est pénible & délicat l'emploi du Critique qui n'aime que le vrai , ce vrai qui parle à tous les temps comme à tous les esprits ! Remettons nos observations au moment où le *Séducteur* sera imprimé. Libres alors de compenser les reproches dûs aux défauts par les éloges souvent mérités par

l'Auteur, de faire des citations exactes, & de réclamer les principes de l'Art & les lumières de la raison, nous pourrions démontrer que si cette Comédie a mérité d'être mise hors du rang de celles que la médiocrité & la fureur d'écrire ont produites depuis quelque temps, elle est loin de pouvoir être comparée au *Méchant*, même quant au style.

Disons quelques mots de l'immoralité, ce vice si commun dans les productions de ce siècle, & dont nous avons souvent parlé. Dans le grand nombre de personnes qui suivent le Théâtre par goût ou par désoeuvrement, il n'en est qu'une très-petite portion qui s'occupe d'un but moral. Il en est même qui osent avancer que les productions Dramatiques doivent avoir pour unique objet d'intéresser le cœur & de plaire à l'esprit; enfin, que le but utile aux mœurs, peut être tout à fait étranger à l'Art Dramatique. Sans entrer dans le détail des citations que nous pourrions faire contre cette étrange assertion, & qui nous feroit taxer de pédantisme, n'opposons à cette erreur que les Comédies de Molière, qui sont faites pour perpétuer sa réputation. Les Femmes Savantes dans leur genre, le Tartuffe dans le sien, n'ont-ils pas un but utile très-évident? Si la ridicule *Armande*, le vil *Trissotin* n'étoient pas humiliés; si le *Tartuffe* n'éprouvoit pas le châtement que ses crimes ont appelé sur sa tête, ressentirions-nous le plaisir que nous causent la

lecture & la représentation de ces Chefs-d'Œuvres ? Non, sans doute. L'esprit est satisfait en proportion de ce que le cœur & la raison le sont davantage. Si nous voulions jeter un coup-d'œil rapide sur le Théâtre des Grecs , nous verrions que la Politique , les Mœurs , la Religion en formèrent les principaux fondemens. Ce n'est qu'aux têtes frivoles , ou aux cœurs gâtés qu'il appartient de soutenir un système aussi absurde que condamnable. Nous osons ajouter qu'une production Dramatique qui n'a qu'un but vague & indéterminé , n'est digne d'aucune estime , & qu'elle est digne de blâme quand elle blesse les mœurs , ou qu'elle semble approuver leur relâchement. *Utile dulci* : voilà le précepte d'Horace , & c'est la raison qui l'a dicté.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Mardi 18 de ce mois , on a représenté, pour la première fois , *les Déguisemens Amoureux*, Comédie en un Acte & en prose, par M. Patrat.

Une jeune personne peu riche aime un jeune Chevalier qui n'est pas plus fortuné qu'elle. Elle a attendu la mort d'un oncle dont elle s'est crue unique héritière , pour épouser son amant. Cet oncle est mort ; mais , en mourant , il a reconnu un fils qu'il a eu d'un mariage secret , & cette recom-

noissance a détruit l'espoir de la nièce. Julie, c'est le nom de la jeune personne, aime trop le Chevalier pour consentir à l'épouser lorsqu'elle ne peut lui procurer les avantages de la fortune; en conséquence elle refuse même de le recevoir; & pour se distraire d'une passion qui la tourmente, elle se livre uniquement à l'étude des Beaux-Arts. Toujours plein de sa tendresse, le Chevalier imagine de se rapprocher de sa Maîtresse, en prenant tout-à-tour divers déguisemens relatifs à ses goûts. Successivement travesti sous le costume d'un Peintre, d'un Musicien, d'un Philosophe & d'un Chansonnier, il parvient à lui prouver que le bonheur d'aimer & d'être aimé est la première de toutes les félicités. C'est sur-tout en qualité de Poète qu'il vient à bout de convaincre, & de causer à Julie des regrets sur l'éloignement du Chevalier. Il se démasque, & reçoit la main de son amante.

Cette bagatelle annonce autant d'esprit qu'elle est invraisemblable & dénuée du charme de l'illusion. Qu'une femme ne reconnoisse pas son amant sous un déguisement quelconque, cela n'est pas surprenant; mais que de quatre travestissemens aucun ne soit deviné par les yeux perçans de l'amour, cela est incroyable. On a justement reproché à M. Patrat d'avoir donné aux divers personnages que représente le Chevalier, des noms qui seroient à peine entendus sans murmure sur les tréteaux de la

Foire. Voilà le tort qu'on peut reprocher à tous les Auteurs qui ont consacré quelques fruits de leurs veilles aux plaisirs de la Société *, & qui veulent ensuite exposer à la critique sévère du Public assemblé, les Ouvrages pour lesquels ils ont quelque prédilection. Ils oublient qu'une bouffonnerie que l'amitié, la complaisance ou l'honnêteté accueillent, ne sauroit être admise par le goût. Au reste, l'Ouvrage a eu un très-grand succès. On a appelé l'Auteur; il a paru. Ah! Fortune! a dû se dire alors M. Parrat: Que tu es tour-à-tour & bienfaisante & barbare!

Le Samedi précédent, 15 du même mois, on a voulu représenter au même Théâtre *la Karmesse*, ou *la Foire Flamande*, Comédie en deux Actes & en vers mêlée d'Ariettes, Ouvrage du même Auteur, musique de M. V.... Cette Pièce n'a pas été jouée en entier. Une indisposition de Mlle Buret, causée, dit on, par l'humeur & l'excessive sévérité du Public, n'a pas permis d'en achever le second Acte. Nous nous garderons bien d'en rendre compte; car comment parler de ce qu'on n'a point entendu & de ce qu'on n'a pas pu entendre? Nous croyons pour-

* Les *Déguisemens amoureux* ne sont autre chose qu'un Proverbe joué sur plusieurs Théâtres de Société, sous ce titre : *Il ne faut jamais dire, Fontaine, je ne boirai pas de ton eau.*

tant pouvoir avancer que le Musicien a causé en très grande partie le malheur du Poète, & qu'il ne seroit pas étonnant que l'Ouvrage de ce dernier, dégagé du déluge de notes dans lequel on l'avoit, pour ainsi dire, noyé, parût agréable & comique à ceux qui aujourd'hui en font, sans trop savoir pourquoi, la critique la plus amère. Que de juges qui ressembloit au Marquis de la Critique de l'École des Femmes, & dont toute la logique consiste dans ces mots : *C'est détestable, parce que c'est détestable !*

A N E C D O T E S.

I.

CHAPELLE soupoit un soir tête-à-tête avec le Maréchal de *. Quand ils eurent un peu bu, ils se mirent à faire des réflexions sur les misères de cette vie, & sur l'incertitude de ce qui doit la suivre. Ils convinrent que rien au monde n'étoit si dangereux que de vivre sans Religion; mais ils trouvoient en même temps qu'il n'étoit pas possible de passer en bon Chérien un grand nombre d'années, & que les Martyrs avoient été bien heureux de n'avoir eu que quelques momens à souffrir pour gagner le ciel. Là dessus Chapelle imagina qu'ils feroient fort bien l'un & l'autre de s'en aller en Turquie prêcher la

Religion Chrétienne. " On nous prendra ,
 " disoit-il , on nous conduira à quelque
 " Bacha. Je lui répondrai avec fermeté ; vous
 " ferez comme moi , Monsieur le Maréchal :
 " on m'empalera , on vous empalera après
 " moi , & nous voilà en Paradis. " Le Ma-
 réchal trouva mauvais que Chapelle se mît
 ainsi avant lui. " G'est moi , dit il , qui suis
 " Maréchal de France & Duc & Pair , à
 " parler au Bacha ; je veux qu'on m'empale
 " le premier. Il sied bien à un petit compa-
 " gnon comme vous de vouloir passer de-
 " vant moi ! — Je me moque du Maréchal
 " & du Duc , " répliqua Chapelle. Sur cela
 M. de * * lui jette son assiette au visage. Cha-
 pelle se jette sur le Maréchal ; ils renversent
 tables , buffets , sièges ; on accourt au bruit.
 Ce qu'il y eut de plus plaisant , ce fut l'ex-
 plication de la querelle , qui auroit recom-
 mencé plus vivement que jamais si on ne les
 eût séparés.

I I.

LA MOTTE prétendoit que la prose étoit
 bonne à tout : il disoit un jour à M. de Vol-
 taire , à propos de l'Œdipe de ce dernier :
 " C'est le plus beau sujet du monde : il faut
 " que je le mette en prose. — Faites cela ,
 " répondit Voltaire , & je mettrai votre
 " Inès en vers. "

I I I.

UN jour que le Grand-Duc de Toscane

se plaisoit à voir peindre Pierre de Cortone, qui représentoit un enfant pleurant à chaudes larmes. « Je vais bientôt lui faire changer » de figure, s'écria le Peintre; » alors il donna un coup de pinceau, & ce même enfant parut rire de la meilleure grâce du monde: ensuite une autre touche le remit dans son premier état. « Prince, dit l'Artiste, » vous voyez avec quelle facilité les enfans » rient & pleurent. »

I V.

UN Prince Romain se plaignoit à Carle Maratte de la cherté de ses tableaux: il répondit, que les fameux Artistes, ses prédécesseurs, ayant été très-mal payés, le monde entier leur étoit redevable d'une grosse somme, & qu'il étoit venu pour en recevoir les arrérages.

ANNONCES ET NOTICES.

ON mettra en vente Lundi prochain 10r Décembre, la sixième Livraison de l'Encyclopédie. Cette sixième Livraison est composée du Tome premier, première Partie, de la Botanique, par M. le Chevalier de la Marche, de l'Académie Royale des Sciences; du Tome second, deuxième Partie, des Arts & Métiers mécaniques, & du Tome second des Planches.

Cet Ouvrage sur la Botanique est absolument neuf. Il en est de même de la plupart des Parties que nous avons déjà publiées; le Public a pu en juger

par les Ouvrages sur la Marine & les Oiseaux, qui formoient la cinquième Livraison, & il s'en convaincra en lisant le Discours préliminaire & l'Avertissement qui sont à la tête de cet Ouvrage sur la Botanique. Il trouvera aussi dans ce Volume une nouvelle preuve de ce que nous avons avancé dans le Prospectus, que chacun de ces Dictionnaires forment au besoin autant de Traités généraux de Sciences.

Nous prions MM. les Souscripteurs de lire l'Avertissement qui est à la tête du Volume de Planches; ils se convaincront aussi des nouveaux efforts que l'on a faits pour les satisfaire.

Nous espérons que la septième Livraison, qui paroîtra au mois de Janvier, comprendra plusieurs Parties nouvelles. On mène de front toutes les Parties de ce grand Ouvrage, & nous sommes toujours assurés qu'il sera achevé à la fin de 1787, ainsi que nous nous y sommes obligés. Le prix en feuilles de cette Livraison est de 35 livres; broché, 16 livres 10 sols. Le port est au compte des Souscripteurs. Il y a actuellement dix-neuf Parties de ce grand Ouvrage sous presse. On travaille aux troisième & quatrième Volumes de Planches.

VOYAGE Pittoresque de la Sicile, N°. IX. Prix, 12 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue du Coq, Saint-Honoré, à côté du Café des Arts. L'Auteur commence par la description de la pêche de différens poissons qui se trouvent aux environs de Thermini; il part de cette Ville, va au lieu des ruines de l'ancienne ville d'Himère, & s'arrête à Chefalu, où il trouve un édifice antique fort extraordinaire qu'il décrit & représente en trois Planches; il fait connoître les beaux restes des constructions antiques qui se trouvent encore dans cette Ville; il passe à Tusa, lieu de l'ancienne ville d'Aléfa, où l'on con-

serve encore une statue en marbre d'un Consul Romain; il fait connoître quelques usages de cette Ville; ensuite il arrive à Cavonia, lieu de l'antique ville de Calacte, où il trouve aussi les restes d'une figure & quelques fragmens d'Architecture qu'il représente dans la quatrième Planche; de là il va à Tindare, où il trouve plusieurs beaux édifices assez bien conservés. La cinquième Planche représente l'aspect de cette Ville telle qu'elle est; & un de ses édifices occupe la sixième Planche.

Nous savons beaucoup de gré à M. Houel de ne pas s'arrêter au système frivole de donner beaucoup de Vûs de paysage dont on abuse ordinairement, croyant que l'amusement des yeux est le premier mérite d'un Ouvrage de cette espèce; il s'attache aux détails intéressans des édifices qu'il rencontre; par là il fait connoître des particularités qui instruisent des usages des Anciens. Ces soins & les connoissances qu'il y joint, donnent à son Ouvrage un caractère de l'évérité qui le rend très recommandable.

Cet Ouvrage se publie par souscription.

ALMANACH pour l'année 1784. — Le Sérail à l'encan, petite Pièce Turque. A Paris, chez Crépy, rue S. Jacques, n°. 252; en Province, chez les Marchands d'Almanachs. Prix, broché, 1 livre 4 sols; en étuis, 1 livre 10 sols; en coffret avec surprise, 1 livre 16 sols.

Cet Almanach est dans le genre de celui intitulé : *Les Variétés amusantes.*

La Bibliothèque b'ene entièrement refondue & considérablement augmentée, N°. VI. A Paris, chez Fournier, Libraire, rue du Hurepoix, près du Pont S. Michel.

Ce Numéro contient l'*Histoire héroïque des*

quatrième fils d'Aymon, en trois Parties, qui se vendent 3 livres 12 sols brochées. Les Amateurs de la Bibliothèque bleue (& ils sont assez nombreux) doivent savoir gré à l'Anonyme qui veut bien se donner le soin de rajeunir tous ces Ouvrages. L'Histoire des quatre fils d'Aymon n'est pas un des moins intéressans.

TOPOGRAPHIE Historique de la Ville & du Diocèse de Troyes, par M. Courtalon Delaistre, Curé de Sainte Savine lès-Troyes, Associé libre de l'Académie de Châlons-sur-Marne, Tome I, in-8°. Prix, 3 liv. 12 sols broché. A Troyes, chez la Veuve Gobelet, Imprimeur du Roi, grande rue ; & à Paris, chez Antoine Fournier, Libraire, rue du Hurepoix.

L'Auteur de cet Ouvrage paroît avoir fait beaucoup de recherches ; il est écrit avec la simplicité & la clarté qui lui conviennent ; & sa patrie doit applaudir à son exactitude & à son zèle.

OPERE varie di Lodovico Ariosto, 3 Vol. in-12. Prix, 7 livres 10 sols en feuilles, & reliés en écaille dorés sur tranche, 10 liv. 10 sols. Parigi, appresso giov. Gabr. Merigot, il giovane.

Cette jolie Édition d'un Poète, dont la réputation aussi brillante que méritée rendroit ici nos éloges inutiles, renferme cinq Chants de Poème, dernier Ouvrage de l'Arioste (on ne sait si son intention étoit de les ajouter à son Roland furieux, ou si c'étoit là le commencement d'un nouveau Poème), cinq Comédies, avec des Poésies diverses.

CODR des Loix, Statuts & Règlemens des Ordres Royaux, Militaires & Hospitaliers de Saint Lazare, de Jérusalem & de Notre-Dame du Mont-Carmel, ou Recueil des Bulles des Papes dûement

autorisées dans le Royaume, des Édits, Déclarations. Lettres Patentes & Arrêts concernant les Droits, Privilèges & Exemptions desdits Ordres réunis. Prix, 7 livres 10 sols broché. A Paris, chez Didot le jeune, Imprimeur Libraire, quai des Augustins.

Ces Statuts de deux Ordres respectables ont été rédigés par ordre de MONSIEUR, Frère du Roi, Grand-Maître & Chef général des deux Ordres réunis, & sous l'inspection de M. le Marquis de Montesquiou, Chancelier-Garde des Sceaux desdits Ordres.

DE l'Électricité des Végétaux, Ouvrage dans lequel on traite de l'Électricité de l'atmosphère sur les Plantes, &c. & principalement des moyens de pratique de l'appliquer utilement à l'Agriculture, avec l'invention d'un Électro-végétomètre, in-8°. , avec figures en taille-douce, par M. l'Abbé Bertholot de Saint Lazare, Professeur de Physique expérimentale des États-Généraux de la Province du Languedoc, des Académies Royales des Sciences de Montpellier, Béziers, Lyon, Marseille, Nîmes, Dijon, Rouen, Toulouse, Bordeaux, Villefranche, Rome, Madrid, Hesse-Hambourg, &c. &c. A Paris, chez P. F. Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, quai des Augustins.

Ce titre annonce un Ouvrage neuf & piquant ; & le nom de son Auteur établit en sa faveur un préjugé très-avantageux. Nous en rendrons compte incessamment.

MÉMOIRE sur l'Histoire Naturelle de l'Isle de Corse, avec un Catalogue Lythologique de cette Isle, & des Réflexions Sommaires sur l'existence physique de notre Globe, par M. Barral, Officier d'Infanterie, & Inspecteur général des Ponts & Chaussées de Corse. A Londres, & se trouve à

Paris chez Molini, Libraire, rue du Jardinets; & Onfroy, rue du Hurepoix.

Ce Mémoire annonce des observations faites avec soin ; mais elles sont présentées avec une précision qui ne permet point l'analyse. Elles sont suivies de *Réflexions sommaires sur l'existence physique de notre Globe*. Peu content de tous les systèmes qui ont paru sur cette matière; voyant que ce qui se détruit d'une part, se reproduit de l'autre, l'Auteur ne veut remonter ni à la création du monde, ni au temps du Déluge. Il divise les montagnes en deux classes; l'une en masses solides, l'autre en masses formées de plusieurs couches, & il donne pour principe aux unes & aux autres le feu & l'eau. Les montagnes de cendre volcanique devant changer d'état, deviennent granits, & celles par couches sont formées par l'eau. L'Auteur explique ensuite comment les granits, en s'éternisant sur le Globe, éternisent aussi les volcans ; il montre les montagnes se détruisant par degrés, & se reproduisant par degrés aussi ; & enfin il s'attache à faire voir comment la mer a pu couvrir les plus hautes montagnes sans inonder tout ce qui étoit à leurs pieds.

Telles sont les idées de l'Auteur, qui ne ressemblent pas à celles de tout le monde, & que nous ne devons ni réfuter ni adopter.

HERBIER de la France, trente-huitième Cahier, par M. Bulliard. Chaque Cahier est composé de quatre Plantes coloriées à l'huile au moyen de l'impression. Chaque Epreuve, lorsqu'on prend tout ce qui compose l'Herbier, coûte 15 sols. Lorsqu'au contraire on ne prend qu'une partie de cet Ouvrage, comme l'Histoire des Plantes vénéneuses, celle des Champignons, &c. chaque Epreuve se paye 1 liv.

Les deux dernières Plantes qui doivent terminer l'Histoire des Plantes vénéneuses du Royaume, sont

sous Presse. Nous annoncerons le Discours qui doit précéder cette intéressante Collection , lorsqu'il sera prêt à paroître. D'après ce que nous en avons sous les yeux , voici quel nous paroît être le plan de M. Bulliard. En parlant d'une Plante de laquelle il donne la figure , il dit : nous avons en France tant d'espèces de ce genre ; parmi celles-là il y en a de vénéneuses , tant. Celle-ci , c'est parce qu'on est exposé à la confondre avec telle ou telle autre plante. Celle-là , c'est parce qu'on l'a employée comme médicament , à trop forte dose , ou qu'on l'avoit mal préparée ; & ensuite il dit : dans tel cas il faut se conduire de telle & telle manière , & voilà les signes qui peuvent le plus sûrement faire connoître de quelle nature est le poison , & s'il est encore dans les premières voies , ou s'il est déjà passé dans les secondes ; ce qui exige deux traitemens différens , que M. Bulliard a le soin d'indiquer. Ensuite , d'après les Ouvrages les plus estimés en Médecine & dans les Arts , il donne les moyens de se servir utilement de ces mêmes Plantes. On pourra s'adresser à l'Auteur , rue des Postes , au coin de la rue du Cheval vert , à Paris ; ou chez Didot le jeune , Théophile Barois & Bélin , Libraires , à Paris.

Plan Topographique de la Ville de Toulouse & de ses environs , levé géométriquement sur les lieux ; dédié à M. le Comte de Tilleyrand - Périgord. Feuille grand Aigle. Prix en blanc , 3 liv. ; lavé en plein , 6 liv. — Nouveau Plan Topographique de l'Orient , du Port-Louis , de leurs Rades & des environs ; avec les Rochers , Ecueils , &c ; le sillage des Vaisseaux pour l'entrée & la sortie du Port. Prix en blanc , 3 liv. ; lavé en plein , 6 liv. A Paris , chez Dezauche , successeur des sieurs Dehille & Ph Baache , premiers Géographes du Roi & de l'Académie Royale des Sciences , rue des Noyers.

Portrait de Benoît - Joseph Labre, né le 26 Mars 1748, du Diocèse de Boulogne en France, mort à Rome en odeur de sainteté le 16 Avril 1783, dédié & présenté à la Révérende Mère Thérèse de Saint-Augustin, Religieuse Carmélite à Saint-Denis. Prix, 1 livre 16 sols. A Paris, chez Voyfard, Graveur, rue de la Harpe, n°. 18, en face de la rue Serpente, & chez Leclapart, Libraire de MONSIEUR, Frère du Roi, Pont Notre-Dame.

Ce Portrait de huit pouces & demi de haut sur sept de large, est d'après le Tableau de Bley, fait dans Rome même en 1777.

Pour les Annonces des Titres de la Gravure, de la Musique & des Livres nouveaux, voyez les Couvertures.

T A B L E.

<i>V</i> ers sur la Comédie du Sé- ducteur,	gryphe,	203
— Pour le Portrait de M. Discours de Lyeurgue, d'An- l'Archevêque de Bordeaux, docide, &c.	193 Ame des Bêtes,	205
— A M. De la Harpe,	194 Phytographie Universelle,	212
Couplets chantés à M. L.*,	ib. Œuvres de Plutarque,	218
A une Chanoinesse,	195 Comédie Française,	222
Dialogue entre Dioclétien & Anecdotes,	19 Comédie Italienne,	228
Abdolonyme,	ib. Annonces & Notices,	231
Charade, Enigme & Logo-		233

A P P R O B A T I O N.

J'A I lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, Le *Mercure de France*, pour le Samedi 29 Novembre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 28 Novembre 1783. GUIDI.



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

R U S S I E.

DE PÉTERSBOURG, le 24 Septembre.

C'EST après demain 26, que la Cour est attendue de retour de Czarsko-Zelo dans cette Capitale; l'Impératrice est parfaitement rétablie d'une indisposition qu'elle a éprouvée.

Le successeur du Duc de S. Nicolas, le Duc de Serra Capriola, qui vient résider ici en qualité de Ministre plénipotentiaire de la Cour de Naples, est arrivé la semaine dernière dans cette Capitale.

Les Sciences & l'Académie Impériale viennent de faire une perte sensible dans le célèbre Léonard Euler, mort le 18 de ce mois, âgé de 76 ans. Il y en avoit 56 qu'il étoit membre de l'Académie de Pétersbourg.

D A N N E M A R C K.

DE COPENHAGUE, le 30 Septembre.

Le vaisseau de la compagnie d'Afie, le
N°. 44. 1. Novembre 1783. a

Tranquebar, vient de mouiller dans cette rade, où quelques jours auparavant étoient arrivés des Indes occidentales 3 navires chargés de café, de sucre & de tabac.

On a vendu dernièrement ici cinq actions de la Compagnie des Indes occidentales à 318 ou 321 rixdalers chacune; on peut, en faisant la comparaison du prix auquel ces actions ont été depuis le mois de Janvier dernier, voir combien notre commerce dans cette partie du monde où il avoit été si florissant & si actif pendant la guerre, a diminué successivement depuis la paix. En Janvier ces mêmes actions se sont vendues jusqu'à 560 rixdalers, en Avril elles ne le furent que 440. & le 2 Juin elles avoient baissé à 341.

S U È D E.

DE STOCKOLM, le 1 Octobre.

S. M. qui étoit revenue ici de Drottningholm le 14 de ce mois, pour poser la première pierre de l'Eglise Luthérienne qu'on construit sur l'ancien cimetière de S. Jean, y retourna le lendemain; elle y a continué son séjour jusqu'au 26, qu'elle est partie dans la nuit pour Ystadt, d'où elle continuera son voyage pour l'Italie par Brunswick & le Tirol.

M. Vander-Bork, Envoié des Etats-Généraux des Provinces-Unies, ayant obtenu un congé, se dispose à partir pour la Hollande; il laisse les affaires de la République en-

tre les mains de M. Pontkam, qui en restera chargé pendant son absence.

POLOGNE.

DE VARSOVIE, le 25 Septembre.

On a fermé sur le territoire de la République le passage du Dniester, qui n'est plus ouvert à tout ce qui pouvoit le traverser auparavant; le Hospodar de la Moldavie en a fait autant de son côté; & dernièrement M. de Seidlitz qui avoit été en Moldavie acheter des chevaux pour la cavalerie Prussienne, a trouvé des obstacles au passage de ces chevaux pour les conduire à leur destination. Il s'est adressé au Comte de Soltikow, qui l'a renvoyé au Commandant Prussien sur la frontière.

On écrit de Cherson, que Sahim-Ghéray en est parti pour Pétersbourg. Il passe toujours pour constant qu'il aura, au lieu d'une pension annuelle, qui lui étoit d'abord destinée, un territoire considérable à titre de fief. Il y vivra peut-être plus heureux que sur le trône de la Crimée; l'exemple de ses prédécesseurs, dont on n'en a vu aucun pendant une longue suite d'années occuper ce trône au delà de 8 ans, donne quelque poids à cette conjecture.

On vient de terminer auprès de cette ville une des machines les plus curieuses & les plus utiles qu'on ait imaginé dans ce siècle. Le Baron de Gumprecht, attaché au Roi depuis deux ans, en qualité de mécanicien, a inventé un nou-

veau moulin à poudre. L'idée d'après le modèle avoit paru très-ingénieuse, mais d'une exécution douteuse : cependant elle a réussi au point de remplir d'une manière satisfaisante le but que s'étoit proposé l'auteur. La fabrication de la poudre y est regardée comme entièrement à l'abri du feu ; & si la négligence ou la scélératesse y occasionne cet accident, la totalité de la machine ne sauroit y être exposée : chaque cylindre étant renfermé dans une loge particulière suffisamment éloignée. De longues perches avec des leviers de distance en distance, communiquent le mouvement aux différens cylindres, & quelques bœufs seulement peuvent leur donner sans beaucoup d'efforts, la vitesse suffisante. Cette invention qui fait le plus grand honneur au Baron de Gumprecht, en fait aussi beaucoup au Comte de Bruhl, grand maître d'Artillerie, qui, malgré toutes les objections & les contradictions qu'a éprouvées cette entreprise, a fait la réalité de ses avantages, reconnu les grands talens de son inventeur, & l'a appuyé de la protection la plus active.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, le 17 Octobre.

Le Marquis de Noailles, Ambassadeur de France en cette Cour, est attendu ici incessamment : la plupart des gens de sa maison sont déjà arrivés, & font les préparatifs nécessaires pour sa réception. Les mouvemens des troupes continuent, & on n'a suspendu aucun des préparatifs militaires que l'on fait depuis si long-temps ; le département de la

guerre a ordonné de faire une nouvelle levée de 30 à 40000 hommes ; on apprend de l'Autriche que les levées qu'on y fait, ont le plus grand succès ; on se propose de former 3 nouveaux Régimens d'infanterie, & d'augmenter également la cavalerie. Les Cordonniers de cette ville se sont engagés à fournir à la Commission militaire 12000 paires de souliers, & 4000 paires de bottes ; cette livraison doit se faire d'ici à Noël. On attend aussi 2000 chevaux de remonte du Holstein, & autant de l'Ukraine & de la Moldavie.

Tout annonce une guerre prochaine ; ce qui la fait juger reculée encore, c'est la révocation de l'ordre donné aux Officiers & soldats absens par congé de rejoindre, & la permission d'accorder de nouveaux congés. On en a déjà expédié quelques-uns ; & ils dureront jusqu'à la fin du mois de Mars prochain.

On vient de supprimer encore 3 couvens de femmes. On craint que les autres ne subissent le même sort ; on prétend que dans tous les Etats Autrichiens, il n'en sera conservé qu'un seul de chaque ordre. On n'en compte pas moins de 1948 dans les possessions héréditaires de la Maison d'Autriche, & voici la liste qu'on vient d'en publier : 40 dans l'Autriche au-dessus de l'Ens, 118 dans l'Autriche au-dessous de l'Ens, 106 dans l'Autriche antérieure, 89 dans le Tirol, 20 dans la Carinthie, 140 en Bohême, 83 en Moravie & en Silésie, 254 en Galicie, 159 en Hongrie, 34 en Transylvanie, 43 en Dalmatie, Croatie & Esclavonie, 395 dans les Pays Bas & 467 en Italie.

DE NAMBOURG, le 12 Octobre.

Les nouvelles du nord offrent toujours les mêmes mouvemens & l'apparence d'un embrasement dont la saison seule peut retarder l'éclat. A la place des faits qui nous manquent, & des détails de marches de troupes qui se dirigent toujours vers les mêmes points, nous placerons ici un article qui peut intéresser dans les circonstances présentes. Le Capitan Bacha, ou le Grand Amiral des Turcs, étant dans ce moment l'homme qui a le plus d'influence dans le Divan, & celui, qui, par sa fermeté, sa bravoure & ses talens, a seul obtenu toute la confiance de son maître & celle du peuple, on ne sera pas fâché de le connoître plus particulièrement. Les notices suivantes de sa vie ont été recueillies de différentes personnes qui l'ont connu à Madrid, à Naples & à Constantinople.

Le grand Amiral Ottoman peut avoir 66 à 68 ans; il est né en Asie, & simple Timariot. Il s'engagea de bonne heure au service d'Alger. Par son activité, sa prudence & sa valeur, il obtint la confiance de ses maîtres, & parvint de grade en grade au commandement d'un corps avec lequel il se distingua dans les montagnes contre les peuplades farouches qui les habitent & qui refusent souvent le tribut ordinaire à la Régence d'Alger. Le Dey le distinguoit des autres Officiers, lorsque le Capitan Bacha ayant refusé de se défaire d'un superbe cheval que son maître avoit désiré, s'attira son inimitié qui monta à un tel point qu'il ne crut pas ses jours en sûreté.

en restant à Alger. Il disposa tout pour sa fuite , & un Vendredi , jour sacré pour les Musulmans , & qu'ils employent en certains tems de l'année à insulter les places Espagnoles , & à se faire dévotement fusiller , le Capitan Bacha s'avança à cheval comme s'il poursuivoit l'ennemi , & entra dans Oran. Le Commandant le reçut très-bien ; & sur le desir qu'il témoigna de voir l'Espagne , il le fit partir avec le premier Vaisseau. L'Officier Algerien fut à Madrid ; on ne dit point si le Gouvernement profita des lumières qu'il pouvoit lui donner sur l'administration d'Alger , & sur le caractère des principaux Chefs de cette Régence. On sait seulement que le Capitan Bacha s'occupoit sans relâche à apprendre l'Espagnol , l'Italien & les Arts des Européens. Il demandoit qu'on le fit passer à Constantinople. On ne se rendit que fort tard à ses desirs , puisqu'il resta trois ans dans la Capitale de l'Espagne ; enfin on lui permit de se rendre à Naples , où il devoit trouver plus facilement un Navire qui le conduiroit à Constantinople. Cette Ville lui plut sans doute , puisqu'étant le maître de partir , il s'y arrêta une année. Enfin il arriva dans la Capitale de l'Empire Ottoman. Les intrigues du Dey d'Alger l'avoient précédé ; & soit qu'il y fût regardé comme transfuge , ou plutôt comme un renégat à cause de son long séjour dans les Etats chrétiens , il fut arrêté & sans égards pour son grade & ses connoissances , on le mit tout bonnement à la chaîne avec les autres forçats. C'est à l'école du malheur que les Grands hommes se forment , & le Capitan Bacha doit peut-être l'énergie de son caractère à la triste situation à laquelle il fut réduit pendant près de deux ans. il ne se laissa point abattre par ce revers de fortune ; il se fit bientôt distinguer de ses malheu-

reux compagnons , par son obéissance , son exactitude & sa résignation , comme il leur étoit supérieur par sa force corporelle & la noblesse de sa figure. Aussi le Grand - Seigneur feu Mustapha qui se plaisoit étant déguisé à parcourir les rues de Constantinople , les Arsenaux & même les moindre Ateliers , fut frappé en entrant au baign de l'air de ce forçat ; il le questionna & apprit que par la plus cruelle injustice on l'avoit confondu avec des scélérats ; que sans connoissances , sans amis , sans fortune , il désespéroit que quelqu'un voulût s'intéresser à son sort. Ce sera moi , lui dit l'Empereur qui te ferai sortir de ces lieux ; en même-temps il lui remit de sa propre main , le nom d'un Officier du Serrail auquel il devoit s'adresser pour faire passer sa justification au Grand-Seigneur. Le malheureux Captif envoya sa supplique , & deux jours après ses fers tombèrent , & on lui donna le commandement d'un Navire. Dès ce moment il marcha rapidement aux honneurs , puisqu'au combat de Tschené , il étoit Capitaine d'un des Vaisseaux Commandans. Ce fut lui qui proposa de détruire entièrement la Flotte Russe. Puisque nous avons le double de Vaisseaux , avoit-il dit dans le Conseil , nous ne risquons rien d'en perdre la moitié pour brûler tous ceux de l'ennemi. Il faut pour cela qu'un nombre égal des nôtres s'accroche aux leurs & mettre le feu aux poudres. Cette vigoureuse résolution ne plut pas sans doute aux autres Capitaines. Le Capitain Bacha fut le seul qui l'exécuta. Il aborda le Vaisseau Amiral Russe , s'y crampona , & ayant mis une méche à ses poudres, deux minutes avant qu'elle fit son effet , il sauta dans la mer tenant son sabre entre ses dents , & se sauva à la nage. On sait que les deux Vaisseaux sautèrent en

même temps. Cette action intrépide & la vigueur de ses conseils lui valurent le poste de Capitain Bacha, & la faveur du peuple qui en Turquie a plus d'influence qu'on ne pense sur les résolutions du Serrail. Aussi depuis ce temps le Capitain Bacha gouverne l'Empire. »

Selon divers papiers, la marine Russe à Azof consiste dans ce moment en 6 vaisseaux de ligne, 4 frégates, & 16 galiotes. L'escadre de la Baltique est composée de 9 vaisseaux de ligne, 3 frégates & 5 autres bâtimens de guerre.

On a fait l'état suivant de l'armée Russe.

Trois Régimens des Gardes Infanterie, 10,000 hommes, plus un Régiment de Gardes, Cavalerie, la Garde Noble, les Hussards & Cosaques du Corps, & le Corps des Cadets Gentils-hommes; on n'en fixe pas le nombre; mais on le porte au-delà des trois Régimens d'Infanterie. *Artillerie* 1. Régiment de Bombardiers de 2510 hommes; 2 de Canonniers faisant 3000 hommes; 2 de Fusiliers, autant; le Corps d'Ingénieurs, 1065 hommes; une Compagnie de Mineurs de 396 hommes; une de Piquiers, 245 hommes; 798 Pontonniers, & 3823 Vales d'Artillerie. Total 14737 hommes. *Cavalerie*, 4 Régimens de Cuirassiers de 6 escadrons chacun, un de 1125 hommes; 9 Régimens de Carabiniers de 6 escadrons aussi, ou de 1125 hommes; 10 régimens de Dragons d'un pareil nombre d'escadrons, ou de 1072 hommes; 19 régimens de Hussards, chacun de 1050 hommes; 4 régimens de Piquiers, faisant 2472 hommes. Total de la Cavalerie, 56942 hommes.

— *Infanterie*. 4 régimens de Grenadiers de 2070 hommes chacun; 6 bataillons de Chas-

seurs de 990 hommes; 7 bataillons d'Infanterie de 699 hommes; 87,779 hommes de bataillons de garnison. Total de l'Infanterie, 237,613 hommes. Total des troupes réglées sans les Gardes, 309 292 hommes. — La Milice consiste en 24 régimens, partie Cavalerie, partie Infanterie, qui font encore 26598 hommes. — La Cavalerie irrégulière des Cosaques en est portée à 48801 hommes. — Il y a ajouté-t-on à Pétersbourg une école d'Artillerie, & à peu-près 180 Artilleurs; les Artilleurs dans les diverses garnisons montent à 8376 hommes, & ceux employés dans les Arsenaux à 1168, de sorte que l'on peut porter le total de l'Artillerie à 25000 hommes. L'armée qui peut être élevée au total de 470,000 hommes se recrute dans le pays; le Soldat est robuste, brave, accoutumé à la subordination. L'armée entière coûte annuellement 9 millions de roubles; elle est répartie en 12 divisions qui ont chacune un Général; l'Artillerie à son chef particulier.

On lit dans un papier public la manière dont les recrues se font dans l'Empire Russe; nous nous bornons à la traduire.

Dans tous les pays du monde, c'est au moindre prix possible qu'on achete le Soldat; avec un engagement modique, en entrant, il se charge du soin de défendre sa Patrie, qui lui assure en reconnaissance environ 5 sols par jour, qui ne font pas une subsistance bien étendue, puisqu'il y a encore des retenues pour les premiers détails d'entretien, tel que des souliers qu'il faut qu'il se fournisse; mais en prenant cet état il a la liberté d'y entrer ou de le refuser. En Russie, lorsqu'un régiment a besoin de Recrues, ou que la Cour a ordonné des levées, des Officiers chargés de ce soin, se rendent dans les lieux qui leur

sont désignés. Là un Trompette somme les habitans de s'assembler un jour marqué ; on sépare tous les hommes depuis l'âge de 18 ans jusqu'à 40 ; on le examine ; on marque tous ceux qu'on veut enrôler. Quand le Recruteur a son nombre, il renvoye le reste ; les hommes qu'il a choisis restent avec lui ; on les fait marcher sur le champ vers un lieu éloigné sans leur permettre de voir leurs parens ou leurs amis ; de leur dire adieu, de crainte d'exciter leurs regrets ; on les exerce, & après un mois d'instruction on les distribue dans les régimens ; s'il en déserte un, sa famille est obligée de le retrouver ou de donner deux hommes à sa place ; s'il est repris, il a le knout. »

S'il faut en croire une lettre de Vienne, les ordres ont été donnés pour réparer, le plutôt possible, les fortifications de Königsgrätz ; quelques personnes en concluent que la Cour de Berlin ne s'est pas encore déclarée positivement sur le parti qu'elle prendra dans les conjonctures actuelles.

DE Ratisbonne, le 12 Octobre.

On s'attend à voir porter incessamment à la diétature de la diette la grande affaire de l'Evêché de Passau ; les Chanoines sont intéressés à la voir terminer d'une manière satisfaisante pour eux. Comme la plupart des biens de cet Evêché sont situés dans les domaines de la Maison d'Autriche, ils perdroient près des deux tiers de leurs revenus annuels, si ces biens n'étoient pas restitués.

Voici une liste exacte des Troupes de Brunswick,

Année 1791. 1792. 1793. 1794. 1795. 1796. 1797. 1798. 1799. 1800. 1801. 1802. 1803. 1804. 1805. 1806. 1807. 1808. 1809. 1810. 1811. 1812. 1813. 1814. 1815. 1816. 1817. 1818. 1819. 1820. 1821. 1822. 1823. 1824. 1825. 1826. 1827. 1828. 1829. 1830. 1831. 1832. 1833. 1834. 1835. 1836. 1837. 1838. 1839. 1840. 1841. 1842. 1843. 1844. 1845. 1846. 1847. 1848. 1849. 1850. 1851. 1852. 1853. 1854. 1855. 1856. 1857. 1858. 1859. 1860. 1861. 1862. 1863. 1864. 1865. 1866. 1867. 1868. 1869. 1870. 1871. 1872. 1873. 1874. 1875. 1876. 1877. 1878. 1879. 1880. 1881. 1882. 1883. 1884. 1885. 1886. 1887. 1888. 1889. 1890. 1891. 1892. 1893. 1894. 1895. 1896. 1897. 1898. 1899. 1900. 1901. 1902. 1903. 1904. 1905. 1906. 1907. 1908. 1909. 1910. 1911. 1912. 1913. 1914. 1915. 1916. 1917. 1918. 1919. 1920. 1921. 1922. 1923. 1924. 1925. 1926. 1927. 1928. 1929. 1930. 1931. 1932. 1933. 1934. 1935. 1936. 1937. 1938. 1939. 1940. 1941. 1942. 1943. 1944. 1945. 1946. 1947. 1948. 1949. 1950. 1951. 1952. 1953. 1954. 1955. 1956. 1957. 1958. 1959. 1960. 1961. 1962. 1963. 1964. 1965. 1966. 1967. 1968. 1969. 1970. 1971. 1972. 1973. 1974. 1975. 1976. 1977. 1978. 1979. 1980. 1981. 1982. 1983. 1984. 1985. 1986. 1987. 1988. 1989. 1990. 1991. 1992. 1993. 1994. 1995. 1996. 1997. 1998. 1999. 2000. 2001. 2002. 2003. 2004. 2005. 2006. 2007. 2008. 2009. 2010. 2011. 2012. 2013. 2014. 2015. 2016. 2017. 2018. 2019. 2020. 2021. 2022. 2023. 2024. 2025. 2026. 2027. 2028. 2029. 2030. 2031. 2032. 2033. 2034. 2035. 2036. 2037. 2038. 2039. 2040. 2041. 2042. 2043. 2044. 2045. 2046. 2047. 2048. 2049. 2050. 2051. 2052. 2053. 2054. 2055. 2056. 2057. 2058. 2059. 2060. 2061. 2062. 2063. 2064. 2065. 2066. 2067. 2068. 2069. 2070. 2071. 2072. 2073. 2074. 2075. 2076. 2077. 2078. 2079. 2080. 2081. 2082. 2083. 2084. 2085. 2086. 2087. 2088. 2089. 2090. 2091. 2092. 2093. 2094. 2095. 2096. 2097. 2098. 2099. 2100. 2101. 2102. 2103. 2104. 2105. 2106. 2107. 2108. 2109. 2110. 2111. 2112. 2113. 2114. 2115. 2116. 2117. 2118. 2119. 2120. 2121. 2122. 2123. 2124. 2125. 2126. 2127. 2128. 2129. 2130. 2131. 2132. 2133. 2134. 2135. 2136. 2137. 2138. 2139. 2140. 2141. 2142. 2143. 2144. 2145. 2146. 2147. 2148. 2149. 2150. 2151. 2152. 2153. 2154. 2155. 2156. 2157. 2158. 2159. 2160. 2161. 2162. 2163. 2164. 2165. 2166. 2167. 2168. 2169. 2170. 2171. 2172. 2173. 2174. 2175. 2176. 2177. 2178. 2179. 2180. 2181. 2182. 2183. 2184. 2185. 2186. 2187. 2188. 2189. 2190. 2191. 2192. 2193. 2194. 2195. 2196. 2197. 2198. 2199. 2200. 2201. 2202. 2203. 2204. 2205. 2206. 2207. 2208. 2209. 2210. 2211. 2212. 2213. 2214. 2215. 2216. 2217. 2218. 2219. 2220. 2221. 2222. 2223. 2224. 2225. 2226. 2227. 2228. 2229. 2230. 2231. 2232. 2233. 2234. 2235. 2236. 2237. 2238. 2239. 2240. 2241. 2242. 2243. 2244. 2245. 2246. 2247. 2248. 2249. 2250. 2251. 2252. 2253. 2254. 2255. 2256. 2257. 2258. 2259. 2260. 2261. 2262. 2263. 2264. 2265. 2266. 2267. 2268. 2269. 2270. 2271. 2272. 2273. 2274. 2275. 2276. 2277. 2278. 2279. 2280. 2281. 2282. 2283. 2284. 2285. 2286. 2287. 2288. 2289. 2290. 2291. 2292. 2293. 2294. 2295. 2296. 2297. 2298. 2299. 2300. 2301. 2302. 2303. 2304. 2305. 2306. 2307. 2308. 2309. 2310. 2311. 2312. 2313. 2314. 2315. 2316. 2317. 2318. 2319. 2320. 2321. 2322. 2323. 2324. 2325. 2326. 2327. 2328. 2329. 2330. 2331. 2332. 2333. 2334. 2335. 2336. 2337. 2338. 2339. 2340. 2341. 2342. 2343. 2344. 2345. 2346. 2347. 2348. 2349. 2350. 2351. 2352. 2353. 2354. 2355. 2356. 2357. 2358. 2359. 2360. 2361. 2362. 2363. 2364. 2365. 2366. 2367. 2368. 2369. 2370. 2371. 2372. 2373. 2374. 2375. 2376. 2377. 2378. 2379. 2380. 2381. 2382. 2383. 2384. 2385. 2386. 2387. 2388. 2389. 2390. 2391. 2392. 2393. 2394. 2395. 2396. 2397. 2398. 2399. 2400. 2401. 2402. 2403. 2404. 2405. 2406. 2407. 2408. 2409. 2410. 2411. 2412. 2413. 2414. 2415. 2416. 2417. 2418. 2419. 2420. 2421. 2422. 2423. 2424. 2425. 2426. 2427. 2428. 2429. 2430. 2431. 2432. 2433. 2434. 2435. 2436. 2437. 2438. 2439. 2440. 2441. 2442. 2443. 2444. 2445. 2446. 2447. 2448. 2449. 2450. 2451. 2452. 2453. 2454. 2455. 2456. 2457. 2458. 2459. 2460. 2461. 2462. 2463. 2464. 2465. 2466. 2467. 2468. 2469. 2470. 2471. 2472. 2473. 2474. 2475. 2476. 2477. 2478. 2479. 2480. 2481. 2482. 2483. 2484. 2485. 2486. 2487. 2488. 2489. 2490. 2491. 2492. 2493. 2494. 2495. 2496. 2497. 2498. 2499. 2500. 2501. 2502. 2503. 2504. 2505. 2506. 2507. 2508. 2509. 2510. 2511. 2512. 2513. 2514. 2515. 2516. 2517. 2518. 2519. 2520. 2521. 2522. 2523. 2524. 2525. 2526. 2527. 2528. 2529. 2530. 2531. 2532. 2533. 2534. 2535. 2536. 2537. 2538. 2539. 2540. 2541. 2542. 2543. 2544. 2545. 2546. 2547. 2548. 2549. 2550. 2551. 2552. 2553. 2554. 2555. 2556. 2557. 2558. 2559. 2560. 2561. 2562. 2563. 2564. 2565. 2566. 2567. 2568. 2569. 2570. 2571. 2572. 2573. 2574. 2575. 2576. 2577. 2578. 2579. 2580. 2581. 2582. 2583. 2584. 2585. 2586. 2587. 2588. 2589. 2590. 2591. 2592. 2593. 2594. 2595. 2596. 2597. 2598. 2599. 2600. 2601. 2602. 2603. 2604. 2605. 2606. 2607. 2608. 2609. 2610. 2611. 2612. 2613. 2614. 2615. 2616. 2617. 2618. 2619. 2620. 2621. 2622. 2623. 2624. 2625. 2626. 2627. 2628. 2629. 2630. 2631. 2632. 2633. 2634. 2635. 2636. 2637. 2638. 2639. 2640. 2641. 2642. 2643. 2644. 2645. 2646. 2647. 2648. 2649. 2650. 2651. 2652. 2653. 2654. 2655. 2656. 2657. 2658. 2659. 2660. 2661. 2662. 2663. 2664. 2665. 2666. 2667. 2668. 2669. 2670. 2671. 2672. 2673. 2674. 2675. 2676. 2677. 2678. 2679. 2680. 2681. 2682. 2683. 2684. 2685. 2686. 2687. 2688. 2689. 2690. 2691. 2692. 2693. 2694. 2695. 2696. 2697. 2698. 2699. 2700. 2701. 2702. 2703. 2704. 2705. 2706. 2707. 2708. 2709. 2710. 2711. 2712. 2713. 2714. 2715. 2716. 2717. 2718. 2719. 2720. 2721. 2722. 2723. 2724. 2725. 2726. 2727. 2728. 2729. 2730. 2731. 2732. 2733. 2734. 2735. 2736. 2737. 2738. 2739. 2740. 2741. 2742. 2743. 2744. 2745. 2746. 2747. 2748. 2749. 2750. 2751. 2752. 2753. 2754. 2755. 2756. 2757. 2758. 2759. 2760. 2761. 2762. 2763. 2764. 2765. 2766. 2767. 2768. 2769. 2770. 2771. 2772. 2773. 2774. 2775. 2776. 2777. 2778. 2779. 2780. 2781. 2782. 2783. 2784. 2785. 2786. 2787. 2788. 2789. 2790. 2791. 2792. 2793. 2794. 2795. 2796. 2797. 2798. 2799. 2800. 2801. 2802. 2803. 2804. 2805. 2806. 2807. 2808. 2809. 2810. 2811. 2812. 2813. 2814. 2815. 2816. 2817. 2818. 2819. 2820. 2821. 2822. 2823. 2824. 2825. 2826. 2827. 2828. 2829. 2830. 2831. 2832. 2833. 2834. 2835. 2836. 2837. 2838. 2839. 2840. 2841. 2842. 2843. 2844. 2845. 2846. 2847. 2848. 2849. 2850. 2851. 2852. 2853. 2854. 2855. 2856. 2857. 2858. 2859. 2860. 2861. 2862. 2863. 2864. 2865. 2866. 2867. 2868. 2869. 2870. 2871. 2872. 2873. 2874. 2875. 2876. 2877. 2878. 2879. 2880. 2881. 2882. 2883. 2884. 2885. 2886. 2887. 2888. 2889. 2890. 2891. 2892. 2893. 2894. 2895. 2896. 2897. 2898. 2899. 2900. 2901. 2902. 2903. 2904. 2905. 2906. 2907. 2908. 2909. 2910. 2911. 2912. 2913. 2914. 2915. 2916. 2917. 2918. 2919. 2920. 2921. 2922. 2923. 2924. 2925. 2926. 2927. 2928. 2929. 2930. 2931. 2932. 2933. 2934. 2935. 2936. 2937. 2938. 2939. 2940. 2941. 2942. 2943. 2944. 2945. 2946. 2947. 2948. 2949. 2950. 2951. 2952. 2953. 2954. 2955. 2956. 2957. 2958. 2959. 2960. 2961. 2962. 2963. 2964. 2965. 2966. 2967. 2968. 2969. 2970. 2971. 2972. 2973. 2974. 2975. 2976. 2977. 2978. 2979. 2980. 2981. 2982. 2983. 2984. 2985. 2986. 2987. 2988. 2989. 2990. 2991. 2992. 2993. 2994. 2995. 2996. 2997. 2998. 2999. 3000. 3001. 3002. 3003. 3004. 3005. 3006. 3007. 3008. 3009. 3010. 3011. 3012. 3013. 3014. 3015. 3016. 3017. 3018. 3019. 3020. 3021. 3022. 3023. 3024. 3025. 3026. 3027. 3028. 3029. 3030. 3031. 3032. 3033. 3034. 3035. 3036. 3037. 3038. 3039. 3040. 3041. 3042. 3043. 3044. 3045. 3046. 3047. 3048. 3049. 3050. 3051. 3052. 3053. 3054. 3055. 3056. 3057. 3058. 3059. 3060. 3061. 3062. 3063. 3064. 3065. 3066. 3067. 3068. 3069. 3070. 3071. 3072. 3073. 3074. 3075. 3076. 3077. 3078. 3079. 3080. 3081. 3082. 3083. 3084. 3085. 3086. 3087. 3088. 3089. 3090. 3091. 3092. 3093. 3094. 3095. 3096. 3097. 3098. 3099. 3100. 3101. 3102. 3103. 3104. 3105. 3106. 3107. 3108. 3109. 3110. 3111. 3112. 3113. 3114. 3115. 3116. 3117. 3118. 3119. 3120. 3121. 3122. 3123. 3124. 3125. 3126. 3127. 3128. 3129. 3130. 3131. 3132. 3133. 3134. 3135. 3136. 3137. 3138. 3139. 3140. 3141. 3142. 3143. 3144. 3145. 3146. 3147. 3148. 3149. 3150. 3151. 3152. 3153. 3154. 3155. 3156. 3157. 3158. 3159. 3160. 3161. 3162. 3163. 3164. 3165. 3166. 3167. 3168. 3169. 3170. 3171. 3172. 3173. 3174. 3175. 3176. 3177. 3178. 3179. 3180. 3181. 3182. 3183. 3184. 3185. 3186. 3187. 3188. 3189. 3190. 3191. 3192. 3193. 3194. 3195. 3196. 3197. 3198. 3199. 3200. 3201. 3202. 3203. 3204. 3205. 3206. 3207. 3208. 3209. 3210. 3211. 3212. 3213. 3214. 3215. 3216. 3217. 3218. 3219. 3220. 3221. 3222. 3223. 3224. 3225. 3226. 3227. 3228. 3229. 3230. 3231. 3232. 3233. 3234. 3235. 3236. 3237. 3238. 3239. 3240. 3241. 3242. 3243. 3244. 3245. 3246. 3247. 3248. 3249. 3250. 3251. 3252. 3253. 3254. 3255. 3256. 3257. 3258. 3259. 3260. 3261. 3262. 3263. 3264. 3265. 3266. 3267. 3268. 3269. 3270. 3271. 3272. 3273. 3274. 3275. 3276. 3277. 3278. 3279. 3280. 3281. 3282. 3283. 3284. 3285. 3286. 3287. 3288. 3289. 3290. 3291. 3292. 3293. 3294. 3295. 3296. 3297. 3298. 3299. 3300. 3301. 3302. 3303. 3304. 3305. 3306. 3307. 3308. 3309. 3310. 3311. 3312. 3313. 3314. 3315. 3316. 3317. 3318. 3319. 3320. 3321. 3322. 3323. 3324. 3325. 3326. 3327. 3328. 3329. 3330. 3331. 3332. 3333. 3334. 3335. 3336. 3337. 3338. 3339. 3340. 3341. 3342. 3343. 3344. 3345. 3346. 3347. 3348. 3349. 3350. 3351. 3352. 3353. 3354. 3355. 3356. 3357. 3358. 3359. 3360. 3361. 3362. 3363. 3364. 3365. 3366. 3367. 3368. 3369. 3370. 3371. 3372. 3373. 3374. 3375. 3376. 3377. 3378. 3379. 3380. 3381. 3382. 3383. 3384. 3385. 3386. 3387. 3388. 3389. 3390. 3391. 3392. 3393. 3394. 3395. 3396. 3397. 3398. 3399. 3400. 3401. 3402. 3403. 3404. 3405. 3406. 3407. 3408. 3409. 3410. 3411. 3412. 3413. 3414. 3415. 3416. 3417. 3418. 3419. 3420. 3421. 3422. 3423. 3424. 3425. 3426. 3427. 3428. 3429. 3430. 3431. 3432. 3433. 3434. 3435. 3436. 3437. 3438. 3439. 3440. 3441. 3442. 3443. 3444. 3445. 3446. 3447. 3448. 3449. 3450. 3451. 3452. 3453. 3454. 3455. 3456. 3457. 3458. 3459. 3460. 3461. 3462. 3463. 3464. 3465. 3466. 3467. 3468. 3469. 3470. 3471. 3472. 3473. 3474. 3475. 3476. 3477. 3478. 3479. 3480. 3481. 3482. 3483. 3484. 3485. 3486. 3487. 3488. 3489. 3490. 3491. 3492. 3493. 3494. 3495. 3496. 3497. 3498. 3499. 3500. 3501. 3502. 3503. 3504. 3505. 3506. 3507. 3508. 3509. 3510. 3511. 3512. 3513. 3514. 3515. 3516. 3517. 3518. 3519. 3520. 3521. 3522. 3523. 3524. 3525. 3526. 3527. 3528. 3529. 3530. 3531. 3532. 3533. 3534. 3535. 3536. 3537. 3538. 3539. 3540. 3541. 3542. 3543. 3544. 3545. 3546. 3547. 3548. 3549. 3550. 3551. 3552. 3553. 3554. 3555. 3556. 3557. 3558. 3559. 3560. 3561. 3562. 3563. 3564. 3565. 3566. 3567. 3568. 3569. 3570. 3571. 3572. 3573. 3574. 3575. 3576. 3577. 3578. 3579. 3580. 3581. 3582. 3583. 3584. 3585. 3586. 3587. 3588. 3589. 3590. 3591. 3592. 3593. 3594. 3595. 3596. 3597. 3598. 3599. 3600. 3601. 3602. 3603. 3604. 3605. 3606. 3607. 3608. 3609. 3610. 3611. 3612. 3613. 3614. 3615. 3616. 3617. 3618. 3619. 3620. 3621. 3622. 3623. 3624. 3625. 3626. 3627. 3628. 3629. 3630. 3631. 3632. 3633. 3634. 3635. 3636. 3637. 3638. 3639. 3640. 3641. 3642. 3643. 3644. 3645. 3646. 3647. 3648. 3649. 3650. 3651. 3652. 3653. 3654. 3655. 3656. 3657. 3658. 3659. 3660. 3661. 3662. 3663. 3664. 3665. 3666. 3667. 3668. 3669. 3670. 3671. 3672. 3673. 3674. 3675. 3676. 3677. 3678. 3679. 3680. 3681. 3682. 3683. 3684. 3685. 3686. 3687. 3688. 3689. 3690. 3691. 3692. 3693. 3694. 3695. 3696. 3697. 3698. 3699. 3700. 3701. 3702. 3703. 3704. 3705. 3706. 3707. 3708. 3709. 3710. 3711. 3712. 3713. 3714. 3715. 3716. 3717. 3718. 3719. 3720. 3721. 3722. 3723. 3724. 3725. 3726. 3727. 3728. 3729. 3730. 3731. 3732. 3733. 3734. 3735. 3736. 3737. 3738. 3739. 3740. 3741. 3742. 3743. 3744. 3745. 3746. 3747. 3748.

qui ont été débarquées à Stade depuis le 24 Août :
 Le 24 Août, 484 & 3 officiers. Le 11 Septem.
 46 hommes & 10 officiers. Le 16 dudit, 262
 hommes & 5 officiers. Le 24 susdit, 180 dragons,
 & 11 officiers, 382 hommes, 16 officiers & 47
 bas-officiers. Du Régiment Prince Frédéric, 260
 hommes, & 11 officiers du Régiment de Reez.
 Cette division a été aux ordres du Major-Général
 de Riedesel. Le 26, 160 hommes, 13 officiers
 & bas-officiers du bataillon des grenadiers de
 Menge; 227 hommes, 19 officiers & 19 bas offi-
 ciers du Régiment de Specht; 227 hommes, 20
 officiers, 24 bas-officiers, du Régiment de Ried-
 sel; 148 hommes, 15 officiers & 23 bas-officiers,
 y compris les chasseurs du Régiment de Beiner.
 Cette division étoit aux ordres du Colonel de
 Specht. Le total fait 2530 hommes, dont 164
 officiers & 120 bas-officiers.

On lit dans une Feuille publique, que le
 Comte de S. ayant présenté au Roi de Prusse
 une supplique, pour le prier d'accorder à
 son fils un grade militaire dans le service de
 S. M., en a reçu la réponse suivante.

„ *Très-Illustre cher & fidele*, J'ai vu par vo-
 tre supplique la demande que vous me faites
 pour votre fils. Il est bon de vous prévenir que
 depuis quelque temps j'ai donné l'ordre de ne
 plus recevoir de Comtes dans mes armées, parce
 que ces Messieurs se croyant après une campagne
 ou deux, d'habiles gens se retirent dans leurs
 terres pour y jouir de la considération d'avoir ser-
 vi. Si votre fils desire prendre le parti des armes,
 son titre de Comte doit être mis de côté : il ne
 lui servira de rien pour son avancement, s'il
 ne cherche à apprendre le métier. — *P. S. de*
la main de S. M. Les jeunes Comtes qui pour

l'ordinaire n'apprennent rien, sont des ignorans dans d'autres pays. En Angleterre, le fils du Roi voulant s'instruire, a commencé à être simple matelot. Si une fois par hazard il arriroit qu'un d'eux devînt instruit & utile au monde & à la patrie, il ne devroit se glorifier ni de sa qualité ni de sa naissance : les titres & la naissance ne sont que vanité & chimere ; le vrai mérite est le personnel.

ITALIE.

DE LIVOURNE, le 3 Octobre.

On a reçu de Pise la nouvelle de l'accouchement de la Grande-Duchesse, qui a donné heureusement le jour à un Prince, la nuit du 29 au 30 du mois dernier. Le lendemain il fut baptisé, & il reçut les noms de Regnier-Joseph-Jean-Michel-François-Jérôme.

Le Chevalier Curtis, chef de l'escadre Angloise, venant de Gibraltarr & de Genes, où il s'étoit arrêté, a mouillé dans ce port avec 2 frégates & un sloop.

Selon les lettres de Milan, on y a appris de Lubiane, que cette province est remplie de troupes, & qu'on ne voit sur les routes que des régimens en marche vers la Croatie. Il n'y a rien encore de décidé, relativement à la guerre : mais elle semble inévitable, s'il faut s'en rapporter à la lettre suivante, écrite des frontieres de la Turquie par un Officier Autrichien.

Les ordres que nous recevons se succèdent rapidement, & préparent sans doute à la guerre.

Les derniers portoient que le régiment entier avec ses équipages s'avancât. Tous les bagages superflus, les soldats malades ou invalides resteront en arriere. Nous devons marcher incessamment dans les cantonnemens qui nous sont destinés ; & les permissions des congés qui avoient été d'abord suspendues, ensuite permises, viennent d'être retirées. Nous ne serions pas étonnés, vu la saison avancée, de faire une campagne d'hiver.

Les lettres de Constantinople ne parlent que des préparatifs qu'on fait dans toutes les parties de l'Empire Ottoman.

Les équipages de la flotte du Capitan Bacha sont complets. Cet Amiral n'attend que ses derniers ordres pour mettre à la voile. La construction des bâtimens portant 6 à 8 canons, continue sans relâche. Ces navires dont chacun peut contenir 80 hommes, sont destinés à transporter les troupes de débarquement des vaisseaux de guerre, sur les rives de la Crimée, où les bas fonds empêchent les vaisseaux d'approcher. On assure encore que le Grand-Visir doit marcher incessamment à la tête d'une armée nombreuse & choisie dans la Moldavie, pour couvrir Choczim. — On dit que le Ministre Russe à l'occasion de la ratification du Traité de commerce, ayant reçu de Petersbourg plusieurs présens d'une grande valeur, avec ordre de les offrir dans une audience au Grand-Seigneur : S. H. a été obligée de refuser l'audience demandée & les présens en même-temps, pour que le peuple n'en prit pas occasion de penser que la Russie, conserve ainsi la Crimée, du consentement de S. H., ce qui certainement eût donné lieu à une révolte — Quand l'Ambassadeur Russe en confere avec le Reiz-Effendi & les autres Ministres de la Porte,

on évite soigneusement de faire aucune mention de la Crimée ; mais lorsque l'Ambassadeur s'entretient avec des particuliers , il fait entendre que la cession du Khan en faveur de l'Impératrice de Russie , a été faite du consentement de la sublime Porte , quoique tout le monde sache très-bien que le Divan envisageant ces objets sous un tout autre point de vue , ne temporise que pour gagner du temps & se préparer à la guerre. Depuis ce temps quelques milliers de Tartares sont arrivés de la Crimée à Constantinople : ceux qui ne veulent pas rester dans leur patrie , ont la liberté de se retirer ailleurs.

ANGLETERRE.

DE LONDRES , le 21 Octobre.

Les dernières lettres arrivées de divers endroits de l'Amérique, nous apprennent que tout est actuellement tranquille sur le Continent , que chaque Etat a enfin fait les réglemens indispensables pour lever les fonds nécessaires au paiement de ses dettes particulières , & de la dette générale, ainsi que des intérêts. Quant à l'évacuation de New-Yorck , elle ne fauroit tarder à présent ; dès le 10 Septembre plus de 4000 hommes de la garnison avoient déjà été embarqués ; 10,000 autres devoient l'être encore vers la fin du mois , & le reste dans le courant d'Octobre. Les ordres pour cet effet avoient été expédiés depuis long-temps : on peut en juger par la lettre suivante du Général Carleton au Congrès, en date du 17 Août.

« Le paquebot arrivé dernièrement d'Angleterre m'a apporté l'ordre final pour l'évacuation de cette place. Le congrès doit le regarder comme une preuve de la persévérance de ma Cour dans le système pacifique exprimé dans le Traité provisoire, & je ne perdrai point de temps à l'exécuter ; mais, malgré mes efforts, je prévois de grandes difficultés qui ne me permettront pas de le faire aussi-tôt que je le desirerois. Ma correspondance avec le Général Washington, le Gouverneur Clinton, & M. Livingston peut vous instruire de la nature de ces empêchemens, je ne la répéterai pas ici. J'ajouterai seulement que la violence à laquelle se sont livrés les Américains aussitôt après la cessation des hostilités a augmenté considérablement le nombre des citoyens qui se sont réfugiés dans mes lignes pour s'y dérober, & auxquels je dois maintenant un asyle, & du temps pour se défaire de leurs propriétés ; cela ne me permet plus de quitter si-tôt cette place. Plus de modération de la part des Etats-Unis auroit consolé ces infortunés qui ont recours à moi, auroit été conforme aux articles du Traité, & m'auroit mis en état de vous rendre plutôt une place dans laquelle vous desirez rentrer ; elle produiroit un bon effet pour les Etats, en diminuant le nombre des émigrans, qui, je vous assure, est très considérable, & dont trop tôt peut-être ils sentiront la perte ; je ne puis que renouveler mes instances auprès de vous, &c. »

Une autre lettre de New-Yorck, en date du 13 Septembre, nous fournit la copie des résolutions suivantes prises par le Congrès, le 7 Août dernier.

Résolu unanimement, dix des Etats étant présens, que l'on élèvera une statue équestre au Gé-

néral Washington, dans l'endroit où la résidence du Congrès sera fixée. — Résolu que la statue sera de bronze, le Général représenté vêtu à la romaine, tenant un bâton de commandement dans sa main droite, & sa tête entourée d'une branche de laurier; que la statue sera supportée par un piédestal de marbre, sur lequel on représentera en bas-relief les événemens les plus remarquables de la guerre dans laquelle le G. Washington a commandé en personne, & qui sont, l'évacuation de Boston, la prise des Hessois à Trenton, la bataille de Princetown, l'action de Monmouth, & la reddition d'Yorck. Sur la partie supérieure du piédestal, sera gravée cette inscription : *Cette statue a été élevée par ordre des Etats-Unis assemblés en Congrès l'an de grace 1783, en l'honneur de Georges Washington, qui a commandé glorieusement en chef les armées des Etats-Unis de l'Amérique pendant la guerre qui a assuré leur liberté, leur souveraineté & leur indépendance.* — Résolu que la statue sera conforme aux instructions ci-dessus, & exécutée par le meilleur Artiste d'Europe, sous la direction du Ministre des Etats-Unis à la Cour de Versailles, & que l'argent nécessaire pour défrayer cette dépense, sera fourni par le trésor des Etats-Unis. — Résolu que le Secrétaire du Congrès fera passer au Ministre des Etats-Unis à la Cour de Versailles, la ressemblance la plus parfaite qu'il pourra se procurer du G. Washington, d'après laquelle on doit exécuter la statue, ainsi que la description la plus complète des événemens qui doivent faire le sujet des bas-reliefs.

Selon les mêmes lettres, plusieurs Etats ont recommandé à leurs représentans d'engager le Congrès à ne point envoyer de Ministres dans les Cours étrangères. Il n'est pas

besoin, disent-ils, de savoir ce qui se passe dans les familles des Souverains de l'Europe; & ces Souverains ont encore moins besoin d'être instruits des affaires domestiques de l'Amérique : la politique de cette dernière doit se borner à traiter des objets de commerce; & des Consuls sont les seuls Officiers publics, qui puissent lui être utiles au-dehors.

Suivant le plan concerté entre le Gouvernement & la Compagnie des Indes, les forces de terre de cette dernière ne seront point diminuées en Asie, tant que la paix ne sera pas solidement établie entre elle & les puissances Indiennes. Mais toutes les troupes du Roi, excepté l'Artillerie, reviendront en Angleterre; elles consistent dans les 78, 98, 100, 101 & 102^{es}. régimens, une compagnie du 23^e, de troupes légères, un bataillon du 73, le second bataillon du 42 & un d'Hanovriens.

Quant aux forces navales, il n'y restera sous les ordres du Chevalier Hyde Parker, que 4 vaisseaux de ligne, & 2 de 50 canons; tout le reste de l'escadre reviendra en Europe avec le Chevalier Hughes & sir Richard Bickerton.

Les ordres pour le retour des vaisseaux que ces deux Amiraux doivent ramener d'Asie, ont été déjà expédiés; & sans doute on les verra arriver dans nos ports dans le courant de l'année prochaine.

On prête à la Compagnie des vues pour for-

mer une Colonie dans l'isle de Balambangan. On ne fera pas fâché, en parlant de ce projet, qui n'est pas nouveau, de trouver ici ce que dit de cette isle un Ecrivain célèbre.

« Depuis long-temps les Anglois desiroient une possession qui pût devenir un entrepôt où les marchandises, les denrées de la Chine & des Indes orientales seroient échangées contre les denrées, les marchandises de l'Indostan & de l'Europe. Leur plan étoit d'en faire le marché le plus considérable de l'Asie. L'Isle de Balambangan, située à la pointe septentrionale de Borneo, leur parut propre à remplir leurs vues, & le Roi de Cochin la leur abandonna en 1766; ils y arborerent leur pavillon l'année suivante, mais ce ne fut qu'en 1772 qu'ils formerent leur établissement. Quelques commis, 300 soldats blancs ou noirs, un vaisseau & 2 petits bâtimens, tels furent les premiers matériaux d'un édifice qui devoit, avec le temps, s'élever à une hauteur immense. Malheureusement les chefs se brouillèrent, le peu de troupes qui avoit échappé à des maladies destructives, fut trop dispersé; les navires allèrent ouvrir le commerce avec les Etats voisins; dans ces circonstances, le nouveau comptoir fut attaqué, pris & détruit. Les Anglois ignorent encore ou feignent d'ignorer d'où vint un acte de violence qui leur couta neuf millions tournois; leurs soupçons ont paru se porter successivement sur les Hollandois, toujours alarmés pour les Molucques; sur les Espagnols, qui pouvoient craindre pour les Philippines; sur les Barbares des parages voisins, dont la liberté sembloit anéantie: quelquefois même sur une conspiration de tous ces ennemis, qui avoient uni leurs haines & leurs intérêts ».

C'est cet établissement, d'abord malheureux, qu'on se propose de former de nouveau, & de conserver, en prenant des précautions qui le mettent à l'abri du désastre qu'il a éprouvé.

Selon un de nos papiers, l'avantage qu'a l'Irlande sur l'Angleterre, dans le commerce de l'Amérique, est évalué dans la proportion de 5 à 2 ; c'est-à-dire, que les habitans peuvent y faire cinq voyages, pendant que nous en ferons deux ; ce royaume a, dit-on aussi, des préférences locales pour le commerce des Indes Orientales ; elles ne sont pas, il est vrai, au même degré : mais elles sont assez favorables, pour mettre en question, si la Compagnie ne feroit pas bien de porter dans ses ports quelques-unes des branches de son commerce.

Le 25 Septembre, écrit-on de Dublin, a offert un spectacle touchant. Mille ouvriers en laine réduits à la mendicité se sont promenés en procession dans les rues de cette ville avec une image de cette roison d'or qui autrefois nourrissoit, habilloit des milliers d'hommes, & répandoit parmi eux le bonheur & l'aisance. Cet emblème pittoresque & lamentable désignoit l'état déplorable où sont réduites les Fabriques de laine en Irlande ; ils crièrent dans tous les carrefours : donnez-nous une déclaration des droits, protecteurs, & les moyens de vivre. Il n'y a point eu de désordre ; la procession a marché sans bruit, sans tumulte & sans excès ; elle n'a fait entendre que des plaintes justifiées par le spectacle de la misère.

La campagne Parlementaire est ouverte.

en Irlande; dès le 14 de ce mois les deux Chambres se sont assemblées, & le Lord Lieutenant a fait l'ouverture de la session par le Discours suivant.

« *Milords & Messieurs*, c'est avec la plus vive satisfaction, que conformément aux ordres du Roi, je vous vois en pleine possession des avantages constitutionnels & commerciaux qui ont été si solidement établis dans votre dernier Parlement. Les égards de la G. B. pour l'arrangement fait avec l'Irlande à cette période ont été amplement témoignés par des preuves incontestables de sincérité & de bonne foi. Ce sera toujours autant mon vœu que mon devoir d'entretenir la confiance entre les deux Royaumes, & l'union de leurs intérêts & de leurs sentimens. Cette union doit produire les avantages les plus solides à l'un & à l'autre, en augmenter la force & la puissance. Je vous félicite de l'heureux effet des efforts de S. M. pour rendre la paix à ses sujets; elle favorisera la tranquillité publique, & vos entreprises de commerce; les deux Royaumes pourront porter toute leur attention sur les moyens d'accroître la prospérité & la félicité publique. J'ai la satisfaction en même-tems de vous annoncer l'augmentation du bonheur domestique de S. M. par la naissance d'une nouvelle Princesse. »

« *Messieurs de la Chambre des Communes*, j'ai ordonné qu'on mit les comptes nationaux sous vos yeux; ils vous mettront en état de juger de l'état du Royaume, & j'attends de votre sagesse & de votre loyauté, tous les arrangemens qui seront nécessaires pour le soutien du Gouvernement. »

Milords & Messieurs, la Divine Providence secondant les plans adoptés par le Conseil privé,

a écarté les horreurs de la famine ; le prix des grains a été réduit, & les marchés sont pourvus. Les loix temporaires faites pour cet effet obtiendront sans doute la sanction du Parlement. — Parmi les objets importans qui demandent votre attention, je vous recommande les loix pour régler les jugemens de la Cour de l'Amirauté, & le nouvel établissement du Bureau de Poste. Les manufactures de lin si intéressantes pour votre pays n'ont pas besoin de vous être recommandées ; la pêche sur vos côtes mérite votre considération comme une source de richesse, & vous lui accorderez sans doute des encouragemens. Vous devez aussi vos soins à la chartre des Ecoles Protestantes ; je dois également demander votre attention sur l'asyle accordé par le Gouvernement aux Genevois ; c'est à la générosité du peuple Irlandois de rendre sa protection à ces hommes industrieux qui peuvent procurer de grands avantages à ce pays qu'ils préfèrent à leur patrie. Je ne vous parle pas de ce que vous pouvez faire pour les Habitans de ce Royaume ; les dernières élections vous ont fourni l'occasion de voir leur état & de connoître leurs besoins, & c'en est assez pour éclairer votre sagesse ; je mettrai tous mes efforts à vous seconder dans tous les objets d'utilité que vous pourrez avoir en vue, ce n'est que par là que je puis remplir les desirs & les ordres de S. M. &c.

Les deux Chambres, après quelques débats, arrêterent leur adresse de remerciement comme à l'ordinaire ; on attend avec impatience les premières séances, pour juger si en effet la Cour a réussi à s'assurer une majorité.

On a donné une fausse allarme au commerce & à la nation, en publiant que le Par-

lement seroit, encore prorogé jusqu'à Noël prochain ; le 6 de ce mois, les membres des deux Chambres qui étoient ici, s'assemblerent, selon l'usage, pour se proroger au 11 Novembre prochain, qu'elles doivent ouvrir leurs séances, pour s'occuper des affaires de la Nation. On prévoit de longs & vifs débats, tant sur l'Irlande, que sur les projets de finances qui doivent leur être présentés ; il est certain qu'il est important de remettre un grand ordre dans ces dernières, afin de relever les fonds qui en ont besoin, & qu'on n'a jamais vu dans l'état où ils sont, à l'époque d'une paix. Mais les partis à prendre à cet égard, sont sans doute d'une nature très délicate ; & ne peuvent être adoptés qu'avec beaucoup de précaution. D'un autre côté, les besoins de la nation sont très-considérables, & ses revenus sont diminués par la séparation de l'Amérique ; ce n'est qu'avec le temps & de grands efforts, qu'on peut se flatter de parvenir à guérir les plaies que la dernière guerre a faites à la Grande-Bretagne.

Des lettres de diverses parties de l'Angleterre annoncent que le manque d'argent se fait presque autant sentir en ce moment, qu'il se faisoit il y a deux ans ; & il est même très-probable, que ce mal ne cessera qu'après que les paiemens du dernier emprunt auront été consommés, & que l'argent aura eu le temps de refluer à la campagne.

La perte occasionnée, dit un de nos pa-

piers, par les dernières fontes frauduleuses de notre monnoie d'or, tombe principalement sur la banque, & il est heureux pour elle qu'elle se soit procurée une quantité prodigieuse de lingots d'or avant que ce précieux métal fût devenu aussi cher qu'il l'est actuellement.

L'Escadre destinée pour Gibraltar, sous les ordres du Chevalier Lindsay, a mis à la voile; les vaisseaux de guerre le *Gange*, le *Goliath*, l'*Ardent*, le *Diadème* & le *Termagant*, sont partis également pour la Méditerranée, avec les troupes qu'elles devoient y transporter. La garnison de Gibraltar est actuellement composée des 12^e, 25^e, 36^e, 56^e, 58^e & 59^e Régiment, de la brigade Hanovrienne consistant dans les Régimens de Reden, de la Morre & de Sidon, de cinq compagnies d'Artillerie, & d'un corps d'Artificiers de 300 hommes.

On lit dans nos papiers l'anecdote suivante :

Il y a quelques jours qu'un Prince cher à la nation & dont la bienfaisance & l'humanité donnent les plus grandes espérances se promenoit à cheval dans le voisinage de Windsor. Son cheval perdit un de ses fers; il s'arrêta à la porte d'une cabane, où il vit un jeune homme & une jeune fille causant ensemble; il renvoya son domestique avec son cheval, & s'approcha du jeune couple. La petite fille, qui étoit jolie, avoit attiré son attention; eh bien! lui dit-il, en la saluant, aimable enfant quelles sont les choses que vous conte Colin dans un si beau jour;

jour ; elle sourit , Colin rougit. Quand viendra l'heureux jour , continua le Prince. Je ne sais , dit la fille , mon pere dit que nous n'avons point d'argent... & qu'il faut attendre que j'en aie gagné , ajouta le garçon. Et que faudroit-il , demanda le Prince , pour le satisfaire , & vous rendre heureux. Oh beaucoup ! il nous faut 10 livres pour acheter notre ménage. Je n'en ai que la moitié , c'est encore bien loin de la somme , & puis il me faudroit un petit surplus pour payer quelque chose que je dois. Charmé de la modestie de la fille & de la bonté du garçon , le Prince la prit par la main , & lui dit : si vous voulez rendre ce bon garçon heureux , je vous donnerai ce qui vous manque ; mais il me faut un baiser dans ce marché ; la dessus il tira les 10 livres de sa poche , les remit à la fille , & reçut ses remerciemens sur ses levres.

Nos papiers , pendant quelque tems , ont beaucoup parlé du mariage d'une Actrice du théâtre de Drurylane avec un jeune Irlandois très-riche & très-distingué ; il étoit jeune , l'Actrice aimable , & ayant tous les moyens de séduction les plus puissans ; une lettre d'Irlande contredit la nouvelle du mariage en exposant ainsi les faits.

M. Loftus , fils de sir Thomas Loftus , un homme de rang dans ce royaume & qui tient aux premières familles , est devenu amoureux de Miss Philipps : il lui a proposé aussi de l'épouser ; il a fait tout ce qu'il a pu pour tenir sa parole , mais il n'a pu trouver aucun ministre qui ait voulu bénir ce mariage. Il s'est adressé à tous ceux qui se trouvent dans une étendue de 30 milles... Tous ont dit que sir Thomas étant parent du

Primat d'Irlande , avoit assez de crédit pour les perdre , s'ils faisoient une cérémonie à laquelle il ne pouvoit donner son consentement... Pendant ces courses infructueuses sir Thomas ayant découvert où son fils se cachoit , l'a fait enlever par ses gens & conduire dans un château , où il le fait garder avec beaucoup de vigilance.

On a découvert dernièrement à Dublin un vol d'une espece assez étrange. Une femme qui tenoit un cellier dans Charles-Street , porta dernièrement chez M. B. T. une quantité de plomb qu'elle vouloit lui vendre ; celui-ci , en examinant quelques feuilles de cette matière y trouva sa propre marque , & l'inscription qu'il avoit mise sur le cercueil de sa femme qui avoit été enterrée , 7 ans auparavant , dans le cimetière de Ste marie. Il fit arrêter aussi-tôt la femme , qui ayant été interrogée répondit qu'elle tenoit ce plomb du fossoyeur de la Paroisse , qui depuis long-tems lui fournissoit celui qu'elle vendoit à différents marchands ; cet homme enlevait des tombeaux , pendant la nuit , les cercueils de plomb qui s'y trouvoient.

Pendant la foire de Wimborn , écrit-on de Salisbury , deux filoux ont fait le tour suivant. Un Marchand de cette ville attendant à la porte d'un cabaret , fut abordé par un étranger proprement mis , qui lui fit poliment plusieurs questions sur la foire , le prix des denrées , & en parla lui-même d'une manière si satisfaisante , que le marchand enchanté de sa conversation , & empressé de la prolonger lui proposa d'entrer & de se rafraîchir. Il y avoit peu de momens qu'ils étoient ensemble quand un troisième parut ,

parla avec vivacité de la foire, dit qu'il vouloit acheter un cheval blanc qu'il ne pouvoit trouver, & ajouta qu'il avoit été recueillir à Southampton 1500 liv. sterlings, legs d'une vieille tante, & qu'il en avoit déjà dépensé 70 guinées depuis deux jours. On lui demanda comment il avoit pu dépenser une pareille somme en si peu de temps ? Il répondit qu'il étoit tombé dans la compagnie de quelques marins qui l'avoient fait jouer à un jeu qu'ils appelloient l'A, B, C, & dans lequel il avoit perdu. Il voulut montrer à ses auditeurs comment ce jeu se jouoit ; ils y consentirent : les mises furent petites : le Marchand gagna. Celui qui lui donnoit leçon étaloit sa bourse, railloit ses compagnons, auxquels il ne supposoit pas une bourse si bien garnie : il les piqua, en leur disant qu'entr'eux ils ne montreroient pas 50 guinées : l'un aussi-tôt en montre 25 ; le Marchand mit sur la table une bourse qui en contenoit 102. Le joueur aussi-tôt parut dans une extase de joie. Il dit que bientôt il en seroit le maître ; & dans une accès de folie, il prit les deux bourses, sauta dans la chambre en chantant, & gagna la porte. Le Marchand parut interdit : son compagnon rioit de cette folie, & lui dit que l'homme ne tarderoit pas à rentrer. Comme il tarda & que le temps parut long au Marchand, qui proposa d'aller après cet homme, il lui dit d'être tranquille, qu'il alloit le ramener. Il sortit aussi ; il s'entendoit avec le premier. Tous deux montent à cheval, & ils étoient partis lors que le Marchand pensa à courir après eux : il les fit poursuivre, mais ils échappèrent dans un bois, où l'on perdit leurs traces.

On a observé, le 4 de ce mois, un phénomène à-peu près semblable à celui qu'on a

vu le 8 Août dernier ; une personne en écrit ainsi les détails.

A 6 heures 40 minutes , je fus frappé d'une lumière très-vive , & beaucoup plus brillante que celle de la lune quand elle est dans son plein ; elle venoit derrière moi ; je me retournai , & j'aperçus un corps de feu qui se mouvoit vers l'Ouest-Nord-Ouest. Il sembloit venir du côté de la planète de Mars qui étoit alors à 10 degrés au dessus de l'horison ; il sembloit brûler & traîner des flammes après lui , qui éclairaient encore l'espace par lequel il avoit passé ; il s'évanouit ensuite graduellement ; l'angle de l'extrémité de la queue avec l'horison pouvoit être de 30 degrés. Je ne l'ai pas vu à sa première apparition. La meilleure conjecture qu'on puisse former sur la cause de ces phénomènes , & de celui qui eut lieu le 18 Août est que les courans de vapeurs inflammables qui se forment dans l'air , s'enflamment par leur choc entre elles , & prennent au milieu de l'air qui les environne la forme d'un globe. Dans leurs cours , ils rencontrent quelque fois d'autres courans , qui s'enflamment aussi , les grossissent & font varier de tems en tems leur direction.

F R A N C E.

DE FONTAINEBLEAU , le 28 Octobre.

M. Pellerier de Beaupré, Conseiller d'Etat ordinaire, nommé à la place de Conseiller au Conseil royal du Commerce , vacante par la mort de M. de la Galaisiere, & M. le Pellerier, Intendant de Soissons, désigné Prévoit des Marchands de la ville de Paris, nommé

à la place de Conseiller d'Etat, vacante par la mort de M. de Boynes, eurent l'honneur de faire le 18 de ce mois leurs remerciemens à S. M., & d'être présentés ensuite à la Famille Royale.

DE PARIS, le 28 Octobre.

Nous avons parlé des travaux de Cherbourg, nous avons reçu quelques détails de ceux qui ont été commencés au Havre ; il y a déjà des plans arrêtés pour 19, 900, 000 livres.

La plus grande partie de la citadelle est démolie ; & l'on doit construire une nouvelle ville sur tout le terrain que la mer laisse entre elle & l'embouchure de la Seine. Il y aura 2 bassins marchands & un bassin royal. Le bassin royal actuel formera un des deux bassins marchands, & le nouveau bassin royal sera en partie sur l'emplacement des Capucins. De là partira un canal qui ira à Harfleur, & qui aura 20 pieds de profondeur, c'est-à-dire, qu'on creusera & qu'on finira un bassin, dont une partie avoit été commencée par M. de Vauban. Il servira pour éviter aux bois de construction & à tout ce qui viendra de Rouen, de faire le tour de l'entrée du Havre. Il y aura deux écluses de chasse pour nettoyer l'entrée du chenal. D'après ce plan, les 3 bassins se trouveront au centre de la ville ; & elle n'aura plus de citadelle, jusqu'à ce que tout le monde soit convaincu qu'elle est de nécessité. Le Havre va devenir en conséquence une belle & grande ville ; bien des gens croient cependant qu'il n'y pourra jamais entrer que des vaisseaux de 50 canons au plus.

Selon les lettres de Dieppe, on y travaille également; mais les travaux y sont moins considérables, quoique plus avancés. Il y a une belle & grande écluse, dont la direction est sur l'Eglise de l'Oratoire, & faite pour l'ouverture qu'on doit y pratiquer, parce que l'entrée actuelle du port ne vaut rien, & qu'elle est même en partie comblée par le galet. On prétend que l'écluse qui opérera dans un an, nettoiera ce galet, en attendant l'exécution du grand projet dont elle est le but. Alors il y aura un bassin qui pourra recevoir des vaisseaux de même grandeur qu'au Havre.

» Notre port, écrit on de Dunkerque, est toujours dans le même état; & l'on ne parle pas encore de le rétablir. Ce n'est pas qu'il n'y ait beaucoup de projets donnés par les Directeurs & les Ingénieurs de la Province; en général, ils proposent tout simplement les vues de M. de Vauban, de rétablir le bassin, de faire curer le port & le chenal, de rétablir l'écluse de chasse, enfin de reconstruire les jettées, les forts, &c. Ce seroit, dit-on, une dépense de 7 à 8 millions. Quant aux fortifications de terre, il ne faut plus penser aux anciennes fondations: elles existent à la vérité; mais comme Dunkerque est agrandi d'un tiers, ces fondations sont dans la ville, & la plus grande partie a été enlevée par les propriétaires qui ont bâti. Ainsi, si l'on veut fortifier du côté de terre, il faudra porter la première enceinte bien au delà de l'ancienne, dans un terrain mort, où des pilotes de 30 pieds se perdent. —Dunkerque est sans doute la gauche de la première ligne; cependant il est d'autreux

qu'on y travaille de si-tôt, parce qu'on ne peut travailler à tout en même temps.

La Médaille que le Congrès a décerné à M. de Fleury, Major du Régiment de Saintonge, & Lieutenant-Colonel au service des Etats-Unis, après la prise de Stony-Point, lui a été remise par M. Franklin, qui lui a écrit en même temps la lettre suivante.

« M. j'ai l'honneur de vous envoyer, conformément aux ordres du Congrès, la Médaille qu'il m'a ordonné de faire frapper, en mémoire de votre belle action, à l'attaque du fort de Stony-Point, pour vous la présenter en son nom. Je remplis ce devoir avec plaisir, ayant moi-même une haute opinion de votre mérite. Je desiré que vous puissiez porter pendant une longue vie cette marque honorable de la considération des Etats-Unis. Je suis avec une grande estime, &c. *signé*, B. FRANKLIN.

Cette Médaille avoit été donnée à M. de Fleury en 1779, & frappée à Paris par ordre du Congrès; son absence ne l'avoit pas mis à portée de la recevoir jusqu'à présent. Ce fort étoit défendu par le 17^e régiment Anglois, les Grenadiers Ecoffais du 71^e régiment, 2 compagnies de *Rangers* (*Chasseurs*) une compagnie d'artillerie; 18 pieces de canons, 12 obusiers, 2 mortiers; l'escadre mouilloit au pied, & le protégeoit vers l'Hudson. Dans l'affaire, dit le Général Washington dans sa lettre au Congrès, *M. de Fleury commandant une des attaques, fut le premier qui sauta dans le fort, & prit le pavillon Anglois de sa propre main.* La médaille repré-

sente d'un côté le fort de Stony-Point, avec cette légende : *aggeres, paludes, hostes victi* ; & sur l'exergue : *Stony-Point expug. xv. Jul. 1779* ; & de l'autre, un Guerrier qui prend & foule aux pieds un drapeau, avec cette légende : *virtutis & audaciæ monumentum & præmium* ; & sur l'exergue : *D. de Eleury, Equiti Gallo, primo super muros Respubl. Amer. DD.*

Dans le temps des neuf années qu'a duré la guerre Américaine, le Congrès a accordé huit Médailles ; M. de Fleury & M. le Chevalier de Cambrai sont les seuls étrangers qui aient reçu cette marque de distinction. On sera bien aise, sans doute, de trouver ici la liste de ces Médailles, leurs occasions, & les noms des Officiers qui en ont été honorés. - La première fut accordée en 1776, au Général Washington, après la prise de Boston. La seconde au Général Gates, en 1777, à l'occasion de la prise de l'armée du Général Burgoyne, à Saratoga. La prise du Fort de Stonypoint fut l'action pour laquelle il en fut accordé trois en 1779, l'une au Général Wayne, qui commandoit en chef l'attaque de ce Fort, l'autre à M. de Fleury, & la dernière au Lieutenant-Colonel S. Eyraud, qui est mort dans la même année ; & il en fut accordé encore une, qui fut la sixième, au Colonel Lee, pour la prise de Paulus Hook. En 1780 on donna la septième & la huitième au Général Morgan & au Lieutenant Colonel Howard, après la prise du Colonel Tarleton.

Le Capitaine Asgill, dont le fort a inspiré tant d'intérêt, & dont la délivrance a causé une joie générale, est arrivé ici avec sa mere & ses deux sœurs ; il a dû se rendre à Fontai-

bleau , pour remercier M. le Comte de Vergennes de la puissante intercession à laquelle il doit la vie.

» Ses sœurs sont très-aimables , & l'aînée surtout est belle comme un Ange. Elle n'est , dit-on , pas encore bien guérie de la cruelle attaque de nerfs qu'elle ressentit , & qui fit craindre pour ses jours , lorsqu'elle apprit le triste sort dont son frère étoit menacé ; elle y prenoit d'autant plus de part , que c'étoit à sa sollicitation que son pere avoit eu la condescendance de permettre que son fils entrât dans les Gardes Angloises , & qu'il passât en Amérique. --Ce jeune Officier raconte qu'il a vu pendant 2 mois à 50 pas des fenêtres de sa prison , la potence à laquelle il devoit être attaché ; il y a été conduit trois fois , & trois fois son bonheur a voulu que le sursis arrivât jusqu'à celui qui lui a rendu sa liberté. Ce n'étoient pas , à ce qu'il dit , les approches de cette mort ignominieuse qui le tourmentoient le plus , puisque n'ayant aucun espoir de l'éviter , il auroit voulu en presser le moment ; c'étoit la foule du peuple , de soldats , qui , pour quelque monnoie , avoit la liberté de le venir voir tous les jours dans sa prison , & qui demandoit qu'il ne fût pas soustrait aux justes repréailles auxquelles le sort l'avoit condamné. Il faut avoir beaucoup de courage & de force d'esprit , pour n'avoir pas succombé à une situation aussi violente & aussi longue , car elle a duré 3 mois.

Un témoin oculaire des dernières expériences de la Machine aërostatique de M. de Mongolfier , nous a fait passer les détails suivans , qui peuvent piquer la curiosité de nos lecteurs.

Ces expériences furent terminées le 19 de ce
b 5

mois, en présence de plus de 200 personnes, & ce jour-là, elles eurent tout le succès qu'on pouvoit désirer; la compagnie présente à celles du 17 avoit été encore plus brillante. La machine ne s'étoit pas élevée à une grande hauteur, ni avec facilité; ce qui provenoit de la contrariété du vent, du trop grand poids de la galerie, & peut-être de ce qu'au lieu de bouçions de paille, on fournit à M. Pilatte du Rozier des bortes entieres, qui étouffoient quelquefois le feu, au lieu de le vivifier. M. de Montgolfier sentit la nécessité de supprimer une grande partie de la galerie, & de ne conserver que deux ou trois especes de guérites, capables de contenir les hommes & les matieres qui doivent alimenter le fourneau; il fit aussi les sarmens & la paille par poignées, & non en tas. Ces changemens, secondés par un temps calme, qui permit aux cordes de ne point tirailler la machine, produisirent les plus heureux effets. A la premiere expérience, la machine s'éleva à la hauteur de 200 pieds, & s'y soutint six minutes, sans qu'il fût besoin de renouveler le feu; à la seconde, la machine fut se reposer sur un quinconce d'un jardin voisin; mais on n'eut pas plutôt fourni des matieres à M. du Rozier, qui avoit consumé toutes celles enfermées dans sa guérite, qu'elle s'éleva de nouveau. La troisieme fois, un second compagnon de voyage se joignit à M. du Rozier; la machine s'éleva à 324 pieds, & se soutint à cette hauteur environ 10 minutes. Si elle n'eût pas été retenue par des cordes, on calcule, par la vitesse avec laquelle elle montoit, qu'elle se seroit élevée au moins à 1200 toises de hauteur. — Ces expériences prouvent donc que la machine peut s'élever & s'abaisser à volonté, sans qu'il y ait le moindre risque pour les personnes qu'elle porte. Celles qui s'éleverent le 19, disent qu'elles

ne sentirent aucune espèce de mouvement, & qu'en ne fixant rien, lorsqu'on n'a aucun objet de comparaison, il est impossible de deviner si la machine monte ou descend, si elle est en repos ou non; à 324 pieds ils voyoient un horizon immense, & Paris ne leur paroissoit que comme une table, où l'on auroit dressé un modele en relief d'une grande ville.

Le succès de ces expériences exerce beaucoup les spéculatifs, & tous ceux qui ont de l'imagination, ne manquent pas d'en tirer de grandes conséquences; pour nous, qui nous dispensons de prévoir, & qui nous contentons d'attendre patiemment les résultats, & d'en rendre compte, nous recueillerons quelques observations que nous placerons ici.

Il est difficile de penser, puisque les expériences n'ont été terminées que depuis peu de jours, que la Société royale de Londres ait répondu au Roi d'Angleterre, il y a près d'un mois; qu'elles n'aboutiroient à rien d'intéressant, & qu'il étoit inutile de les répéter. Les papiers anglois paroissent avoir inventé cette réponse; & ce qui le prouve, c'est que M. Banks, qu'ils disent avoir été chargé de la faire au Roi, est depuis longtemps en Irlande. On peut répliquer, non à la Société royale, mais aux Journalistes Anglois, jaloux peut-être de la découverte, que cette machine peut dès aujourd'hui servir à élever à de grandes hauteurs des fardeaux énormes, elle peut servir aussi à des signaux, &c. &c. Si l'on parvient à s'en rendre encore plus maître, à la diriger à volonté, elle peut offrir bien d'autres avantages. Quelqu'un observe encore que si l'on en fait usage à la guerre, les boulets qui pourroient l'atteindre

n'y feroient qu'un trou, & que cela seroit sans conséquence, parce qu'il y en a plus de 30 à celle de M. de Montgolfier, qui ont été faits par le feu, & qui ne l'empêchent pas de s'élever. — La personne qui avoit parié qu'en moins d'un an il y auroit des hommes qui s'élèveroient avec cette machine, offre, dit-on, de faire les frais que pourroient coûter la construction d'une autre machine, & les expériences à faire; elle croit qu'en moins de six ans, en choisissant un vent favorable, on passera avec elle de Calais sur la côte d'Angleterre. La machine, par un vent foible, parcourut à Versailles l'espace d'un mille & demi: elle mettroit donc une heure dix minutes de Calais à Douvre, & bien moins si le vent est frais. — La dernière expérience que M. de Montgolfier fera cette année, aura lieu dans quelques jours sur la grande pelouse, vis-à-vis la Muette: deux hommes y monteront, & la machine sera abandonnée à elle-même.

Nous sommes en état de donner aujourd'hui le Traité de paix, d'après le texte original, & non d'après des traductions.

Louis par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A tous ceux qui ces présentes verront; Salut. Comme notre très-cher & bien aimé le Comte de Vergennes, Conseiller en tous nos Conseils, Commandeur de nos Ordres, Chef de notre Conseil Royal des Finances, Conseiller d'Etat d'épées, Ministre & Secrétaire d'Etat, de nos Commandemens & Finances, en vertu du plein pouvoir que nous lui en avons donné, auroit conclu, arrêté & signé le 3 du présent mois de Septembre, à Versailles, avec le sieur Duc & Comte de Manchester, Conseiller privé actuel de notre très-cher & très-aimé frère le Roi de la Grande Bretagne, & son Ambassadeur extraor-

dinaire & Plénipotentiaire auprès de nous , également muni de son plein pouvoir , le Traité définitif de Paix & les articles séparés , dont la teneur s'ensuit.

Au nom de la très-sainte & indivisible Trinité , Pere , Fils & Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Soit notoire à tous ceux qu'il appartiendra , ou peut appartenir en maniere quelconque. Le sérénissime & très-puissant Prince Louis XVI , par la grace de Dieu , Roi très-Chrétien de France & de Navare ; & le sérénissime & très-puissant Prince GEORGE III , par la grace de Dieu , Roi de la Grande-Bretagne , Duc de Brunswick & de Lunebourg , Archi - Trésorier & Electeur du saint Empire Romain , desirant également de faire cesser la guerre qui affligeoit depuis plusieurs années leurs Etats respectifs , avoient agréé l'offre que L. M. l'Empereur des Romains & l'Impératrice de toutes les Russies leur avoient faite de leur entremise & de leur médiation : mais L. M. T. C. & B. , animés du desir mutuel d'accélérer le rétablissement de la paix , se sont communiqué leur louable intention , & le Ciel l'a tellement bénie , qu'elles sont parvenues à poser les fondemens de la paix , en signant des articles préliminaires à Versailles le 20 janvier de la présente année. — L. M. le Roi T. C. & le Roi de la G. B. , se faisant un devoir de donner à L. M. I. une marque éclatante de leur reconnoissance de l'offre généreuse de leur médiation , les ont invités , de concert , à concourir à la consommation du grand & salubre ouvrage de la paix , en prenant part , comme Médiateurs , au Traité définitif à conclure entre L. M. T. C. & B. — L. M. I. ayant bien voulu agréer cette invitation , elles ont nommé pour les représenter ; savoir , S. M. l'Empereur des Romains , le très-illustre & très excellent Seigneur Florimond , Comte de Mercy - Argenteau , Vi-

comte de Loo, Baron de Crichegnée, Chevalier de la Toison d'or., Chambellan, Conseiller d'Etat intime actuel de S. M. & R. A., & son Ambassadeur près S. M. T. C. : Et S. M. l'Impératrice de toutes les Russies, le très-illustre & très-excellent Seigneur Prince Iwan Bariantinskoy, Lieutenant général des armées de S. M. I. de toutes les Russies, son Ministre plénipotentiaire près S. M. T. C., Chevalier des Ordres de Sainte Anne & de l'épée de Suede; & le Seigneur Arcadi de Marcoff, Conseiller d'Etat de S. M. I. de toutes les Russies, & son Ministre Plénipotentiaire près S. M. T. C. — En conséquence, L. M. le Roi T. C. & le Roi de la G. B. ont nommé & constitué pour leurs Plénipotentiaires; chargés de conclure & signer le Traité de paix définitif; savoir, le Roi T. C., le très-illustre & très-excellent Seigneur Charles Gravier, Comte de Vergennes, Baron de Welferdin, &c. Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Commandeur de ses Ordres, Chef du Conseil Royal des Finances, Conseiller d'Etat d'épée, Ministre & Secrétaire d'Etat & de ses Commandemens & Finances; & le Roi de la G. B., le très-illustre & très-excellent Seigneur George, Duc & Comte de Manchester, Vicomte de Mandeville, Baron de Kimbolton, Lord-lieutenant & Custos rotulorum de la Comté de Huntington, Conseiller actuel de S. M. B., & son Ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire près S. M. T. C.; lesquels, après s'être dûment communiqué leurs pleins pouvoirs en bonne forme, sont convenus des articles dont la teneur s'ensuit : 1°. Il y aura une Paix chrétienne, universelle & perpétuelle, tant par mer que par terre, & une amitié constante sera rétablie entre L. M. T. C. & B., & entre leurs héritiers & successeurs, royaumes, états, provinces,

pays , sujets & vassaux de quelque qualité & condition qu'ils soient , sans exception de lieux ni de personnes : en sorte que les Hautes - Parties contractantes apporteront la plus grande attention à maintenir entr'elles & leursdits Etats & Sujets , cette amitié & correspondance réciproques , sans permettre dorénavant que de part ni d'autre on commette aucune sorte d'hostilité par mer ou par terre , pour quelque cause & sous quelque prétexte que ce puisse être ; & on évitera soigneusement tout ce qui pourroit altérer à l'avenir l'union heureusement rétablie , s'attachant au contraire à se procurer réciproquement , en toute occasion , tout ce qui pourroit contribuer à leur gloire , intérêts & avantages mutuels , sans donner aucun secours ou protection directement ou indirectement à ceux qui voudroient porter quelque préjudice à l'une ou à l'autre desdites Hautes-Parties contractantes. Il y aura un oubli ou amnistie générale de tout ce qui aura pu être fait ou commis avant ou depuis le commencement de la guerre qui vient de finir. 2. Les Traités de Westphalie de 1648 , les Traités de Nimègue de 1678 & 1679 , de Rîswick de 1697 , ceux de Paix & de Commerce d'Utrecht de 1713 , celui de Baden de 1714 , le Traité de la triple alliance de la Haye de 1717 , celui de la quadruple alliance de Londres de 1718 , le Traité de paix de Vienne de 1738 , le Traité définitif d'Aix-la-Chapelle de 1748 , & celui de Paris de 1763 , servent de base & de fondement à la paix & au présent Traité ; & pour cet effet ils sont tous renouvelés & confirmés dans la meilleure forme , ainsi que tous les Traités en général qui subsistoient entre les Hautes - Parties contractantes avant la guerre , & comme s'ils étoient insérés ici mot à mot ; en sorte qu'ils devront être observés exactement à l'avenir

dans toute leur teneur ; & religieusement exécutés de part & d'autre dans tous les points auxquels il n'est pas dérogé par le présent Traité de paix. 3°. Tous les prisonniers faits de part & d'autre, tant par terre que par mer, & les otages enlevés ou donnés pendant la guerre & jusqu'à ce jour, seront restitués sans rançon dans six semaines au plus tard, à compter du jour de l'échange de la ratification du présent Traité ; chaque Couronne soldant respectivement les avances qui auront été faites pour la subsistance & l'entretien de ses prisonniers, par le Souverain du pays où ils auront été détenus, conformément aux reçus & états constatés & autres titres authentiques qui seront fournis de part & d'autre ; & il sera donné réciproquement des sûretés pour le paiement des dettes que les prisonniers auroient pu contracter dans les Etats où ils auroient été détenus jusqu'à leur entière liberté : Et tous les Vaisseaux, tant de guerre que marchands, qui auroient été pris depuis l'expiration des termes convenus pour la cessation des hostilités par mer, seront pareillement rendus de bonne foi avec tous leurs équipages & cargaisons ; & on procédera à cet article, immédiatement après l'échange des ratifications de ce Traité. 4°. S. M. le Roi de la G. B. est maintenue en la propriété de l'île de Terre-Neuve & des îles adjacentes, ainsi que le tout lui a été assuré par l'article XIII du Traité d'Utrecht, à l'exception des îles de Saint-Pierre & Miquelon, lesquelles sont cédées en toute propriété, par le présent Traité à S. M. T. C. 5°. S. M. le Roi T. C., pour prévenir les querelles qui ont eu lieu jusqu'à présent entre les deux Nations Françoisse & Angloise, consent à renoncer au droit de pêche qui lui appartient, en vertu de l'article XIII susmentionné du Traité d'Utrecht, depuis le cap

Bonavista jusqu'au cap Saint-Jean, situé sur la côte orientale de Terre-Neuve par les 50 degrés de latitude septentrionale : Et S. M. le Roi de la G. B. consent de son côté que la pêche assignée aux Sujets de S. M. T. C., commençant audit cap Saint-Jean, passant par le nord, & descendant par la côte occidentale de l'île de Terre-Neuve, s'étende jusqu'à l'endroit appelé *Cap-Raye*, situé au quarante-septieme degré cinquante minutes de latitude. = Les Pêcheurs François jouiront de la pêche qui leur est assignée par le présent article, comme ils ont eu droit de jouir de celle qui leur est assignée par le Traité d'Utrecht. 6°. A l'égard de la pêche dans le golfe Saint-Laurent, les François continueront à l'exercer conformément à l'article V. du Traité de Paris. 7°. Le Roi de la G. B. restitue à la France l'île de Sainte-Lucie dans l'état où elle s'est trouvée, lorsque les armes britanniques en ont fait la conquête; & S. M. B. cede & garantit à S. M. T. C. l'île de Tabago.

La suite à l'ordinaire prochain.

DE BRUXELLES, le 28 Octobre.

Selon les lettres de Hollande, les mesures qu'on se propose de prendre dans chaque province, relativement à la Jurisdiction militaire, sont plus avancées dans la Zélande, que dans quelques autres, & s'y trouvent portées à une plus grande précision encore que dans celle de Hollande.

Les Etats ont rendus une proclamation par laquelle tous les militaires doivent suivre les loix fondamentales de la Zélande comparoître devant les tribunaux civils ordinaires dans toutes leurs affaires civiles & criminelles ; on n'excepte 1° que les délits purement militaires tels qu'un manquement contre la discipline militaire seule, & dans le cas qu'il n'y aura point d'autre délit

commun commis en même tems. 2°. Le cas où un crime ayant été commis par un militaire contre un autre militaire de la même garnison, le juge militaire auroit déjà saisi le délinquant. — Il sera laissé cependant aux Suisses le droit de propre justice, autant qu'il se trouve fondé sur les traités faits entre cette république & le corps helvétique. — Si un militaire s'est rendu coupable de haute trahison dans cette province en voulant remettre ou en ayant remis son poste à l'ennemi, le juge militaire ne pourra s'emparer du jugement de ce cas — S'il arrivoit inopinément qu'en aucun tems & dans des cas particuliers il s'élevât des difficultés sur l'intention des Etats à cet égard, ils feront connoître leurs résolutions ultérieures.

En conséquence de cette proclamation les Militaires en garnison dans la Zélande, doivent ajouter au serment qu'il est d'usage d'exiger d'eux, qu'ils *exécuteront aussi strictement & feront exécuter les ordres & les réglemens faits ou à faire par L. N. P. les Seigneurs Etats de Zélande.*

Il est plus que probable, lit-on, dans une lettre de Pologne, qui a été copiée dans presque tous les papiers du Nord, que l'hiver se passera sans hostilités. Le Divan par ses négociations & quelques sacrifices auxquels il se soumet encore, est parvenu à conjurer ou du moins à retarder l'éclat de l'orage qui le menaçoit. On ne répondroit pas cependant qu'au Printemps prochain il ne cherchât à l'affronter. On fera sans doute honneur de cet arrangement & de ce changement dans les dispositions des Princes intéressés à cet événement, à quelque médiation puissante; elle n'aura sûrement pas peu servi; mais bien des

personnes prétendent que quelques circonstances ont contribué à suspendre, si elles n'ont pas étouffé l'incendie ; & que si la Russie avoit eu des fonds pour deux campagnes seulement, & que si l'Autriche avoit pu obtenir de la Cour de Berlin quelques assurances positives sur le parti qu'elle prendra, aucune négociation n'auroit empêché le plan dont l'exécution paroïssoit arrêtée pour cet hyver ».

PRÉCIS DES GAZETTES ANGL. ET AUTRES.

On travaille dans plusieurs Corderies de la Marine à faire des cordages pour l'Impératrice de Russie avec le chanvre qui est arrivé dernièrement du Nord.

Nos Négociants s'occupent avec ardeur du Commerce de la Méditerranée, & ils ont l'espoir de le voir, par la suite, tourner à l'avantage de l'Angleterre, & devenir peut-être plus intéressant que celui de l'Amérique.

Les Lettres reçues hier de Gibraltar portent que le Dey d'Alger donne toutes sortes d'encouragemens aux Armateurs pour armer des Vaisseaux contre les Espagnols. Il y a maintenant à Alger quelques Officiers Anglois qui attendent du commandement.

Les Marchands Américains se plaignent de ce que les Marchands François leur ont souvent envoyé de la Taillanderie à un prix très-cher & d'une très-mauvaise qualité. La nôtre étant d'une qualité bien supérieure, il est à présumer que tant que les Américains n'auront pas établi de Manufactures de ce genre, ils préféreront notre Taillanderie.

Il y a 10 ans qu'une grande Princesse écrivait à Voltaire » Seriez-vous fâché de me voir » à Constantinople, habillée à la Greque, & une couronne sur la tête ? ». Si l'événement peut justifier que c'étoit, dès ce temps, un désir

effectif dont on auroit préparé, pendant 10 ans, le moyen de le satisfaire, notre siècle pourroit se vanter d'avoir vu, dans une espace de temps assez bref, trois révolutions, dont les Annales antérieures ne peuvent fournir d'exemple. La soustraction d'une portion de République autrefois formidable, partagée en trois parts; la fondation d'une, plus considérable qu'aucune de celles existantes; & l'union de deux grands Empires contre un troisieme pour le réduire à moitié. *Gazette de Deux-Ponts, N°. 81.*

Le Roi de Suede, a, dès le 28 du mois dernier, commencé son Voyage pour le Midi de l'Europe. On a sçu aussi que le plan de ce Voyage royal est considérablement changé, & qu'au lieu de prendre sa route par Berlin, Vienne, & Dresde, comme on l'avoit cru d'abord, le Monarque Suédois se rendra, le long des Frontieres de France, par la Suisse, en Italie, & que S. M. ne visitera ces Cours respectives, qu'à son retour, dans 7 à 8 mois d'ici. Ce Voyage, mais en particulier ce changement de route, intrigue beaucoup les Politiques de l'Empire. *Gazette d'Amsterdam, N°. 83.*

Le Roi de Suede, qui, n'étant encore que Prince héréditaire, se trouvoit, il y a quelques années, à Paris, lorsqu'il apprit la mort du Roi son pere, ce qui l'obligea de quitter en hâte cete Ville, sans avoir pu examiner ce qu'elle renferme de plus remarquable, y est, dit-on, attendu après son Voyage en Italie. *Supplément à la nouvelle Gazette, N°. 83.*

GAZETTE DES TRIBUNAUX ABRÉGÉE (1).

PARLEMENT DE PARIS, GRAND'CHAMBRE.

Le 13 Juillet 1779, le Comte de V... vendit sa Terre de P... en Bourbonnois. — L'acquéreur déposa son contrat au Greffe de la Sénéchaussée de Moulins, & obtint des Lettres de

ratification qui furent scellées le 15 Février 1780, à la charge de quarante-trois oppositions. — Il étoit question de procéder à la distribution du prix ; le Comte de V... avoit entre autres Créanciers, le sieur Delaulaigne, qui, ayant droit de *Committimus* aux Reqnêtes du Palais, avoit fait plusieurs poursuites sur des Saisies-Arrêts. Le 12 Février 1780, le sieur Delaulaigne, en vertu de son *Committimus*, & à cause des contestations déjà pendantes aux Reqnêtes du Palais, y fit assigner tous les Créanciers opposans, pour voir procéder à l'ordre ; l'acquéreur pour déposer son prix ; & le Comte de V... en déclaration de Sentence commune. — Plusieurs Créanciers se réunirent pour demander leur renvoi en la Sénéchaussée de Moulins. — Le Procureur du Roi en ce Siège a revendiqué la cause. — Une Sentence du 17 Juillet 1781 rendue contradictoirement aux Reqnêtes du Palais, retint la cause. — Appel en la Cour par le Procureur du Roi en la Sénéchaussée de Moulins, comme de deni de renvoi. — Arrêt du 26 Juillet 1783 qui a renvoyé l'instance d'ordre dont il s'agit, par devant les Juges de la Sénéchaussée de Moulins.

GRAND'CHAMBRE.

Testament attaqué.

Le 26 Janvier 1757, Etienne Rosier, Habitant de Vaux en Beaujolois, par un testament devant le sieur Meynier, Curé de ce lieu, institua Etienne Collier, sa seconde femme, son héritière universelle, à la charge de remettre la succession à Thomas-Rosier, son fils ; institua Marguerite Rosier, sa fille aînée d'un premier lit, pour 6 liv., outre la constitution de dot qu'il lui avoit payée ; enfin il donna à Claudine Rosier 300 liv. payables à sa majorité ou à son mariage, & quelques meubles, vou-

lant que, jusqu'au paiement, elle fut élevée & entretenue selon sa condition. — Ce testament, fait en présence de sept témoins, a été signé par trois seulement, les autres, (porte ce testament) de même que le testateur, pour ne savoir, de ce enquis, & sommés suivant l'Ordonnance. — En 1764 ce testament fut déposé chez un Notaire. — Il paroît que la femme Rosier a effectué les volontés du testateur, en remettant à son fils la totalité de la succession, & qu'elle vint demeurer chez sa fille Claudine Rosier, mariée au nommé Gouillon. — Après le décès de la femme Rosier, arrivé en Septembre 1770, Gouillon & sa femme formèrent une demande contre Thomas Rosier, pour être payés des sommes léguées, tant à la femme Gouillon qu'à sa mère dans le testament dont il s'agit. — Les Parties se rapprochèrent bientôt, & transigerent par Acte du 18 Décembre 1780; toutes les répétitions de la femme Gouillon y furent fixées à 674 liv. La femme Gouillon n'avoit alors que 24 ans. — Le 20 Octobre 1779, Gouillon & sa femme donnèrent quittance à Thomas Rosier de la somme de 99 liv. 19 sols de rente, & pour fin de paiement, principal & intérêts des clauses du traité passé entre les Parties sous la date. — Gouillon & sa femme ont pris des Lettres de rescision contre l'Acte du 18 Décembre 1770, & le 8 Mai 1781, ils en ont poursuivi l'entérinement au Bailliage de Vaux, qui le prononça par une Sentence rendue par défaut, & le partage de la succession fut ordonné. — Thomas Rosier en interjeta appel à Ville Franche. — Le 27 Février 1782, Sentence contradictoire & sur délibéré qui confirma celle du premier Siège. Thomas Rosier en a interjeté appel en la Cour, & par Arrêt du 19 Juillet 1783 la Sent. a été confirmée avec amende & dep.

Sur quelles créances impute-t-on des payemens partiels ? & des cautions judiciaires , obligées solidairement , peuvent-elles proposer l'exception de discussion , après contestations sur des biens déjà vendus ? — En 1744, Nicolas Cheny, Marchand, à Chaumont, se rendit adjudicataire à titre de bail, pour six années de la moitié des droits d'octrois appartenans à la Ville. — A l'expiration de ce premier bail, Cheny devoit une somme d'environ 5000 liv. Le 13 Décembre 1749 il se rendit de nouveau adjudicataire des mêmes droits pour six autres années, sous le cautionnement solidaire de Pierre Mangin & de Nicolas Maillet, certificateurs, moyennant 5250 liv. par année. — Cheny fit deux payemens pendant le cours du deuxième bail. Les Officiers municipaux veulent les imputer sur les 5000 liv. que Cheny devoit, de manière que ce dernier restoit encore leur débiteur de 1843 liv. 5 sols 7 den. — Le 27 Octobre 1756, Cheny se rendit encore adjudicataire, à titre de bail, pour six autres années, des mêmes droits, moyennant 5400 liv., & sol pour livre pour chacun an, sous le même cautionnement de Mangin & d'Etienne Parisot, qu'il donna pour certificateurs. — A l'expiration de ces différentes adjudications, Cheny s'est trouvé débiteur envers la Ville de 5654 liv. 5 sols, déduction faite de ce qui avoit été payé par lui. — Le 12 Septembre 1743, il a été décerné une contrainte par le Receveur de la Ville, 1^o, contre Cheny, Nicolas Maillet & Pierre Mangin, caution & certificateur pour la somme de 2842 liv. 5 sols 7 den., pour restant du prix de l'adjudication du 13 Décembre 1749, échues le 1 Janvier 1756. 2^o contre lesdits Cheny, Mangin, & Parisot, pour la som-

me de 3811 liv., à cause de l'adjudication du 27 Octobre 1756. — Les Officiers municipaux de Chaumont ayant fait des Saïsses-Arrêts sur quelques débiteurs de Cheny, & ces débiteurs ayant fourni leurs déclarations affirmatives en l'Election de ladite Ville, il est intervenu une Sentence le 13 Septembre 1763, en vertu de laquelle les Officiers municipaux ont reçu plusieurs sommes, montantes ensemble à 2611 liv. 2 sols 4 den., que lesdits tiers saïsses ont déclaré devoir, — Mangin avoit été saïsi exécuté dans ses meubles : la vente en avoit été faite, & le prix étoit resté entre les mains de l'Huissier qui y avoit procédé. — Les Officiers municipaux de Chaumont formerent opposition sur ce prix, ce qui donnera lieu à une instance de préférence & de contribution, pour le jugement de laquelle les Parties furent renvoyées devant un Avocat, dont l'avis fut que les Officiers municipaux devoient être colloqués au premier ordre, sur les deniers restans du prix de la vente faite sur Mangin. -- Les Officiers municipaux ont demandé l'homologation de cet avis. Sur cette contestation les Juges de Chaumont appointerent les Parties. Appel par les Officiers municipaux. Les Parties ont conclu à l'évocation du Principal. -- Arrêt du 6 Septembre 1783 par lequel la Sentence a été infirmée, l'avis dont il s'agit homologué, & le paiement de la créance des Officiers municipaux ordonné par privilege & préférence.

Les quatre derniers volumes du Répertoire universel & raisonné de Jurisprudence, c'est-à-dire, les Tomes 61 à 64 devant être délivrés gratis aux Souscripteurs, sont imprimés. On prévient les personnes qui ont un certain nombre de volumes du même Ouvrage, qu'il est nécessaire qu'elles en retirent les suites d'ici au 25 Décembre prochain. A cette époque il ne sera plus livré de volumes détachés, & l'on ne pourra se procurer que des Exemplaires complets, dont chacun coûtera 300 l. br. & 364 l. rel.



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

DE CONSTANTINOPLE, le 16 Septemb.

LES préparatifs de guerre sont poussés avec la plus grande vivacité. Les équipages de l'escadre du Capitan Bacha sont complets ; on continue les constructions des petits bâtimens de 6 & de 8 canons, qu'on destine à mettre à terre les troupes qu'on enverra dans la Crimée, si les différends actuels ne s'arrangent pas.

La fête du Bairam s'est passée sans qu'il y ait eu aucun des changemens que l'on s'était hâté d'annoncer dans les grandes places de l'administration. Le *Tewdschihat* annuel ou la liste des promotions civiles a été publiée, & toutes les personnes en place ont conservé leurs emplois.

Ce fut le 29 du mois dernier que cette fête eut lieu à l'ordinaire ; comme elle tomboit précisément un vendredi, le Grand-Seigneur

N^o. 45. 8 Novembre 1783.

c

fut obligé de se rendre deux fois à la Mosquée pour y faire ses prières. Le concours inévitable dans une solennité semblable de gens de tout état & de toute condition, de malades & de pestiférés mêmes envenima tellement la contagion, que dans un seul jour on compta presque 800 malheureux emportés. Maintenant ce fléau cruel paroît rallentir ses ravages, quoique différens quartiers, ceux même qui sont occupés par les étrangers, n'en soient pas encore tout-à-fait exempts.

D A N N E M A R C K.

DE COPENHAGUE, le 8 Octobre.

Le Roi voulant être instruit d'une manière exacte des ravages que l'on a éprouvés en Islande dans les environs de Skaptaa, & qu'on attribue à des éruptions volcaniques, a chargé le Chambellan Baron de Levezau de se rendre dans cette isle, pour prendre sur les lieux toutes les informations nécessaires. M. de Levezau examinera aussi la nouvelle isle sortie de la mer, & qu'on dit avoir considérablement augmentée depuis les premières relations.

P O L O G N E.

DE VARSOVIE, le 9 Octobre.

Les dernières nouvelles reçues ici des frontières de la Turquie portent que, quoi-

que tout paroisse tranquille dans la Moldavie & la Valachie, on remarque cependant que les troupes Autrichiennes augmentent & se renforcent dans la partie de ces provinces qui appartient à l'Empereur ; les Turcs de leur côté prennent aussi des mesures pour augmenter les leurs, & surtout pour les encourager ; les Officiers supérieurs les assurent, ajoute-t-on, que la Sublime Porte entretenant une correspondance étroite avec plusieurs Cours, se flatte d'en tirer des secours considérables dans l'occasion.

On fait de bonne part que les bruits répandus au sujet des troubles de Dantzick & des projets qu'on prêtoit en conséquence à la Cour de Berlin de s'emparer de cette ville, sont destitués de tout fondement ; elle ne prétend que la navigation libre de ses sujets sur la Vistule ; & cette Cour, ainsi que celle de Pétersbourg sont persuadés qu'elle en a le droit.

A L L E M A G N E.

DE VIENNE, le 18 Octobre.

On avoit fait ici des préparatifs pour recevoir le Roi de Suede, qu'on croyoit devoir passer par cette ville, en se rendant en Italie ; mais on a appris qu'il prend une autre route : on compte qu'à son retour il pourra se diriger sur cette capitale.

Toutes les corporations de métiers vont cesser avec cette année ; l'année prochaine, il

fera permis à tous les artisans & ouvriers de s'établir & de travailler , sans être astreints à se faire recevoir maîtres. Les droits qu'ils étoient obligés de payer , & qui n'étoient pas toujours à leur portée , empêchoient souvent un homme laborieux d'exercer son métier pour son compte. Ce qu'il falloit donner pour la maîtrise , lui servira désormais à faire les avances de son établissement ; on croit que ce moyen rétablira la concurrence , que les Arts y gagneront , & que le Public sera mieux servi.

La vaisselle d'or & d'argent trouvée dans les Couvens supprimés , a été portée aux monnoies Impériales , où on les fond pour les monnoyer.

On dit que dans les 3 couvens de Religieuses supprimées dernièrement , on a trouvé 4000 tonnes de vin dans leurs caves.

DE HAMBOURG, le 20 Octobre.

Les bruits de guerre diminuent ; on commence à croire à présent qu'elle ne fera pas aussi prochaine qu'on avoit lieu de le craindre ; & la saison , qui est en effet trop avancée pour qu'on puisse s'attendre à l'ouverture d'une campagne , nous assure du moins que les pays menacés de l'embrâsement , pourront respirer jusqu'à l'année prochaine ; & d'ici à ce temps-là , les choses peuvent changer de face , & les négociations avoir un plein succès.

Toutes ces négociations que rien n'a interrom-

pus, qu'on a vu continuer au milieu des préparatifs les plus formidables, lit-on dans quelques papiers, ont suspendu l'orage prêt à éclater; on se flatte encore qu'elles le détourneront; une Puissance qui a pris une part très-active dans les mouvemens des cabinets pour rétablir le calme, a dit-on fait une nouvelle ouverture à la Cour impériale; elle lui a dit que si elle vouloit prendre confiance en elle, elle s'engageoit à lui procurer auprès de la Porte plus d'avantage qu'elle ne pourroit probablement en tirer à main armée; mais comme elle mettoit une clause à cette ouverture, celle de ne pas faire cause commune avec la Russie, & qu'on ignore la réponse qui a été faite, on ne peut rien assurer de bien certain sur ces nouvelles; cependant le bruit de la conservation de la paix ne laisse pas d'augmenter. — L'ordre donné de nouveau par le Bacha de Belgrade, aux Musulmans de s'abstenir sous peine de mort de tout excès contre les postes Impériaux & les Sujets Autrichiens, & de leur témoigner au contraire toute la bienveillance possible, fait connoître combien la Porte craint d'irriter les esprits, & de causer par la faute la moindre hostilité. Cela n'empêche pourtant pas les Turcs de se fortifier du côté de Belgrade & le long de la Save; cet Empire a déjà 300,000 hommes sur pied, prêts à s'opposer aux efforts de la Russie; & il est assez apparent que le Grand-Seigneur qui veut lui-même se mettre à la tête de ses troupes, opposera une résistance très-respectable, si sa bonne étoile vient à le délivrer de toute inquiétude du côté de l'Empereur; on prétend déjà que dans cette supposition la Maison d'Autriche recouvrera Belgrade sans coup ferir, & l'on ajoute qu'elle seroit saisie par la posses-

tion de cet ancien boulevard de la chrétienté.

Des nouvelles de divers endroits portent, qu'en effet la Porte a été déterminée à un arrangement par une interposition active & puissante, & qu'il sera négocié dans un congrès qui s'assemblera à Constantinople ; cette nouvelle n'est peut-être qu'un bruit ; ceux qui prétendent qu'il y a apparence qu'il se réalisera, se fondent sur l'ordre qu'on dit avoir été donné depuis peu de détruire les fortifications de Bude. On mande aussi des frontieres de la Hongrie, que plusieurs régimens qui y étoient campés, sont retournés dans leurs cantonnemens ; mais on observe que ce sont les pluies continuelles qui les y ont fait rentrer, que ces cantonnemens ne sont pas éloignés, & que quelques coups de canon peuvent rappeler les troupes en campagne, s'il en est besoin. On apprend aussi d'ailleurs, que l'on continue de faire des levées pour compléter la cavalerie, & qu'il a été envoyé depuis peu de Vienne 150 hommes de recrue pour le régiment de *Trautmansdorf*.

DE CALSRUHE, le 4 Octobre.

On a annoncé la suppression de la servitude & de quelques impôts, faite par S. A. S. le Margrave de Bade dans ses Etats ; cet acte de bienfaisance a été célébré par des fêtes publiques, dans lesquelles le peuple a chargé des députés de porter à son Souverain le té-

moignage de sa reconnoissance, & les remerciemens de ses Sujets. La réponse que leur a fait le Prince, & dans laquelle il expose d'une manière touchante les principes de son administration, & leur donne des instructions sur leurs devoirs, comme Sujets & comme citoyens, mérite d'être connue : nous en placerons ici la traduction.

« Depuis l'instant où je me suis accoutumé à réfléchir sur ma destination, je suis convaincu que le bonheur d'un Souverain est tellement lié à celui de son peuple, que le bien ou le mal de l'un est nécessairement celui de l'autre. Je ne puis donc ni attendre ni recevoir de remerciemens, lorsque j'ai pu faire quelque chose pour la prospérité de mon pays ; car on ne doit point me savoir gré d'une action qui me fait plaisir, qui me procure la paix de l'ame, & qui me rapproche du but que je me suis proposé d'atteindre ; savoir, de régner sur un peuple libre, opulent, policé & religieux. Mais j'ai bien sujet de rendre grâces au Très-Haut qui me permet d'espérer l'accomplissement de mes vœux à cet égard ; & je crois pouvoir profiter de la circonstance présente, pour mettre quelques réflexions & quelques avis sous les yeux de ceux dont le cœur sera disposé à les recevoir. S'il est vrai que le bien-être d'un Prince est si essentiellement lié à celui de ses Sujets qu'ils ne fassent qu'un tout, c'est sans doute parce que leurs intérêts sont étroitement réunis, ou, pour me servir d'une autre expression, parce qu'un Souverain a avec ses Sujets les rapports réciproques les plus intimes. Tout citoyen a des rapports intimes avec sa famille, chaque famille avec le lieu de son domicile, chaque ville, bourg ou village avec le

district qui l'entoure, soit Bailliage ou grand Bailliage, chacun de ceux-ci avec tout le pays, & tout le pays lui-même avec le Prince qui, conjointement à sa famille & ceux qui l'aident dans son administration, a ses rapports avec tous. Tous sont donc réunis par une liaison étroite, & leur intérêt principal est le bien-être général. De même qu'un Prince qui connoît ses devoirs & son intérêt, & qui par conséquent est bien intentionné pour ses Sujets, desire régner sur un peuple libre, opulent, policé & religieux; de même le bonheur de chaque individu exige qu'il contribue autant qu'il est en son pouvoir, selon les rapports dans lesquels il se trouve, à effectuer l'accomplissement de ce desir. Tout l'Etat n'est qu'une grande famille, dont les individus sont réunis, pour obtenir un but commun à tous : chaque individu doit donc contribuer au bonheur général en le partageant. Celui qui veut jouir de la liberté, doit ne point troubler celle d'autrui; car dans toute Société la liberté n'est autre chose que la jouissance de la propriété sous la protection des loix. Il ne peut y avoir de liberté sans les loix qui répriment le méchant lorsqu'il veut nuire, & par conséquent porter atteinte à la liberté de ses concitoyens. La liberté n'est donc que pour les bons; le méchant n'en peut jouir; car faire du mal ce n'est pas être libre. Quand même le méchant échappe à la rigueur des loix, il est forcé d'entrevoir, du moment qu'il fait usage de sa raison, qu'il se nuit à lui même en détruisant ses rapports utiles avec la Société. Tout vice, tout crime est un travers ou une folie; la vertu seule conduit à la sagesse. Celui qui respecte les loix, l'ordre, la vertu & la religion, & ne les offense pas dans sa conduite, est le vrai sage & l'homme véritablement libre.

Car il ne desire rien qu'on puisse lui défendre , mais seulement ce qui peut contribuer à son bonheur & à celui des autres ; il ne rencontre jamais d'entraves , & s'unit à ses freres par le doux lien de l'amour & de la confiance ; il s'estime lui-même , & sent toute sa dignité comme homme , comme chrétien & comme patriote. C'est dans ce sens que l'esprit de liberté doit beaucoup contribuer à augmenter la prospérité d'un peuple , parce qu'il assure la jouissance des propriétés , & fraye à tous une route pour améliorer leur sort. Les premiers produits de la terre , tels que les fournit la culture des champs , des vignes , des prairies , des bois & l'exploitation des mines , &c. sont la premiere source de toute richesse. Sans ces produits l'on ne peut satisfaire aux besoins de premiere nécessité : sans eux l'ouvrier n'a point de matériaux , & le commerçant point d'objet de commerce. Tous les Etats ont donc intérêt à l'augmentation des premiers produits de la terre ; car alors le laboureur prospere , l'ouvrier , l'artiste , le fabricant ont de l'ouvrage , & le marchand trouve de l'occupation en procurant par le commerce un bon prix aux produits avant & après la fabrication. La Société s'enrichit & devient florissante : ainsi l'on voit tous les intérêts réunis depuis le Prince jusqu'au Pâtre : tous gagnent par l'augmentation des produits. Personne ne doit donc nuire à l'autre , mais bien plutôt tous doivent s'entr'aider ; que le riche propriétaire ne cherche point à écraser son concitoyen pauvre , qu'il ne le blesse point par son orgueil , qu'il le traite avec amitié , qu'il lui donne du travail , qu'il l'aide & qu'il tâche d'améliorer son sort ; que le pauvre à son tour n'envie point le riche & ne rougisse point de sa pauvreté. La pauvreté de l'homme de bien est

plus à honorer que le bien mal acquis de l'homme corrompu ; qu'ainsi l'honnête homme pauvre n'ait point de honte de travailler pour ses concitoyens plus riches que lui. Sa fidélité & son travail lui feront acquérir de l'aisance. La réunion des forces pour l'intérêt général, constitue l'harmonie. Habitans des villes, ne cherchez point à obtenir, pour un vil prix, du laboureur, les produits qu'il a gagnés à la sueur de son front ; son travail exige des dépenses, ces dépenses font une partie de votre salaire qui est achevé de payer par le produit net du pays, c'est-à-dire, par la somme qui reste au cultivateur, après avoir déduit les avances. C'est cette somme, qui est la richesse libre, qui circule dans l'Etat, qui fait vivre tous les individus, chacun selon qu'il a droit d'y prétendre ou qu'il en acquiert par son travail. Plus cette somme est considérable & plus l'Etat prospère, plus les métiers, les arts & le commerce sont florissans. Ne demandez donc jamais à mettre des entraves à la liberté du commerce des produits de la terre, car c'est de leur bon prix que dépend le produit net. *Abondance & non valeur n'est point richesse ; disette & cherté est misère : abondance & bon prix sont opulence.* Habitans des villes, ou plutôt, vous tous ouvriers, fabricans, commerçans, ne demandez jamais à mettre, par des droits exclusifs, des entraves au commerce de vos concitoyens ; vous vous nuisez à vous-mêmes, en nuisant à l'Etat. La liberté est l'âme du commerce ; si vous la ravissez à d'autres, vous vous privez de leur secours, de leur soutien, de leur travail ; fuyez l'envie & sur-tout cet égoïsme qui fait refuser aux autres ce qu'on trouve utile pour soi-même. Habitans de cet Etat, de toutes les classes, mes amis, mes concitoyens, pa-

riotes, libres Germains ! vous qui habitez une des plus fertiles & des plus douces contrées de l'Allemagne, & où depuis plus de sept cens ans vos peres ont vécu comme vous sous la conduite de la maison de Zœhringen dont je sors ; unissez-vous à moi, à qui la grace divine a accordé d'être votre chef depuis près de trente-sept années qui se sont écoulées non sans peines, souffrances & douleurs, mais à l'ombre de la bénédiction du Très-Haut : unissez vos forces aux miennes pour l'amour du bien public ; faites que je puisse emporter au tombeau la douce consolation de laisser un peuple aisé & riche, sur-tout en bonnes mœurs & en vertus ; soyez laborieux & braves, aimez votre patrie, soyez économes sans avarice ; que ceux auxquels Dieu accorde des richesses ne les prodiguent point pour des jouissances superflues ; ne laissez point étendre davantage le luxe qui s'est déjà glissé parmi vous, il nuit encore plus en ce qu'il corrompt les mœurs que parce qu'il renverse les fortunes. Préférez d'être vertueux & pauvres, plutôt que d'être riches & corrompus. Elevez vos enfans à la vertu, apprenez-leur à être vrais, à détester le mensonge, instruisez-les sur-tout par votre exemple, c'est un devoir sacré & que Dieu vous impose ; vous le devez à votre pays, à vous-mêmes, à vos enfans. Ils attireront la bénédiction sur vos têtes, ils seront les soutiens de votre vieillesse & la force de l'État, s'ils ont appris à connoître la vertu, l'honneur, & à respecter la religion. Que le précepte que nous a donné le plus grand de tous les moralistes, soit à jamais la règle de nos mœurs, de notre conduite, & l'objet de notre imitation : faites aux hommes tout ce que vous voulez qu'ils vous fassent, car c'est la loi & les Prophetes. Un respectable Théor-

logien de nos jours, a dit, en parlant de ce divin précepte : princes, voilà toute votre sagesse & la plus saine politique ; peres, voilà la meilleure maxime pour l'éducation de vos enfans ; instructeurs, c'est la plus sage méthode pour former vos élèves : Rien ne peut lier plus intimement le cœur des freres, des amis, des époux, que ce précepte. Mais, mes amis, notre volonté & la force, ou pour mieux dire, la foiblesse humaine peuvent-elles seules nous faire accomplir cette loi ? Nous avons besoin pour cet effet d'une plus puissante assistance. La religion qui dirige si puissamment les cœurs, doit nous prêter son secours ; toute la nature lui est soumise, parce qu'elle est émanée de son auteur. Ministres de la religion, vous qui êtes chargés d'annoncer au peuple la volonté de Dieu, qu'il nous a communiquée par l'organe de la nature & de la révélation, c'est à vous que je m'adresse : si vous êtes convaincus de l'importance de votre ministère, employez toutes vos forces pour opérer le bien ; si vous êtes persuadés, pénétrés, touchés de la vérité de la religion que vous prêchez, vous trouverez le chemin des cœurs de ceux qui sont confiés à vos soins. Quand une fois la conviction est dans les cœurs, alors la foi devient agissante, & la volonté d'accomplir les préceptes du divin Auteur de la religion, est sincère. Alors le foible devient fort, & la bénédiction céleste récompense notre travail & nos efforts ; c'est alors que nous pouvons être vraiment honorés par la vertu & la religion ; car le véritable honneur n'est autre chose que le témoignage dans notre conscience, que nos actions sont aussi pures que le motif qui les a dirigées. L'applaudissement du public ne peut nous honorer qu'autant que notre conscience l'approuve ; mais comme

nous devons juger nos semblables de la même manière que nous désirons d'être jugés nous-mêmes ; & que les replis des cœurs nous sont inconnus, nous devons honorer toute bonne action, à moins d'être convaincus que le motif qui l'a produit n'étoit pas pur. Les titres, le rang, les richesses, &c. n'honorent que ceux qui les doivent à leur mérite ; c'est lorsque notre conscience nous rend le témoignage que nous pensons aussi noblement que nous agissons ; c'est alors que nous sentons tellement notre dignité, que nous préférons la perte de la vie à celle de l'honneur. Puissions-nous donc, guidés par la vertu, l'honneur & la religion, réunir de plus en plus nos forces pour former un peuple libre, opulent, policé & religieux. C'est là le but de tous mes efforts & de tous mes vœux.

DE BERLIN, le 10 Octobre.

Le Baron de Hertz-berg, Ministre d'Etat, avoit fait annoncer dès le 19 Avril dernier, qu'il destinoit cette année des prix à ceux des sujets de S. M. qui élèveroient des vers à foye. Ces prix consistent en deux frédéricus d'or à chacune des 10 personnes qui auront recueilli pour la première fois 6 livres de foye & au-delà. Il s'est présenté 26 concurrens, à chacun desquels on a donné la moitié du prix destiné aux dix qui devoient être couronnés ; 14 autres qui se sont présentés ayant mérité des encouragemens, il leur a été donné des médailles d'argent que le ministre avoit fait frapper, pour constater l'époque, & perpétuer la mémoire de la culture du ver à foye dans les Etats du Roi. Cette médaille représente le buste du Roi avec cette légende *Fredericus instaurator* ; & sur le revers,

l'industrie personnifiée, filant des coques de soye ; elle est assise sous un murier , & on voit à ses pieds un panier rempli de cocons. La Légende porte *industriæ sericæ, Pruss.*, & on lit sur l'exergue 1783.

La Cour a été informée que le Général Major d'Egloffstein est arrivé avec son détachement à peu de distance de Dantzick ; l'approche de ces forces militaires , & la venue du Commissaire Polonois , ont inspiré plus de modération aux Dantzickois. On apprend en même-temps que les trois Ordres de la Ville sont convenus d'accepter la proposition suivante , faite par la Cour de Warsovie , de ne point troubler la navigation des Prussiens sur la Vistule pour tous les objets dont ils ont besoin pour leur consommation , sauf les droits de chacun provisoirement jusqu'à la fin de l'année , dans l'espoir que dans l'intervalle on conviendra pour l'avenir d'un arrangement définitif avec les Commissaires de S. M. Prussienne ; ces derniers à leur tour feront cesser toutes représailles jusqu'à la même époque.

Le Roi a fait adresser au Consistoire de Breslau un ordre conçu en ses termes :

» S. M. ne voulant point que les gens du peuple lorsqu'ils ont quelque Requête à lui présenter , ni en d'autres occasions mettent le genou en terre devant lui , honneur qu'ils ne doivent rendre qu'à la Divinité ; mais qui n'est pas nécessaire lorsqu'ils ont quelque chose à lui remettre , ordonne par la présente , au Consistoire supérieur de Breslau , de faire publier cette intention de S. M. dans toutes les Eglises , afin que chacun sache que S. M. desire que la genuflexion pour sa personne n'ait plus lieu à l'avenir.

ITALIE.

DE LIVOURNE, le 5 Octobre.

S'il faut en croire quelques lettres de Rome, le Nonce du S. Siege qui se trouve actuellement à Petersbourg, annonce dans ses dernières dépêches que l'Impératrice de Russie a ordonné à l'Archêveque de Mohilow, de faire publier dans son diocèse le bref du Pape Clément XIV, portant abolition de la Compagnie de Jesus; de sorte que les membres de cette Société, qui étoient répandus dans l'Empire Russe, n'y feront plus que sur le pied d'Ecclésiastiques séculiers.

Les mêmes Lettres de Rome parlent d'un vol considérable qui s'est fait dans l'Eglise de S. Charles des PP. Barnabites à Catinari. Les malfaiteurs s'étant cachés le soir dans l'Eglise, lorsqu'on en ferma les portes, enleverent pendant la nuit l'image de la Vierge, des perles précieuses, des anneaux d'or, des *ex voto* d'argent & d'autres bijoux évalués à 500 écus.

» On a vu dernièrement à Florence deux filoux d'un genre singulier; ils étoient proprement vêtus, & logeoient à l'hotel du faucon, où ils se donnoient pour marchands. Ils avoient fait connoissance avec un citoyen aisé, auquel ils firent entendre qu'ils étoient de grands magiciens, & que par le moyen de leur art, ils avoient appris qu'il y avoit dans sa maison un trésor considérable, dont ils vouloient le mettre en possession. Pour le faire donner plus aisément dans le piège,

ils firent devant lui plusieurs de ces tours que font les charlatans pour abuser le peuple ; il firent venir même une lettre de l'esprit qui gardoit le trésor , & qui promettoit au crédule bourgeois de le lui livrer , a condition qu'il remettroit en dépôt entre les mains des deux étrangers une somme de 300 écus. Par bonheur pour ce particulier , la Police instruite de toutes ces menées frauduleuses , a fait arrêter ces fripons qui ont été condamnés à deux mois de prison , & à être exilés du grand Duché de Toscane , sur peine d'être envoyés aux travaux publics s'ils y rentrent. »

Les mers voisines sont infestées de nouveau par les Corsaires Barbaresques ; ils ne se montrent pas moins sur celles de l'Espagne.

« Le ravage que notre armement a fait dans le port & dans la ville d'Alger , écrit-on de Carthage , n'empêche pas les Algeriens de faire des courses. Dernièrement ils ont attaqué quelques bâtimens nationaux , sur lesquels il a été brûlé 1000 quintaux de tabac & 100 mesures de bled , pour que les barbares ne s'en emparaissent pas. On n'a pû prendre leurs galiotes ; cette perte se monte à plus de 200,000 écus. Ils ont pris également un bâtiment napolitain , sur lequel il y avoit 4000 mesures de grains. Il paroît que depuis le bombardement de la place , les Algeriens ont redoublé de fureur pour nous attaquer.

A N G L E T E R R E.

DE LONDRES , le 28 Octobre.

Nos nouvelles de l'Amérique se réduisent à celles que nous fournissent les papiers de ce pays ; les différends élevés relativement à

l'Etat de Vermont ne font pas encore arrangés ; il a adressé depuis peu au Congrès une lettre qui mettra au fait de la nature des difficultés qui existent.

» La législation de Vermont vous prie de communiquer au congrès les déterminations suivantes des citoyens de cet Etat en réponse à la réquisition du 5 Décembre dernier. — Nous observons d'abord que le congrès par ses résolutions des 7 & 21 Août 1781, reconnut les droits & s'engagea à reconnoître l'indépendance de cet Etat, à une certaine condition préliminaire qui a été pleinement remplie, comme il est prouvé par le journal de cette assemblée, & le rapport du comité du congrès. — Nous n'avions pas lieu de craindre d'être troublés dans l'exercice de ce droit sur ceux qui par leur serment d'allégeance étant devenus sujets de cet état, en ont d'une manière odieuse violé les loix. Cependant cette législation peut être disposée à faire grace aux coupables ; mais cette grace doit être libre & à son choix. — Tout acte du congrès qui peut s'interposer dans le gouvernement intérieur de cet état, & tendre à empêcher l'exercice générale de nos loix, ne peut être justifié dans sa nature, & repugne à toute idée de liberté. Il suppose cet état dépendant du congrès, non-seulement dans la jouissance de son droit indépendant de juridiction, mais dans le droit lui-même. Si dans le fait nous avons ce droit, il dérive de l'association du peuple & du contrat civil qui l'a établi. — Les états de l'union ne doivent pas au congrès leur existence & leur indépendance ; chaque état a été formé par l'association & la convention libres de ses habitans ; c'est de ces conventions que naissent leurs droits de

jurisdiction séparée ; c'est d'elles encore que dérive le pouvoir dont le congrès est revêtu ; & il ne peut avoir celui de faire ou d'anéantir les états ni de contrôler leur police intérieure , sans une délégation particulière & nouvelle pour cet effet. La justesse de ce raisonnement reconnue , & l'existence du droit du peuple de cet état à une jurisdiction indépendante étant avouée par la résolution du congrès du 21 Août 1781 , la résolution du 5 Décembre n'est-elle pas une invasion sur les droits d'un peuple libre ? — Les citoyens de cet état ont la plus haute opinion de la sagesse & de l'intégrité du congrès ; ils ont manifesté leur confiance en ce corps , en suivant avec ardeur chaque mesure qu'il a conseillée contre l'ennemi commun , & en exposant leurs fortunes & leur vie. Ils sont encore prêts à exécuter toutes les résolutions raisonnables du congrès ; mais quand il nous requiert d'abroger nos loix , d'annuler les décisions solennelles de nos cours de justice , en faveur d'insurgens & de perturbateurs du repos public , nous sommes justifiés devant Dieu & les hommes , quand nous déclarons que nous ne pouvons céder à de semblables réquisitions. Les intérêts des états-unis qui deviennent les nôtres , nous le défendent. Ce seroit autoriser par l'impunité des sujets factieux à s'opposer au gouvernement ; nous deviendrions le refuge de ces perturbateurs de la paix publique , & chaque mesure pour lever des hommes ou de l'argent quand la cause commune l'exigeroit , deviendroit difficile par les intrigues de ces malheureux , & foible & méprisable dans l'exécution. — Nous sommes convaincus que nous ne dérogeons point en ceci à la dignité du congrès ni à son autorité , que nous ne troublons point la paix de la confédération ; nous nous bornons à exposer nos droits ,

à les soutenir , & à maintenir la paix & la liberté de cet état. — Comme nous avons dès le commencement de la guerre bravé les difficultés & les dangers , combattu avec les états unis contre l'oppression britannique ; que notre droit de souveraineté , & de juridiction établi sur les principes de la révolution , n'est attaqué dans les transactions du congrès du 5 Décembre qu'à l'instance spéciale d'une personne infâme ce que prouvent entr'autres choses les pieces jointes à cette lettre , que nous avons itérativement sollicité notre admission à la confédération des états-unis , nous requérons de nouveau au nom des citoyens de cet état & de la maniere la plus solennelle , l'exécution de l'esprit & de la lettre des résolutions du congrès du 31 Août 1781. --- Lu & approuvé unanimement par l'assemblée générale , pour que copie en soit adressée sur le champ au congrès des états-unis ».

Selon une lettre de Chester dans le Maryland , le Clergé Episcopal & Anglican de cet Etat devoit tenir une Assemblée générale pour nommer un de ses membres , le recommander à l'Archevêque de Cantorbery , avec priere de le consacrer Evêque de l'Etat de Maryland , avec les pouvoirs ordinaires de consécration , d'ordination , &c. On désignoit pour cet emploi important M. Samuel Keene , né dans le Maryland , élevé à l'Université de Philadelphie , homme recommandable par ses qualités & ses vertus.

» Les Américains qui pensent , dit a ce sujet un de nos papiers publics , sont fort étonnés de cette démarche du Clergé de Maryland. Puisque toute liaison politique est rompue avec

l'Angleterre , pourquoi en conserver une religieuse. Si ce reste de liaison n'étoit pas dangereux , il seroit au moins incohérent. Mais quel pouvoir doit créer l'Evêché ? Qui doit nommer l'Evêque ? Créer un Evêque , suivant les principes de l'Eglise Anglicane , appartient au pouvoir politique de l'Etat. Quant à l'Electio , pourquoi ne pas renouveler ici l'exemple des premiers siècles de l'Eglise , & consulter le peuple sur le choix de son Pasteur ? — La tolérance civile & religieuse se manifeste surtout dans cet état de Maryland ; il vient d'accorder un droit considérable de territoire , dont deux Evêques Catholiques Romains ont été nommés Directeurs. Les Puritains froncent le sourcil à cette innovation , & les bons citoyens l'approuvent ».

Selon la gazette de New-Yorck , il s'est élevé une dispute sur les frontieres du Canada , entre les Commissaires Anglois & les Américains , au sujet de la ligne de démarcation des limites respectives. Les premiers ont refusé de livrer certaines places , qu'ils doivent rendre , jusqu'à ce que leur trafic de fourrures avec les Indiens soit terminé , pour cette année.

» On apprend , par un particulier arrivé du Canada , ajoute cette Gazette , que la grande Maison du Magasin , dans le Fort Saint-Jean , sur le Lac-Champlain , a pris feu le 22 Août , au soir , par la foudre qui l'a frappé , & qu'elle a été réduite en cendres avec tout ce qu'elle contenoit , à l'exception de 600 barils de poudre , qui , renfermés dans une voûte sous la Maison , n'avoit reçu aucun dommage. La Garnison craignant une explosion qui auroit été terrible , prit la fuite dans les bois , à quelques milles

de distance. Etant revenue le jour suivant pour écarter les débris , elle apperçut un nouveau danger se retira avec plus d'effroi encore. Il n'arriva cependant aucun malheur. Les troupes revinrent de nouveau , & le chef des Ingénieurs arrivé de Montréal fit enlever les débris & remettre tout en ordre. L'intrépidité de nos soldats anglois mérite surtout d'être citée. La charpente d'un petit Magasin , contenant des bombes & des cartouches , à quelques pas de la grande Maison , avoit déjà pris feu ; ils eurent le courage d'aller abattre une partie de la cloison déjà en feu , & de l'éteindre , & comme le vent souffloit dans un sens contraire cette dernière maison fut préservée.

L'attention actuellement est fixée sur l'Irlande, où la plupart des corps des Volontaires se réunissent pour demander au Parlement la réforme de plusieurs abus , & surtout pour empêcher le Ministère d'avoir trop d'influence sur les délibérations de cette Assemblée. Un de ces corps a , dit-on , chassé son Chapelain , & l'a fusillé en effigie , pour avoir donné sa voix au Colonel d'un régiment sensible , qui se présentoit comme candidat au Parlement.

« Les lettres de ce Royaume contiennent les adresses des deux Chambres en réponse au discours prononcé par le Lord Lieutenant à l'ouverture du Parlement ; elles ne sont selon l'usage qu'une répétition de ce même discours ; le 15 il fut arrêté dans l'une & dans l'autre une adresse de remerciement au Lord Temple , comme une marque du souvenir & de la reconnoissance de la Nation , qui n'oubliera jamais les avantages

qu'elle a retirés de son administration ; cette proposition faite par le Lord Mount-Morris à la Chambre Haute n'y éprouva point d'opposition ; il y en eut un peu dans la Basse, où elle fut faite par M. Gardiners ; M. Adderley fit seul des objections ; il en cita quelques-unes parmi lesquelles il lui reprocha d'avoir sollicité les adresses qu'il avoit reçues, d'avoir visité les Chapelles des Catholiques. » Le feu Lord Chesterfield, dit M. Cusse, à l'occasion de cette dernière, avoit pris un cocher catholique, un de ses amis lui dit un jour que cela paroissoit fort extraordinaire. Quoi reprit le Lord ! mes chevaux en seront-ils plus mal soignés. Non répondit son ami. En ce cas que m'importe sa croyance ; c'est une affaire qui le regarde ; je ne m'opposerai point à ce qu'il en suive les préceptes ; je veillerai même à ce qu'il les observe fidelement ; & tout ce qu'on peut & ce qu'on doit attendre de moi, c'est que je ne souffre point qu'il me conduise à la Messe ». Ces objections donnerent lieu à plusieurs Membres de rappeler les principaux traits de l'administration du Lord Temple, & amenerent son éloge ; après quoi la Chambre ayant été aux voix, de 128 dont elle étoit composée, il n'y en eut qu'une contre l'adresse qui passa ainsi unanimement ».

« Le 16 on vota dans la même Chambre deux nouvelles adresses, l'une pour le Général Elliot relativement à la défense de Gibraltar, & l'autre pour l'Amiral Howe qui avoit secouru cette Place avec tant de succès ».

Les divisions de ce royaume ne peuvent qu'influer sur le commerce & l'Agriculture ; & c'est une raison pour que la Nation s'occupe des moyens de terminer promptement

les grands objets qui l'intéressent. On dit que le prix des terres y a baissé de deux années du revenu ; & comme l'argent est rare , on ne s'attend pas à le voir augmenter.

Il paroît , dit un de nos papiers , que l'on s'attache à mettre au pire tout ce qui se passe & qui doit se passer encore en Irlande ; on veut que ce Royaume aspire à se séparer de la Grande-Bretagne , & ceux qui le prétendent ne manquent pas d'observer sérieusement , que l'Irlande , dans cette séparation , ne peut exister sans se soumettre à quelqu'autre domination. Les Irlandois ; auroient-ils perdu la raison , au point de préférer le joug d'un pouvoir arbitraire , à la douceur du gouvernement Britannique , dont le but est de leur en faire partager également les avantages. Lorsque l'Amérique entreprit de se procurer l'indépendance , l'étendue de ses possessions , le nombre de ses habitans , sa force naturelle , ses grandes ressources lui promettoient du succès ; mais une semblable tentative de la part de l'Irlande seroit le comble de la folie.

Depuis peu de jours il est parti du bureau de M. Fox beaucoup de lettres circulaires , adressées à tous les membres de la chambre des Communes ; ils sont au nombre de 558 ; & par ces lettres on leur demande d'arriver promptement à Londres , attendu l'importance des affaires que le Parlement doit traiter. Sur ces 558 membres , les Ministres se flattent d'en avoir 340 à leur disposition ; ils se trouveront chargés , dans la session prochaine de plus de besogne que leurs partisans n'affectent de le croire. Les Ecoissois doivent proposer un nouveau bill de milice ,

& demander de nouveaux réglemens relativement à leur clergé. Tandis que d'un autre côté l'Angleterre, l'Ecosse, & l'Irlande réuniront leurs efforts pour obtenir une réforme dans le Parlement.

Les ministres, lit-on dans nos papiers, pour éviter tout reproche de la part de la nation relativement au traité définitif avec la Hollande, ont pris la résolution de porter au Parlement l'affaire de Négapatnam, afin qu'il décide lui-même, s'il convient d'accepter l'équivalent qui a été offert pour la restitution de cet établissement. Ainsi, comme le Parlement ne sera assemblé qu'au milieu du mois prochain, il y a toute apparence que le traité définitif avec la république ne sera pas signé avant la fin de cette année.

On prétend, lit-on dans un autre, que la cour de Lisbonne est très-mécontente de la conduite de notre ministère pendant la guerre. Cette puissance avoit interdit aux vaisseaux américains l'entrée de tous les ports de Portugal, & elle avoit donné plusieurs autres preuves de son attachement aux intérêts de la Grande-Bretagne. Pour témoigner notre reconnaissance envers un allié si généreux, à peine avons-nous ôté les restrictions sur le commerce d'Irlande, que nous avons employé toutes les manœuvres possibles pour empêcher le Portugal de recevoir des manufactures irlandaises. Ce refus de la part des portugais a d'abord révolté l'Irlande contre eux; mais enfin tout a été découvert, & il en résultera que les liaisons d'amitié qui unissoient les deux Cours ne subsisteront peut-être pas long-temps.

On dit qu'il y à Birmingham, à Wolverhampton,

rhampton, Sheffield &c., des agens qui cherchent à débaucher des manufacturiers en fer & en acier, pour leur procurer des établissemens en Amérique. Dans ce moment ci on devroit sévir contre de pareilles séductions, avec toute la rigueur de la loi, qui pour la première fois leur impose une amende de 5 liv. sterling, & 12 mois de prison.

On lit dans plusieurs de nos papiers, la traduction suivante d'une lettre arabe, adressée par un marchand d'Alger, à son frere qui est à Londres.

« Le premier jour du mois *Ramadan*, deux heures avant l'aube du jour, les *Espagnols* commencerent à tirer sur cette ville, ce qu'ils continuerent pendant treize jours consécutifs, excepté les trois derniers qu'ils ne tirent que le matin & le soir. Notre perte, tant en maisons qu'en boutiques, ne monte pas au-delà de 100, qui ne sont même pas entièrement ruinées. La perte en hommes, parmi lesquels il se trouve plusieurs de nos principaux ingénieurs, consiste en 35 tués & 25 blessés. Le dix-septieme jour, nous sortîmes avec nos galeres & nos chaloupes cannonieres, & nous approchâmes des ennemis à la portée du pistolet. Nous eûmes le bonheur de mettre le feu à deux de leurs navires, & à 17 de leurs chaloupes cannonieres. Quelques jours après plusieurs cadavres des ennemis furent jetés par le flux sur la côte. On en donna connoissance au *Bey*, qui ordonna de leur couper la tête, & de les lui apporter. Le nombre de celles qui lui ont été remises monte actuellement à 703. Il paroît que les vaisseaux *Espagnols* ont été beaucoup endommagés. Pendant leur retraite nous avons tiré

N^o. 45. 3. *Novembre 1783.* d

sur eux tous les canons qui étoient d'une portée à pouvoir les atteindre. Le *Bey* voulant récompenser ses troupes de terre & de mer de la bravoure dont elles ont fait preuve pendant tout le cours du bombardement , leur a fait distribuer de grosses sommes d'argent. *A Alger , le 26 du mois. Ramadan 1197.* (cette façon de compter revient au 26 du mois d'Août 1783.)

Il doit se tenir une Cour martiale à Portsmouth, pour juger la conduite du Capitaine Sutton, ancien Commandant de l'Isis, au port Praya, dans l'isle de S. Jago. Les chefs d'accusation du Commodore Johnstone contre cet Officier, sont contenus, dit-on, dans un petit nombre d'articles ; il est maintenant occupé à les préparer pour les mettre dans tout leur jour. Depuis que le Conseil de guerre s'est assemblé pour examiner la conduite de ce Capitaine ; il n'est point douteux que l'esprit de parti du corps de la marine se soit développé dans toute sa force.

On apprend de Petersbourg, qu'un vaisseau marchand anglois y a débarqué dans le mois dernier, environ 50 Officiers de mer de notre nation, & qu'on y en attend encore un plus grand nombre, parce que l'on croit que la Cour de Petersbourg en a engagé 140 à son service.

On travaille ici dans plusieurs corderies de la marine, à faire des cordages pour l'Impératrice de Russie, avec le chanvre qui nous est arrivé dernièrement du nord.

» Le seul motif dit un de nos politiques, qui peut engager les Russes à envoyer une Escadre

dans la Méditerranée dès l'instant de leur rupture avec les Turcs, est de faire une diversion dans l'Archipel, afin de forcer la Porte à envoyer des secours par terre & par mer, ce qui affoiblira ses forces dans le Nord. Si quelque Puissance du Midi prenoit le parti de s'opposer à l'entrée d'une Escadre Russe dans la Méditerranée, les projets de cet Empire sur la Crimée resteroient sans effet, & il lui sera impossible de se procurer la liberté de la navigation dans la mer noire, que la situation avantageuse des Turcs les met fort à portée de gêner.

On lit dans un de nos papiers le fait suivant, que ne peuvent trop lire & trop méditer les personnes forcées de recourir aux marchands d'argent.

Une personne dont les affaires lui imposoient la nécessité d'emprunter 500 liv. sterling, fut à un de ces Courtiers qui publient journellement des avis pour offrir leur généreuse assistance à tous ceux qui ont besoin d'argent; il fit son marché à 35 p. 100, & donna deux billets à ordre, payables, l'un dans trois mois, & l'autre dans six; on lui promit l'argent l'après midi, elle revint à l'heure indiquée; mais la personne à qui avoient été remis les billets pour les négocier dans la Cité n'étoit pas revenue; le lendemain matin on ne l'avoit pas vue encore; n'ayant point de réponse satisfaisante, elle recourut au Magistrat qui ne put lui donner aucune satisfaction, parce qu'on ne retrouvoit pas celui à qui elle avoit remis ses billets, & qu'il n'y avoit point de témoin qui pût certifier qu'ils avoient été délivrés dans la maison où l'affaire s'étoit passée. Quelques jours après, le particulier eut le bonheur de rencontrer son Courtier; quoique

sous d'autres vêtemens ; il ne se méprenoit pas ; mais ses billets étoient perdus. Le frippon dit qu'il en avoit remis le montant à celui qui les réclamoit ; & qu'il avoit deux témoins pour le prouver ; qu'il seroit inutile de publier des avis dans les Gazettes sur ce sujet, parce que les billets avoient été négociés, que le tireur les payeroit aux échéances ou iroit en prison. Voilà tout ce qu'il a pu obtenir de ses démarches. Une affaire semblable arriva l'été dernier à un Officier aux Gardes ; mais il s'en tira mieux ; il prit avec lui un de ses amis, se rendit à la maison du principal Courtier qui l'avoit dupé, & le pistolet à la main, il le força d'envoyer après le porteur de ses billets, & de les faire rapporter.

Le Lieutenant James Bradley est mort, le 1 de ce mois, âgé de 76 ans ; il vivoit d'une pension que lui avoit accordée le Gouvernement, depuis la perte d'une jambe qu'il avoit faite dans une bataille, entre les François & les Alliés pendant les guerres de la succession.

On vient de bénir à Corvick, dans le comté d'Yorck, un mariage qui a attiré beaucoup de monde par l'âge du couple ; l'homme appelé Jean Harrison, est âgé de 101 ans, & la femme en a 98 ; le premier garçon de la noce avoit 82 ans, & la femme qui accompagnoit la mariée 74. C'est pour la quatrième fois qu'Harrison se marie depuis deux ans & demi, il se trouve encore si bien portant & si frais, qu'il espere qu'il sera encore veuf une cinquième fois, & il semble qu'il ne renonce pas à se marier encore ; lorsque la cérémonie fut faite & qu'il alla en signer l'acte & payer le Ministre, il lui dit : vous voyez que je ne suis pas une mauvaise pratique ; vous avez déjà eu beaucoup de droits de moi ; ménagez un

peu ma bourse cette fois ; elle n'est pas bien garnie, & au premier mariage que je ferai encore je vous dédommagerai.

Le 4 de ce mois un Officier de marine a été tué dans Hyde - park, par un matelot qui le poignarda, & disparut. Sur les informations qui ont été faites, il paroît que cet Officier étoit dur, & que quantité de matelots avoient juré sa perte ; ayant tiré au sort, pour sçavoir celui d'entr'eux qui seroit chargé de les venger en l'assassinant, le meurtrier désigné par le sort, a saisi une occasion où l'Officier se promenoit seul, & l'a frappé par surprise. On cherche le coupable, qui s'est échappé, & si l'on ne le retrouve point, il est vraisemblable que l'on s'assurera des complices qui ont médité avec lui le coup qu'il a exécuté.

F R A N C E.

DE FONTAINEBLEAU, le 4 Novembre.

Le Roi a nommé à l'Evêché de Lizieux, l'Evêque de Bayonne ; à l'Evêché de Nantes l'Abbé de la Laurencie, Vicaire-Général de Poitiers ; à l'Evêché de Bayonne l'Abbé de Villevielle, Vicaire-Général d'Alby ; à l'Evêché de Senès l'Abbé de Bonneval, Vicaire-Général de Macon ; à l'Evêché de Vence l'Abbé de la Gaude, Vicaire-Général de S. Paul-Trois-Châteaux ; à l'Abbaye de Beaupré, ordre de Cîteaux, diocèse de Beauvais, l'ancien Evêque de Senès.

Le Roi a accordé le grade de Capitaine de

vaisseau à M. de Saint-Ours, Lieutenant de vaisseau, qui commandoit l'*Amphitrite*, & qui a, sous les ordres du Vicomte de Mortemar, contribué par ses bonnes manœuvres à la prise du vaisseau l'*Argo*.

Le 26 du mois dernier, L. M. & la Famille Royale signèrent le contrat de mariage du Vicomte de Briqueville avec Mademoiselle de Canizy. Le même jour, le Comte d'Andlaw, que le Roi avoit précédemment nommé son Ministre Plénipotentiaire à Bruxelles, eut l'honneur d'être présenté à S. M. par le Comte de Vergennes, Chef du Conseil Royal des Finances, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le département des affaires étrangères, & de prendre congé de S. M. pour se rendre à sa destination.

Le Comte de Parny, Capitaine de Cavalerie au régiment de la Reine, qui avoit eu précédemment l'honneur d'être présenté au Roi, eut le 25 Octobre celui de monter dans les carrosses de S. M. & de chasser avec elle.

DE PARIS, le 4 Novembre.

Selon des lettres de Bretagne, les Officiers, qui doivent composer le Conseil de guerre qui s'assemble pour examiner l'affaire du 12 Avril, sont à l'Orient depuis le 20 Septembre. MM. de Guichen, de Kermadec & de Baleroy n'y étoient pas encore arrivés le 15 du mois dernier : mais ils étoient attendus pour le 20. La revision du procès

du Chevalier de Vigny, qu'on vouloit terminer, avant de commencer celui qui fixe aujourd'hui l'attention générale, est la seule cause qui a suspendu l'ouverture de ce Conseil de guerre. Elle ne peut tarder à présent ; & on assure que M. le Marquis de Vaudreuil, M. de Bougainville & d'autres Officiers généraux ont été mandés à l'Orient.

Le paquebot, le *courier de l'Europe*, écrit-on de ce port, est parti le 28 Septembre, c'est le premier ; le second, le *courier de l'Amérique*, est prêt à mettre à la voile au premier bon vent. — Le Roi vient de donner au commerce ses vaisseaux *l'Expériment*, le *Sagittaire* & la flote la *Nécessaire* pour faire le commerce de la Chine ; les deux premiers seront armés à Brest & la flote à Toulon. — Deux navires françois sont partis en dernier lieu d'ici, chargés en partie de munitions navales & de guerre, destinés pour le Cap de Bonne - Espérance. Ces navires sont frétés pour le compte des Hollandois par leur commissaire, & ont dû relâcher à l'Isle de Rhé pour y prendre 6 à 700 hommes qu'ils y avoient en dépôt. Deux autres bâtimens ne tarderont pas à les suivre ; mais ils ne portent que des munitions. On embarque aussi quelques troupes & des recrues des colonies pour les garnisons de l'Amérique. — Une petite goëlette américaine, arrivée ces jours derniers, a rapporté qu'on avoit fort exagéré la mutinerie d'une centaine de soldats. Ce sont des gens de nouvelle levée, & non l'armée continentale qui ont manqué de respect au Congrès, & on est persuadé qu'il retournera à Philadelphie, les citoyens ayant écrit à ce corps dans les termes les plus honnêtes & les plus affectueux.

On a porté dans ce siècle la Marine à un degré de perfection qui ne laisse, pour ainsi dire plus rien à désirer pour la construction, la légèreté, la force & toutes les autres parties de l'art nautique ; il ne restoit plus qu'à préserver ces vastes édifices flotans de l'action continuelle de l'acide marin sur le bois, acide qui par le frottement & la pénétration le rendoit spongieux, moussieux, beaucoup plus lourd, & par conséquent moins propre à obeir à l'action des voiles. Pour y remédier, on imagina en Angleterre de doubler les vaisseaux en cuivre, & cette méthode fut adoptée en France ; mais on a bientôt reconnu qu'elle étoit sujette à des inconvéniens graves ; aujourd'hui on vient de faire dans le royaume la découverte d'une nouvelle préparation métallique, propre à doubler les vaisseaux & les pilotis des digues. C'est ainsi que cette découverte est annoncée par ses Auteurs.

» Le siècle éclairé où nous vivons, fait de presque toutes les nations un peuple sçavant, qui sait juger & faire usage des découvertes que lui offrent d'habiles chymistes & métallurgistes, qui ayant sans cesse les yeux fixés sur la nature, en suivent les développemens, cherchent à la pénétrer, à lui arracher ses secrets, en répétant pour ainsi dire ses opérations, & en décomposant ses métaux, pour en former de nouveaux plus analogues à l'utilité générale. — Le nouveau métal qu'on offre aujourd'hui à toutes les nations maritimes fait non-seulement honneur à son auteur, en ce qu'il préserve les vaisseaux & les pilotis de

la piquûre des vers , de l'attache des coquillages , madrepores , & autres plantes marines ; mais encore en ce qu'il facilite & augmente le sillage des vaisseaux , qu'il est incorruptible , qu'il résiste à la vicissitude des mers les plus orageuses , & qu'il n'est pas plus pesant que le cuivre. C'est une pâte molle & un enduit métallique , tant par sa douceur que par sa flexibilité ; il est malléable & n'a aucun inconvénient du cuivre ; l'acide marin n'a point de prise sur lui , & le laps du tems ne le détruira jamais ; il n'est point élastique & ne rend aucun choc ; la lame ni le tangage ne peuvent l'arracher , faisant un corps inséparable avec ce qu'il enveloppe. Le même auteur a trouvé dans ses savantes recherches un vernis métallique qui pénètre jusqu'au centre les clous & toutes les ferrures sur lesquels il est appliqué , les garantit de la rouille & de l'attaque des acides marins & nitreux ; les clous qui en sont pénétrés ne s'arrachent point du bois sans en déchirer les fibres. Ce vernis s'y incorpore si intimement dans les pores du fer , qu'il change entièrement ce métal. Le doublage & le vernis métallique dont les clous & ferrures sont enduits a résisté à toutes les expériences & épreuves qu'on lui a fait subir en présence des plus sçavants chymistes du royaume. Un plus grand éloge devient inutile , l'usage seul publiera bientôt les avantages précieux de ces nouvelles découvertes. S. M. toujours prête à protéger & à récompenser les sciences & les arts , vient d'accorder des Lettres patentes sur l'Arrêt du Conseil enregistré dans tous les Parlements du royaume , par privilège exclusif pour l'établissement d'une manufacture royale ; se proposant elle-même d'en faire usage pour la marine. C'est un encouragement digne de ses vues pour le bien de ses sujets. Les puissances maritimes ,

les villes de commerce, & les armateurs qui désireront avoir de ce métal, des clous & ferrures vernissés, pourront s'adresser aux administrateurs de la manufacture royale du doublage des vaisseaux de la marine, établie à Nantes, qui fourniront le doublage & les clous à 16 sols la livre. Ils traiteront au meilleur marché possible avec ceux qui voudront faire enduire les ferrures du vernis métallique, & ils reprendront le doublage lors de sa démolition à moitié de prix de ce qu'ils l'auront vendu. »

Les administrateurs & les actionnaires de la Caisse d'escompte se sont assemblés plusieurs fois : l'avis suivant est le résultat de leur assemblée du 24 du mois dernier.

« A l'unanimité des suffrages, il a été arrêté que la somme de 33 millions de billers de la caisse d'escompte, en circulation actuelle, au lieu de celle de 43 millions environ, qui étoient dans le public, lors du procès verbal dressé par M. le Noir, Commissaire du Roi, le 3 Octobre, restera fixée provisoirement comme la plus considérable qui puisse exister dans le public, jusqu'à ce que cette assemblée ait reçu le rapport du comité qu'elle va élire, pour travailler de concert avec les administrateurs, à diminuer la masse des billers de caisse en proportion de la recette journalière de l'actif de ladite caisse, comme elle l'a déjà été en effet de près de 10 millions depuis le procès-verbal susdaté.

On dit qu'on abattra les allées de Breteuil. Ces avenues & les marais qui sont vis-à-vis la principale porte de l'Eglise des Invalides, vont devenir un quartier brillant. On y bâtit sur les dessins de M. Brongniart, Ar-

chitecte des Invalides & de l'Ecole Militaire, des rues & une place publique. Les rues aboutiront au nouveau boulevard aux Invalides, à l'Ecole Militaire, &c. Ce quartier se peuplant de jour en jour, un pont devient de plus en plus nécessaire au devant des Invalides ou de la Place de Louis XV. On en construira, dit-on, un qui ne sera d'abord qu'en bois. Il est question d'en faire un pareil vis-à-vis de l'Arsenal & du Jardin du Roi, qui s'étend aujourd'hui jusqu'à la rivière, tous les chantiers qui le masquent étant disparus. C'est vraiment un lieu superbe. Cette prodigieuse quantité de terrains a permis d'étendre le Jardin Royal des Plantes, & de faire même un grand bassin, une espece d'étang pour les plantes aquatiques. Si jamais on transporte dans cet endroit la Ménagerie de Versailles, comme il semble que le projet en est formé, ce sera un des plus beaux, un des plus curieux & des plus utiles établissemens de la Capitale.

Les Globes & Spheres ordinaires sont si mal montés, qu'il est très-difficile, on diroit presque impossible de donner avec ces sortes de machines une idée claire & nette du système du monde. Elles représentent mal le mouvement de la terre sur son centre & au tour du Soleil, celui de l'écliptique est inintelligible, le rôle est fixe, & il faut sans cesse le déplacer. L'horison varie pour les différens peuple, & il est toujours le même dans toutes les Spheres & Globes. M. l'Abbé Grenet, Auteur de l'Atlas pour les Coléges, & Professeur en l'Université de Paris ;

au College de Lizieux, rue S. Jean de Bauvais en annonce qui n'ont aucun de ces inconvéniens. La premiere est exécutée d'après le système de Copernic, avec un Globe de huit pouces de diametre, qui tourne au tour d'une petite boule dorée servant de Soleil, & qui conserve parfaitement son parallelisme ; du Soleil il part quatre rayons à Angle droit, dont deux indiquent les solstices, & les deux autres les équinoxes. Il y a un horizon mobile en tout sens, un écliptique gradué, un grand méridien également gradué, tous en cuivre. Prix, depuis 80 liv. jusqu'à 100 liv. & au-de-là. — La deuxieme armillaire terrestre, c'est-à-dire, avec les principaux cercles de la terre également en cuivre, même prix. — La troisieme, la plus curieuse de toutes, parce qu'elle représente le monde tel qu'il est, avec un globe sans aucun cercle, une lanterne sert de soleil, une petite platine de cuivre trace par son ombre l'écliptique sur le globe, prix, depuis 30 liv. jusqu'à 54 liv. On en trouvera de moins cheres, depuis 18 liv. jusqu'à 30 liv., la monture toute entiere en bois ; chacune de ces spheres tient lieu du globe & de la sphere ordinaire.

M. Jombert jeune, Libraire rue Dauphins, vient de publier l'avis suivant sur la nouvelle Edition de l'Art de vérifier les Dates, depuis J. C. en 2 vol. *in-fol.*

Suivant les arrangemens énoncés dans le Prospectus de cette nouvelle édition corrigée dans toutes ses parties, elle est augmentée du double. Les Propriétaires de l'édition de 1770, qui deviendront acquéreurs de la nouvelle avant le premier Décembre prochain 1783, jouiront d'une faveur très-importante : Les 120 dernieres

feuilles de cette nouvelle édition leur seront délivrées *gratis*. Seulement au moment où la cinquieme livraison paroîtra, ils seront obligés de présenter la reconnoissance qui se trouve jointe à la premiere livraison, & leur exemplaire de 1770, ou simplement le titre, qui étant paraphé, leur sera rendu sur le champ. — Pour se mettre à l'abri de tout reproche de la part de ceux qui ne se seront pas pourvu à temps, les Editurs croient devoir prévenir de nouveau que cet avantage n'aura lieu que pour les exemplaires acquis avant le premier Décembre 1783, & qu'ils tiendront très-strictement à cette clause. — La deuxieme livraison de cet Ouvrage paroîtra à cette époque, premier décembre 1783, ainsi qu'elle a été promise, & de ce moment la premiere passera du prix de 18 liv. à celui de 21 liv. — L'impression de la troisieme se mene avec activité, & est déjà avancée, elles se publieront très-exactement toutes au temps fixé. — Quelques personnes se sont imaginées que les 120 dernieres feuilles de la nouvelle édition, que l'on délivrera *gratis*, devoit servir de supplément à l'édition de 1770; c'est une erreur: la nouvelle édition est tellement corrigée & refondue, qu'il eut été absolument impossible d'en extraire un supplément pour l'ancienne.

La Collection intéressante du fond de M. Vidal augmente tous les jours; il vient de publier encore deux gravures très-piquantes dans le genre pointillé Anglois & en rouge; elles sont pendant & représentent, l'une, Télémaque arrivant à la Cour de Sparte, & déplorant devant Ménélas & Hélène les malheurs de son pere Ulysse. L'autre offre Achille sous des vêtemens de femme, à

la Cour de Lycomedes où sa mere l'avoit en-
voïé pour le dérober au sort fatal qui l'at-
tendoit sous les murs de Troye, reconnu
par Ulysse , déguisé lui-même en marchand ,
& décidé par ce Prince à quitter ce séjour &
à se rendre où la gloire l'appelle. Ces deux
Estampes qui sont pendant, sont d'après un ta-
bleau de la célèbre Angélique Kauffman , &
ont été gravées d'après le célèbre & infortuné
Wynne Ryland , Graveur du Roi d'Angle-
terre (1).

C'est une vérité reconnue & sentie de tous les
artistes , que leurs idées ne se dévelopent & n'ac-
quierent la perfection d'un goût pur , qu'autant
qu'ils ont médité long-temps sur les monumens
de l'antiquité. C'est là que résident les belles for-
mes , les sages proportions & cette correction
de dessin qui impriment aux productions de la
peinture & de la sculpture une beauté qui semble
leur survivre , puisque leurs débris conservent
encore un si grand prix. Heureux les artistes qui ,
fixés dans cette riche contrée où sont rassemblés
les chef-d'œuvres dont la possession semble dé-
dommager les romains de leur ancienne splen-
deur , peuvent ne jamais perdre de vue ces beaux
modèles. Pour peu que la nature leur ait accordé
du génie , leurs ouvrages auront toujours un ca-
ractere de pureté , de grandeur & de vérité qui
les distinguera de tous ceux qui ont pris naissance
parmi nous. Mais combien de jeunes artistes assez
heureusement nés pour faire honneur à leur pa-
trie sont hors d'état d'aller se former le goût sous

(1) Elles se trouvent chez M. Vidal , rue des Noyers ;
No. 29. Le prix en est de 3 liv. chacune.

le beau ciel de l'Italie. Combien d'amateurs en entendant parler des chef-d'œuvres que renferme cette contrée , regrettent de ne pouvoir les admirer. C'étoit donc un véritable service à rendre aux uns & aux autres , que de leur offrir une image fidele de ces fragmens d'architecture qui déposent encore de la magnificence des Grecs & des Romains. Mais cette entreprise si importante ne pouvoit être exécutée que par un homme qui eut long-temps résidé en Italie , & qui en suivant la carrière de l'architecture eut acquis dans l'art du dessin une perfection capable de nous transmettre d'aussi grands objets. M. Renard , auquel les voyages pittoresques d'Italie publiés depuis quelques années ont déjà donné une juste célébrité , étoit certainement un des artistes les plus en état de remplir une tâche aussi difficile. Enfin , après bien des années il est parvenu à compléter cette précieuse collection qu'il offre aujourd'hui par la voie de la souscription. Le prix de l'ouvrage sera de 72 livres pour les souscripteurs & de 96 livres pour ceux qui n'auront pas souscrit. Les souscripteurs payeront 26 liv. en recevant la premiere livraison , 24 liv. au premier Novembre 1784 & 12 liv. au premier Novembre 1785 , en recevant la derniere livraison qui sera de huit estampes , & qui completera le nombre des cinquante.

La souscription sera ouverte le premier Novembre de la présente année 1783 chez le sieur *Joullain* , marchand de tableaux & d'estampes , quay de la Mégisserie , & chez le sieur *Cloufier* , Imprimeur-Libraire , rue de Sorbonne , & n'aura lieu pour Paris , que jusqu'au premier Mai 1784 & pour la province , jusqu'au premier Août de la même année. Lesd. sieurs *Joullain* & *Cloufier* delivreront l'ouvrage, L'auteur remettra aux sous-

cripteurs le texte en même temps que les livraisons, & cela sans en augmenter le prix.

Jean le Rond d'Alembert, Secrétaire perpétuel de l'Académie Française, des Académies des Paris, de Berlin, de Petersbourg, de la Société Royale de Londres, de l'Institut de Bologne, de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Suede, des Sociétés Royales des Sciences de Turin & de Norwege, est mort le 30 du mois dernier, dans la soixante-sixième année de son âge. La Géométrie a fait cette année trois pertes sensibles dans MM. Euler, Bezout & d'Alembert.

Suite du Traité de paix.

Les habitans Protestans de lad. île, ainsi que ceux de la même religion, qui se sont établis à Sainte-Lucie, pendant que cette île étoit occupée par les armes britanniques, ne seront point troublés dans l'exercice de leur culte; & les habitans britanniques ou autres qui auroient été Sujets de la G. B. dans les susdites îles, conserveront leurs propriétés aux mêmes titres & conditions auxquelles ils les ont acquises, ou bien ils pourront se retirer en toute sûreté & liberté où bon leur semblera, & auront la faculté de vendre leurs biens, pourvu que ce soit à des Sujets de S. M. T. C., & de transporter leurs effets, ainsi que leur personne, sans être gênés dans leur émigration, sous quelque prétexte que ce puisse être, hors celui de dettes ou de procès criminels. Le terme limité pour cette émigration est fixée à l'espace de dix-huit mois, à compter du jour de l'échange des ratifications du présent Traité. Et pour d'autant mieux assurer les propriétés des habitans de la susdite île de Tabago, le Roi T. C.

donnera des Lettres - Patentes portant abolition du droit d'aubaine dans ladite île. 8°. Le Roi T. C. restitue à la G. B. les îles de la Grenade & les Grenadins, Saint-Vincent, la Dominique, Saint-Christophe, Nevis & Mont-serrat; & les Places de ces îles seront rendues dans l'état où elles étoient lorsque la conquête en a été faite: les même stipulations insérées dans l'article précédent, auront lieu en faveur des sujets François à l'égard des îles dénommées dans le présent article. 9°. Le Roi de la G. B. cède en toute propriété, & garantit à S. M. T. C., la rivière de Sénégal & ses dépendances, avec les fort Saint-Louis, Podor, Galam, Arguin & Portendick: Et S. M. B. restitue à la France l'île de Gorée, laquelle sera rendue dans l'état où elle se trouveit lorsque la conquête en a été faite. 10°. Le Roi T. C. garantit, de son côté, au Roi de la G. B., la possession du fort James & de la rivière de Gambie. 11°. Pour prévenir toute discussion dans cette partie du monde, les deux Hautes-Parties contractantes nommeront, dans trois mois après l'échange des ratifications du présent Traité, des Commissaires, lesquels seront chargés de déterminer & fixer les bornes des possessions respectives. Quant à la traite de la gomme, les Anglois auront la liberté de la faire depuis l'embouchure de la rivière de Saint-Jean, jusqu'à la baie & fort de Portendick inclusivement: bien entendu qu'ils ne pourront faire dans ladite rivière de Saint-Jean, sur la côte, ainsi que dans la baie de Portendick, aucun établissement permanent de quelque nature qu'il puisse être. 12°. Pour ce qui est du reste des côtes d'Afrique, les sujets François & Anglois continueront à les fréquenter selon l'usage qui a eu lieu jusqu'à présent. 13°. Le Roi de la G. B. restitue à S. M. T. C. tous les

établissens qui lui appartiennent au commencement de la guerre présente, sur la côte d'Oriza & dans le Bengale, avec la liberté d'entourer Chandernagor d'un fossé pour l'écoulement des eaux : Et S. M. B. s'engage à prendre les mesures qui seront en son pouvoir, pour assurer aux sujets de la France, dans cette partie de l'Inde, comme sur les côtes d'Oriza, de Coromandel & de Malabar, un commerce sûr, libre & indépendant, tel que le faisoit la Compagnie françoise des Indes orientales, soit qu'ils le fassent individuellement ou en Corps de compagnie. 14°. Pondichéry sera également rendu & garanti à la France, de même que Karikal ; & S. M. B. procurera, pour servir d'arrondissement à Pondichéry, les deux districts de Velanour & de Bahour, & à Karikal les quatre Magans qui l'avoisinent. 15°. La France rentrera en possession de Mahé, ainsi que de son comptoir à Surate ; & les François feront le commerce dans cette partie de l'Inde, conformément aux principes établis dans l'article 13 de ce Traité. 16°. Les ordres ayant été envoyés dans l'Inde par les Hautes-Parties contractantes, en conformité de l'article 16 des Préliminaires, il est convenu de nouveau, que si dans le terme de quatre mois les Alliés respectifs de L. M. T. C. & B. n'ont pas accédé à la présente pacification, ou fait leur accommodement séparé, L. M. ne leur donneront aucune assistance directe ou indirecte contre les possessions Françoises ou Britanniques, ou contre les anciennes possessions de leurs Alliés respectifs, telles qu'elles se trouvoient en l'année 1776.

La suite à l'ordinaire prochain.

» Le Roi s'étant fait représenter le Règlement arrêté en son Conseil le 9 Janvier 1780, concernant les Fermes & les Régie de ses droits, par lequel S. M. en a divisé la perception entre

trois Compagnies, sous le nom de *Ferme générale, de Régie générale & d'Administration générale*, en déclarant qu'elle cessoit de réunir la perception de tous les droits à une seule Compagnie, & de se lier par un Bail rigoureux, pour éviter de préparer elle même des obstacles au dessein où elle étoit d'ordonner dans plusieurs parties les changemens que le retour de la Paix pourroit déterminer ; & S. M. considérant que les circonstances actuelles justifient sa prévoyance, par les inconvéniens qui résulteroient pour le bien de l'Etat, d'une plus longue aliénation des droits qui sont restés dans la main de la Ferme générale, & par la nécessité d'apporter surtout dans la perception des droits des Traites, & dans l'exploitaton de la Vente exclusive du Tabac & du Sel, des modifications telles que, sans compromettre les revenus de la Finance, qui sont le gage des Créanciers de l'Etat, & sans toucher au crédit des Fermiers généraux, dont ils ont fait jusqu'ici un usage si avantageux pour le bien du Service, on puisse procurer au Commerce intérieur & extérieur de nouvelles facilités, S. M. s'est déterminée à résilier le Bail de la Ferme générale au 1 Janvier prochain, époque qui partagera, par moitié, sa durée ; & son équité y a d'autant moins répugné, que si elle se ménage par-là un des plus grands moyens qui soient au jourd'hui en sa puissance, pour faire recueillir à ses sujets les fruits de la Paix, ce sera en rendant la plus exacte justice aux Fermiers généraux : S. M. étant disposée à leur confier la direction des mêmes droits & à leur assurer les mêmes profits, quoiqu'elle les décharge de la garantie à laquelle ils étoient soumis par leur Bail. A quoi voulant pourvoir, &c ».

Les Numéros sortis au Tirage de la Loterie Royale de France, sont : 67, 63, 79, 51, & 76.

DE BRUXELLES, le 4 Novembre.

Les lettres du Nord nous ont appris, que le Prince Potemkin étoit tombé dangereusement malade ; des lettres des frontieres de la Turquie nous apprennent aujourd'hui que le changement d'air & les soins qu'a pris de lui une de ses nieces, ont procuré, contre toute espérance, son rétablissement. Il avoit été transporté au delà de la ligne de Précop, & comme ses forces revinrent rapidement, on ne doute pas qu'il n'ait été bientôt en état de retourner à son quartier général.

Les lettres de Hollande annoncent toujours beaucoup de fermentation dans plusieurs provinces ; on prétend que les différentes Communions religieuses qui y sont tolérées, mais dont les membres ne sont pas admis aux charges & aux dignités civiles, ne sont pas indifférentes à ces mouvemens, & que quelques-unes, celle des Mennonites surtout, à qui ses richesses donnent une grande influence, se flattent peut-être en secret, de s'en ouvrir la route, à la faveur des innovations qui auroient pu avoir lieu ; il paroît que le Stadhouder s'est occupé des moyens d'en écarter principalement cette Secte, & d'ôter la même espérance aux autres, dans l'espérance de leur inspirer à toutes plus de tranquillité, & de diminuer le parti qui s'est formé, & qui semble tendre à affoiblir quel-

ques-unes des prérogatives de sa place. Il a proposé du moins aux Etats de Hollande de ne disposer d'aucun emploi politique qu'envers des personnes qui soient membres de la Religion de l'Etat, & de rendre cette loi générale. On ignore encore la résolution qui sera prise sur cette proposition, qui doit être mise incessamment en délibération.

» Le 20 Octobre, écrit-on d'Amsterdam, entre onze heures & midi, le feu prit, sans qu'on sçache par quel accident, au Vaisseau le *Rynland*, commandé par le Capitaine Mulder; les progrès furent si rapides qu'il fut impossible de l'éteindre. Lorsque les gros cables furent brûlés, le Vaisseau fut entraîné de la rade par la marée, ce qui obligea plusieurs Navires, tant de guerre que marchands, à lever l'ancre pour s'en éloigner. Différentes Chaloupes l'entourèrent & parvinrent à en diriger la course jusqu'au rivage du Texel, où il acheva de brûler. — Ce Vaisseau devant être mis hors de service, on en avoit tiré la grosse artillerie, ensuite la poudre; on avoit dit aux gens de l'équipage de balayer la poudre répandue, & on leur avoit surtout recommandé d'être prudents; le Capitaine étoit occupé, dans sa chambre, à écrire, lorsque le Vaisseau éprouva une secousse qui le renversa avec la table qui étoit devant lui. Il se sauva de sa chambre, le Navire étant déjà tout en feu. On n'a rien pu sauver des effets, & on croit qu'il a péri cinquante hommes. On croit que tous les Officiers supérieurs sont sauvés; quelques personnes disent que le reste de l'équipage a péri; il étoit composé de 170 hommes ».

PRECIS DES GAZETTES ANGL. ET AUTRES

Il est aisé de voir par toutes les opérations de

notre Ministère qu'il ne régle point sa dépense sur l'établissement de paix.

On dit qu'il n'y aura point d'emprunt l'année prochaine ; que les Ministres s'occupent des moyens de diminuer la dette nationale & d'acheter plutôt des capitaux que de rembourser les billets.

On a supputé qu'il y avoit actuellement en Europe 1247 loges de Francs-Maçons ; en Amérique, 187 ; 76 en Asie ; 13 en Afrique ; ce qui fait entout 1523 loges existantes dans le monde. En admettant que chaque loge , l'une prise dans l'autre , soit composée de 30 membres , cela donnera un produit de 45,690 freres professans la maçonnerie.

L'article inséré dans presque tous nos papiers , au sujet des Volontaires d'Irlande , paroît contenir une grande absurdité. *Les Volontaires*, disent-ils , *doivent consulter les Juges pour savoir si les députés armés peuvent s'assembler légal ment pour faire changer la constitution du Gouvernement.* Il est bien sûr que les Juges qui sont nommés par le Roi , assureroient , s'ils étoient consultés , qu'une pareille assemblée est illégale ; ce qui fait voir que les Volontaires n'ont jamais pu agiter une pareille question , c'est qu'ils ne prétendent point changer la constitution , mais la ramener à sa pureté primitive , par une représentation libre & égale du peuple à la Chambre des Communes. Au reste , comme on l'a dit de S. Denis qui ramassa sa tête , après qu'on l'eut coupée , & qui la porta à deux lieues de Paris : *il n'y a que les premiers pas qui courent.* Il pourra en arriver de même de l'Irlande , si l'on s'opiniâtre à ne vouloir pas la satisfaire.

Les derniers lettres d'Italie portent qu'on s'occupe beaucoup dans cette partie du midi de l'Europe des suites que peut avoir le succès des projets des deux Cours Impériales. On ne doute pas que dans le partage qui paroît arrêté à Pé-

tersbourg & à Vienne, toute la rive orientale de la mer Adriatique ne doit passer sous la domination de l'Empereur; & les domaines de la Maison d'Autriche en Italie qui comprennent déjà le Tirol, le Milanais, la Toscane & l'Etat de Modene, étant ainsi aggrandis & fortifiés, paroissent devoir donner à cette auguste maison une prépondérance que certains Politiques trouvent trop grande. Leur terreur à cet égard paroît à d'autres également précoce & vaine. *Courier d'Avignon*, n. 84.

On ne traite plus les Anglois en Portugal avec le même respect & la même cordialité qu'auparavant. Jusqu'à présent ils avoient ici plusieurs branches exclusives de commerce; on fermoit les yeux sur la contrebande qu'ils faisoient; mais les choses sont totalement changées. Au dernier Paquebot anglois sorti de ce Port, on remarqua qu'il étoit escorté par un Vaisseau de guerre Portuguais; il fut visité rigoureusement à sa sortie, comme il l'avoit été à son entrée; deux Bâtimens l'avoient surveillé tout le temps de son séjour dans le Tage, & il n'avoit été permis à personne de se rendre à bord du Bâtiment. Ces précautions, dont on n'avoit jamais eu d'exemple, à l'égard des Anglois, se continuent encore. *Supplément à la Gazette d'Amsterdam*, N°. 85.

» La République de Venise se met en état de défense, tant par mer que par terre, & ne néglige rien de ce qui peut lui procurer les moyens d'attaquer aussi si les circonstances l'exigent. On renforce les Garnisons des Villes maritimes du côté de l'Istrie & de la Dalmatie Vénitienne; & douze Vaisseaux de ligne doivent être employés pour former une puissante croisière. *Gazette universelle de Florence*, N°. 80.

GAZETTE DES TRIBUNAUX ABRÉGÉE (1).

CONSEIL DU ROI.

Quels sont dans les Pays-Bas François les droits d'un Abbé commendataire sur les prieurés forains, les collèges & les offices claustraux de son Abbaye.

Cette question qui est amplement traitée dans le repertoire de Jurisprudence, au mot *Prieuré*, par M. Merlin, avocat au parlement de Flandres, a été agitée depuis peu au Conseil du Roi, entre M. le Cardinal de Rohan, Abbé commendataire de S. Vaast-d'Arras, & les grand Prieur & religieux de la même Abbaye. Par arrêt du 5 Juillet 1783, S. M. a ordonné, 1°. que M. le Cardinal de Rohan administreroit par provision, les biens des colleges, des prévôtés ou prieurés forains & des offices claustraux : que les baux qu'il en avoit passés & qu'il en passeroit auroient leur pleine exécution ; & que leur produit & les autres revenus de ces établissemens seroient, sous son inspection & autorité, employés à leur destination, sans aucun divertissement. 2°. Qu'il commettrait aux places des principaux des colleges, à celles des prévôts des prévôtés & aux offices claustraux, tels d'entre les religieux de l'Abbaye qu'il jugeroit à propos, qu'il pourroit révoquer ou destituer les pourvus de ces places & offices, quand & ainsi qu'il aviseroit bon être, se faire rendre compte par eux de leur gestion & de l'emploi des revenus, en la maniere accoutumée, tant pour le passé que pour l'avenir, & généralement exercer à l'égard de ces établissemens, sans aucune exception ni reserve, tous les droits dont pourroit jouir un Abbé regulier. 3°. Sur la question de savoir si M. le Cardinal, Abbé, avoit droit aux revenus desd. colleges, prévôtés & offices claustraux ; Sa Majesté a joint au fond les demandes respectives des parties.



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

R U S S I E.

DE PÉTERSBOURG, le 7 Octobre.

L'Anniversaire de la naissance du Grand-Duc a été célébré ici le 1 de ce mois ; S. A. I. reçut à midi les complimens de la Cour & ceux des Ministres étrangers ; elle se rendit ensuite à la grande Chapelle où l'on récita les litanies, qui furent suivies d'un sermon prononcé par l'Archimandrite Makari : les canons des deux forteresses furent tirés après le service, & les membres du Synode, ainsi que les principaux Ecclésiastiques rendirent leurs devoirs à la Famille Impériale dans la Chapelle même. L'Impératrice dîna ensuite avec le Grand-Duc & la Grande-Duchesse, à une table de 50 couverts, à laquelle la Princesse de Wurtemberg Stutgard, les Seigneurs, les Dames des trois premières classes, & plusieurs autres personnes de distinction furent invitées. La fête fut terminée par un bal.

N^o. 46 15. Novembre 1783. e

On a découvert dernièrement une grande quantité de faux billers de banque; on en a trouvé à Sclow pour 150,000 roubles. Deux Knees sont accusés de les avoir fait fabriquer & de les avoir distribués eux-mêmes.

Des ordres ont été expédiés dans tout l'Empire, pour lever un soldat par 200 sur tous les hommes en état de porter les armes: on évalue à 50,000 hommes pour l'armée de terre l'augmentation qui en résultera.

Ce matin on a lancé à l'eau en présence de l'Impératrice, du Grand-Duc & de la Grande-Duchesse un vaisseau de 100 canons, appelé le *Treg-Hebarchia*, & un autre de 74, nommé le *S. Jean-Chrysofôme*.

S U È D E.

DE STOCKOLM, le 10 Octobre.

S. M. avant son départ pour l'Italie, a nommé le Duc de Sudermanie Généralissime de ses troupes; c'est à lui que l'on adressera tous les détails relatifs à l'armée; la Chancellerie d'Etat connoîtra aussi, pendant son absence, de toutes les affaires qui pourront se présenter, & qui intéresseront l'administration.

Le 6 Août dernier, on éprouva à Uleabourg un ouragan terrible, pendant lequel les eaux ont été élevées à plus de 7 pieds au-dessus de leur lit. La plupart des bâtimens

qui étoient en rade, & en assez grand nombre, ont été jetés à terre.

D A N N E M A R C K.

DE COPENHAGUE, le 12 Octobre.

Nous avons donné de tems en tems l'état des actions Danoises. Elles continuent à baisser d'une manière sensible; on pourra juger de leur véritable état par le tableau suivant, qu'on dit exact, & qu'on a fait pour 2 époques différentes.

	4 Avril	25 Août.
Comp. Asiatique.	1400 à 1450 Rixd.	1100 à 1210.
- des Indes Occid.	430 à 440.	312
- de la Baltique.	129.	108 à 110.
- d'Assur. marit.	620.	330
- du Canal.	107.	97 à 100.

Le 1 Février dernier les actions de la Compagnie Asiatique, & de la Compagnie des Indes Occidentales, étoient les premières à 1800 rixdâlers, & les secondes à 800.

P O L O G N E.

DE VARSOVIE, le 8 Octobre.

Plusieurs papiers s'étoient empressés d'annoncer que le Roi de Prusse, en faisant investir la ville de Dantzick par ses troupes, avoit dessein de s'en emparer; mais ce bruit ne s'est pas soutenu; S. M. n'a point d'autre intention, que celle de forcer le Magistrat de

Dantziek à revenir de ses prétentions , & à se prêter à un accommodement ; en général sa conduite n'a point l'approbation de cette Cour : elle n'a pas non plus celle de la Russie ; & les deux Puissances regardent, dit-on, les prétentions du Roi de Prusse comme justes & incontestables.

« S'il faut en croire des lettres de l'Ukraine, le Feld-Maréchal, Comte de Romanzow, est attendu incessamment à Niemirow ; ce voyage, s'il a lieu en effet, fait croire que les Russes se proposent d'agir, malgré la saison avancée. On pense du moins que le Général qu'on fait marcher, ne peut pas avoir été chargé d'une promenade inutile.

On dit que des troupes Autrichiennes ont défilé de la Transylvanie, pour se porter sur les frontières de la Moldavie & de la Valachie ; les passages du côté de cette dernière Province, ajoute-t-on, ont été fermés, à cause de la peste qui exerce ses ravages de l'autre côté du Danube, où ils se sont étendus : on n'espère plus la diminution de ce fleau, & la cessation entière, que des froids & des gélées de l'hiver, que l'on attend avec impatience.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, le 23 Octobre.

On dit que les bâtimens de l'Université doivent être incessamment vendus, & que

l'ordre de l'Empereur à ce sujet, ne sauroit tarder à être publié; on en conclut que l'Université de cette ville sera transportée ailleurs, quoique quelques personnes prétendent que les Professeurs resteront, & seront autorisés à donner des leçons dans leurs maisons.

Une autre nouvelle qui est plus positive, c'est qu'il sera ordonné sous peu de tems à toutes les personnes qui ont des pensions, d'aller vivre hors de cette résidence, & de fixer leur séjour dans quelque ville de province, & entr'autres à Presbourg.

La princesse Elisabeth de Wurtemberg a quitté depuis le 13 de ce mois ses appartemens de Rennweg, pour occuper ceux du château.

DE HAMBOURG, le 27 Octobre.

On parle toujours de la tenue d'un Congrès à Constantinople, pour arranger les différends qui se sont élevés entre la Russie & la Porte : l'Internonce de la Cour de Vienne a, dit-on, reçu ses instructions pour cet effet; s'il faut en croire nos papiers, il y a des mouvemens dans la Perse & dans la Géorgie, qui sont bien faits pour allarmer la Porte & pour lui faire craindre une rupture qu'elle a évité jusqu'à présent avec la Russie.

« Les habitans de la Géorgie, disent ces papiers, après avoir assuré toutes les avenues de leur pays sont entrés, à ce que l'on prétend,

au nombre de 50000 hommes en Natolie. Ils ont battu les troupes Turques qui s'y trouvoient , & se sont emparé de la ville de Kars. Le Bacha d'Alkasike qui , quoique Mahométan , est gendre du Prince Salomon , a trahi le grand-Seigneur , & donné des secours aux Georgiens dans cette circonstance. Le Divan , a-t-on dit , est extrêmement inquiet à cette occasion & s'assemble souvent ; & en attendant le fameux Haggi Ali Pacha , plus connu sous le nom de Giani-kli Ali Pacha , qui depuis quelque tems étoit près d'Oczakow , avec une armée de 100,000 hommes , pour faire une irruption en Crimée à la première occasion favorable , s'est porté du côté de la Natolie pour arrêter les progrès de ces nouveaux ennemis ».

La plupart des papiers de l'Empire copient ces détails ; mais aucun ne peut dire d'où ils viennent , & on ne les croit pas gé-

néralement assez fondés pour y avoir quelque confiance : il est bien vraisemblable que la Russie , qui est maîtresse de la Crimée , & qui desire garder cette possession intéressante , ne néglige rien pour susciter des embarras à la Porte : mais il ne l'est gueres que le prince de Géorgie ait entrepris de déclarer la guerre à l'Empire Turc , avant de le voir engagé avec une Puissance en état de lui tenir tête , & avec laquelle il lui est aisé de temporiser encore , jusqu'à ce qu'il ait eu le tems de le mettre à la raison ; les secours du Bacha d'Alkasike feroient un peu étranges ; en tout cas , ils doivent être peu considérables , & surtout très-précaires , car on ne croit

pas que des Musulmans, rassemblés par leur chef pour combattre contre des Musulmans en faveur des Chrétiens, restent long-tems sous des drapeaux que leur conscience leur défend de suivre, & ne sauroit tarder à leur faire quitter.

On ne s'attend plus à des hostilités avant l'hiver, lit-on, dans quelques lettres des frontières de la Turquie. Les bruits de paix se renouvellent & acquièrent tous les jours plus de consistance. On assure que la Porte se portera à des cessions qui satisferont la Cour de Vienne, & que déjà les navires Autrichiens ont été affranchis du droit d'un & demi pour 100, auquel ils étoient ci devant assujettis pour la navigation de la mer noire. Cependant les préparatifs de guerre continuent, & les Russes se sont, dit-on, raffermis dans la Crimée, au point qu'en cas de guerre, il sera très-difficile aux Turcs de les en expulser. Leur camp près de Karat Bazar, où l'ancien Khan Sahim Guerai a fait jusqu'à présent sa résidence, a été fortifié avec soin; le Général Suwarow est posté avec un corps nombreux dans le Cuban; & sur les frontières de ce pays, du côté de la Perse les troupes Russes ont aussi formé un cordon. Le corps Ottoman qui avoit été rassemblé près d'Oczakow, prendra ses quartiers d'hiver dans la Bessarabie; les troupes asiatiques qui en font partie, ne retourneront point chez elles; en leur promettant un bon entretien pendant l'hiver, on est parvenu à les engager à rester à l'armée contre leur usage.

L'affaire de Dantzick n'est point encore terminée, comme on l'espéroit; le Magistrat a refusé de se prêter aux propositions qui lui

avoient été faites par le Commissaire du Roi de Pologne, & le Roi de Prusse se voit forcé d'employer les moyens qui sont en son pouvoir, pour amener cette ville à un arrangement.

L'Estafette qu'on attendait de Berlin, écrit-on de la Prusse occidentale, en date du 17 de ce mois, arriva ayant hier; elle apporta les dernières instructions de cette Cour au Major général d'Egloffstein; elles contenoient l'ordre de faire entrer les troupes du Roi sur le territoire de Dantzick, & de resserrer étroitement la ville de tous côtés, dans le cas où le Magistrat persisteroit à refuser les propositions d'accommodement qui lui avoient été offertes. Le Baron d'Egloffstein fit d'abord communiquer par le résident de S. M. Prussienne les intentions du Roi à la Régence de la ville, & lui accorda un délai de 2 fois 24 heures, pour déclarer *si elle vouloit laisser ou non la navigation de la Vistule près de Schellmuhle libre aux navires Prussiens.* Les délibérations du troisième ordre avec le Magistrat durèrent toute la journée, la réponse à laquelle ils se déterminèrent, doit avoir été négative, puisque M. de Lindonowski résident de S. M. Prussienne, a quitté la ville hier au soir. En même tems M. d'Egloffstein donna l'ordre à ses troupes de se tenir prêtes à marcher le matin suivant; en effet ce matin à dix heures les 48 heures étant expirées, ces troupes ont occupé le Werder de Dantzick. Leur entrée s'est faite avec beaucoup de régularité & sans aucune opposition ni voies de fait. Aucun Dantzickois ne s'est fait voir dans l'endroit même; rassemblés sur les murs de la ville, les habitants ont été tranquilles spectateurs de la mar-

che des troupes Prussiennes. Celles-ci ont ordre d'observer la discipline la plus exacte; elles payent tout argent comptant à l'exception du fourage pour la cavalerie que les paysans de Dantzick doivent livrer. Au départ de la poste, il n'a pas encore été fait de dispositions ultérieures par le Commandant Prussien. Par le courier prochain on saura quelles seront les mesures qu'il prendra pour contraindre promptement la ville à céder aux desirs de sa Cour.

On lit dans un papier Allemand, l'Anecdote suivante sur l'origine de la fortune de M. Peter Schreuzer, élevé par le Roi de Prusse au rang d'Officier Général.

A la bataille de Prague dans laquelle le Général Daun força le Roi à lever le siege de cette place, S. M. eut dans sa retraite son aile gauche mise dans une espece de désordre, qui le fit courir au galop pour y remédier. Son cheval tomba auprès d'un soldat blessé qui appercevant le Roi, lui dit: Sire, si vous ne placez pas 2 ou 3 pieces de canons sur cette hauteur, & une embuscade dans le défilé qui est au dessous, votre aile est perdue. Le soldat en parlant ainsi montrait de la main les endroits qu'il désignoit & auxquels le Roi ne songeoit pas; il y porta les yeux, & après avoir gardé le silence pendant quelques minutes, il tira une bague de peu de valeur qu'il avoit au doigt, la donna au soldat, en lui disant, si tu guéris, rapporte moi toi-même cet anneau. Il le quitta aussi-tôt & donna les ordres en conséquence de l'avis du soldat, & sauva ainsi son aile; un mois après le soldat rétabli assez pour pouvoir marcher, alla trouver le Roi & lui présenta la bague. Le Roi lui donna une commission de Capitaine;

le nouvel Officier se conduisit si bien à la bataille de Rosbach , qu'il fut fait Major & bientôt Lieutenant Colonel. A l'affaire de Dresde , le Roi hésitant sur un parti , envoya un de ses Aides-de-Camp à Schreuzer pour lui ordonner de venir. Il lui demanda son avis , le suivit & réussit. Cela valut à Schreuzer un Régiment & le grade de Major général. Cet officier est d'un froid étonnant au milieu des plus grands dangers. Le Roi l'aime beaucoup & se plaît à le railler sur la force de son esprit & de son estomach ; il dit que s'il prend beaucoup de nourriture , elle se volatilise aussitôt qu'elle est dans son estomach.

On reçoit de Bremen l'avis suivant , qui intéresse la navigation , & que nous nous empressons de transcrire.

On avertit les Navigateurs que la Balise , ci-devant placée à l'embouchure du Weser , à l'endroit nommé Schmits-Steert ; mais tout-à-tour détruite par une incendie & un orage , vient d'être rétablie à un quart de mille d'Allemagne plus au Sud ; & qu'à partir du septieme tonneau noir ou mellum-tonneau marqué F. elle se trouve actuellement Sud-Est , un tiers Est , une & trois quarts de ligne de déclinaison.

DE MUNICH , le 24 Octobre.

Le 21 de ce mois, le Roi de Suede arriva dans cette Résidence à 5 heures du soir, sous le nom de Comte de Haga. Il descendit à l'auberge , & s'y logea. Il avoit à sa suite le Comte de Fersen , Capitaine de ses Gardes du Corps , le Baron d'Armfeld , premier Gentilhomme de sa Chambre , & l'un de ses

Chambellans, le Baron d'Essen. Il parut le même soir à la Comédie, où il trouva l'Electeur, auquel il fit faire par son premier Gentilhomme un compliment que S. A. E. lui fit rendre sur le champ par le Comte de Daun, Commandant de cette ville, faisant anprès d'elle les fonctions de Grand-Ecuyer. Le spectacle fini, ces deux Princes se retirèrent sans s'entretenir plus particulièrement ensemble. Le lendemain S. M. Suédoise, qui avoit témoigné desirer garder le plus parfait *incognito*, & déclaré ne vouloir accepter aucuns honneurs, visita le château de Nymphenbourg & ses environs. Le Comte de Daun, & le Baron de Waldkirk, Grand-Veneur du pays de Baviere avoient l'honneur de l'accompagner. Ce Monarque assista le soir à la Comédie dans la loge de Madame l'Electrice Douairiere. Cette Princesse avec Madame la Duchesse de Baviere & l'Electeur l'y attendoient. Après le spectacle S. M. & leurs Alteſſes souperent ensemble. Hier l'Electeur alla prendre lui-même le Roi de Suede à son auberge à huit heures du matin, & le conduisit à son château de Schluisheim. De retour à midi, ces Princes trouverent sur la place de parade les détachemens des régimens des Gardes, & du Prince Maximilien de Deux-Ponts, Infanterie, & un escadron de celui de Wahl prêts à monter la garde. Ils défilèrent en présence de S. M. Suédoise, qui fut fort satisfaite de leur tenue, & de leur composition. Ce Mo-

marque vit encore avant le dîner le trésor, les appartemens, & la Chapelle de la Cour. Après le dîner, il parcourut attentivement la galerie des tableaux, qu'il jugea en connoisseur habile. Il y eut le soir Académie à la Cour, & souper, après lequel S. M. fit à L. A. les adieux les plus tendres. Aujourd'hui 24 à six heures moins un quart du matin, cet auguste Voyageur est parti pour Inspruck, où le Comte de Sparre, Sénateur & Gouverneur de Stockolm l'attend avec le reste de sa suite. Il se proposoit d'y coucher le même jour, & de continuer sa route le lendemain 25, de façon à arriver le plutôt possible, & par le chemin le plus court à Pise, dont ses Médecins lui ont conseillé les bains, pour achever la guérison de son bras gauche, fracturé par la chute de cheval que S. M. a faite, il y a quelques mois.

I T A L I E.

DE LIVOURNE, le 10 Octobre.

Trois vaisseaux de guerre Anglois mouillent depuis quelques jours dans notre rade; mais le plus fort n'est qu'une frégate de 32 canons, nommée l'*Orphée*; cette petite escadre est destinée à croiser dans la Méditerranée.

Les dernières lettres de Messine annoncent que la terre commence à se raffermir, & qu'il s'est écoulé dix jours pendant les-

quels on n'a pas éprouvé la moindre secousse.

» Le 25 de ce mois, écrit-on de Naples, 75 Dames de la Cour ont donné sur le Théâtre de S. Charles, une fête en réjouissance du rétablissement de la reine ; elle commença par une Cantate composée à cette occasion, & qui fut exécutée par les meilleurs Musiciens. Le célèbre Peintre Chelli avoit fait une décoration très-brillante qui représentoit le Temple d'Apollon. L. M. honorèrent cette fête de leur présence. La Cantate fut suivie d'un bal auquel toute la Cour s'empressa de prendre part. Les masques les plus élégans s'y rassemblèrent en foule. Dix-huit Cavaliers en habit de Jardiniers après avoir exécuté une contredanse devant la loge du Roi & de la Reine, leur présentèrent une corbeille de filagrames d'argent remplie de fleurs. — Le séjour de la Cour à Castel -à- Maré continue ; la Reine paroît s'y plaire beaucoup, & le Roi se propose d'y faire bâtir un Palais. — Pendant son séjour dans ce beau lieu, le Roi a été faire un tour à Sorrento, où il n'avoit point été encore depuis qu'il est sur le trône. Il y a été reçu avec les marques les plus éclatantes de satisfaction de la part des habitans empressés & satisfaits de voir leur Souverain. Ils lui ont donné plusieurs fêtes. Une des choses que S. M. a remarqué avec le plus de plaisir, c'est l'air d'aisance & d'opulence des habitans, tous paroissent jouir du bien-être, & le bas peuple y est vêtu d'une manière décente qui annonce qu'il ne souffre point comme ailleurs: Je regrettois, a-t-elle dit à cette occasion, de ne voir jamais de requête de la part des habitans de cette Ville ; je vois à leur situation qu'ils n'ont pas besoin de recourir à mes bienfaits.

Il vient d'arriver dans ce port un vaisseau appartenant à la Compagnie des Indes Orientales ; il a mouillé à Trieste, à son retour du port Maurice.

Les lettres de Turin portent que le Roi de Sardaigne se propose de faire incessamment un voyage dans ses états, pour en visiter & examiner par lui-même toutes les forteresses.

ESPAGNE.

DE CADIX, le 18 Octobre.

Le Lieutenant-Général de Cagigal, arrivé avec la flotte de D. Joseph Solano, & mis ensuite aux arrêts dans cette ville, a été transféré au château de sainte-Marie, avec permission cependant d'y avoir avec lui sa famille, & la jouissance de la moitié de ses appointemens. Les accusations répandues contre cet Officier, & répétées dans quelques papiers publics, sont assez généralement regardées aujourd'hui comme destituées de tout fondement.

On prétend que son tort consiste uniquement en ce qu'il a manqué à l'exécution d'un ordre du Roi, portant de faire emprisonner un de ses Aides-de-Camp, dont il connoissoit l'innocence. On dit que cet Aide-de-Camp dans la crainte de devenir la victime de ses ennemis, a pris la fuite & s'est réfugié à Philadelphie, & que M. de Cagigal restera prisonnier jusqu'à ce que cet Aide-de-Camp soit revenu

ici pour se justifier des accusations portées contre lui ; à la sollicitation de M. de Cagigal , il y a un conseil de guerre nommé pour examiner cette affaire.

Le Roi a, dit-on , accordé à l'Infant Don Louis la permission d'aller & de demeurer partout où il voudra , à l'exception de Madrid & de S. Ildephonse , quand la Cour s'y trouvera. On croit que ce Prince fixera son séjour à Goadilla , lieu agréable , peu éloigné de la Capitale , environné de collines , remplies d'herbes odoriférantes. On prétend qu'il a donné 50 doubles ducats au courrier qui lui a apporté la dépêche contenant cette permission.

S. M. a donné à D. Antonio Barcelo une épée à poignée d'or , enrichie de brillans , & l'a décoré de la Grand' Croix de l'ordre de Charles III. Le Prince des Asturies lui a fait présent d'une canne à pomme d'or , & l'Infant D. Gabriel , d'un nœud de chapeau , orné de brillans avec le cordon.

A N G L E T E R R E.

DE L O N D R E S , le 4 Novembre.

Nos nouvelles de l'Amérique septentrionale se réduisent , au rapport de quelques particuliers arrivés depuis peu , & dont ceux mêmes de nos papiers qui se sont permis le plus de réflexions hasardées sur les Américains , & sur leurs dispositions turbulentes , attestent la véracité.

Selon ces rapports il n'y a rien de plus faux que tout ce qu'on a débité des querelles intérieures & de l'état de détresse du pays. Ces voyageurs nous assurent que ces assertions n'ont aucun fondement , ils ont parcouru l'intérieur de la Pensylvanie , du Maryland , de la Virginie & de la Caroline , qu'ils ont trouvées dans un état de paix & d'union auquel ils ne s'attendoient pas ; les habitans étoient tranquilles , occupés de la culture de leurs terres , & leurs habitations aussi florissantes aussi-bien entretenues qu'elles l'étoient avant la guerre ; ils vivoient dans la meilleure harmonie entre eux , & étoient tous parfaitement d'accord dans l'opinion qu'ils ont des Loyallistes , & sur la justice de refuser qu'il leur soit permis de reprendre leur rang dans la Société Américaine. Les marchandises d'Europe propres au pays s'y vendoient généralement à 15 & à 20 p. 100 de profit , & si quelques Négocians ont perdu sur les leurs , c'est qu'ils ont mal spéculé , lorsqu'ils ont consulté uniquement leur avidité & non les besoins des Américains ; en leur portant des marchandises ils se sont conduits dans leur choix comme l'auroient fait des Négocians qui auroient porté du thé à la Chine. Dans les principales Villes situées sur le bord de la mer , il s'élève quantité de nouveaux édifices , destinés aux Emigrans d'Europe qui arrivent de toutes parts , & qui sont en très-grand nombre. On a remarqué que les Irlandois qui passent en foule en Amérique , préfèrent des établissemens à la campagne , tandis que ceux qui viennent d'ailleurs , habitent de préférence dans les Villes. On croyoit en général que le Congrès fixeroit sa résidence dans le centre des Etats du Nord & du Midi , comme au point le plus convenable ; & on concluoit

qu'il se détermineroit à retourner à Philadelphie ou à habiter Trenton ; ces deux Villes étant en effet placées aux lieux les plus convenables pour servir de Siege à la tête de la confédération. On se soumettoit généralement à son autorité , quoique l'on convint cependant de la nécessité de quelques nouveaux réglemens pour le bonheur de l'Empire Américain.

Le Journal continental de Boston, du 4 Septembre, contient les détails de la fête qui eut lieu dans cette ville le jour de S. Louis.

Cette fête fut donnée au Consul général & Vice-Consul de France, & à toutes les personnes de la première distinction. Pendant la Messe qui fut célébrée à cette occasion dans l'Eglise Catholique, on tira 21 coups de canons en l'honneur de S. M. T. C. & au dîner on porta les santés suivantes. S. M. le Roi de France, la Reine de France, la famille Royale de France, l'illustre Maison de Bourbon en général, le traité de famille des Bourbons, les amis de l'Amérique en Angleterre, le Comte de Vergennes, M. Van-Berckel, Milord George Gordon, Hyder-Aly, l'Evêque de Derry, & les Volontaires d'Irlande.

On peut trouver singulier dit un de nos papiers à cette occasion, qu'on ait mis le Général des Presbyteriens en compagnie si étrangère à ses principes ; mais on observera qu'un ennemi de Rome auroit pu boire à la santé de Catilina. Quant à la santé portée à Hyder-Aly, elle étoit tardive ; c'étoit une larme versée sur son tombeau. La santé portée aux Irlandois montre l'opinion qu'on a d'eux en Amérique ; on leur prête cette devise : *ed io anche son'uomo.*

On compte que les premières lettres qui nous arriveront de New-Yorck, nous apprendront que nos troupes ont quitté l'Amérique septentrionale; on croit en effet qu'aujourd'hui elles sont en route pour revenir en Angleterre.

On assure, dit un de nos papiers, que ces Troupes ont ordre de débarquer en Irlande, ce qui seroit peut être étrange sur-tout dans les circonstances présentes. On sait ce qu'elles ont été faire en Amérique, & comment elles ont réussi; cela ne pourroit-il pas faire craindre aux Irlandois qu'on auroit les mêmes vues à leur égard, & le verroient-ils de bon œil. Ce seroit en quelque sorte leur faire une déclaration de guerre; & nous sortons d'une qui a été si malheureuse, que nous devons être fort éloignés de l'idée seule d'en entreprendre une pareille. Au lieu d'aigrir ce Royaume, nous avons besoin de l'adoucir, & de renouer le lien qui semble s'être rompu.

C'est en effet un des principaux objets dont s'occupe actuellement l'administration; elle est résolue, dit-on, à faire des concessions à l'Irlande, & elle l'en a fait assurer par quelques personnes de poids; mais elle a de grands arrangemens à prendre relativement au commerce, & il y en a plusieurs qui ne seront peut-être pas aisés.

Les Patriotes Irlandois, lit-on dans un de nos papiers, ont invektivé beaucoup au Parlement contre les Portugais; ils auroient mis moins d'amertume dans leurs plaintes, ou ils leur auroient donné un autre objet, s'ils avoient été informés des faits véritables qui sont les suivans. —

Du temps de la Reine Anne , la Cour de Lisbonne dans le dessein d'encourager l'industrie nationale , défendit l'entrée de toutes les productions des manufactures de laines étrangères. Cette loi n'étoit pas dirigée contre l'Angleterre en particulier , mais contre toutes les nations en général. Les Ministres de la Reine Anne sentant les effets de cette prohibition , engagèrent cette Princesse à s'adresser à Pierre II , Roi de Portugal , pour obtenir la révocation de cette loi en faveur des Anglais , & de lui offrir en même temps comme une réciprocité , de réduire les impôts sur les vins qu'on importoit de ce Royaume. Le Roi de Portugal y consentit , & en 1703 un traité fut conclu entre les deux Cours ; mais l'envoyé Britannique au lieu d'exprimer dans ce traité que tous les sujets de la Reine Anne jouiroient de la liberté de porter leurs laines manufacturées en Portugal ne parla que des sujets de la Grande-Bretagne seulement , ce qui a donné lieu aux Portugais de se croire autorisés à exclure l'Irlande de cet avantage en conséquence des quantités considérable de draps exportés des ports d'Irlande en Portugal ont été arrêtés par ordre exprès de la Cour de Lisbonne , qui après avoir ordonné d'en restituer la valeur aux propriétaires , les a fait distribuer aux pauvres de Lisbonne , sans permettre qu'elles fussent vendues. C'auroit été au ministère Britannique à faire expliquer l'ancien traité , & à y faire insérer l'Irlande.

On saura bientôt qu'elles sont les prétentions des Irlandois , & s'ils les portent aussi loin qu'on le suppose ici , lorsque le Parlement aura tenu encore quelques séances.

» Le Gouvernement , écrit-on de Dublin , a

formé un plan qui peut procurer au moins pour un tems quelque soulagement aux malheureux ouvriers de cette Ville & de ses Fauxbourgs, réduits à la mendicité par le manque de travail, & dont l'aspect triste & les cris douloureux en demandant leur pain, sont un reproche tacite pour leurs concitoyens plus fortunés. Le Lord Lieutenant & le Conseil touchés de la condition de cette portion considérable de la communauté, ont supplié le Roi de vouloir bien adresser aux Vice-Trésoriers d'Irlande, l'ordre de remettre au Capitaine Brook une somme qui n'excédera pas 25000 liv. sterling, pour être employée par lui au soulagement de ces infortunés, qui avec leurs familles iront travailler dans ses manufactures de Kildare. Le Capitaine Brook priera un Magistrat de cette Ville de l'instruire de l'état & des besoins des malheureux, & sur un billet de sa part, il les fera passer à sa manufacture, où ils seront employés convenablement, & recevront toutes les semaines la somme nécessaire pour leur subsistance. Les Habitans de Dublin seront par ce moyen, débarrassés de la charge de les nourrir.

On attend avec impatience la rentrée du Parlement Britannique, qui est toujours fixée au mois prochain, & dont les séances doivent être fort intéressantes. On assure qu'il y sera question de plusieurs plans avantageux à la nation; un des principaux sera de mettre ordre à la contrebande, qui augmente tous les jours, & qui nuit également au commerce & au revenu public; un autre, qui n'est pas moins important, sera de relever le crédit public & de soutenir les fonds, qui

continuent de baisser : on prétend même que les Ministres, après avoir consulté plusieurs de nos principaux Négocians, ont formé un plan dont on se promet les plus heureux effets. On annonce d'avance, dans tous nos papiers, que son efficacité est incontestable ; mais on ne dit point en quoi il consiste, & jusqu'à présent il ne ranime pas la confiance. On l'a remarqué dernièrement à la bourse, où, sans qu'on sache pourquoi, on vit tout-à-coup tomber les effets de 2 pour 100. La plupart de ceux qui en avoient entre les mains, & qui ne vouloient pas les vendre avant cette baisse, voulurent absolument s'en défaire après, & il en fut vendu plusieurs : cependant cette alarme n'avoit aucun fondement, puisque personne ne pouvoit en donner la raison, & que le lendemain les fonds remonterent d'un & demi.

Il y a long-temps qu'on se plaint ici de la police ; on songe à l'établir sur un meilleur pied, & la quantité de vols qui se commettent journellement prouve la nécessité de cette mesure. La Cour des Aldermans vient d'ordonner à un Officier chargé de ces fonctions, d'enlever toutes les prostituées, les mendiants & les vagabonds qu'ils trouveront dans les rues, afin qu'on les envoie dans leurs paroisses respectives. Les Aldermans sont déterminés à ne négliger aucun des moyens praticables pour purger cette Capitale des malheureux de cette classe ; dernièrement on en arrêta 20, auxquels il fut signifié que s'ils se remontroient dans les rues, ils seroient punis sévèrement & envoyés

ensuite dans leurs paroisses. Les Officiers de la ville ont reçu en même temps l'ordre de visiter toutes les semaines deux fois les maisons du guet , pour s'assurer si les connétables & les gardes de nuit font leur devoir ; & s'ils les trouvent en faute , ils en feront le rapport à l'Alderman du quartier ; ils doivent aussi veiller sur toutes les maisons publiques , pour que l'ordre y soit observé ; inspecter les lieux malfamés , les Académies de jeux , & faire le rapport de leurs observations. On leur a recommandé aussi d'être toujours prêts à assister les connétables , lorsqu'il s'agit d'appaier des disputes , de courir au feu , & de faire une patrouille exacte pendant la nuit.

On a découvert encore, il y a quelque jours à la banque, de nouveaux billets faux ; on en a compté 5, pour différentes sommes qui ont été payés avant que leur fausseté fût reconnue : ces billets sont contrefaits de manière à échapper à l'attention, à moins qu'elle ne soit bien exacte.

La banque , dit un de nos papiers , a promis 300 livres sterling de récompense à celui qui feroit découvrir le faussaire. Il paroît qu'à présent il est hors de la grande Bretagne : on assure même que , sans le savoir , un courier du cabinet a favorisé sa fuite. Ce courier allant à Douvres , fut abordé par un homme proprement mis , qui lui demanda place dans sa chaise jusques-là ; il ne le refusa point , parce qu'il lui parut un galant homme. En arrivant à Douvres il s'est embarqué pour Calais ; & le courier à son retour à Londres ayant lu l'avertissement publié , a reconnu dans le signalement du faussaire , tout ce qui pouvoit le convaincre que c'étoit réellement son compagnon de voyage.

On dit qu'un des commis de la banque , celui là même qui a payé les billets , est parti avec un messager du Roi , pour se rendre en France , & découvrir son homme ; on a obtenu , ajoute-t-on , du Roi de France , la permission de se saisir de sa personne par tout où on le trouvera ; des faussaires dont les crimes attaquent le crédit public dans sa racine , ne doivent en effet jouir nulle part du droit d'asyle.

Le tedium vitæ. Cette maladie terrible , qu'on dit naturelle à notre Isle , n'est pas moins répandue sur le continent ; elle ne s'y manifeste pas ; il est vrai , de la même manière ; elle y est une suite des passions de l'amour , de la jalousie & du désespoir : chez nous elle est plus froide , plus réfléchie , & nos malades la traînent souvent long-temps avant d'y succomber. Les symptômes qu'elle a montrés dans un de nos compatriotes qui vient d'en être la victime sur le continent , sont plus étranges ; il s'est tué , dit-on , dans un accès religieux , & on devoit dire dans une frénésie de religion ; il avoit servi avec distinction dans les troupes de la Compagnie des Indes , & étoit parvenu à une majorité ; depuis quelque temps il étoit sujet à une espèce de maladie qui lui faisoit chercher la solitude , & peu de jours avant qu'il ait fini son existence , on le voyoit passer plusieurs heures en prières ; il prioit à genoux , & fréquemment il se prosternoit sur la terre qu'il baisoit dévotement par humilité ; rien n'annonçoit moins une disposition au suicide que cette conduite ; & ceux qui habitoient la même maison n'étoient qu'édifiés , & bien éloignés de soupçonner une fin aussi tragique. Le jour

qu'il avoit choisi pour mettre fin à sa vie; il se leva de grand matin; vers les cinq heures son domestique qui couchoit auprès, éveillé par un bruit qu'il entendit dans l'appartement, courut pour en apprendre la cause, & trouva le Major nageant dans son sang; il avoit placé son épée sur le parquet, & s'étoit précipité dessus. L'épée s'étoit brisée en quatre piéces, & l'une longue d'environ quatre pouces étoit restée dans son corps. Aussi-tôt qu'il vit son domestique, il lui dit de lui apporter promptement un pistolet dont il avoit besoin pour se débarrasser de la douleur que lui causoit sa blessure. Ne vaudroit-il pas mieux, lui dit-il, que je fasse venir un Chirurgien? Son maître après avoir hésité un moment, lui dit : fais ce que tu voudras : ce malheureux jeune homme n'étoit connu d'aucun de ses compatriotes; il n'avoit vu que le ministre de sa cour, & il n'avoit été le voir qu'une fois. Ce dernier ayant été instruit de cet événement, lui envoya un chirurgien; le morceau de l'épée fut extrait heureusement de son corps, & on lui donna tous les secours possibles. Il supporta les douleurs avec beaucoup de patience & de résignation, & ne montra qu'un regret celui de se les être occasionnées lui-même par son acte insensé : il disoit cependant qu'il étoit convaincu qu'ayant cru agir d'après une impulsion divine, Dieu l'auroit reçu dans le ciel avec les anges qui se seroient réjouis de son arrivée. Ce furent ses propres expressions : il sembloit souffrir mentalement de l'idée que sa conduite seroit condamnée par les hommes, & sa mémoire en exécration. Il vécut jusqu'au troisième jour; le chirurgien qui vint le voir alors ne lui trouva point de pouls au bras, & seulement quelques battemens vers la tête. Il ne cacha point à son malade qu'il approchoit de sa fin. Le major

en fut surpris , & ne voulut pas le croire , parce qu'il n'éprouvoit plus les peines violentes qu'il souffroit la veille , & qu'il se sentoit dans un calme parfait. C'étoit la mortification des parties précédemment affectées , qui l'avoit privé de toute sensibilité : le chirurgien étant sorti un instant pour ordonner quelque chose : trois minutes après il le trouva sans parole , l'œil fixe & , il expira peu de momens après. On trouva en l'ouvrant que l'épée avoit coupé une artère , percé le foie , de maniere que la blessure dans l'origine étoit mortelle , & qu'il y a lieu d'être étonné qu'il ait vécu si long-temps.

On a fait précédemment dans nos papiers publics le tableau des revenus de tous les principaux Etats de l'Europe ; le même calculateur vient de donner aujourd'hui celui des dépenses particulieres des Souverains. On peut être curieux de le trouver ici , & nous le transcrivons sans en garantir l'exactitude.

La dépense particuliere annuelle du Roi de France est de	800,000 l. st.
De l'Impératrice de Russie	700,000.
Du Grand-Seigneur	400,000.
Du Roi d'Espagne	210,000.
Du Roi d'Angleterre.	176,000.
De la Reine de Portugal	160,000.
De l'Empereur	136,000.
Du Roi de Danemarck.	100,000.
Du Roi de Naples	100,000.
Du Roi de Suede	80,000.
Du Roi de Sardaigne	56,000.
Du Roi de Prusse	20,000.
Du Roi de Pologne	10,000.
Total	<u>2,948,000.</u>

Il est arrivé sur le *Caton* un prisonnier qui est un capitaine accusé du meurtre d'un sergent qui étoit sous ses ordres, dans un fort de la côte d'Afrique. Ce prisonnier, pour quelque faute qu'on dit supposée, fit placer ce malheureux sergent à la bouche d'un canon, & tint un pistolet chargé sur la poitrine de ce malheureux, qu'il força de tenir la meche & d'y mettre le feu. Ce barbare est accusé de plusieurs autres actes de cruauté, & d'avoir dissipé des munitions du Gouvernement, pour une somme considérable. Le 22 il s'est tenu un Conseil pour examiner toutes ces charges; & elles ont été trouvées si graves, que le coupable a été envoyé à Newgate, en attendant son jugement.

La semaine dernière, un Boucher passant dans un champ près de Colchester, aperçut un homme pendu à un arbre; il court aussitôt couper la corde; l'homme paroissoit mort; le Boucher alla à une maison à un quart de mille avertir de ce qu'il avoit vu, & prendre du monde pour enlever le cadavre. En revenant auprès de ce dernier, il étoit encore sans mouvement; mais bientôt l'homme donna quelque signe de vie; on s'empressa de le ranimer tout-à-fait; mais les premières marques sensibles qu'il donna du retour de ses forces furent des imprécations contre ceux qui lui rendoient ce bon office, contre le Boucher qui l'avoit arraché à la mort; il fit plus, il le fit arrêter par un Conserable, & le traduisit devant un Magistrat à Colchester, où il l'accusa de l'avoir empêché de mourir; il fit un plaidoyer très-singulier pour prouver qu'il étoit en droit de s'ôter la vie; que le Boucher n'avoit pas celui de venir le troubler dans ce qu'il

faisoit pour son bonheur ; que son imprudente pitié lui avoit été cruelle , en le retenant dans un monde qu'il vouloit quitter , & il conclut à de gros dommages & intérêts contre l'homme qui , disoit-il , lui avoit fait le plus grand mal qu'on pouvoit lui faire. Le Juge , après avoir entendu cet homme , loua l'humanité du Boucher , & déclara à l'ingrat qui le poursuivoit , que s'il revenoit l'étourdir de ses plaintes , il le feroit mettre en prison. Ce fol étrange est un vieillard qui étoit devenu amoureux d'une jeune fille dont les dédains avoient affoibli le peu de raison qu'il avoit.

Le Secrétaire de la poste a reçu dernièrement 5 guinées avec une lettre anonyme , par laquelle on l'instruisoit qu'on avoit fraudé les droits du bureau pour cette somme tant en capital qu'en intérêts. C'est une restitution d'un genre assez singulier , & c'est peut-être le premier exemple d'une de cette espèce ; mais elle n'en est pas moins juste & de droit.

Il est arrivé dernièrement dans un village voisin , écrit on de Cardiff , dans le comté de Clamorgan , un accident qui montre que la superstition regne encore , & que ses effets ne sont pas diminués. Un gros oiseau étranger à ce pays , & qui y a été conduit pendant les dernières tempêtes , s'est établi dans un champ voisin de l'habitation de deux vieilles femmes. L'oiseau faisoit beaucoup de bruit , vraisemblablement parce qu'il étoit seul , & sembloit par ses cris appeler ses compagnons dont il étoit séparé. Les bonnes vieilles songèrent dans la tête que cet oiseau inconnu leur annonçoit des choses avantageuses ; elles pensèrent en conséquence qu'on devoit le ménager , & ne manquèrent pas de dire : que si quelqu'un lui faisoit du mal , il en arriveroit

quelque grand malheur , qui s'étendrait sur la Paroisse entiere , dans laquelle il mourroit beaucoup de monde. Il arriva qu'un homme armé d'un fusil rencontra l'oiseau & le tira : les deux vieilles accoururent au bruit , en accablant le chasseur d'injures , & en prévoyant tous les maux qu'elles avoient rêvés pour elles & pour leurs voisins. Le hasard fit que l'une qui étoit plus effrayée de la prédiction qu'elles avoient fait en commun, mourut le lendemain, & l'autre trois jours après : cela a effrayé tout le village ; & sitôt qu'un habitant tombe malade , l'épouvante le saisit , & la maladie devient dangereuse. l'Apothicaire du lieu qui sort de chez moi , m'a dit , qu'il est mandé à toute heure par des gens qui sont à peine indisposés , mais sur qui l'histoire des vieilles femmes a fait une telle impression , qu'ils tombent sérieusement malades, qu'il ne faut pas s'étonner qu'il en meure beaucoup.

F R A N C E.

DE FONTAINEBLEAU, le 11 Novembre.

Le Comte de Montmorin, Ambassadeur extraordinaire & Plénipotentiaire du Roi , près S. M. C., de retour en cette Cour par congé, eut l'honneur d'être présenté le 1 de ce mois à S. M. par le Comte de Vergennes, Chef du Conseil Royal des Finances, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le département des affaires étrangères. Le Comte de Périgord, Commandant en chef pour le Roi, du Languedoc, eut aussi l'honneur d'être présenté le même jour au Roi par le même

mé Ministre , & de prendre congé de S. M. pour aller tenir les Etats de cette Province.

Le 2 , le Duc de Luynes prêta serment entre les mains du Roi pour la place de Colonel Général des Dragons, dont S. M. l'a pourvu, sur la démission du Duc de Coigny.

M. D'Ormesson ayant remis au Roi sa démission de la place de Contrôleur Général des Finances , S. M. en a disposé en faveur de M. de Calonne , Intendant de la Flandres & de l'Artois , qui a eu le 4 de ce mois l'honneur de faire en cette qualité ses remerciemens à S. M.

Les espérances si bien fondées sur la grossesse de la Reine, parvenue au terme de plus de 3 mois, viennent d'être détruites. Le jour de la Toussaint, il survint tout-à-coup à S. M. quelques accidens qui firent craindre une fausse couche ; les secours les mieux indiqués furent employés à tems, mais inutilement. Le lendemain au soir la Reine accoucha sans effort & sans beaucoup de douleur de ce qu'on appelle vulgairement un *faux germe*, bien caractérisé tel par l'examen le plus scrupuleux & le plus authentique. Il n'existe aucune suite fâcheuse.

DE PARIS, le 11 Novembre.

On lit ici une lettre de Toulon, dont les copies se sont fort multipliées, & dans laquelle on lit ces mots :

« Nous venons de diner ici à la hâte avec

deux Officiers Anglais qui reviennent de la côte de Coromandel , avec des dépêches qu'ils portent à la Cour de Londres. Ils nous ont dit qu'il y avait eu un nouveau combat entre le Bailli de Suffren & l'Amiral Hugues dans les parages de Madras ; mais nous n'avons pu en obtenir des détails plus étendus. Si l'on peut juger de cette action par leur extrême discrétion , il y a lieu de présumer que les suites de ce combat n'ont point été favorables à l'Amiral Anglais , si elles l'avaient été , il n'est pas douteux qu'ils n'eussent eu l'attention de nous en instruire & de jouir d'avance de l'effet qu'un triomphe comme celui-là n'auroit pas manqué de produire sur leurs auditeurs.

Cependant nous doutons avec raison de cet événement de quelque côté qu'ait été l'avantage ; il faudroit pour cela avoir quelque chose de plus positif & sur-tout en savoir la date. On fait bien que les escadres se cherchoient & qu'elles ont pu se rencontrer avant l'arrivée de la nouvelle de la paix. Au reste , si ce que les Officiers ont dit , est vrai , s'ils n'ont pas voulu simplement piquer notre curiosité , les avis qu'on recevra incessamment d'Angleterre ne manqueront pas de nous éclaircir ».

Le Roi a accordé au Comte de Fersen , jeune Seigneur Suédois , la propriété du Régiment Royal Suédois , à la place du Comte de Sparre , qui a été fait Maréchal de Camp , & qui est retiré avec une pension. Cet Officier , en quittant son Régiment , a adressé la lettre suivante à ses Officiers.

MESSIEURS , Né parmi vous , élevé votre camarade devenu votre chef , accoutumé à vous aimer comme mes freres , si quelque consolation

peut adoucir mes regrets en perdant l'honneur de vous commander , c'est de penser que vous trouverez dans mon successeur tous les sentimens que je vous ai voués , & le nom de Fersen vous en est garant. Sa Majesté le Roi de Suede , a désiré que votre corps fût commandé par un Suédois , qui n'eût qu'une patrie ; j'en avois deux , par des événemens dont les bontés de la Cour de France ne me permettront jamais de me plaindre. J'ose espérer que jusqu'à mon dernier soupir personne ne servira ma nouvelle patrie avec un zele plus pur & plus ardent. Mais la Suede me sera éternellement chere. Comblé dans tous les temps , & particulièrement dans ce moment-ci de bontés de son Roi , je desire que tous ses sujets me regardent toujours comme leur compatriote ; que les braves Officiers qui combattront sous les étendarts du Régiment , me regardent toujours comme leur camarade , & que tous ceux qui viendront à Paris , voient toujours ma maison comme la leur. Vous connoissez , Messieurs , les sentimens d'attachement que nous vous avons voués , Madame de Sparre & moi ; la gloire & la faveur suivront partout votre nouveau chef , & mon cœur sera toujours au milieu de vous ; toujours il jouira de vos succès. Aimez-moi , mes amis , & en plaignant le bonheur de vivre avec vous , n'oubliez jamais les sentimens que je vous ai voués , & les droits que de tous les temps les Sparre ont désiré d'acquérir à votre amitié.

Les Officiers ont répondu à leur ancien Colonel par la lettre suivante :

M. le Comte , Chargés par le Corps des Officiers du Régiment Royal Suédois de répondre en son nom à la lettre que vous lui avez fait l'honneur de lui écrire , chargés de vous adres-

ser l'expression générale de ses regrets, nous devons vous assurer, M. le Comte, que nous avons été tous, autant désolés de vous perdre, que touchés des témoignages obligeans d'estime, d'amitié & de souvenir dont votre lettre est pleine. Chacun de nous en particulier, & tous en général, nous vous renouvelons l'assurance de notre reconnoissance pour les obligations qui nous lient à vous; M. le Comte, elle ne s'effacera jamais de nos cœurs reconnoissans & sensibles, non plus que la mémoire d'une famille, dont le nom a toujours été cher & glorieux pour le Régiment Royal Suédois.

Ne formant qu'une même famille, & nous regardant tous comme également attachés par le zèle le plus ardent au service de Sa Majesté très-Chrétienne le Roi de France; & par la plus vive reconnoissance à Sa Majesté le Roi de Suede, à la protection duquel son attention continuelle pour le régiment nous assure des droits précieux; nous sommes persuadés, M. le Comte, que vous n'avez point manqué de nous recommander également à votre successeur M. le Comte de Fersen, sans aucune acception de pays ni de nation, puisque nous sommes tous animés du même esprit, comme si nous n'avions qu'une patrie.

Nous n'avons qu'un cœur & qu'une voix, M. le Comte, pour vous assurer de nos regrets, du souvenir éternel que nous conservons de vos bontés, & du respect avec lequel nous ne cesserons d'être, M. le Comte, &c. Signé au nom du Corps, Baron de Sparre, Capitaine; le Chevalier d'Everlarge; Witri, Lieutenant; Schiomaire l'aîné, Sous-Lieutenant.

Le Corps Municipal de Limoges, qui avoit donné le nom de M. d'Aine à une vaste

Place que ce Magistrat venoit de faire construire pour la tenue des Foires & Marchés de cette ville, a voulu, avant son départ pour sa nouvelle Intendance, signaler ses regrets & sa reconnoissance, en éternisant la mémoire des bienfaits nombreux que cet Administrateur éclairé a répandu dans la Généralité qu'il quitte. En conséquence les Maire & Echevins ont fait placer sur deux pilastres qui décorent les deux côtés de l'entrée d'une promenade, connue sous le nom de *Dorsay*, & qui forme une des faces de la place d'Aine, les deux Inscriptions suivantes. La première présente le détail de ce qu'il a fait pour Limoges ; la seconde, l'énumération des ouvrages exécutés par ses ordres dans sa Généralité, pendant son administration.

Patriæ dilectissimo Patri. DD. MARIO JOAN. BAPT. NIC. D'AINE, provinciæ præfecto, cujus fausto sub regimine, in urbe nostra themidi forum insigne, fontibus carcer salubris fuit ædificatus : quo civicæ invigilante felicitati, Lemovicæ excubiis munitæ, facibus illustratæ, compiti, fontibus, areis auctæ compluribus vicis ad amussim directis fuerunt exornatæ. Hoc amoris & observantiæ perecne pignus posuit urbs Lemovencis : D. LUD. NAURISSARD, Prætor Urbano : D. LUD. JOS. ESTIENNE, pro Prætoræ, ædilibus, DD. Jos. Jac. Juge, Joan. Tanchon, Mart. Barbeau, Jos. Fournier. Anno M. DCC. LXXXII ; Lemovicensium deliciis, D. D. MARIO JOAN. BAPT. NIC. D'AINE, provinciæ præfecto ; qui canentelum reddidit veliferum, regias itemque

vias, quibus Burdigalam, Lugdunum, Tolosam; Parisios itur, perfici vigil curavit: quo promotè, haud longè à nobiliaco, viaria in arte stupendum imprimis opus exstructum; taurionì spectabilis pons impositus; otiosæ mendicitatis libido planè fuit coercita; cujus tot operibus, tot institutis, apud Lemovicenses, commercium vigit, opes arevere, boni enituerè mores: hoc grati benevolentiz animi monimentum D. D. D. urbs Lemovicensis: D. LUD. NAURISSART, Prætorè Urbano; D. LUD. JOS. ESTIENNE, pro-Prætorè, ædilibus, D. D. Jos. Jac. Juge, Joaz. Tanchon, Mart. Barbou, Jos. Fournier. Anno M. DCC. LXXXII.

Ce monument de tendresse & de gratitude élevé à la mémoire d'un Intendant qui part pour aller porter dans d'autres contrées ses vues & son amour pour le bien public, honore tout-à-la-fois & la ville qui le décerne, & le Magistrat qui en est l'objet. Les Etats de Languedoc firent graver au bas de la Statue Equestre de Louis le Grand à Montpellier la belle Inscription à *Louis XIV après sa mort*: l'Auteur des deux Inscriptions que nous venons de lire, auroit pu les terminer par ces mots, *A M. d'Aine, après son départ pour l'Intendance de Tours.*

On fait, écrit-on de Mende, que le Roi, touché des plaintes des Habitans du Vivarais, du Gevaudan & des Cévenés, sur les vexations qu'ils éprouvent de la part des Praticiens Notaires ou gens d'affaires, excessivement multipliés dans ces cantons montagneux, a bien voulu nommer, à la sollicitation de M. le Comte de Périgord, digne Commandant du Languedoc,

dont ces pays étendus font partie, une Commission composée de quatre Conseillers de son Parlement de Toulouse, avec les pouvoirs les plus étendus, pour y remédier & punir les coupables. En conséquence MM. de Rey, d'Albis, de Saint-Felix & d'Again, Conseillers, d'un mérite, d'un zèle & d'une capacité reconnue, ont ouvert leurs séances à Mende, Capitale du Gevaudan, le premier Octobre. — M. l'Evêque, rempli d'une tendresse vraiment paternelle pour ses Diocésains, n'a rien négligé pour concourir aux vues du Roi & des Magistrats dans ces circonstances favorables aux opprimés, sur lesquels il ne cessait depuis long-temps de gémir & de s'attendrir, il a envoyé au-devant de ces Magistrats, au de-là même des limites de son Diocèse; M. l'Abbé de Siran, un des Grands-Vicaires, les alla prier d'accepter un logement chez lui. — Il leur a abandonné la plus grande partie de son Palais, pour que logés commodément, ils pussent vaquer librement aux fonctions importantes de leur Commission. — Il en a fait savoir le Dimanche suivant dans toutes les Paroisses de son Diocèse, l'objet & l'ouverture, par la promulgation des Lettres-Patentes, accompagnée d'une Lettre fort instructive du Syndic de son Diocèse, & d'une vraiment pastorale de sa part. — Celle-ci est d'un père tendre, dont la charité s'étend jusqu'aux coupables, ou tolérer les vices, l'autre présente un tableau d'exactions, de rapines & de crimes commis à l'ombre des Loix dont on n'auroit pu ailleurs se former d'idée. — Aussi le peuple de ces contrées infortunées, va-t-il en foule au-devant de ces Magistrats, qu'il regarde comme ses libérateurs. Ils ont été reçus sur leur route, au milieu des acclamations, & les Officiers-Mu-

ciuipaux de Mende, escortés de la Bourgeoisie sous les armes, leur ont témoigné de la manière la plus touchante, la joie que leur causoit leur arrivée. — M. Seraud, Docteur en médecine, & Maire, a porté la parole avec une éloquence bien digne de la circonstance. — On ne doit pas omettre que M. l'Abbé de Siran, Grand-Vicaire, ne s'est pas borné à conduire à l'Evêché les Commissaires, redouté depuis long-temps des Gens d'affaires, contre lesquels il aide les malheureux de ses conseils & de ses facultés, il ne cesse de remettre sous leurs yeux des abus dont la compassion pour ces malheureux lui a fait rechercher les causes, & développer les suites funestes.

On lit dans une lettre de Toulouse, que les inhumations dans les cimetières n'éprouvent plus aucune difficulté. Le Vicomte de Thifan, Mestre de Camp de Cavalerie, & Chevalier de S. Louis, a été enterré dans le cimetière de la Dalbade, avec toute la pompe due à ses grades militaires, sans que l'on ait été effarouché de voir déposer le cadavre de cet Officier à côté de ceux des pauvres.

Le 6 du mois dernier, écrit-on de Strasbourg, il y a eu une incendie terrible à Garsbourg, dans le département de Phalsbourg. Une étincelle qui sauta de l'enclume d'un maréchal sur un tas de charbons y mit le feu, qui se communiqua rapidement au foin. Dans un instant tout ne fut qu'un brasier : un vent violent de Sud s'élevant malheureusement, jeta des charbons brûlants sur des maisons couvertes à bandes, & en consuma, sans qu'on pût y porter du secours faute d'eau,

vingt-deux , en quelques heures , non compris les granges , écuries & hangards y attenans. La foule des habitans occupés à la récolte des pommes de terre , & dans les forêts à cueillir des faïnes , ne contribua pas peu à l'embrasement total. Tout a été la proie des flammes ; les denrées qui se trouvoient dans les granges , & les linges , effets & meubles dans les maisons. Cet événement a privé subitement 31 chefs de famille de toute nourriture & récoltes engrangées , & réduit à la dernière misère 71 enfans , dont 7 au maillot , outre 6 meres prêtes à accoucher , & les domestiques nécessaires pour la garde des bestiaux. L'état de tant d'infortunés est bien digne d'attirer la compassion des ames chrétiennes. Les personnes qui voudront les secourir sont priées d'adresser leurs bienfaits à M. Ort , Curé de Palsbourg , ou à M. Janssin , Curé de Saverne , qui les remettra à M. Gelin , Curé de Garbury.

Le sieur le Tellier , Opticien , Quai des Augustins a inventé un Prosopographe , nouvel instrument plus simple que le pantographe avec lequel on peut , sans sçavoir dessiner , copier toutes sortes de desseins , cartes , plans & les réduire depuis la moitié jusqu'au trentième. Il se payera 9 livres dont cinq livres en souscrivant & 4 livres en le recevant. Lorsque la souscription sera fermée , il se payera 12 livres. On livrera l'instrument quand il y aura 100 souscripteurs , il y en avoit le tiers le 18 Octobre. Le sieur le Tellier fait voir des dessins réduits à l'aide de cet Instrument.

L. Cornu , Baron de Corboyer , d'une des anciennes noblesses de Normandie , est mort en son château de Corboyer , près Langlé , âgé de 87 ans.

Pierre - Etienne Bourgeois de Boynes, Ministre d'Etat, Conseiller d'Etat ordinaire, ci-devant Secrétaire d'Etat ayant le département de la Marine, ancien premier Président du Parlement de Besançon, est mort dans sa terre de Boynes en Gâtinois, le 19 du même mois, dans la 65^e année de son âge.

Le premier tirage de la Loterie Royale, établie par arrêt du Conseil du 5 Avril dernier, a été fait les 20, 21, 22 & 23 Octobre, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville de Paris. Le lot de 120000 liv. est échu au numéro 22987; celui de 60000 liv. au numéro 16064: les numéros 31743, 33166 & 35700, ont eu chacun un lot de 12000 livres: les numéros 1138, 32773, 33657 & 39506, ont eu également chacun un lot de 8000 liv. Il y a eu 10 lots de 3000 livres, 20 de 2000 liv. 40 de 1200 liv., 118 de 800 liv. 200 de 750 liv. 400 de 720 liv. & 3202 de 600 livres, conformément à l'article IV de l'arrêt du Conseil, du 5 Avril dernier. Le paiement de ces lots & remboursement se fera comptant au Trésor Royal, dans le mois d'Avril prochain.

Suite du Traité de paix.

17°. Le Roi de la G. B. voulant donner à S. M. T. C. une preuve sincère de réconciliation & d'amitié, & contribuer à rendre solide la paix rétablie entre L. M., consent à l'abrogation & suppression de tous les articles relatifs à Dunkerque, à compter du Traité de paix conclu à Utrecht, en 1713 inclusivement, jusqu'à ce jour. 18°. Aussi-tôt après l'échange des ratifications, les deux Hautes-Parties contractantes nommeront des Commissaires pour travailler à

de nouveaux arrangemens de commerce entre les deux nations, sur le fondement de la réciprocité & de la convenance mutuelles; lesquels arrangemens devront être terminés & conclus dans l'espace de deux ans, à compter du 1 Janvier 1784. 19°. Tous les pays & territoires qui pourroient l'être, dans quelque partie du monde que ce soit, par les armes de S. M. T. C., ainsi que par celles de S. M. B., qui ne sont pas compris dans le présent Traité, ni à titre de cessions, ni à titre de restitutions, seront rendus sans difficulté, & sans exiger de compensation. 20°. Comme il est nécessaire d'assigner une époque fixe pour les restitutions & évacuations à faire par chacune des Hautes Parties contractantes, il est convenu que le Roi de la G. B., fera évacuer les îles de Saint-Pierre & de Miquelon, trois mois après la ratification du présent Traité, ou plutôt, si faire se peut; Sainte-Lucie aux Antilles, & Gorée en Afrique, trois mois après la ratification du présent Traité, ou plutôt, si faire se peut. Le Roi de la G. B. rentrera également en possession, au bout de trois mois après la ratification du présent Traité, ou plutôt, si faire se peut, des îles de la Grenade, les Grenadines, Saint-Vincent, la Dominique, Saint-Christophe, Nevis & Montserrat. La France sera mise en possession des Villes & Comptoirs qui lui sont restitués aux Indes orientales, & des territoires qui lui sont procurés, pour servir d'arrondissement à Pondichéry & à Karikal, six mois après la ratification du présent Traité, ou plutôt, si faire se peut. La France remettra au bout du même terme de six mois, les Villes & Territoires dont ses armes se seroient emparées, sur les Anglois ou sur leurs Alliés dans les Indes orientales. En conséquence de quoi les ordres nécessaires seront envoyés par chacune des

Hautes-Parties contractantes, avec des passeports réciproques pour les Vaisseaux qui les porteront immédiatement après la ratification du présent Traité. 21°. La décision des prises & des saisies faites antérieurement aux hostilités, sera remise aux Cours de justice respectives; de sorte que la validité desdites prises & saisies sera décidée selon le droit des Gens, & les Traités dans les Cours de justice de la Nation qui aura fait la capture ou ordonné les saisies. 22°. Pour empêcher le renouvellement des procès qui ont été terminés dans les îles conquises par l'une & l'autre des Hautes-Parties contractantes, il est convenu que les jugemens rendus en dernier ressort & qui ont acquis force de chose jugée, seront maintenus & exécutés suivant leur forme & teneur. 23°. L. M. T. C. & B. promettent d'observer sincèrement & de bonne foi tous les articles contenus & établis dans le présent Traité, & Elles ne souffriront pas qu'il y soit fait de contravention directe ou indirecte par leurs Sujets respectifs : Et les susdites Hautes-Parties contractantes se garantissent généralement & réciproquement toutes les stipulations du présent Traité. 24. Les ratifications solennelles du présent Traité, expédiées en bonne & dûe forme, seront échangées en cette ville de Versailles, entre les Hautes-Parties contractantes, dans l'espace d'un mois, ou plutôt s'il est possible, à compter du jour de la signature du présent Traité. En foi de quoi, Nous soussignés, leurs Ambassadeurs extraordinaires & Ministres plénipotentiaires, avons signé de notre main, en leur nom, & en vertu de nos Plein-pouvoirs respectifs, le présent Traité définitif, & y avons fait apposer le cachet de nos armes. Fait à Versailles le 3 Septembre 1783. Signés
GRAVIER DE VERGENNES, L. S. MANCHESTER, L. S.

Articles séparés.

1^o. Quelques-uns des Titres employés par les Puissances contractantes, soit dans les Plein-pouvoirs & autres actes pendant le cours de la négociation, soit dans le préambule du présent Traité n'étant pas généralement reconnus, il a été convenu qu'il ne pourroit jamais en résulter aucun préjudice pour l'une ni l'autre desdites Parties contractantes, & que les Titres pris ou omis de part & d'autre, à l'occasion de ladite négociation & du présent Traité, ne pourront être cités ni tirer à conséquence. 2^o. Il a été convenu & arrêté que la Langue françoise employée dans tous les exemplaires du présent Traité, ne formera point un exemple qui puisse être allégué ni tiré à conséquence, ni porter préjudice en aucune manière à l'une ni à l'autre des Puissances contractantes; & que l'on se conformera à l'avenir à ce qui a été observé & doit être observé à l'égard & de la part des Puissances qui sont en usage & en possession de donner & de recevoir des exemplaires de semblables Traités en une autre Langue que la françoise; le présent Traité ne laissant pas d'avoir la même force & vertu, que si le susdit usage y avoit été observé. En foi de quoi, Nous soussignés Ambassadeurs extraordinaire & Ministres plénipotentiaires de L. M. T. C. & B., avons signé les présens articles séparés, & y avons fait apposer le cachet de nos armes. Fait à Versailles le 3 Septembre 1783. Signés GRAVIER DE VERGENNES. L. S. MANCHESTER. L. S.

La suite à l'ordinaire prochain.

DE BRUXELLES, le 11 Novembre.

On mande de la Haye, que les Etats Généraux ont reçu une lettre de M. Vanberckel, leur Ministre auprès des Etats-Unis de l'Amérique; elle est datée du 8 Août

dernier, à bord du vaisseau de guerre l'Overyffel, dans la rade de Saint-Michel, l'une des Acores, où il étoit à cette époque; c'est ainsi qu'il rend compte des contrariétés qui ont retardé sa marche à sa destination.

H. & P. S. je ne puis m'abstenir de saisir l'occasion qui se présente pour informer V. H. P. qu'après avoir quitté le 26 Juin dernier à bord du vaisseau de guerre Covrayffel, la rade du Texel, je suis arrivé hier dans celle de S. Michel, l'une des Corcs, où M. le Capitaine Riemersma a été obligé de mouiller pour faire de l'eau. Un temps brumeux presque continuel, des vents contraires & beaucoup de calme que nous essuyâmes dans la mer du Nord, dans la Manche, aussi-bien que dans la mer d'Espagne, ont jusqu'à présent prolongé notre voyage. Dès que nos futailles auront été remplies d'eau fraîche, nous remettons aussi-tôt à la voile pour diriger notre cours vers Philadelphie.

Les dernières lettres de la Haye contiennent les détails suivans :

Les Etats généraux ont pris ces jours derniers la résolution de requérir le Prince Stadhouder de donner en sa qualité d'Amiral Général de la République les ordres nécessaires pour le départ de deux ou trois frégates qui doivent se rendre le plus promptement possible à Essequibo & Demerary, & deux autres frégates ou bâtimens armés à la côte de Berbice, afin de protéger ces établissemens, & de s'y tenir en station lorsqu'ils auront été remis à la République par la France, en conséquence de la déclaration que le Roi leur en a fait faire. On a requis en même temps le Prince de faire partir un vaisseau de 70 canons, cinq de 60, un de cinquante & deux ou trois frégates pour la Méditerranée. L'in-

tenion de L. H. P. est qu'ils se rendent encore avant l'Hiver dans cette mer où nous avons déjà une Escadre composée des Vaisseaux le *Gelderland*, & le *Kortenaer* de 60 Canons, l'*Alkmaer* & le *Trump* de 50, le *Medemblick* de 36, le *Mercure* de 20, & le *Chasseur* de 14. Les forces de la République dans la Méditerranée, seront alors d'un vaisseau de 70, de 7 de 60, & de 3 de 50, & de 4 frégates. Il a été aussi expédié à tous les Collèges d'Amirauté, l'ordre de faire avitailler tous les vaisseaux qui sont dans les Ports, jusqu'au 30 Avril de l'année prochaine. — Suivant une liste imprimée, il paroît que de 186 hommes d'équipage qui se trouverent au bord du vaisseau le *Rhinland* qui a été incendié à la rade du Texel.

Les recherches sur les motifs qui empêcherent l'escadre Hollandoise de sortir de Brest, auront sans doute lieu. La province de Hollande & de Westfrise a arrêté qu'elles seroient faites par forme politique & extrajudiciaire, par deux Commissaires de Hollande, & par un membre du Gouvernement de chacune des autres provinces. MM. Van Zerberg & Van Berkel, pensionnaires des villes d'Amsterdam & d'Harlem, ont, dit-on, déjà été nommés par la Hollande.

PRECIS DES GAZETTES ANGL. ET AUTRES.

On dit qu'il est question de livrer Gibraltar aux Espagnols, qui en donneront un prix excessif. Si en effet ils se proposent de mettre un prix à cette Place, il seroit à souhaiter que nous eussions le bon esprit de l'accepter, & que la Nation se défit d'un vain préjugé qui fait mettre de l'importance à une Place qui n'en a aucune réelle, qu'on ne garde que par honneur, & qui coûte annuellement 100,000 liv. sterling.

Quand le Lord Townshend étoit Aide-de-Camp du Duc de Cumberland dans les Guerres de Flandres, on le vit un jour regarder très-attentivement la tête d'un soldat qu'un boulet de canon venoit d'emporter très-près de l'endroit où étoit S. A. R. ; elle lui demanda ce qu'il examinoit ; il ne répondit pas fut le champ , & la question fut répétée. Je ne puis , dit-il , revenir de ma surprise : & qui l'occasionne , dit le Duc ? C'est qu'un homme qui avoit tant de cervelle , voyez cette masse , ait si long-temps servi V. A. R. pour six sols par jour.

Le départ de l'Empereur pour la Hongrie pourroit bien être retardé , peut-être même entièrement abandonné ; dans ce cas le congrès proposé auroit lieu. En attendant , plusieurs personnes prétendent que les différends de l'Autriche avec la Porte sont déjà applanis , & que S. H. , outre la cession de quelques Provinces , offre une indemnisation de 11 millions de florins pour les frais de la Guerre. Quoi qu'il en soit , de tous ces raisonnemens politiques , les préparatifs militaires de l'Empereur sont toujours poussés avec la dernière vigueur. *Gazette d'Amsterdam, N^o. 27.*

Quoique l'on parle beaucoup du voyage d'une personne de distinction à Cherson & à Moscou , & de celui d'une autre à Lemberg , pour y concerter définitivement les opérations relatives à la guerre contre les Turcs ; cela paroît encore très-incertain , car on se flatte toujours de voir la paix conservée. On prétend même que la Sublime Porte aujourd'hui s'est arrangée avec les deux Cours impériales de la manière suivante. 1^o. La Russie conservera la Crimée ; 2^o. La Maison d'Autriche obtiendra la Servie & la Bosnie. Quoi qu'il en soit de ce plan conciliatoire , les négociations continuent. Ainsi , plusieurs papiers-nouvelles ont avancé faussement que le Grand-

Visir se trouvoit déjà avec une armée de 47000 hommes à la hauteur de Bender; le 15 Septembre, ce ministre étoit encore à Constantinople. *Nouvelle politique d'Allemagne*, N°. 172.

L'Escadre Russe est toujours dans le port de Revel: ce qui est d'autant plus surprenant, qu'il y a long-temps qu'on la disoit destinée à aller croiser dans la Méditerranée. Plusieurs Matelots Danois sont entrés avec la permission du Roi au service des Russes. On pense que l'Impératrice ne veut pas pousser les choses plus loin, à moins qu'elle n'y soit forcée par quelques opérations extraordinaires de la part des Turcs. On croit que cette Princesse n'a eu d'autre but en rassemblant la plupart de ses vaisseaux de guerre, que de faire montre des forces de sa marine. Nous saurons bientôt si cette Escadre doit passer le Sund, ou si elle retournera à Cronstadt, car il n'est pas probable qu'on lui fasse passer l'hiver dans le port de Revel. *Gazette d'Utrecht*, N°. 87.

Peu de jours après le Bairam, il y eut à Constantinople de grands mouvemens parmi les Janissaires & le peuple qui demandoient la guerre à grands cris. L'occasion du tumulte fut un discours attribué au Grand-Seigneur. On prétendoit que S. H. avoit dit à un de ses confidens, que si la religion le permettoit, elle se résoudroit plus volontiers au sacrifice de ses plus belles provinces d'Europe, qu'à une guerre nécessairement désastreuse. Ces troubles ont obligé les Ministres des deux Cours Impériales de se renfermer dans leurs hôtels pendant quelques jours, & au départ des derniers courriers, la tranquillité n'étoit point rétablie. Suivant les lettres qui renfermoient ces avis, on craignoit que le Sultan ne fût forcé à déclarer la guerre.

Depuis l'arrivée d'un courrier de Constanti-

nople à Vienne, l'attente d'une guerre prête à éclater contre les Ottomans, a non-seulement beaucoup diminué, mais les curieux passant toujours dans leurs conjectures d'une extrémité à l'autre, prétendent que tout est arrangé, que la Russie se contentera de la possession de la Crimée, du Cuban, & des pays voisins, que la Porte cédant à une dure nécessité, se soumettra à ces sacrifices, en fera d'autres, & peut-être celui de Belgrade même pour conserver la paix avec l'Empereur. Dans tout cela le plus certain paroît être que l'ouverture de la campagne du moins diffère jusqu'au printems prochain; & que si la Puissance, qui par les négociations les plus pressantes & les plus actives, a cherché à sauver la Porte de l'orage qui la menaçoit au prix de quelques cessions, ne réussisse point, elle lui aura rendu en tout cas le service de lui procurer le besoin nécessaire pour la mettre en meilleur état de défense qu'elle ne l'a été jusqu'ici.

Gazette de Leyde, N° 80.

GAZETTE DES TRIBUNAUX ABRÉGÉE (1).

PARLEMENT DE PARIS, GRAND'CHAMBRE.

Entre le sieur Hurault, baillly de Nogent, & le sieur Millonet, lieutenant-général au même bailliage.

Le bailliage de Nogent-sur-Seine, est composé de trois officiers, d'un baillly de robe longue, d'un lieutenant-général, & d'un lieutenant particulier. Depuis long-temps la charge de baillly de robe longue étoit vacante, lorsqu'en 1781, le sieur Hurault se fit pourvoir de cette charge. Le sieur Millonet avoit été pourvu de l'office de lieutenant-général de Nogent de l'année 1771; au mois d'Octobre 1772, le nommé Felizer ayant désiré de se faire relever de l'interdiction prononcée contre lui, obtint un arrêt

de la Cour qui commit le lieutenant-général de Nogent pour l'interroger & statuer sur la demande jusqu'à sentence définitive. Une autre commission fut encore adressée le 19 du même mois par M. le lieutenant-criminel au Châtelet de Paris, au Lieutenant-général de Nogent-sur-Seine, à l'effet de procéder à une addition d'information ; il paroît que cette commission fut la cause de la contestation qui a divisé les parties. Le bailli de robe longue & le lieutenant-général prétendirent tous deux avoir droit de la remplir. — Quoi qu'il en soit, par un règlement du 4 Novembre 1682, le bailli de robe longue, faisant droit sur le requisitoire du procureur du Roi, ordonna qu'à l'avenir les procureurs remettoient au greffe toutes les requêtes introductives d'instance, excepté celles d'instruction, fit défenses aux procureurs de plus à l'avenir lui présenter ou aux officiers qui le suivroient aucunes requêtes excepté celles d'instruction. — Appel par le sieur Millonet de ce règlement. — Le 23 Août 1773 arrêt sur les conclusions de M. l'avocat général d'Aguesseau de Frénes, qui, en ce qui touche l'appel du prétendu règlement, a mis l'appellation, & ce dont est appel au néant, émendant, a déclaré led. règlement nul & de nul effet. En ce qui touche les demandes, a ordonné que toutes commissions qui ont été, ou seront adressées par la Cour, ou autres sièges, auxdits officiers du bailliage de Nogent, que sous celle de lieutenant-général, seront instruites & remplies par le sieur Hurault, comme premier officier du siège, sinon en cas d'exception expresse de sa personne. Le même arrêt a ordonné que sur les objets de partage d'opinion & de distribution d'instance, l'arrêt du 11 Février 1623 seroit exécuté selon la forme & teneur, lorsque le sieur

Millonnet se trouveroit aux audiences & aux rapports.

EAUX ET FORÊTS DE FRANCE AU SOUVERAIN.

Fait de Charte, Inscription de faux contre le Procès-verbal d'un Garde.

Le sieur Le... est Propriétaire d'une Maison, au Hameau de B..., d'où dépendent quarante-cinq arpens de terres en fief, sur lesquels il chasse, entouré de Gardes-Chasses & de Valets : son territoire devenant trop petit pour un cortège aussi nombreux, il l'érend un peu sur ses voisins; de ce nombre est l'Abbé Conet, Chanoine-Honoraire de l'Eglise de Paris, & Prieur, Seigneur de B... — Le sieur Le..., étant un jour sur le territoire du Prieur, tira un lievre & le manqua. Deux de ses Domestiques tuerent un lievre & une perdrix. — Procès-verbal du Garde du Prieur. Assignation en la Maitrise de Senlis donnée au sieur Le... Sentence qui le condamne en l'amende & aux dépens. — Sur l'appel, le sieur Le... s'inscrit en faux contre le procès-verbal du Garde. Treize témoins entendus. Le Garde fut décrété. Arrêt de renvoi à l'audience. Enfin arrêt définitif le 13 Août 1783 qui a déclaré l'inscription de faux, ensemble les moyens de faux, nuls, injurieux, & déraisonnables, a fait défenses au sieur Le... d'en former à l'avenir de pareilles; & pour l'avoir fait, le condamne en 300 liv. d'amende applicables, les deux tiers au Roi, & le tiers au Garde, & en 300 liv. de dommages & intérêts envers le Garde, a permis à celui-ci de faire imprimer l'arrêt, & le faire afficher à Picpus, à Senlis, à Luzarches & à B..., aux frais dudit Le... qui a été condamné aux dépens.



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

DE CONSTANTINOPLE, le 22 Septemb.

ON n'est pas sans inquiétude sur le bruit qui s'est répandu ici du soulèvement des Georgiens & de l'incursion qu'on dit qu'ils ont faite dans la Natolie, avec 50000 hommes; on ajoute à ce bruit, qu'ils ont déjà battu le peu de troupes que nous y avions, & qu'ils se sont emparés de la ville de Hars. Quoi qu'il en soit de cette nouvelle, Haggi-Ali, qui, à la tête d'une armée de 100,000 hommes, paroïssoit se préparer à une expédition en Crimée, va marcher contre les Georgiens, & on prétend qu'il en a reçu l'ordre.

On assure que le Divan a envoyé dans la Crimée des émissaires qui doivent se concerter avec les amis, que la Porte conserve dans cette Peninsule, & qui étant plus nom-

N°. 47. 22 Novembre 1783. 8

breux qu'on ne le croit, peuvent former un parti parmi les Tartares.

La peste, qui s'est, dit-on, manifestée à Beschick-Taschi, dans l'intérieur du Palais du Sultan, l'a ramené dans cette Capitale, où il est de retour depuis le 13 de ce mois. Le Capitan Bacha y est toujours; sa présence & sa fermeté contiennent les troubles toujours prêts à éclater; on dit que cet Officier a contre lui un parti puissant qui cherche à le perdre, ou du moins à l'éloigner des affaires; mais jusqu'ici la confiance du Grand-Seigneur est inébranlable, il la possède toute entière; & ses services passés, ses services présens qui garantissent ceux qu'il peut rendre encore, ne font pas douter qu'il ne soit très-nécessaire à son maître & à l'Empire: il n'y a qu'une voix en sa faveur parmi le peuple; le Grand-Visir n'excite pas moins d'admiration; & il y a long-tems qu'on n'avait vu le timon des affaires Ottomanes en des mains aussi habiles.

R U S S I E.

DE PÉTERSBOURG, le 10 Octobre.

On porte à 48 ou 50600 hommes le nombre des troupes que pourra produire la nouvelle levée d'un homme sur 200, qui vient d'être ordonnée dans l'Empire. Les dépenses qu'entraîne l'augmentation de l'armée de terre, ne détournent point l'attention de

l'Impératrice des soins qu'exige l'augmentation de la Marine. Deux nouveaux vaisseaux viennent de remplacer sur les chantiers ceux qui ont été lancés dernièrement. Celui de 100 canons porte le même nom qu'avoit le vaisseau, qui dans la dernière guerre sauta en l'air avec le vaisseau amiral au combat de Tschémé.

Les couriers se succèdent rapidement dans cette Capitale; il se passe peu de semaines, que le Ministre de Vienne n'en reçoive quelques-uns de sa Cour; la nuit du 4 au 5 de ce mois il lui en arriva encore un; il en vient aussi souvent de Constantinople, mais nous ne sommes point instruits des nouvelles qu'il apporte; & nous ignorons où en sont les négociations qui continuent toujours.

A L L E M A G N E.

DE VIENNE, le 1 Novembre.

Le 18 du mois dernier l'Empereur adroit à son audience les députés des Etats de l'Archiduché d'Autriche au-dessus de l'Enf. Le Comte Antoine de Pergen, Maréchal-Général harangua S. M. I., qui après lui avoir fait la réponse la plus gracieuse, lui remit les articles sur lesquels les Etats devoient délibérer; le 20, ces articles furent lus, publiés & admis dans cette Assemblée.

L'empereur vient d'ordonner, relativement aux procédures, un nouvel arrange-

ment, qui sera plus favorable au peuple, & qui empêchera les abus qu'entraîne souvent la cupidité des gens de loi. Ces derniers auront désormais une pension annuelle de la Chambre Impériale & Royale, & les parties ne seront obligées de payer à cette Chambre qu'une certaine somme, en vertu de laquelle leur Avocat leur fournira ses services & le papier timbré gratuitement. On ignore si cet arrangement aura lieu ailleurs que dans cette Capitale.

On attend de Bruxelles une somme de 3 millions de florins qui y ont été négociés pour le compte du Gouvernement par la Maison de commerce de MM. Frédéric, Romberg. Cette somme doit arriver incessamment sous l'escorte de 12 hommes.

L'Empereur, au milieu des affaires importantes qui l'occupent dans le Cabinet & dans les Camps, poursuit avec la même ardeur les réformes Ecclésiastiques qu'il a commencées. Il vient d'abolir l'usage de payer pour les Batêmes. La caisse de Religion suppléera à la perte que supporteront les Curés par la suppression de ce droit; on dit qu'il est aussi question de supprimer les droits sur les enterremens & les mariages.

L'Empereur, par un Règlement publié dernièrement, a supprimé les impôts sur les boissons dans la Basse-Autriche, & y a substitué plusieurs autres droits qui se payoient précédemment, & qui sont désignés par ce nouveau Règlement.

DE HAMBOURG, le 2 Novembre.

La soumission du Prince Heraclius à l'Empire de Russie est confirmée : l'Impératrice a signé l'Acte de ratification du Traité conclu avec ce Prince, le jour de l'Anniversaire de son couronnement. Il contient les 13 articles suivans.

1°. Le Prince Heraclius, Czar de Cartalinie & de Kachet, renonce, tant pour lui que pour ses successeurs, à la dépendance de la Perse, ainsi qu'à celle de toute autre puissance, & déclare pour lui & ses successeurs de reconnoître la suzeraineté & la protection de S. M. I. de toutes les Russies & de ses successeurs au Trône, auxquels il promet fidélité & toute l'assistance quelconque. 2°. S. M. I. en acceptant cet engagement, promet pour elle & ses successeurs d'être attachée gracieusement audit Sérénissime Czar, & de lui garantir ses possessions actuelles & futures. 3°. A la mort du Czar régnant, son successeur héréditaire notifiera son avènement à la Régence par son Envoyé à la Cour de Russie, & y demandera la confirmation dans sa dignité ; & dès qu'il aura reçu les marques de l'investiture, savoir un diplôme, un étendard portant les armes de Russie, & ayant au milieu celles de Cartalinie & de Kachet, un sabre, un bâton de commandement & un manteau d'hermine, il prêtera, conformément au modèle ci-attaché, le serment de reconnaissance de la suzeraineté & de la protection de Russie, & de fidélité envers les Monarques Russes, en présence du Ministre de Russie. 4°. Le Sérénissime Czar s'engage à communiquer au Ministre de Russie, résidant auprès

de lui , ou aux Commandans Russes sur les frontières toutes les propositions & lettres qui pourroient lui être adressées par les Princes voisins , & à demander leur avis & leur agrément sur l'acceptation ou le refus des propositions , lettres ou ambassades. 5°. Le Sérénissime Czar pourra envoyer un Ministre ou Résident à la Cour Impériale , lequel y sera traité & regardé comme les Ministres des Princes regnans. 6°. S. M. I. s'engage , pour elle & ses successeurs , à regarder les ennemis des peuples de Cartalinie & de Kachet comme ses propres ennemis , & comprendre ces peuples dans ses traités avec la Porte Ottomane , avec la Perse , ou avec quelqu'autre Puissance ; à maintenir inviolablement le Sérénissime Czar Heraclius Teimurasovitch , ses héritiers & successeurs dans la Régence de Cartalinie & de Kachet , & à abandonner exclusivement audit Sérénissime Czar l'administration du pays , l'imposition & le recouvrement des impositions , &c. 7°. Le Sérénissime Czar promet pour lui & ses successeurs de faire marcher ses troupes pour le service de S. M. I. de consulter les Commandans de S. M. I. dans les affaires de service , de consentir à leurs demandes , de protéger les sujets Russes contre toutes les offenses & vexations quelconques , & d'avancer en dignités principalement ceux qui auront bien mérité de l'Empire Russe , de la protection duquel dépend la prospérité de Cartalinie & de Kachet. 8°. S. M. I. accorde au principal Archevêque des Etats de Cartalinie & de Kachet le rang immédiatement après l'Archevêque de Tobolsk , & lui confère le titre de membre du saint Synode. 9°. La Noblesse Cartalinienne & Kachetienne jouira en Russie des mêmes honneurs & prérogatives.

gatives que la Noblesse Russe. 10°. Les sujets nés en Cartalinie & en Kachet pourront s'établir en Russie, la quitter & revenir; les prisonniers que les Russes auront délivrés pourront retourner chez eux, en remboursant les frais pour leur délivrance; le Sérénissime Czar promet d'observer le réciproque avec les sujets de Russie tombés en esclavage. 11°. Les Marchands de Cartalinie & de Kachet pourront aller librement en Russie avec leurs marchandises, & ils y jouiront de tous les droits & avantages des sujets Russes; le Czar promet de son côté de prendre, conjointement avec les Commandans Russes, ou avec le Ministre de Russie, toutes les mesures convenables à procurer au commerce de Russie tout l'avancement possible. 12°. Ce traité doit durer à perpétuité. 13°. Les ratifications seront échangées dans l'espace de six mois ou plutôt. Dans la Forteresse Georges le 24. Juillet 1783. Signés, PAUL PÖTEMKIN, Prince IWAN BAGRATION. Prince GARSEWAN TSCHAWTSCHAW AD SEW.

Formule de serment à prêter par les Czars de Cartalinie & de Kachet. Je N. promets & jure devant le Tout-Puissant & le saint Evangile d'être fidele & attaché à S. M. I. Catherine Alexiewna, Impératrice & Autocratrice de toutes les Russies, à son très-cher fils S. A. I. le Grand Prince Paul Petrowitsch, successeur légitime au trône impérial de Russie, & à tous les successeurs à ce trône, reconnoissant à perpétuité, tant pour moi & mes héritiers & successeurs, qu'au nom de mes pays & domaines, la suzeraineté de S. M. I. & de ses successeurs, & renonçant pour cet effet à toute autre supériorité sur moi & mes pays, quelque nom qu'on pourroit lui donner, ainsi qu'à la protection de

tout autre Souverain ou Régent, m'engageant en outre, d'après ma conscience, à regarder les ennemis de l'Empire Russe comme mes propres ennemis, à me rendre avec fidélité au service de S. M. I. & de son Empire dès que j'en serai requis, & à être prêt à sacrifier pour son service jusqu'à la dernière goutte de mon sang, promettant d'entretenir une liaison sincère avec les Commandans civils & militaires, & autres Officiers de S. M. I. & d'avertir sur le champ, dès que j'aurai connoissance d'un complot ou autre affaire qui pourroit être préjudiciable aux intérêts & à l'honneur de S. M. I. & de son Empire; bref, d'agir conformément aux principes de religion commune avec la Nation Russe, & à mon devoir, & de me conduire ainsi qu'il convient, en reconnaissance de la protection & de la suzeraineté de S. M. I. En foi de ce serment je baise l'Evangile & la croix de mon Sauveur. *Ainsi soit-il.*

S'il faut en croire nos papiers, le Prince Salomon a fait un pareil Acte.

Ces deux Princes, disent-ils, payoient à la Porte un tribut peu considérable à la vérité, mais proportionné à la pauvreté, ou pour mieux dire, à la misère du pays. Cette démarche, si directement attentatoire aux droits du Grand-Seigneur, comme Suzerain, ne pourroit manquer d'exciter toute la sensibilité de la Cour Ottomane, si elle ne suivoit invariablement le système de dissimuler, ou plutôt de temporiser, jusqu'à ce qu'elle soit en état de se déclarer avec plus d'énergie. L'occupation de la Crimée, quoique communiquée, dit-on, officiellement, n'a pas même provoqué la Porte à commettre, la première, des hostilités qui mettroient la Cour de Vienne dans le cas d'agir avec la Russie en vertu de ses enga-

gemens; car ces deux Cours persistent à regarder & à vouloir faire regarder l'occupation de la Crimée comme une démarche simple & qui n'est point hostile. La Porte se contente de tenir toutes les affaires en suspens, & de se préparer dans l'intervalle.

Malgré l'incertitude qui regne toujours dans les Nouvelles de la Turquie, la révolte des Géorgiens & l'incursion qu'ils ont faite dans la Natolie s'accrédite. On porte toujours leur nombre à 50,000 hommes; & cette attaque inattendue est d'autant plus dangereuse pour la Porte, qu'elle ne se fait point sans doute à l'insçu de la Russie; elle paroît, dit-on, aussi concertée avec les Perses, ou du moins ceux-ci, par les mouvemens qu'ils font, paroissent disposés à en profiter. Les embarras des Ottomans paroissent ainsi se multiplier, & ils temporisent toujours; ils sont bien certains, que s'ils prennent un parti décidé pour la guerre, on est déterminé à mettre l'aggression de leur côté, & ils auroient à faire à deux ennemis trop puissans.

L'incursion des Géorgiens dans la Natolie; lit-on, dans quelques Papiers, a engagé la Porte à ordonner au Bacha Haggi Ali de marcher contre eux; on se rappelle que la fidélité de cet Officier a été suspecte autrefois, & qu'il y a trois ans qu'il s'enfuit de la Natolie & se réfugia en Crimée sous la protection du Khan; il n'est revenu qu'après avoir obtenu son pardon du Grand-Seigneur. On a cherché souvent à faire tomber sa tête, & il a surmonté toutes ces attaques. Il paroît ne pas crain-

dre ces ennemis nombreux, & il reste attaché à la Porte ; on dit que son armée de 100000 hommes est toute entière à sa solde. — On ajoute que les Turcs, aujourd'hui, n'osent plus faire le voyage de la Mecque, dans la crainte d'être détroussés par les Arabes, qui, depuis quelque temps, se rassemblent en grosses troupes, & tombent sans quartier sur les Sujets de la Porte, surtout à leur retour du saint voyage. Ces caravanes musulmanes qui ont lieu chaque année sont autant composées de marchands que de pèlerins. Le Grand-Seigneur donne le quart des revenus de l'Égypte pour les frais de la caravane, qui va du Caire à la Mecque, & qui est quelquefois composée de 40000 hommes, & de 8 à 10000 chameaux. L'usage ordinaire est de rester trois jours à la Mecque, d'où l'on se rend ensuite à Médine pour visiter le tombeau de Mahomet. La caravane à son retour se charge du trésor & des revenus destinés au Grand-Seigneur.

Parmi les nouvelles hasardées, que contiennent souvent nos papiers, celle de la grande fermentation qui regne à Constantinople, & d'une cabale formée contre le Grand-Seigneur, pour porter sur le trône Mustapha Pacha qui a épousé une fille du Sultan Mustapha, sœur du plus proche héritier de l'empire, le Sultan Selim, doit être rangée au nombre de celles qui sont le plus vraisemblables ; on jugera comme l'on voudra de la suivante.

» On prétend, mais cette nouvelle demande confirmation, que le Reis-effendi a déclaré, il y a quelque temps, à l'Internonce de Vienne

à Constantinople, que vu la grande importance que l'Empereur mettoit à la navigation du Danube, le Grand-Seigneur étoit disposé à lui céder tout le pays sur le rivage gauche de ce Fleuve, jusqu'à la rivière de Séréth, ce qui comprend la Valachie entière, à condition que S. M. I., contente de ce sacrifice, garantira à la Porte toutes ses autres possessions Européennes. Quoi qu'il en soit, il est assez certain que le Divan craint d'avoir affaire aux deux Cours impériales à la fois; mais la conduite qu'il tient en différant toute mesure décisive, déplaît au Peuple, & de son mécontentement est résulté apparemment le bruit que le Reis-effendi alloit perdre sa place, & qu'il seroit remplacé par Ismaël-Bey, Ministre fort aimé de la Nation, qui a déjà rempli le même poste pendant la dernière guerre contre la Russie ».

On dit que les mesures rigoureuses, prises contre la ville de Dantzick, n'ont produit encore aucun effet sur l'esprit des habitans; ils sont inébranlables dans leurs dispositions; les enrôlemens pour lever des hommes continuent, les portes de la ville ont été fermées & les ponts levés; quelque temps avant l'investissement on avoit fait entrer dans la ville 600 bœufs polonois, qui joints aux approvisionnemens qui y étoient déjà, en écarteront, dit-on, la disette pendant 6 mois. On ne voit pas trop ce que se proposent les Dantzickois; à moins d'une intervention puissante, ils n'ont gueres d'autre parti à prendre que la soumission; & il faudra peut-être toujours qu'ils en viennent là. La Cour

de Berlin a publié un exposé de la contestation actuelle, qui est conçu ainsi :

S. M. le Roi de Prusse se trouve depuis quelque tems engagé inopinément dans une contestation avec Dantzig, qui attire l'attention de l'Europe & peut donner lieu à de fausses explications de la part du public non instruit. On est ordinairement porté à donner tort au plus puissant vis-à-vis du plus foible & à lui attribuer des desseins cachés & étendus; mais il suffira d'exposer l'origine, les progrès & l'état actuel de cette discussion, avec ses circonstances & les raisons qu'on allégué des deux côtés, pour convaincre que de pareils desseins n'existent nullement ici; que la ville de Dantzig n'a pas même l'ombre de la raison de son côté; que par des vues d'une politique mal entendue elle suscite au Roi une querelle, qu'il n'auroit pu attendre d'un Etat beaucoup plus puissant; & qu'enfin S. M. en a agi dans cette occasion avec cette modération & cet amour de la justice dont elle a de tout tems donné tant de preuves convaincantes. — Lorsque la République de Pologne, par le Traité de Varsovie du 18 Septembre 1773, céda à S. M. toute la Prusse Polonoise, on n'excepta que les villes de Dantzig & de Thorn avec leur territoire, & hors de-là, il ne fut rien stipulé en faveur de la ville de Dantzig. S. M. reçut donc les Bourgs de Langfuhr, Alt., Neuschottland, Schiedlitz & Stolzemberg dépendans auparavant de la Couronne de Pologne, & qu'on appelle Faubourg de Dantzig, à cause de leur proximité. Les habitans de ces Bourgs, lorsqu'ils se trouvoient encore avec Dantzig sous la même domination polonoise, commerçoient librement sur la Vistule, en passant Dantzig, & alloient chercher leurs denrées des contrées prussiennes situées de l'autre côté, lorsqu'ils ne

préféroient pas de les prendre à Danzig même. Ce commerce & cette navigation libre ont , autant que l'on en est instruit , continué comme auparavant , lorsque la Prusse Polonoise & avec elle les villes ci-dessus furent cédées à S. M. & séparées de Danzig. Au mois d'Avril de l'année courante , le Magistrat de Danzig commença à défendre aux habitans des villes prussiennes situées en - deçà de Danzig de rixer directement leur bled & autres denrées du territoire prussien situé au-delà , exigeant que les cargaisons achetées dans ce territoire fussent vendues au marché de Danzig pour le prix déterminé par les Danziquois , & que les susdites villes prussiennes achetassent d'eux à des prix également arbitraires les denrées dont elles ont besoin. Tous les bâtimens des Sujets du Roi venans du territoire prussien furent arrêtés par la milice postée au Blockaus , & forcés avec des procédés même insultans , de décharger Danzig. Par cette nouveauté on interrompit le commerce & la navigation libre que les Sujets Prussiens avoient exercés de tems immémorial sur un fleuve qui , à son embouchure & dans sa plus grande étendue , appartient à leur Souverain ; & non content de cette défense de la navigation , on empêche également aux Sujets Prussiens séparés par la ville de Danzig toute communication ou échange de leurs produits réciproques par terre. Les Sujets du Roi abandonnés ainsi aux procédés arbitraires & intéressés des négocians Danziquois , en portèrent les plaintes les plus amères à S. M. Le Roi se borna d'abord à faire faire par son Résident à Danzig , des représentations , tant verbales qu'écrites , au Magistrat ; mais ces représentations demeurant souvent sans réponse & toujours sans réponse satisfaisante , le Ministère du Cabinet du Roi adressa le 20 Juin

& 24 Juillet, au Magistrat de Danzig des lettres aussi pleines de modération que bien motivées; il n'en reçut que des réponses vagues, déclinatoires & obscures fondées sur des prétextes vagues & qui se réfutoient d'eux-mêmes. Le public impartial qui lira ces pièces telles qu'elles ont été jointes à cet exposé publié en allemand, s'instruira par leur contenu des détails de cette discussion, & se convaincra de l'injustice évidente de la prétention de la ville de Danzig & de l'équité manifeste de ce que S. M. exige d'elle. — Le Ministère fit accompagner ces lettres de représentations verbales du Résident, sommant le Magistrat de Danzig d'indiquer les raisons de son procédé; On offrit de satisfaire à toute prétention fondée, demandant seulement que jusqu'à l'époque d'un arrangement on continuât à permettre aux Sujets du Roi l'exercice de la navigation & du commerce libre par terre, comme ils en avoient joui auparavant. Mais la ville de Danzig déclina toutes ces propositions. Il ne restoit donc à S. M. d'autre voie, pour soutenir ses Sujets, que celle des représailles, qu'on a pourtant exécutée avec toute la modération possible, quoique jusqu'à présent sans effet. Le Roi ordonna d'abord, au mois d'Août de cette année, au Colonel de Pirch de poster un petit détachement de troupes sur l'Isle de Holm & territoire prussien, de s'assurer ainsi du passage de la Vistule en cet endroit, & de renvoyer sans aucune violence tous les bâtimens danziquois allant de la ville à la mer Baltique ou de la Baltique à la ville, laissant néanmoins passer sans difficulté les vaisseaux des nations étrangères. Ceci ne produisit aucun effet; toute cette discussion sembla devenir moins l'affaire d'un Magistrat sage & éclairé, que celle d'une populace effrénée. Aucun Sujet ou Employé Prussien n'o-

soit plus se montrer avec sûreté sur le territoire danziquois. Le Colonel de Pirch voulant faire passer sur la Vistule un bâtiment prussien, fut insulté, avec les soldats qui l'accompagnoient, par la populace, de la manière la plus grossière, sans que la gérnison de Blockhaus, qui se trouvoit tout près de là, eût cherché à l'empêcher. Le Conseiller de la Régence Meyer fut attaqué dans la ville, avec danger de sa vie ; & le Magistrat s'excusa qu'il ne pouvoit retenir la fougue du peuple. Le Magistrat se replie toujours dans cette affaire sur la volonté & les résolutions de la bourgeoisie & de ce qu'il nomme le troisieme Ordre, duquel il prétend être gêné, & au point à ne pouvoir agir autrement. Une obstination aussi décidée obligea le Roi à donner aux repréfailles un nouveau degré de force : on interrompit le commerce des Danziquois par terre & on fit arrêter leurs vaisseaux à Neufahrwasser. Ces nouvelles mesures resterent encore sans fruits. Le Magistrat crut se tirer d'affaire par la déclaration plausible, qu'il avoit abandonné toute l'affaire à son Souverain, le Roi de Pologne. Comme en d'autres occasions, où elle n'y trouvoit pas son compte, elle a toujours évité de reconnoître la Souveraineté de la Pologne, p. e. en rejetant la convention conclue entre la Prusse & la Pologne, pour l'abolition de la traite foraine, on auroit pu avec raison décliner la médiation d'une Cour éloignée par rapport à une prétention aussi étrange. Cependant on attendit encore l'effet des soins du Comte d'Unruhe que le Roi de Pologne avoit envoyé à Danzig; mais toutes les représentations de cet Ministre n'opérèrent que la déclaration à laquelle la ville se détermina enfin, de vouloir rendre la liberté du commerce & de de la navigation aux Sujets du Roi, mais *salvo*

jure seulement ju'qu'à la fin de cette année unique-
 ment pour les denrées de consommation, sous con-
 dition que toutes les représailles cesseraient aussitôt. Il étoit impossible d'accepter une proposition
 aussi infidieuse, puisque la ville obtenoit par-là
 une reconnoissance indirecte de sa prétention &
 la cessation entière des représailles, que l'on ne
 recommence pas aisément, tandis que les Su-
 jets du Roi n'obtenoient que pour deux mois
 d'hyver, où la nature même y met obstacle,
 cette liberté de commerce & de navigation dont
 ils ont joui de tout tems, & qu'on n'auroit pas
 manqué de leur contester bientôt après. Le Roi
 n'espérant plus d'obtenir par la voie des repré-
 sentations, de la négociation, & même de re-
 présailles modérées, cette liberté naturelle qu'il
 réclamoit pour ses Sujets, s'est vu avec regret
 forcé de passer à des mesures plus sérieuses. S. M.
 a ordonné en conséquence au Général - Major
 Baron d'Egloffstein d'entrer avec quatre bataillons
 d'Infanterie & quatre escadrons de Cavallerie sur
 le territoire de Danzig, que les troupes du Roi
 n'avoient pas touché jusques-là; d'enfermer cette
 ville de tous côtés, par mer & par terre, quoi-
 que dans une certaine distance; d'observer du
 reste la discipline la plus sévère, & de laisser
 passer sans difficulté tous les vaisseaux étrangers.
 Cette démarche même n'a pu encore vaincre
 l'obstination de la ville de Danzig, & n'a pro-
 duit qu'une réponse vague au Général d'Egloff-
 stein du 16 de ce mois, dans laquelle le Magistrat
 renouvelle sa première déclaration qui porte sur
 un intérimistique de deux mois, & envisageant
 comme obligatoires les premières offres qu'on
 n'avoit fait que par condescendance, se plaint
 de ce qu'on exige maintenant une liberté entière
 & illimitée de la navigation. Il est vrai que du-

vant toute cette contestation , le Roi a fait proposer plusieurs fois , tant à la Cour de Varsovie qu'au Magistrat de Danzig , d'accorder aux Sujets du Roi le libre passage , seulement *salvo jure* , & jusqu'à l'époque d'un arrangement amical ; mais suivant la nature des choses & l'équité la plus manifeste , ces propositions portoient sur un commerce entièrement libre & non restreint à un court espace de tems. Or le Magistrat les ayant déclinées ; & ne les ayant enfin acceptées que comme par grace , & en restreignant sa concession d'une manière vague & insidieuse aux denrées de consommation des Sujets Prussiens & au court espace de deux mois inutiles pour la navigation , & qu'il auroit sans doute laissé écouler sans arranger l'affaire , après que les représailles auroient une fois été levées ; S. M. ne peut être retenue à des offres volontaires & non acceptées , & voyant la mauvaise volonté de la ville de Danzig , & son obstination à opprimer constamment les Sujets Prussiens , elle ne peut qu'insister maintenant sur une définition entière & radicale de l'affaire & sur la concession illimitée du libre passage de ses sujets sur le territoire de Dantzick , & jusques-là continuer les mesures qu'elle a été obligée d'adopter. Mais comme elle n'a jamais eu & n'a encore aucun dessein hostile ou contraire aux traités contre la ville de Dantzick , qu'elle est plutôt disposée à soutenir son commerce d'une manière conforme aux avantages de ses propres Etats , ces représailles ne dureront aussi que jusqu'à ce que cette ville aura remis sur l'ancien pied le commerce libre des sujets Prussiens , leur aura assuré solennellement , pour leurs personnes & marchandises , le libre passage par son territoire & aura procuré à S. M. une satisfaction convenable pour les procédés insolens

qu'on s'est permis envers ses officiers & sujets ; ces points accordés, les repressailles cesseront aussi-tôt.

I T A L I E.

DE GENES, le 2. Octobre.

La Régence de cette ville a aboli, du consentement du Souverain Pontife, plusieurs fêtes dont la multiplicité faisoit un très-grand tort aux ouvriers & aux artistes. L'ordonnance en a été publiée ces jours derniers ; celle qui l'a été il y a quelques jours, & qui défend de recevoir dans l'Etat Ecclésiastique des sujets qui n'ont pas un certain patrimoine, a excité quelques murmures : mais la sagesse du Gouvernement & du haut Clergé a imposé silence à ceux qui abusent de la facilité d'entrer dans cet état respectable, pour le deshonoré par leur conduite ou par leur indigence.

» Il est arrivé dans ce mois, lit-on dans une Lettre de Tunis, en date du 23 du mois dernier, un Officier de la Porte venant *incognito* d'Alger ; il a remis au Bey des Lettres de la part du Grand-Visir & du Capitan Basha, par lesquelles il lui est enjoint de la part du Grand-Seigneur, de cultiver sans contradiction comme auparavant la Paix avec l'Empereur, & de faire respecter par les Commissaires de notre Régence le Pavillon de ce Monarque. Le Bey a fait à ces Lettres des réponses par écrit, où il promet d'obéir & de faire obéir ses corsaires aux intentions de S. H. Cependant dans le Public on garde encore le silence sur cette affaire, jusqu'à ce qu'on sache les dispositions de la régence de

Tripoli par rapport à cette réquisition , le même Officier Ottoman s'y étant rendu depuis quelques jours , avant de venir ici , il avoit exécuté à Alger une commission pareille , également à la satisfaction du Grand Seigneur.

On parle toujours d'une alliance offensive & défensive entre la Cour de Russie & la République de Venise ; selon quelques lettres , elle est prête à être conclue.

Le commerce de cette République , autrefois si florissant & si étendu , est bien déchu maintenant. Dans le mois de Juillet dernier , il n'y avoit pas un seul Bâtiment étranger dans ses ports ; ses Sujets paroissent avoir perdu beaucoup de leur ancienne activité. La plupart des marchandises leur sont apportées aujourd'hui par les Hollandois & les Anglois ; ils négligent aussi le commerce de terre , & il n'y a que quelques maisons Allemandes & Grecques , quelques Juifs & la maison Testori , soutenue par la famille de Rezzonico , qui font encore des affaires , & qui soutiennent l'honneur de la Bourse. Pour relever le commerce , il faudroit lui accorder plus de liberté , & diminuer les droits auxquels il est assujetti.

ESPAGNE.

DE MADRID , le 20 Novembre.

S. M. à l'occasion de la naissance des deux Infans dont la Princesse des Asturies est accouchée dernièrement , a étendu le bienfait de l'amnistie qu'elle avoit accordée précédemment , aux déserteurs de ses armées de terre & de mer ; ceux qui sont dans le royaume

me, doivent rejoindre leurs Corps respectifs dans 90 jours; ceux qui en sont sortis, ont un an. On n'excepte que ceux qui se sont rendus coupables de quelque crime grave, qui n'est point susceptible de grace, & desquels la Société demande satisfaction.

De tous les orages, qui, pendant cette année, écrit-on de Murcie, ont désolé plusieurs contrées de l'Europe, dont la fréquence, la violence, la durée, les ravages & les phénomènes accéssoires n'ont presque pas eu d'exemples, il n'y en a pas eu de plus épouvantables que celui qu'on essuya dans cette Ville la nuit du 2 de ce mois; le temps étoit calme, lorsque tout-à-coup une pluie des plus fortes & mêlée de grêle d'une grosseur énorme, inonda en peu de temps toute la Ville. La terreur s'empara d'abord de tous les esprits, s'accrut & devint extrême à l'aspect d'un globe igné d'une grandeur prodigieuse qui tomba sur le Palais épiscopal, se brisa en trois parties, dont la plus grande pénétra dans le Séminaire de S. Fulgence, & y parcourut trois quartiers sans qu'heureusement personne en ait été atteint. Alors l'horison s'éclaira, & un vent commença à souffler du Ponent. Les trois jours suivans, survinrent de nouveaux orages qui inonderent la Ville & ne firent qu'ajouter à la terreur que la nuit du 2 avoit inspirée. Quantité de personnes de distinction s'enfuirent à travers les rues loin de la Ville, & ce ne fut qu'avec le plus grand péril que l'Evêque de Murcie, monté dans sa voiture parvint à franchir les chemins inondés & embarrassés de grosses pierres pour se retirer au Monastere de S. Jérôme, à quelques milles de la Ville; personne n'a perdu la vie dans ce désastre; mais

les dommages qu'il a causés sont très considérables.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, le 11 Novembre.

La frégate le *Diomede* vient d'arriver de New-Yorck, d'où elle est partie le 30 Septembre. A cette époque on ne savoit pas encore si les ordres définitifs pour l'évacuation de cette place étoient arrivés d'Angleterre. Le Chevalier Carleton étoit en correspondance avec le Congrès, relativement à quelques mesures qu'il y auroit à prendre, avant que les garnisons Angloises quittaient leurs postes. On ignore en quoi consistent ces difficultés; mais il paroît que nous cherchons à prolonger, le plus que nous le pourrons, notre séjour à New-Yorck; il est dur en effet de quitter pour toujours un comptoir aussi commode pour le commerce des peleries.

Nos papiers contiennent une lettre de Philadelphie, d'après laquelle il sembleroit qu'il y a encore quelque espérance pour les loyalistes. Elle est du 23 Septembre, & conclue ainsi.

« L'artifice & les intrigues des factieux démagogues ont empêché jusqu'à présent de considérer tranquillement & de sang froid les articles du traité qui regardent les Loyalistes. Il y en a plusieurs dont le retour dans le pays est jugé dangereux, & qui seront exclus; mais le nombre de ceux-là sera très-borné dans quel-

ques États. Nous attendons avec anxiété ce qui sera décidé sur ce sujet par les différentes législations, — Le Congrès doit fixer dans le mois prochain le lieu où il fera sa résidence à l'avenir. Il enverra incessamment un Ambassadeur en Angleterre. Les États-Unis n'en ont que trois en Europe, un en France, un en Hollande, & l'autre chez nous. On croit que M. Bingham, ci-devant Agent du Congrès dans les Indes Occidentales, & qui est actuellement à Londres, sera un des Commissaires nommés pour négocier le traité de commerce ».

On ajoute que le traitement de chaque Ambassadeur du Congrès sera de 4000 liv. sterlings par an.

Charles-Town, lit-on dans un papier de la Caroline méridionale, portera, à l'avenir, le nom de Charleston ; c'est ce qui a été décidé dans l'assemblée du 13 Août, où l'on a établi en même-temps les impôts suivants. — Sur le tafia ou le rum françois un denier sterling ; sur le rum de la Jamaïque, le brandevin, l'arrack, l'anis, & toutes les liqueurs fortes, trois deniers par gallon ; sur le rum des Antilles deux deniers par gallon ; sur le vin de Portugal quatre deniers ; sur celui d'Espagne trois ; sur ceux de France & autres deux deniers ; sur la bière étrangère deux sols par cent deux gallons ; sur la melleffe un denier par gallon, sur les jeux de carte quatre deniers par paquet, sur le sucre brut des îles britanniques deux sols par quintal ; sur le raffiné un denier par livre ; sur le sucre brut de France, d'Espagne, de Hollande, de Danemarck & de Suède, un sol six deniers par cent pesant ; sur le raffiné un demi sol par livre ; sur le cacao & le piment cinq sols par quintal ; sur le thé boë

quatre deniers par livre ; sur tous les autres thés un sol ; sur le café trois sols par quintal ; sur les negres, importés directement d'Afrique, de la taille de quatre pieds, trois livres sterling chacun, & au-dessous de cette taille trente sols. Tous les negres importés des Indes occidentales, & qui y ont resté plus de trois mois, vingt sols. Toutes les autres especes de marchandises deux deniers sterling, & un demi sol pour cent de leur valeur ; neuf deniers par tonneau sur chaque Vaisseau entrant dans l'État.

Les débats du Parlement d'Irlande deviennent très-intéressans, & donnent une idée plus juste que nos papiers ne le font des querelles de ce royaume avec la Grande-Bretagne. Ils font voir avec quelle chaleur les Irlandois s'occupent de l'extension de leur commerce, & avec quel empressement ils cherchent à secouer le joug du Parlement d'Angleterre. Voici le résumé de la premiere affaire importante que cette assemblée a discutée depuis son ouverture.

Le Chevalier Newhaven avertit la Chambre des Communes le 27 du mois dernier que le Ministère anglois accéléroit la conclusion du traité de commerce entrè la Grande-Bretagne & les États-Unis de l'Amérique, & que son projet étoit de ne point y comprendre l'Irlande : il fit sentir combien cette exclusion seroit funeste aux intérêts de l'Irlande, combien elle étoit contraire aux pactes existans entr'elle & l'Angleterre, & il proposa au Parlement. (si le Ministère Anglois n'écoutoit point ces justes réclamations,) d'envoyer des agens à Paris, pour négocier directement avec les Plénipotentiaires américains, afin

que l'Irlande fût comprise dans un article séparé. Il appuya sa motion des argumens les plus victorieux ; il fit une énumération des désavantages qu'avoit fait éprouver à l'Irlande l'omission que l'Angleterre avoit faite d'elle , dans son dernier traité avec le Portugal ; il rappella au Parlement le pouvoir qu'il avoit de régler le commerce du Royaume , & il termina son discours en exhortant la nation à reconnoître & à faire valoir ses autres droits , ceux qu'elle avoit acquis , & ceux auxquels elle pouvoit prétendre. Un des Secrétaires d'Etat de l'Irlande , M. Pelham , répondit au Chevalier Newhaven , que l'intention du Ministère Britannique étoit de faire participer l'Irlande à tous les avantages que l'Angleterre retireroit de son commerce avec l'Amérique ; mais il ne put rien dire à l'égard des prétentions que ce Royaume paroïssoit avoir d'être compris dans le traité de commerce. Le même jour le Parlement Irlandois nomma un Comité , qui est chargé d'examiner l'état des manufactures & d'indiquer les moyens d'étendre de plus en plus l'industrie.

Nos papiers fourmillent à présent de paragraphes sur les affaires de l'Irlande , dans lesquels on apperçoit aisément la jalousie que les Anglois portent aux Irlandois , & le chagrin avec lequel cette nation voit les progrès de sa rivale dans le commerce. Quelques-uns de ces paragraphes piquent la curiosité , & nous les citerons.

Les Volontaires Irlandois ont acquis une prépondérance & une autorité préjudiciables à la sûreté & au bonheur de ce Royaume. Que pourra la Législation vis-à-vis d'un peuple sous les armes & qui se berce de l'idée chimérique
que

que les efforts porteront la félicité publique au plus haut point de perfection.

La liberté accordée au commerce de l'Irlande enflamme la cupidité des Négocians de ce Royaume; ils font déjà des spéculations pour partager avec les Anglois le commerce des Indes, & ils cherchent à leur enlever le commerce du Portugal. Ils prétendent à un droit sur toutes les dépendances de la Grande Bretagne, ou du moins à une part égale dans les avantages qui en dérivent; & ils établissent cette prétention, sans dire s'ils dédommageront de manière ou d'autre la G. B. des sommes immenses qu'elle a dépensées, & des dettes énormes qu'elle a contractées pour se procurer ces territoires & établir son commerce; qu'ils se soumettent seulement à payer des taxes pour un tiers de notre dette, & il n'y a pas d'Anglois qui n'adhère volontiers à leurs propositions.

Le chargé des affaires de la Cour de Lisbonne vient de représenter à nos Ministres la nécessité de conclure un nouveau traité de commerce dans lequel l'Irlande puisse être comprise. On ne croit pas que cette négociation ait eu beaucoup de succès jusqu'à présent. En effet la nature de cette affaire donne lieu à un Dilemme politique auquel il est difficile de répondre; car si les restrictions sur le commerce d'Irlande sont retirées, en vertu du traité, il faut nécessairement que le commerce d'exportation de la G. B. avec le Portugal soit ruiné, & si ces restrictions ne sont pas retirées, il en résultera probablement une rupture avec l'Irlande.

L'Irlande fera certainement un traité de commerce avec le Portugal, à moins que la Grande-Bretagne ne veuille interposer un système de politique ou de défense. Le premier est de la

plus grande difficulté, à imaginer pour les hommes les plus consommés dans la science de la politique ; & le second peut être très-fatal à l'Angleterre si l'Irlande ne veut point l'adopter.

Cette affaire embarrasse singulièrement les Ministres, qui ne savent comment répondre à l'Irlande, ni comment obtenir d'elle un dédommagement, dans le cas où on lui feroit quelque nouveau sacrifice.

Il est question d'établir une commission, qui prendra connoissance de l'état des fonds, des revenus & des ressources de la Nation Britannique. Cette commission, après avoir reçu toutes les informations possibles sur ces objets, fera à la Chambre des Communes le rapport de son enquête, & donnera son rapport sur le meilleur moyen de faire hausser les fonds, & d'empêcher qu'à l'avenir les manœuvres des Agioteurs les fassent tomber. Elle s'informera aussi de la cause de la diminution des droits de Douane & d'Accise ; cette commission sera nommée aussi-tôt après la rentrée du Parlement ; & l'on se promet de grands avantages de ce travail.

Le plan de M. Fox, dit un de nos papiers, pour liquider une partie de la dette nationale, est le plus ingénieux, le mieux raisonné & le plus praticable de tous ceux qui ont été suggérés. Mettre les terres de la Couronne en vente publique, dans un moment de détresse pécuniaire comme celui-ci, ce seroit une opération qui ne feroit pas grand bien à la nation, ou qui du moins ne lui procureroit pas un avantage très-immédiat ; mais l'idée d'offrir ces terres à des

propriétaires de fonds à un prix honnête, ne peut provenir que d'un esprit plein de ressources. Beaucoup de ces propriétaires paroissent mécontents de leur sûreté, mais ils ne veulent pas vendre, parce que les fonds sont très-bas actuellement. Par une offre de cette nature, toutes ces difficultés sont tranchées : ils auront *terram firmam* & leurs fonds seroient évalués à 70 liv., prix honnête & avantageux. Ainsi en une année, on pourroit liquider plusieurs millions de notre dette, & moyennant ce qui rentreroit annuellement au fonds d'amortissemens, il ne faudroit pas plus de 40 ans, suivant le calcul de M. Hufsey pour rembourser toute la dette nationale.

Un des autres objets qui doit être soumis à la considération du Parlement, c'est l'affaire de la Compagnie des Indes; on ne sera pas fâché de trouver ici un court résumé de ce qui a déjà été fait : il doit naturellement précéder ce qu'on se propose de faire.

Au mois de Mai 1781, la chambre des communes nomma un comité secret pour examiner la cause de la guerre du Carnate, & un comité choisi pour considérer l'état de la justice dans le Bengale. L'année suivante au mois de Mai, ces comités firent leurs rapports, & la chambre passa une censure de la conduite des directeurs & des employés de la compagnie; une de ses résolutions portoit qu'il étoit du devoir des premiers de renvoyer M. Hastings; elle fut envoyée aux directeurs; une assemblée générale fut convoquée; on décida à une grande majorité, que le renvoi de M. Hastings proposé par une petite portion d'une branche de la législation aux directeurs, étoit injuste & peu convenable; que quelle que fut la décision des directeurs à ce sujet, ils

devoient la soumettre à une assemblée générale qui seroit libre de l'approuver ou de la rejeter. Cela se passa le 18 Juin 1782. Le 23 Octobre suivant, 13 directeurs vouloient l'éloignement de M. Hastings, 10 s'y opposerent, l'assemblée générale fut tenue, & le maintien de cet officier convenu à la pluralité de 428 voix contre 75. Le parlement trouva cette conduite des actionnaires fort étrange. M. Pitt la défendit & fit sentir à la chambre qu'elle n'étoit point compromise par ce procédé, & qu'elle ne devoit pas déplacer un homme sans preuve de délit. M. Burke s'engagea devant Dieu, la chambre & la nation à prouver ce délit. Les choses en restèrent-là, & les avis reçus depuis de l'Inde, ont prononcé en faveur des actionnaires & changé les opinions qu'on avoit eu contre M. Hastings, dont la destitution est regardée à présent du même oïl que l'auroit été celle du général Elliot, au moment où les batteries espagnoles jouèrent contre Gibraltar.

Les enrôlemens pour le service de la Russie, qui ont été tolérés jusqu'à présent, viennent d'être défendus; on trouve que c'est s'y prendre un peu tard, maintenant que nous avons déjà plusieurs Officiers & plusieurs matelots à Petersbourg.

« Le parti, dit un de nos papiers, que l'Angleterre prendra dans la querelle de la Russie avec la Porte n'est point encore arrêté; la Compagnie des Indes, en attendant, craint les suites de cette querelle. La Russie, au moyen des communications qu'elle a le projet d'établir entre la mer Caspienne & la mer noire, peut porter un coup funeste à son commerce, parce que les productions asiatiques peuvent passer de ces mers dans la méditerranée; on en conclut que la

saine politique devrait faire désirer à l'Angleterre que les choses restassent telles qu'elles ont toujours été ; & de là à s'opposer à tout changement , il n'y a pas loin.

Les démêlés qui menaçoient d'un embrâsement l'Empire Russe & l'Empire Ottoman, n'auront peut-être pas les fâcheuses suites que l'on craignoit ; on l'espère du moins. Un de nos Officiers écrit ainsi de Petersbourg.

« Tous nos Officiers arrivés ici dernièrement y sont encore ; & nous pensons que l'Impératrice n'aura pas besoin de nos services ; car il est plus que probable qu'il n'y aura point de guerre avec les Turcs ; mais l'Impératrice nous a fait assurer par ses Ministres , que nous ne retournerons pas chez nous sans récompense , & qu'elle regardoit nos bonnes intentions comme des services réels ; elle nous a fait inviter à rester quelques mois ; ainsi je présume que nous pourrons nous en retourner au printemps prochain.

« Le bruit que la Compagnie des Indes établira ici une maison , écrit-on de Dublin , semble avoir quelque fondement , & c'est une mesure de commerce & de politique , qui depuis longtemps auroit dû avoir été adoptée. Pour la convenance , l'Irlande est la première terre où abordent les vaisseaux , après avoir quitté Saint-Hélène ; une partie de leurs cargaisons pourroit être laissée dans ce pays , au lieu d'être portée en Angleterre , d'où il faut ensuite la faire revenir ici. En politique cette démarche ne seroit pas moins avantageuse , parce qu'elle nous empêcheroit d'aller nous approvisionner dans les marchés étrangers.

Les expériences des globes aërostatiques faites en France , ont excité quelques cu-

rieux à les imiter. Le premier globe qui a été lancé dans cette ville, l'a été le 1 de ce mois ; il a été apperçu au-dessus des nuées, prenant une direction horisontale O. S. O., & passant sur High-Gate. On n'en a pas encore reçu de nouvelles, quoiqu'on y ait attaché un écrit, par lequel on promet une récompense à celui qui le rapportera. Quoiqu'au-dessus des nuages, le globe paroïssoit comme un objet opaque & de la grandeur de la lune.

On lit dans nos papiers que ces jours derniers on en lança un de 9 pieds de circonférence à Falconquirre, dans le Comté d'Hereford. Les habitans de Leominster, qui n'en est qu'à deux milles, ont été, dit-on, très-effrayés de ce léger corps flottant dans l'air. La consternation des spectateurs qui ignoroient ce que c'étoit, étoit au-delà de toute expression, ils ne furent rassurés qu'après la chute de la machine, dont on approcha avec circonspection, & dans laquelle on trouva un avis qui indiquoit qui l'avoit lancé & d'où elle étoit partie.

P. S. Le Parlement s'est assemblé aujourd'hui ; le Roi s'y est rendu dans la pompe ordinaire, & en a fait l'ouverture par le discours suivant.

My lords & Messieurs. J'ai la satisfaction de vous informer que nous avons conclu des Traités définitifs de Paix avec la France, l'Espagne, & les Etats-Unis de l'Amérique : des Articles préliminaires ont été aussi ratifiés avec les Etats-Généraux des Provinces-Unies. J'ai ordonné que ces différens Traités vous soient présentés. & j'ai la satisfaction d'ajouter que ces Puissances

desirent aussi sincèrement que moi d'éloigner, & autant que faire se pourra, les malheurs de la guerre. Les objets sur lesquels vous aurez à délibérer, vous feront aisément connoître les raisons qui m'ont engagé à vous rassembler de si bonne heure. Des enquêtes de la plus grande importance ont été faites avec soin, & nous devons espérer que ce ne sera pas sans fruit. La situation de la Compagnie des Indes requerra de votre part toute l'attention & la sagesse nécessaires à maintenir & à augmenter les avantages que nous tirons de ce pays, aussi bien qu'à assurer le bonheur de ses habitans. La paix dont nous allons jouir vous mettra à même de penser à tout ce qui pourra rétablir la force de la Nation, après une guerre si longue & si dispendieuse. Vous aurez à considérer d'abord la sûreté & l'augmentation du revenu public, en sorte qu'il devienne moins gênant à mes Sujets : ce revenu a souffert dans bien des parties essentielles : des fraudes dangereuses ont prévalu, & on a commis des outrages alarmans. On s'est efforcé par tous les moyens de prévenir cette corruption, & d'en rechercher la vraie cause. Dans tous les cas où le pouvoir du Gouvernement ne répondroit pas à ses soins & à sa vigilance, j'espère que la sagesse de mon Parlement pourvoira aux remèdes qui pourront être nécessaires pour faciliter l'accomplissement des vues dont dépend si essentiellement l'intérêt de cette Nation.

Messieurs de la Chambre des Communes, j'ai ordonné que l'état des dépenses de cette année vous soit présenté ; il vous fera connoître la réduction que j'ai faite dans chacun des établissemens ; réduction qui me paroît poussée aussi loin que la prudence peut le permettre, & qui sans

doute vous feta partager avec moi la satisfaction que je ressens au soulagement qu'elle commence à procurer à mon peuple. Il est inévitable qu'à la fin d'une guerre on ne se ressente pendant quelque temps du fardeau qui en est inséparable : l'idée de ce fardeau me fait souffrir ; mais je ne doute pas que la Nation ne montre le courage qu'elle a fait voir dans tant d'autres difficultés, & qui est si nécessaire dans les circonstances présentes pour le soutien de l'honneur national.

Mylords & Messieurs, nous nous trouvons, à beaucoup d'égards, dans une situation nouvelle ; vos bons Conseils pourvoieront à ce qu'elle exige, & votre sagesse donnera de la confiance à ce que l'expérience des siècles a trouvé d'avantageux. Dans vos délibérations vous conserverez ce sang-froid & cette modération que l'importance de leurs objets doit produire en vous ; & je ne doute pas que vous ne desiriez tous que ces délibérations tendent à assurer l'honneur de ma Couronne, l'étendue de mes domaines & le bonheur de mon peuple.

Les adresses de remerciement ont passé dans les deux Chambres, sans occasionner beaucoup de débats ; on n'en attend qu'aux séances prochaines ; & l'opposition qu'on croit très nombreuse saisira la première occasion favorable pour éclater.

Le Prince de Galles a pris séance aujourd'hui au Parlement, où il occupe la place destinée à l'héritier présomptif du trône.

F R A N C E.

DE PARIS, le 18 Novembre.

Le retour de la Cour de Fontainebleau à

Versailles paroît fixé au 23 & au 24 de ce mois. Le Roi partira, dit-on, le 23, & la Reine le lendemain. Monseigneur Comte & Madame Comtesse d'Artois sont venus à Versailles, pour y voir Mademoiselle, qui est malade, & auprès de laquelle ils resteront 4 ou 5 jours.

Le 13 de ce mois, M. de Calonne prêta à la Chambre des Comptes le Serment d'usage; s'il a donné auparavant audience; s'il a disposé de quelques places, si même il a été le Rapporteur de l'Arrêt du Conseil du 9 de ce mois, c'est que tous ces objets ne concernent que l'Administration des Finances, & non la comptabilité, pour laquelle seulement on reçoit le serment du Contrôleur Général à la Chambre des Comptes.

Le 12, le Parlement a fait sa rentrée; la Messe rouge a été célébrée par M. l'Archevêque de Paris, qui prononça ensuite un Discours aux Chambres assemblées, auquel M. le premier Président répondit.

M. de Bourgade qui se retire, reçut le 29 du mois dernier, la lettre suivante de M. le Comte de Vergennes.

» J'ai mis sous les yeux du Roi, M., la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 26 de ce mois. S. M. a daigné la lire en entier, & y a vu avec sensibilité, & même avec peine, les raisons pressantes de santé qui vous font demander votre retraite. — Le Roi est trop satisfait, M., du zèle que vous avez montré en toute occasion pour son service, & de l'intelli-

gence avec laquelle vous avez secondé les Ministres, avec lesquels vous avez été employé, pour se refuser à une demande, d'autant plus légitime, qu'elle intéresse votre conservation ; mais S. M. compte bien, qu'en cessant de vous occuper des soins actifs, vous ne cesserez pas pour cela de contribuer à l'avantage de ses affaires, en concourant par la communication de vos idées, à tout ce qui peut en assurer la prospérité. Ce vœu du Roi, M., vous prouve tout à-la-fois l'estime & la satisfaction de S. M., & doit vous rendre bien doux le repos auquel vous allez vous consacrer. S'il m'étoit permis, M., de joindre mes sentimens à l'expression de ceux du Roi, je vous parlerois des regrets bien sincères que votre résolution me cause. Je me flatte, que vous n'êtes pas en défiance de la justice que j'ai rendu dans tous les tems à la maniere distinguée dont vous avez servi le Roi. Mon opinion à cet égard est aussi inaltérable que le sincere attachement avec lequel je suis, &c.

C'est par erreur que nous avons annoncé, que le Congrès des Etats-Unis de l'Amérique septentrionale avoit fait frapper une médaille, en mémoire des services du Chevalier de Cambrai, Officier François. Ce n'est que la Caroline du Sud, qui l'a honoré de cette distinction. Au reste, le Public ne peut voir qu'avec intérêt & satisfaction les preuves d'activité, de bravoure & d'intelligence que le Chevalier de Cambray a données en différentes occasions très-importantes où il a été employé. Elles se trouvent consignées de la maniere la plus honorable & la plus flatteuse dans les pieces suivantes.

Caroline du Nord à l'assemblée générale 30^e Avril 1778 — Résolu que cette Chambre approuve hautement la conduite de M. de Cambray depuis son arrivée dans la Caroline du Nord, & qu'elle est pénétrée de reconnoissance pour le service important qu'il a rendu à l'Etat en érigeant le Fort Hancock, & qu'elle entretient une haute opinion de ses connoissances & de ses talens en fait de génie & de fortifications. Résolu que S. E. le Gouverneur soit requis de donner au Chevalier de Cambray des Lettres de recommandation pour le Congrès & le Général Washington, & qu'il leur soit transmis une copie de la résolution précédente.

Caroline du Sud dans l'assemblée des Représentans, le 7 Septembre. — Résolu avec la plus grande unanimité, que les remerciemens de cette Chambre soient présentés au Colonel de Cambray pour le service éminent qu'il a rendu à l'Etat, en défendant sa Métropole dans la conjoncture critique de la dernière campagne, & pour la promptitude avec laquelle il a déterminé son plan judicieux de défense, & le zèle extraordinaire avec lequel il en a conduit l'exécution. — Résolu que les services du Colonel de Cambray ont pénétré cette Chambre de l'opinion la plus favorable, aussi bien que de son génie militaire & de son attachement à la cause de la liberté. — Ordonne que M. l'Orateur soit requis de transmettre les résolutions ci-dessus au Colonel de Cambray. — Résolu qu'il soit présenté au Colonel de Cambray une belle Médaille d'or, représentant d'un côté la ville de Charles-town & la retraite de l'armée Angloise avec légende : *Una mens sapiens plurimum vincit manus.* Sur le revers cette inscription : *L. de*

Cambray urbe opportunè permunità hostium concilia irrita reddidit, de Republica præclarè meruit. Avec la date sur l'exergue. — Résolu que la paye du Colonel de Cambray soit augmentée jusqu'aux appointemens de Colonel en pied sur l'établissement de l'état avec un rétrograde au temps de son arrivée ici, & qu'il lui soit fourni aux dépens du Public un équipage de campagne proportionné à son rang. — Ordonné que ces résolutions soient envoyées à l'honorable Sénat pour sa concurrence, & que MM. Hutton & Jhard en soient les porteurs. — Ordonné que le Colonel Laurens, MM. Edouard Rutdgele, le Colonel Motte, le Major Pinckney & M. Jhard, forment le comité qui doit procurer la médaille & l'équipage de campagne mentionnés dans ces résolutions.

Attestation du Secrétaire d'Etat de la Guerre.

— Le Lieutenant-Colonel de Cambray, du Corps des Ingénieurs dans le service des Etats unis de l'Amérique, reçut ordre de se porter à Charles-Town en Février 1779, & d'y recevoir les ordres de l'Officier, commandant dans le département du Sud. — A son arrivée il fut employé à la Sur-Intendance des travaux nécessaires à la défense de Charles-Town, il remplit cet objet avec tant de zèle & d'habileté, qu'il s'attira les témoignages les plus honorables de son mérite, de la Législature de la Caroline du Sud, & une approbation complète de l'Officier, commandant le département du Sud. — Ses services subséquens pendant les sièges de Savannah & de Charles-Town, où il servoit en qualité de second Ingénieur, & les différentes autres occasions qui se sont présentées pendant que je commandois le département du Sud, & où j'ai eu lieu de

remarquer sa conduite , me donnent lieu de le recommander avec justice comme un Officier actif, brave & intelligent. — Philadelphie, au Bureau de la Guerre, le 8 Août 1782, la septieme année de notre indépendance.

Signé, B. LINCOLN, Secrétaire de la Guerre.

Lettre du Général Washington, Verplanks-Point, Octobre, 1782. — Vous avez ma permission, autant que cela dépend de moi de vous en aller en France. Pour passer les mers, il faut que vous ayez celle du Congrès Je puis seulement recommander qu'on vous l'accorde. Je n'ai point l'autorité de vous la donner; vous pouvez faire usage de ma lettre pour montrer que j'y consens. — Ci inclus vous trouverez un Certificat de vos services; je me serois trouvé heureux de pouvoir en parler d'après moi-même; mais les autres témoignages que vous avez sont si amples & si honorables, que je suis persuadé qu'ils ne peuvent pas manquer de vous procurer à votre Cour une réception aussi favorable que vous méritez dans mon opinion. Je suis, &c. GEORGE WASHINGTON.

Certificat du Général Washington. = M. de Cambray fut appointé Lieutenant-Colonel d'Ingénieur dans le service des Etats Unis de l'Amérique; en Juin 1778. Il n'a jamais servi sous mon commandement immédiat; mais par les remoi gnages amples & honorables qui lui ont été accordés par les Généraux sous lesquels il a servi, & par les observations que j'ai eü occasion de faire après avoir fait connoissance avec lui, je suis persuadé qu'il est un Officier très-habile dans sa partie, d'un grand zele & d'une grande activité dans tout ce qu'il peut être chargé. Quartier Général le 14 Octobre 1782. Général WASHINGTON.

Lettre du Général Lincoln, Secrétaire d'Etat de la Guerre. — C'est avec bien du plaisir que j'obéis aux ordres du Congrès en vous transmettant l'honorable résolution de ce Corps en votre faveur, qui est annexée à cette Lettre.

— Si ma déclaration pouvoit ajouter à votre satisfaction dans cette occasion, ce seroit d'observer que ma connoissance personnelle de vos talens & de votre mérite, me donne une occasion de joindre mon témoignage à la voix publique. J'ai l'honneur d'être B. LINCOLN.

Par les Etats - Unis de l'Amérique du Nord, assemblés au Congrès, le 30 Octobre 1782. —

Résolu que le Secrétaire de la guerre informe le Lieutenant - Colonel de Cambray, que le Congrès entretient une haute idée de son mérite & de ses talens militaires, de son zèle & son activité dans le service des Etats-Unis, & qu'il a la permission de s'absenter pour un terme non excédant douze mois, pour visiter sa famille en France. CHARLES TOMPSON.

Les accidens funestes causés par l'imprudence, ne fauroient être trop répandus pour en corriger, s'il est possible. On mande de Pamiers dans le Languedoc, que le 20 du mois dernier, une famille entière s'est empoisonnée, en mangeant des champignons; la mere, une de ses filles, & le chien qui avoit léché les assiettes, moururent trois jours après. Les Médecins désespéroient de la vie de trois autres filles & de la domestique, qui étoient à toute extrémité, lorsqu'on a reçu cette triste nouvelle. Plusieurs exemples des dangers des champignons devroient rendre circonspects ceux qui ne savent pas distinguer les bons d'avec les mauvais.

On vient de nous faire passer la lettre suivante de Dole, que nous nous empressons de transcrire.

« J'ai annoncé, il y a deux ans, dans votre Journal, un projet nouveau pour la construction des Ponts de bois; mais le Public, sans cesse rebattu & presque toujours abusé par des annonces de cette espèce, n'a pas beaucoup fait attention à la mienne; j'ai donc pris le parti d'emprunter la voix de l'expérience. — Je viens de faire élever, dans un jardin situé à Dole, près le Dieu-de-Pitié où je réside depuis quelque temps, une arcade de 92 pieds d'ouverture sur le sixième de hauteur, étendue qui, déterminée d'ailleurs par le local, m'a paru suffisante pour offrir à la fois le modèle & l'épreuve de l'objet que je propose. — S'il est permis à l'Ouvrier de faire valoir son Ouvrage, j'oserai vous dire que ce projet est d'une exécution aussi facile que solide, & peu dispendieuse : mes matériaux sont des chevrons de sapin, & mes Ouvriers ont été les premiers que j'ai trouvés. Cependant malgré les imperfections d'un plan nouveau, malgré les défauts d'une première exécution, j'ose répondre de la solidité de cette arcade, & je la soumetts à toutes les épreuves convenables. — Il y a plus : j'offre de construire, sur ce modèle, un Pont de 300 pieds d'ouverture, à un prix beaucoup au-dessous de ce que coûtent les Ponts de bois ordinaires, & je me soumetts à la garantie. — Ajoutons à cela, M. que la légèreté & la simplicité de cette arcade la mettent en état d'être transportée & assemblée fort aisément; elle pourroit être d'une grande ressource pour les marches d'armées, pour les Ponts provisionels

& autres cas particuliers; mais il est inutile de m'étendre d'avantage sur un objet dont la vue doit offrir, au premier coup-d'œil, les avantages ainsi que les inconvéniens. — Malheureusement des circonstances particulières ne me permettront pas de laisser cette charpente élevée aussi long-temps que je le voudrois; je m'empresse donc de l'annoncer, non-seulement pour ceux qui seroient dans le cas de s'en servir, mais plus encore pour le bien de la chose même, persuadé que les connoisseurs & les gens de l'Art voudront bien me communiquer leurs lumières, avec autant de plaisir que j'en aurai d'en profiter. — Je vous prie, M. de vouloir bien concourir à ces vues, en insérant cette lettre dans votre Journal, le plutôt qu'il vous sera possible, & d'être assuré de la reconnaissance & des sentimens distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être, &c.

SILLOMCLEVALMI, Avocat au Parlement.

Madame Marie - Anne - Gabrielle Toulon, veuve de M. Constant de Boispineau, Commissaire de la Marine à la Guadeloupe, demeurant en ladite Isle, ville Basseterre, donne avis à Madame la veuve Semilly de Bacheler, qui s'est retirée depuis long-tems en Basse-Normandie ou au pays de Caux, qu'elle ou ses héritiers ont à prétendre une portion héréditaire en la succession du sieur Jean-Baptiste Toulon décédé à Saint Pierre, isle Martinique, de laquelle portion, ladite veuve de Boispineau est dépositaire.

Adrien de Montguyot, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de Saint-Louis, ancien Capitaine d'Infanterie au régiment de Mortemar, est mort en son château de Montguyot, près Saint-Quentin en Picardie, le

29 Juillet dernier, dans la 88^e. année de son âge ; il étoit né le 25 Novembre 1695, & entré au service en 1710.

Victoire-Aimée de Mornay, Dame de Ponchon & du Planquier en Beauvoisis, veuve de Philippe Paul, Comte de Crécy, Seigneur de Chaumérgy & Montigny en Franche-Comté, est décédée en son château de Seillieres, le 30 du mois dernier. Elle a eu douze enfans, dont il en reste neuf de vivans.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 9 Novembre 1783, concernant le bail des Fermes générales. « Le Roi ne s'étoit porté à résilier & convertir en régie le bail des Fermes générales, à compter du 1^{er} Janvier prochain, que dans la vue de procurer au commerce intérieur & extérieur, des facilités toujours utiles à ses peuples ; & parce que la possibilité d'user de ce moyen lui avoit été présentée comme une suite de ce qui avoit été prévu & réservé par le Règlement arrêté en son Conseil le 9 Janvier 1780, Mais S. M. étant informée des inquiétudes que cette résiliation a produites, & s'étant fait représenter le bail de Fermes générales, passé à Nicolas Salzard, par résultat du Conseil du 10 Mars 1780, Elle a reconnu qu'il ne contient aucune clause ni réserve qui le rend moins obligatoire que les baux précédens : Elle a vu en même temps avec satisfaction, qu'au moyen des offres & soumissions que les Fermiers généraux viennent de faire entre ses mains, la continuation de ce bail n'apporteroit aucun obstacle à l'exécution de ses vues bienfaisantes ; en conséquence, S. M. s'est déterminée d'autant plus volontiers à le laisser subsister, qu'Elle veut

& entend manifester de plus en plus, en toute occasion, que tout engagement contracté ou reconnu par Elle est devenu le gage de la foi publique, sera toujours à ses yeux inviolable & sacré. A quoi voulant pourvoir : Oûi le rapport du sieur Calonne, &c. Le Roi a ordonné & ordonne que le bail passé à Nicolas Salzard, par résultat du Conseil du 19 Mars 1780, continuera d'être exécuté selon sa forme & teneur, jusqu'au terme de sa durée, fixé par ledit résultat ; l'Arrêt du Conseil du 24 Octobre dernier, demeurant sans effet & comme non avenue ; sauf que conformément aux offres, soumissions & consentement volontaires des cautions dudit Nicolas Salzard, desquels S. M. leur a donné acte, les droits de Traités seront désormais perçus par eux au profit de S. M. & régis pour son compte, en faisant sur le prix dudit bail une diminution équivalente à la partie qui s'en trouvera distraite : S. M. se réservant aussi de régler, en conséquence desdites offres & soumission, les mesures à prendre pour assurer la libre importation des tabacs en feuilles, venant de l'Etranger, & en faciliter la vente, par la préférence qu'ils doivent avoir sur ceux de moindre qualité. »

DE BRUXELLES, le 18 Novembre.

Le sort de la ville de Dantzick fixe toujours la curiosité. Les habitans persistent dans leurs refus de donner la satisfaction que le Roi de Prusse exige ; ses troupes sont toujours autour des murs, & à la portée du canon ; elles veillent exactement à ce qu'il n'entre aucune provision dans la ville, où les bouches inutiles se sont multipliées par la fuite des habitans des environs qui s'y sont réfugiés avec leurs effets.

Ces jours ci , lit-on dans une lettre , le petit peuple voulut aller s'emparer de la petite île de Holm , située dans la Vistule , & où les Prussiens ont un poste qui arrête la navigation. Il vouloit avoir celle-ci à tout prix , & déloger les détachemens Prussiens qui sont postés à la portée du canon de la ville ; mais le magistrat s'y opposa , & heureusement il ne s'offrit à cette multitude échauffée , aucun chef assez hardi pour affronter à la fois l'autorité de la régence , & les forces de l'ennemi , en la conduisant à l'attaque. Ce n'est pas que les Dantzickois ne puissent prévoir tout le danger de leur entreprise. Dès à présent , quoiqu'ils soient pourvus des principaux moyens de subsister , ils commencent à manquer de quelques objets qui sont au moins d'agrémens , tels que le lait & les légumes ; il est vrai qu'ils espèrent de l'appui étranger ; mais quoiqu'il soit assez certain que la cour de Varsovie ne condamne point leurs prétentions à tous égards , & que celle de Pétersbourg même verroit avec regret Dantzick ruiné , il y a une très-grande différence entre de simples bons offices & un secours capable de repousser des assaillans déjà à cent pas des murs.

En attendant, le commerce & la navigation de cette ville sont toujours interrompus.

Le colonel de Pirch , lit-on dans une lettre , le résident de Lindenowsky , le conseiller de la régence Mayer , remirent dernièrement à M. Henning , conseiller de légation du Roi de Pologne , une note par rapport à trois passeports qu'il avoit fait expédier & qui lui ont été renvoyés en lui représentant qu'il étoit vrai qu'on avoit respecté jusqu'ici les passeports des résidens & des consuls des cours étrangères , pour l'entrée & la sortie des marchandises de la ville

de Dantzick ; mais l'opiniâtreté de la ville ayant forcé depuis le Roi de Prusse de la traiter en ennemi , & de décliner la médiation de la cour royale de Pologne , il avoit fait arrêter tous les bateaux de la ville , par lesquels on ne pourroit plus transporter des marchandises pour les puissances étrangères , ni charger les bateaux étrangers de marchandises de la ville de Dantzick , la Grande Bretagne & d'autres puissances maritimes ayant adopté le principe qu'on est autorisé à s'emparer des effets d'un ennemi , même dans les bâtimens d'un ami , & que c'est aux tribunaux ou commissaires de la puissance qui a fait arrêter les bâtimens , par conséquent à ceux de S. M. le Roi de Prusse à décider la question pour le compte de qui les marchandises ont été chargées ; c'est pourquoi les bateliers seront obligés à prouver par des certificats authentiques , que les bâtimens ainsi que leurs charges appartiennent effectivement aux sujets de S. M. I. & R. ou à ceux de Lubeck , avant que d'être munis des passeports qu'ils ont demandés.

On a reçu en Hollande une lettre de M. Ross , Commissaire de la République à Dantzick , en date du 14 de ce mois , où on lit les observations suivantes.

Il y a deux jours que j'ai demandé le passage libre pour trois bâtimens Hollandois : je l'ai obtenu à l'instant. Hier arriva le vaisseau l'*Antoine Cornelis* , venant de Terscheling avec une cargaison prise à Amsterdam ; mais il a éprouvé des difficultés ; on vouloit savoir pour le compte de qui étoit cette cargaison. Je n'ai pu répondre autre chose , si non qu'elle appartenoit au patron jusqu'à ce qu'elle fût portée au lieu de sa destination. Je ne fais pas encore si l'on a changé d'opinion ; mais si l'on s'écarte de la maxime

vaissseau franc affranchit la cargaison, il y aura un grand désordre ; les vaisseaux Hollandois y perdront beaucoup. La saison avance & un jour écoulé peut faire perdre un voyage entier aux vaisseaux retenus.

Les lettres de Hollande font mention d'un fait assez singulier ; nous nous bornons à transcrire la lettre qui le contient ; elle est datée du fort de Lietkenshoek dans la Flandre Hollandoise, limitrophe des frontières Autrichiennes, le 29 du mois dernier,

Les militaires n'ayant point ici de cimetière, ils enterrent leurs morts dans celui du village autrichien nommé Den Doelen, non loin de ce fort, & à-peu-près à 10 milles de Gand. Le nouvel édit de l'Empereur, par lequel il est défendu à tous militaires ou soldats étrangers de venir sur son territoire, a donné lieu au fait suivant. — Le 17 de ce mois, le cadavre d'un militaire fut transporté par un détachement de la garnison du fort au cimetière de Den Doelen, pour y être enterré à l'ordinaire. L'officier autrichien commandant dans ce village, arrêta le détachement comme ayant violé la lettre de l'Édit. Néanmoins le cadavre fut enterré, & le détachement revint au fort. Les choses en restèrent-là jusqu'à avant hier à minuit que 400 hommes d'infanterie & un pareil nombre de cavalerie furent mandés de Gand. Ces deux corps étant partis sur le champ, arrivèrent le soir au village de Den Doelen. L'infanterie reçut ordre de charger à balle ; la cavalerie devoit rester jusqu'à nouvel ordre en chemin. Le lendemain matin, la troupe s'étant mise sous les armes, marcha au cimetière, déterra le corps, & l'ayant placé sur un chariot, elle l'amena au fort. Arrivés à la barrière qui étoit fermée, les Au-

trichiens demandèrent qu'on l'ouvrit. Le capitaine du régiment de Nassau Weilbourg qui commande au fort , pria qu'on lui donnât du temps jusqu'à ce qu'il eût consulté le conseil de guerre à Lillo où pendant la nuit on avoit assemblé un conseil; mais cette demande ayant été refusée , on ouvrit la barrière ; la troupe autrichienne s'étant alors avancée jusqu'auprès de la porte y déposa le cadavre , & se retira ensuite à Gand avec la cavalerie qui l'avoit attendue sur le chemin. Les Autrichiens étoient commandés par un major & deux capitaines accompagnés de M. Dierks avocat fiscal de la ville de Gand.

PRECIS DES GAZETTES ANGL. ET AUTRES

Au nombre des bruits que la circonstance présente fait naître , est celui d'un voyage que l'Impératrice de Russie accompagnée du grand Duc & de la grande Duchesse , feroit au printems prochain à Cherson , pour s'y faire couronner souveraine de la Crimée , du Cuban , & des pays adjacens ; mais un pareil voyage , au cas qu'il fût réellement projeté , dépend encore de trop de circonstances essentielles , pour qu'on puisse l'annoncer comme un fait prochain. D'ailleurs , on prétend que les Princes Héraclius & Salomon y seront couronnés Roi de la Géorgie ; mais il n'est nullement averé que le prince Salomon soit déjà entré dans les mesures de la Russie ; du moins , c'est avec le seul prince Héraclius que l'Impératrice a conclu un traité. *Gazette de Leyde* , n°. 89.

On lit dans un de nos papiers les observations suivantes , qu'on prête à un Seigneur Russe , sur la situation actuelle des affaires. — On voit dans ce moment , lui fait-on dire , un nouvel effet de la neutralité armée , elle nous a procuré la meilleure occasion de mettre notre marine sur un pied respectable , sans que dans le tems on pût se douter de nos projets. Maintenant peu importe qu'on les

connoisse , puisqu'elle peut se montrer & se faire respecter. L'influence d'une puissance du midi sur une certaine cour du Nord , & sur laquelle elle comptoit beaucoup , paroît à la veille de cesser & une entrevue ménagée avec soin , a produit les effets qu'on en eseroit. Un certain Ministre a manifesté des sentimens auxquels nous ne devons pas nous attendre ; mais qui avoient pour objet de nouveaux avantages pour son pays , & qui s'accordent parfaitement avec nos vœux. Tout paroît avoir été combiné avec succès pour l'exécution des projets vastes que nous avons conçus. *Gazette de Hambourg.*

Avant hier , il s'est passé ici (à Madrid) une scène ontre qui fait beaucoup de bruit. Le comte de Gersdorff , ministre de la cour de Saxe , entrant à la comédie espagnole à quatre heures du soir , fut attaqué à l'improviste & de la maniere la plus violente à coups d'épée , par le sieur Favre , secrétaire de la légation prussienne à notre cour. Quoique M. de Gersdorff fût absolument sans armes , & qu'il s'écoulât un assez long intervalle entre l'attaque & le secours qui lui fut donné , il fut assez heureux pour ne recevoir qu'une légère blessure à la tête. Le secrétaire d'un caractère impétueux & bouillant , n'a eu , dit-on , d'autre motif pour un procédé si atroce , que le rapport d'un laquais suivant lequel le ministre saxon avoit été l'auteur de quelques bruits injurieux repandus sur le compte du sieur Favre. On ne fait quelles suites pourra avoir cette affaire. *Gazette de Leyde*, n° 89.

GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX (1).

PARLEMENT DE PARIS.

Etranger L'égataire , non recevable à attaquer de suggestion & de démence le Testament qui révoque son Legs.

Une Domestique avatagée d'une rente via-

gère par son Maître dans un premier Testament, révoqué ensuite par un second, peu de temps avant sa mort, lorsqu'ayant changé de façon de penser sur le compte de cette fille, il avoit cru devoir la renvoyer, peut-elle attaquer ce Testament comme suggéré, & accuser son Maître de démence? Le testateur en révoquant son premier testament avoit rétabli l'ordre dans sa succession, & laissé tout son bien à ses enfans; telle est la question que présentait la cause. Les Juges du Châtelet sans avoir égard aux demandes de la Domestique, dans lesquelles elle a été déclarée non recevable & mal-fondée, ont ordonné l'exécution du second testament. = Sur l'Appel, Arrêt du 9 Août 1783, qui a confirmé la Sentence avec amende & dépens.

PARLEMENT, *Chambre des Vacations.*

Entre Hurault, Fermier de la Terre & Seigneurie de Lhuisy, & Philippe, Marchand de Dindons.

Il s'agissoit de savoir si Philippe, qui fait le commerce des Dindons, peut les mener pâturer sur un terrain, qui appartient exclusivement à Hurault. Celui-ci avoit obtenu des habitans de la Paroisse un consentement pour faire pâturer ses animaux, & par cette raison prétendoit que personne n'avoit droit d'y mener les siens: il soutenoit d'ailleurs que l'herbe mordue par les Dindons devenoit pernicieuse aux Moutons. Enfin il avoit en sa faveur une Sentence qui défendoit à Philippe de continuer de mener ses Dindons sur les terres de son canonnement; aussi a-t-il obtenu en vacations le 23 Septembre 1783, un Arrêt confirmatif. = Cette Cause n'étoit pas grave, & les Avocats se sont égayés en la traitant.

«—————»
JOURNAL POLITIQUE
DE BRUXELLES.
—————

R U S S I E.

DE PÉTERSBOURG , le 24 Octobre.

M Fitz-Herbert , nouvel Envoyé de la Cour Britannique, & M. Foscarini, Ministre de la République de Venise , arrivés ici le 12 de ce mois, ont eu Dimanche dernier, leurs premières audiences de l'Impératrice. Elles n'avoient été différées, ainsi que celle de congé du Marquis de Verac , qui a obtenu la permission de sa cour, de faire un voyage à Paris , que par une indisposition survenue à S. M. I., mais dont elle est à présent rétablie. Cette indisposition a suivi de près la nouvelle de la maladie du Prince Potemkin, que les premières nouvelles annonçoient être de la nature la plus grave & la plus dangereuse; d'autres lettres arrivées de la Crimée, il y a 2 jours, font craindre moins pour les jours de ce Prince, dont on espère le rétablissement.

Les nouvelles qui viennent de ces côtés
N^o. 48. 29 Novembre 1783. i

sont en général affligeantes. La peste, malgré les précautions qu'on avoit prises pour empêcher la communication de ce fleau, s'est déclarée à Cherson, où elle a fait de très-grands ravages. C'est un nouveau motif qui fera différer les hostilités contre les Turcs, du moins pendant l'hiver.

Le 18, on a fait la consécration de la nouvelle Eglise Catholique, dont la construction vient d'être achevée. Le Prélat Archéti, Archevêque de Chalcédoine, & Ambassadeur du S. Siege, y a célébré la Messe, dont la Musique, ouvrage du célèbre Paisiello, a été exécutée par la Musique de la Chapelle Impériale. Le Prince Alexandre Gallitzin, Maréchal-Général & Aide-de-Camp Général de l'Impératrice, Sénateur-Chambellan, &c. est mort le 21 de ce mois, dans la 66e. année de son âge, généralement regretté.

D A N N E M A R C K.

DE COPENHAGUE, le 15 Octobre.

La plupart des papiers publics ont rendu compte d'une manière très-inexacte de la Mission du contre-Amiral, Comte de Moltke à Tunis. La Gazette de cette ville vient de présenter ainsi les détails de ce qui s'est passé à son audience, qui a eu lieu avec toute la solennité possible, & de la manière la plus distinguée.

Le Pacha ayant fixé le 9 Juin pour cette audience publique, le Comte de Molkte se rendit ce jour-là à dix heures du matin avec la plupart de ses Officiers au Palais; on le fit reposer dans l'Appartement du Trésorier, pendant que les Dragomans l'alloient annoncer au Pacha, qui, par une distinction extraordinaire, fit aussi-tôt cesser le Lit de Justice qu'il tenoit, & envoya des Officiers de la Cour pour conduire le Contre-Amiral à son audience; le Pacha étoit assis sur son trône, & avoit tout son Divan autour de lui. On avoit placé un fauteuil pour M. de Molkte, ce qui étoit une autre distinction très-particulière. Le Pacha reçut cette ambassade avec tout l'accueil & tous les égards possibles. Le Contre-Amiral présenta la Lettre du Roi avec la traduction en Italien, & il fit à cette occasion un compliment convenable, auquel le Pacha répondit de la manière la plus honnête & la plus polie. Ce Prince qui parle très-bien la Langue Italienne, & qui aime à s'instruire de tout ce qui est relatif à la marine, s'entretint très-long-temps avec le Comte de Molkte, & l'invita à aller voir son nouveau Château de Manuba. Le Contre-Amiral est de retour depuis peu de ce voyage.

P O L O G N E.

DE VARSOVIE, le 26 Octobre.

L'affaire de Dantzick occupe ici l'attention générale; on ignore encore comment elle se terminera; le Magistrat paroît avoir poussé les choses trop loin; & l'accommodement qui doit enfin avoir lieu, après une

vaine & longue résistance, pourra lui être moins avantageux, que s'il avoit mis plus de modération dans ses prétentions, & moins d'opiniâtreté dans ses refus; on parle d'une convocation des Grands du royaume, qui doivent, dit-on, s'assembler ici pour délibérer sur cet objet.

La peste qui a pénétré en Crimée, & qui fait des ravages considérables à Cherfon, s'est communiquée successivement dans plusieurs provinces d'Europe; on apprend de la Bosnie, qu'elle s'y est manifestée de nouveau, & que les troupes Autrichiennes réparties sur les frontières ont reçu ordre de serrer leur cordon, & même de l'augmenter.

A L L E M A G N E.

DE VIENNE, le 8 Novembre.

Il est arrivé ces jours derniers un courrier de Pétersbourg; mais il n'a rien transpiré des dépêches qu'il a apportées. Le secret des négociations est impenétrable; & l'on se flatteroit en vain de connoître la véritable situation des affaires politiques, sur lesquelles l'attention de l'Europe est fixée. Il semble cependant que l'on compte moins dans ce moment, que ces jours passés, sur les dispositions conciliatoires du Divan; & l'on craint que M. de Cobenzel, négociateur de la Paix de Teschen, n'éprouve de plus grandes difficultés à Semlin.

On doit construire un nouvel hôtel de la Poste sur le terrain des Laurentines. La maison de travail pour les pauvres & la maison de correction, occuperont une partie de l'emplacement de l'ancien. On lira cette inscription sur la porte d'entrée de la première : *Toute personne qui cherche du travail , en trouvera ici.* On y admettra en effet tous ceux qui s'y présenteront ; & chacun y recevra un salaire proportionné à ses talens.

Il vient d'être expédié en Bohême un nouvel ordre , pour supprimer encore 60 Couvens dans ce royaume. On évalue les biens de ceux qui n'existent plus à présent , en y comprenant les 60 , que ce dernier ordre regarde , à près de 7 millions de florins.

Le département de la guerre a fait publier , que dorénavant les soldats criminels , condamnés à mort par des conseils de guerre , seront livrés à la Justice criminelle , qui fera exécuter leurs jugemens.

Un Employé de la Douane , écrit-on de Gratz , a été condamné ici à la chaîne & aux travaux publics pendant huit ans , pour infidélité dans sa manutention. Le premier jour qu'il fut mis au travail , dans les rues , il s'étoit lié un mouchoir sur le visage ; mais on le lui fit ôter. Le Peuple accouroit pour le voir ; d'abord il présenta du tabac dans une boîte élégante à ceux qui l'approchèrent ; ensuite il parut plus affecté de son humiliation & du concours des spectateurs qui s'amassoient autour de lui. Il essaya de les éloigner en leur jettant de l'eau avec une petite seringue ; malheureusement pour

lui il atteignit deux Dames qui passoient ; elles se plaignirent ; vingt-cinq coups de bâton qui lui furent administrés raffermirent sa résignation ; & depuis ce moment il subit tranquillement son sort.

L'Empereur a accordé aux Etats de Galicie le vieux château de Lemberg, à condition qu'ils y feront bâtir une salle de spectacle & une hôtellerie. La compagnie qui entreprendra ces constructions, jouira de l'exemption des impôts pendant 20 ans.

DE FRANCFORT , le 12 Novembre.

On apprend de Vienne, qu'il a été notifié de la part de l'Empereur aux Evêques Vénitiens, que son intention n'est plus qu'ils exercent à l'avenir des droits diocésains dans les parties des provinces Autrichiennes, qui ont ressorti jusqu'ici de leurs juridictions. Désormais les Evêques étrangers n'en auront plus dans ses Etats, où ces portions démembrées seront réunies aux Evêchés Autrichiens, & où il en sera créé de nouveau, s'ils sont nécessaires. En vertu des nouveaux réglemens de S. M. I., relativement au Clergé, les revenus annuels de chaque Evêque ne seront plus ni au-dessus, ni au-dessous de 12000 florins, & ceux de chaque Archevêque au delà de 20000.

On sçait, lit-on dans un papier, que le Prince Evêque de Passau avoit quitté Vienne & s'étoit retiré dans son ancien Evêché de Gurck ; mais il ne pourra pas y rester, puisque l'Empereur

a enjoint au Gouvernement de lui proposer un nouveau Sujet pour cet Evêché, le précédent ne pouvant plus l'occuper depuis qu'il a été élu Prince Evêque de Passau. On assure que les différends avec le Chapitre sont presque arrangés; il conserve 200,000 florins de revenus, & l'Evêque 80,000. S. M. I. gardera la partie des biens de cet Evêché qui se trouvent dans ses Etats, & elle lui cédera, pour l'indemniser, la Comté de Hoh. nembts.

On apprend de Greiffenberg en Silésie, qu'un incendie, qui s'est manifesté dans le mois dernier, y a réduit en cendres près de 100 maisons.

DE HAMBOURG, le 9 Novembre.

La même incertitude regne toujours dans les nouvelles du Nord, relativement aux démêlés entre la Russie & la Porte. La saison avancée, la peste, qui, loin de cesser, étend & multiplie ses ravages dans plusieurs endroits, ne permettent pas de croire que les hostilités, si elles ont lieu, commencent avant le printemps prochain; en attendant, on compte toujours sur le succès des négociations qui continuent, & sur les sacrifices que fera la Porte pour conserver la paix.

On dit assez généralement ici, écrit-on de Pologne, que l'Internonce Impérial & Royal à Constantinople, a reçu ordre de demander, non seulement la restitution de tous les pays démembrés en 1739, de la monarchie Autrichienne, mais encore tous les revenus qui en ont été tirés pendant l'espace de 44 ans écoulés depuis cette

époque , en laissant d'ailleurs au choix du Divan de faire cette restitution en argent , ou de donner d'autres territoires. On ajoute à ces bruits , qui peut-être ne sont pas également bien fondés , qu'aussitôt que tout aura été réglé à Constantinople , entre les trois puissances , on assemblera un Congrès , où les plénipotentiaires de S. M. Imp. signeront avec ceux de la Porte , un traité particulier : si la paix n'a pas lieu , on prétend que l'Impératrice de Russie fera publier un manifeste , pour justifier ses prétentions sur la Crimée , & que l'Empereur en donnera aussi un , pour justifier ses droits sur la Servie & sur la Bosnie. On prétend qu'ils sont fondés sur ce que la treve qui fut conclue avec la Porte le 1^{er}. Septembre 1739 , fut signée par les démarches précipitées de l'Ambassadeur de France , M. de Villeneuve , sans le consentement de Charles VI , à qui elle fit perdre la Servie & la Valachie Autrichienne.

En attendant que toutes ces discussions se développent , les préparatifs de guerre continuent partout. Les transports de munitions & de troupes de toutes les parties des Etats Autrichiens , pour les frontières de la Hongrie , ne sont point suspendus.

Le Comte de Saint Priest , lit-on dans des lettres de Constantinople , se montre au public deux fois par semaine : lorsqu'il va au Divan , il marche environné de plus de 200 gentilhommes français , vêtus de bleu , & formant une très-brillante cavalcade. Ce cortège attire sur ses pas un peuple immense jettant des cris d'allégresse. L'Internonce de la Cour de Vienne a de fréquentes conférences avec le Comte de St. Priest : ce Ministre & celui de Russie ne sont

plus admis à l'audience du Grand-Seigneur. Le Grand Visir va souvent dîner à l'hôtel de l'Ambassadeur de France, où se trouvent le chevalier Ajmsley & les deux Ministres Impériaux. On y parle encore de paix & des moyens de la rétablir. — On a récemment renvoyé les troupes du Dyarbeck, de la Syrie, de la Mésopotamie, de l'Egypte & de l'Afrique. 150 mille soldats parmi lesquels sont 30,000 cavaliers distribués dans des postes & retranchemens établis dans la Transilvanie, la Servie, la Moldavie, la Valachie, la Bosnie, la Béssarabie, où cette dernière province n'offre plus qu'un immense désert. Les Turcs y ont tout détruit ; & si les Russes entrés en campagne ayant fait cinq ou six jours de marche, se trouvant alors éloignés des fleuves, rencontrent les Ottomans, & que ceux-ci aient le bonheur de s'emparer de leurs vivres & de leur eau, ils seront victimes de la soif & de la faim, au lieu de cette solitude aride & dévastée.

Une lettre d'une date postérieure ajoute les détails suivans à ceux que l'on vient de lire.

Les Ministres de la Russie se sont trouvés en conférence avec le Reis Effendi, Ministre des affaires étrangères, & ont dit que le Grand Visir a assisté *incognito* à cette entrevue. La ratification du traité de commerce & les présens ont été reçus, quoique par égard pour le peuple on n'ait fait aucune mention des deniers, aussi peu que de la Crimée dont on n'a point parlé du tout. Le surlendemain il y a eu conseil chez le Musti, où S. H. se trouva *incognito*. Quant aux Ministres présens, on nomme le Capitain Bacha, le Grand Visir, le reis Effendi, &

l'Aga des Jannissaires ; mais rien ne transpire du résultat. On assure cependant que la Porte fera publier incessamment un mémoire touchant les affaires de la Crimée. La publication de ce mémoire décidera de la guerre ou de la paix. Au commencement de ce mois (d'Octobre) un détachement des Jannissaires est encore parti en secret de cette capitale pour l'armée : le bruit d'une rupture prochaine se renouvelle ; mais la peste cause encore beaucoup de ravages ici , & dans les provinces limitrophes.

On lit dans plusieurs papiers la description suivante des pays dont l'Impératrice de Russie a pris possession.

» La Crimée , contrée de la petite Tartarie , connue des anciens sous le nom de Chersonèse Taurique ou Pontique parce qu'elle s'avance dans le Pont Euxin ou mer Noire , est bornée au Nord par les Palus méotides , au midi par la mer Noire , à l'Orient par le détroit de Caffa , qui la sépare de la Circassie , & au Nord-Ouest par la Tartarie précopite , à laquelle elle tient par un isthme assez étroit ; à l'entrée de la Péninsule se trouve Précop , ville peu considérable , il y a quelques années , mais qui par les fortifications que l'Impératrice a ordonnées , & l'artillerie dont elle est déjà munie est devenue une place importante. Dans l'intérieur sont les villes de Koseson , de Topetarkban ; Batchi Sarai , ancienne résidence des Khans , Elma , Balik-Laghl , Manchions vieux chateau très-fort , Caffa , capitale de toute la Crimée , Crim ou Crimenda qui a donné son nom à cette presqu'Isle , Tussa où sont des salines très-abondantes , Kercy & Oborret , munie d'une bonne forteresse ; à la vérité , la plupart de ces villes

Sont toutes médiocres , mais leur territoire est excellent , & leurs environs très-peuplés ; en 1166 les Polonois ayant conquis une partie de la Crimée , firent de Caffa l'entrepôt de leur commerce d'Orient ; mais en 1441 , Hadgi Kerai de la famille de Gengis Kan , profita des guerres civiles qui eurent lieu dans ce pays ; & y fonda un Royaume qu'il a laissé à sa postérité. Ce sont ses descendans qui ont été connus jusqu'ici sous le nom de Khans de la Crimée. Ils ont été jusqu'en 1771 vassaux & tributaires de La Porte. Depuis ce tems les armes de la Russie leur avaient procuré l'indépendance , & cette année pour se soustraire aux suites facheuses des dissensions fomentées par les Turcs , le Khan Salhim Gherai en a fait l'abdication en faveur de l'Impératrice , dont le gouvernement a rendu la tranquillité à ce pays ; les Tartares qui l'habitent sont presque tous mahométans , ils sont robustes & courageux ainsi que leurs femmes à qui la nature n'a pas donné en général une figure agréable. Du reste cette contrée est fertile , & d'autant plus intéressante , qu'elle sert de barrière naturelle au midi de l'Empire Russe.

La cour de Berlin a , dit-on rappelé son résident à Dantzick , ce qui semble annoncer qu'elle renonce à toute espérance de conciliation. Cette malheureuse ville persiste dans ses refus , & la Bourgeoisie contrarie surtout le Magistrat qui seroit plus modéré ; il s'assembla , il y a quelque tems , pour délibérer s'il ne vaudroit pas mieux céder aux prétentions des Prussiens , que d'exposer la ville à une ruine totale. Les Bourgeois l'em-

pêcherent de rien décider, en menaçant de jeter les deux premiers Bourguemestres par les fenêtres, si l'on faisait aucune cession qui portât atteinte aux droits de la ville. Ils ont poussé l'inconsidération jusqu'à tirer sur un Dragon Prussien, en faction à l'un des postes avancés, & dont le cheval a été blessé. Ils comptent sur un secours étranger ; mais on ne voit pas d'où il leur viendra ; ils ne peuvent en attendre qu'une stérile pitié, & une médiation, par laquelle ils n'obtiendront vraisemblablement rien, qu'en satisfaisant le Roi de Prusse.

« Nous nous trouvons actuellement, lit-on dans une lettre de cette ville, dans l'état d'une place formellement investie par l'ennemi. Les troupes Prussiennes ont pris des quartiers autour de nous & se trouvent plus près qu'on ne l'est ordinairement d'une forteresse assiégée ; elles se font fournir des vivres & du fourage en abondance ; du reste elles observent une discipline exacte ; le 17 Septembre un détachement de dragons tenta de surprendre un poste qui n'étoit pas trop bien gardé pour prendre ensuite des quartiers dans le faubourg de Kniphof ; mais un négociant qui s'y rendoit par hasard, les voyant approcher, leva le pont levis & sauva le faubourg. Quelques détachements qui occupoient des postes hors de la ville, furent enlevés pendant la nuit & renvoyés ici. La nuit du 18 au 19, il y eut une alarme dans le quartier qui borde la Vistule, la plus grande partie de la garnison passa la nuit au bivouac. De l'autre côté de Dantzick le bruit courut parmi les Prussiens que nous nous proposons de faire une

sortie ; mais il est sûr que l'on n'y pensoit pas , & que le Magistrat ne veut point commencer les hostilités. Son plan est de se tenir sur la défensive & de gagner du tems en attendant l'effet de ses espérances du côté de la cour de Pologne. Le Comte d'Unrauhe commissaire de cette Cour y envoya le 17 un exprès ; le 22 , le Magistrat reçut une lettre de Sa Majesté polonoise , mais on en ignore le contenu. On confidre dans l'étranger notre conduite sous un faux point de vue ; on croit que nous avons refusé de nous prêter à des négociations. Nous ne pouvons y entrer sans l'aveu du Roi de Pologne , & pendant que nous l'attendons , les demandes de la Cour de Berlin se sont accrues à un point qu'il étoit impossible de les accorder. Nos portes sont toujours fermées , on ne les ouvre que de tems en tems pour l'entrée & pour la sortie. Depuis le 21 , 4 compagnies bourgeoises montent la garde ; on a armé un corps de jeunes paysans qui ont demandé à servir ; les Prussiens augmentent de leur côté , on croit qu'ils sont au nombre de 4000 hommes , & on dit qu'ils attendent encore 5 régimens ; dans ce cas là les desseins de la Cour de Berlin s'étendroient au-delà d'un simple blocus. Le Général d'Eglostein maintient le meilleur ordre parmi les gens ; dès qu'on se plaint de quelque excès ou demandes exorbitantes , il fait sur le champ justice exacte & impartiale. Si dès les commencemens de la contestation la ville avoit eu à faire à un chef de son caractère , peut-être les choses ne seroient-elles pas venues à l'extrémité. — Les vivres enchérissent , les paysans ne peuvent plus apporter de provisions dans nos marchés. Le bétail que nous avons rassemblé dans la ville est difficile à nourrir. Le chariot de foin qui cou-

soit 2 thalers en conte 15 à présent ; il en est de même de la paille , cependant il n'y a pas la moindre altération dans les sentimens des habitans , & on ne voit pas d'apparence d'une délivrance prochaine.

I T A L I E.

DE LIVOURNE, le 22 Octobre.

M. Giovanni Calamaï , actuellement au service de l'Impératrice de Russie , qui l'a nommé son Consul général dans les mers de Toscane , a arboré sur son vaisseau le pavillon Impérial , qui est le premier de cette Nation qu'on ait vu ici.

Le Messager de Naples , écrit-on de Fermo , dans la Marche d'Ancone , a été assassiné dans la Pouille par des brigands qui lui ont volé 25000 ducats dont il étoit chargé pour S. M. Aussitôt que la Cour de Naples a été instruite de cet événement , elle a envoyé des troupes à la poursuite de ces scélérats ; ayant appris qu'ils s'étoient emparés d'une barque avec laquelle ils avoient pris la route de l'Etat Pontifical , elle a fait embarquer vingt-quatre Miquelets déterminés qui ont suivi leurs traces , & qui , la nuit du 28 du mois dernier , aborderent à Fermo , sans trouver aucune résistance de la part des troupes du S. Pere , qui étoient chargées de veiller à la défense de la côte. Ils passèrent dans une hôtellerie , où ils trouverent sept des voleurs qu'ils cherchoient , & qui étoient occupés à boire & à se réjouir de se trouver en lieu de sûreté. Ils se jetterent aussitôt sur eux , & en arrêterent cinq , les deux autres ayant trouvé le moyen

de s'échapper. Ils s'emparèrent en même-temps de leurs bagages où étoient les 25000 ducats qui n'avoient point été enramés. Les Miquelets retournerent à leur barque avec leur proie, sans aucune opposition, & reprirent la route de Naples. Le Gouvernement Romain a envoyé ordre de mettre en prison les soldats à qui la garde de cette côte avoit été confiée, & qui ont laissé ainsi violer le territoire.

Les lettres de Naples annoncent que l'on construit pas cesse dans les chantiers; & que depuis que le Chevalier Acton est à la tête de la Marine Royale, elle a reçu des accroissemens qui la portent à présent à 2 vaisseaux de ligne, 4 frégates, 8 galiottes, 8 chebecs & un paquebot; en tout 23. On se propose de mettre encore sur les chantiers 2 vaisseaux de ligne, 6 frégates & 6 galiottes.

P O R T U G A L.

DE LISBONNE, le 7 Octobre.

La Cour est revenue ici du château de Quelus; le Roi qui a été long-temps malade, paroît à présent parfaitement rétabli.

Le Chevalier Pinto, Ministre de cette Cour à celle de Londres, est arrivé dans cette capitale, en vertu d'une permission qu'il a obtenue pour faire un séjour d'une année ici; le paquebot qui l'a amené d'Angleterre, n'a point essuyé le désagrement des précautions qui ont été récemment ordonnées. Il n'a point été visité; & on a appris

en effet que les patrons des paquebots ont reçu à Londres les défenses les plus sévères, relativement au commerce prohibé qui se faisoit par ces bâtimens.

Le Capitaine d'un navire arrivant de la côte de Guinée, rapporte que les troubles qui s'étoient élevés dans nos Etablissmens parmi les negres, ont été apaisés, particulièrement à Magador & à Anamabo, par les soins intelligens & le courage du Commandant de Benin.

A N G L E T E R R E.

DE LONDRES, le 10 Novembre.

Nos nouvelles de l'Amérique septentrionale n'offrent rien de bien intéressant; la fameuse affaire de la révolte des soldats est terminée; on peut voir combien elle avoir été exagérée, par l'issue des procédures faites contre les coupables; on s'est contenté de punir 2 Chefs qui étoient des sergens: ils avoient été condamnés à mort; & 6 autres à passer par les baguettes; mais au moment de leur exécution, dont on fit tous les préparatifs, ils reçurent leur grace, que leur accorda le Congrès.

Une autre lettre de la Caroline contient l'anecdote suivante.

Un habitant de cet Etat, mort sans autre parent qu'un cousin au troisième degré, résolu de laisser ses biens, consistant en trois belles Plantations, à quelques personnes dont le mé-

rite public justifia son legs, a balancé quelque temps entre le Général Washington & le Général Greene; enfin il s'est décidé pour M. Asseby, de la même Province, dont l'ancêtre a introduit la culture du ritz qui a fait la richesse de la Caroline; il déclare dans son testament que s'il y avoit eu une autre personne vivante à qui sa Patrie fût plus redevable, il l'auroit préférée; que quant aux Généraux on en trouveroit toujours parmi un Peuple brave. M. Asseby a pris possession de ce bien à la mort du propriétaire. Cette conduite est sans doute plus raisonnable que de fonder des Colleges & des Hôpitaux; dans les premiers, on paye des Professeurs qui n'enseignent que pour tirer les émolumens, & qui n'y mettent pas assez d'intérêt pour former des Sujets; dans les seconds, on croit soulager les pauvres & on enrichit des Administrateurs.

Dans ce moment ce ne sont plus les affaires de l'Amérique qui fixent le plus l'attention; elles la rappelleront, quand on délibérera sur le Traité de commerce à conclure avec la nouvelle République; en attendant, elle est occupée par l'Irlande, où la fermentation regne toujours, & où les cessions que nous avons faites, semblent inspirer le desir d'en obtenir de plus grandes.

» Une remarque singulière qu'on peut faire en lisant notre Histoire, dit un de nos papiers, c'est que les premiers mouvemens qui ont donné lieu chez nous à de grandes révolutions, ont presque toujours été dans l'origine l'ouvrage des Dissidens en matière de religion. La province d'Ulster en Irlande, est principalement remplie de Presbytériens; & les Officiers les plus actifs des

volontaires armés sont des Ministres Presbytériens. Un d'eux a souvent paru en chaire avec son uniforme ; d'autres conservant le costume de leur état à l'Eglise, ont gardé leur soutane ; & quelquefois on les a vu le même jour faire le Service divin en robe longue & en rabat, & se montrer immédiatement après sur la Place de parades avec l'épée au côté. Ils semblent animés du même esprit qui guida les opposans à Charles Ier., les habitans de Massachussett & toute l'Amérique. Si l'on ne prend pas immédiatement des mesures sages & prudentes, l'Angleterre & l'Irlande se verroient exposées à des difficultés dont il est impossible de prévoir la fin.

C'est sans doute exagérer les malheurs, pour les prévoir. Les dispositions de nos Ministres paroissent propres à les prévenir. Les grands objets dont ils s'occupent dans ce moment, sont, dit-on, ceux-ci.

1°. De maintenir d'une manière inviolable le véritable honneur de la Couronne. 2°. De réduire le plus promptement possible la dette nationale & le fardeau des pauvres autant que l'on pourra. 3°. De prendre des mesures efficaces, dont le résultat assure la plus grande liberté au commerce, & protection aux commerçans. 4°. D'entretenir un établissement naval, convenable & digne de l'ancienne dignité de la Marine Britannique. 5°. De considérer de la manière la plus impartiale les réclamations de l'Irlande, de lui accorder tout ce qui peut contribuer au bonheur & à l'honneur d'un peuple brave & généreux, & au rétablissement de la confiance entre ce Royaume & l'Angleterre. 6°. D'examiner sans préjugé les affaires de la Compagnie des Indes, & de tirer les plus grands avantages

possibles de ses possessions. 7°. De mettre de la vigilance , des soins & de l'activité dans tous les objets qui intéressent la prospérité des peuples.

Selon les lettres d'Irlande, il s'est élevé une querelle très-vive entre les deux principaux appuis des prétentions ds ce royaume, MM. Flood & Grattan, qui ont très-bien mérité de leur patrie, & qui sont actuellement désunis de la maniere la plus sérieuse.

Le 30 Octobre, écrit-on de Dublin, M. Flood & M. Grattan, qui avoient eu une dispute qui devoit se terminer par un duel qu'on a prévenu, ont été conduits devant le Lord Chef de Justice, Annaly, qui après une sévère, mais tendre réprimande, les a obligés à donner l'un & l'autre une caution de 20000 liv. sterl. qu'ils vivront en paix. On espere que ces illustres citoyens, chers à leur patrie, se reconcilieront, & qu'ils oublieront toute chose pour ne se souvenir que de ce qu'ils doivent à leur pays. — M. Flood & M. Grattan s'étoient donné rendez-vous, & accompagnés de leurs seconds, ils s'étoient mis en marche pour le champ de bataille; ils avoient tous couché hors de chez eux pour éviter les efforts de l'autorité qui vouloit les empêcher de se battre, & ce fut au lieu même où l'un ou l'autre au moins auroit perdu la vie, que les personnes envoyées après eux par le Magistrat les séparèrent. — On fait des vœux pour que la Chambre des Communes s'entremette pour les reconcilier. Ce ne sera peut-être pas une entreprise aisée. M. Flood a bien déclaré qu'il avoit envoyé un ami à M. Grattan pour le prier de renoncer comme il le faisoit à toute animosité personnelle, & à ne point la porter dans la Cham-

bré des Communes, où ils ne devoient songer l'un & l'autre qu'au bien de la patrie, & non à leurs querelles particulieres. M. Grattan ne lui a fait qu'une réponse vague, & on dit que la première fois qu'il a ouvert la bouche dans le nouveau Parlement, ç'a été pour faire une attaque aussi violente & directe sur M. Flood, que celle qu'il avoit déjà faite le 28, & qui avoit donné lieu à leur défi.

Des lettres postérieures portent, que malgré cette précaution d'une caution aussi considérable, ces deux ennemis célèbres se sont rencontrés à Holy-Head, & se sont battus dans le cimetière de cet endroit. M. Grattan tira le premier, & logea sa balle dans le corps de son adversaire, qui ayant tiré à son tour, l'atteignit au bras droit. On assure que la blessure de M. Flood n'est pas mortelle : la nature de celle de M. Grattan ne montre pas qu'elle soit dangereuse. Les seconds qui s'avancerent, ne leur permirent pas de recommencer; mais leur haine n'est pas satisfaite, & on croit que lorsqu'ils seront rétablis, ils se rencontreront de nouveau.

Cet événement a rappelé que ce n'est pas la première fois que M. Flood s'est battu; il y a quelques années qu'il eut un duel avec M. Agard de Kilkenay, du tems de l'administration du Lord Townshend. M. Agard reçut une balle au front, & mourut du coup; la querelle étoit venue au sujet de l'élection de Callam; M. Flood fut traduit en Justice; mais il fut absous par le Juré.

Maintenant c'est notre Parlement qui appelle toute notre attention. Les deux adresses de remerciement ont été présentées au Roi, celle des Pairs le 12, & celle des Communes le 16 de ce mois. Ces adresses sont comme toutes celles de cette espèce, la répétition fidelle de chaque paragraphe du Discours auquel elles répondent, accompagné d'un témoignage de reconnaissance & de satisfaction, elles passeront, comme nous l'avons dit, l'une & l'autre sans débats. Il se fit dans les deux Chambres quelques observations qui préparent à des débats intéressans, qui ne manqueront pas d'éveiller l'opposition.

M. Pitt, dans celle des communes, après avoir témoigné ses dispositions à consentir à l'adresse de remerciement, ajouta qu'il ne pouvoit s'empêcher de témoigner sa surprise, de ce qu'il s'étoit écoulé tant de mois entre la signature des préliminaires & celle des traités définitifs. On attend même encore des nouvelles du traité de commerce avec l'Amérique ; on avoit envoyé à Paris l'homme qui avoit le plus déclamé, de ce que ce traité n'avoit pas fait partie des articles préliminaires, & il étoit revenu sans l'avoir conclu, malgré ses talens supérieurs pour la négociation ; & le ministère actuel paroïssoit bien plus coupable d'avoir signé le traité définitif, sans avoir conclu un traité de commerce. — Quant aux Indes orientales, elles demandent hautement l'attention du Parlement. Il n'y a pas un moment à perdre pour tirer parti des avantages de nos établissemens : il ne suffisoit pas d'employer des mesures palliatives ou temporelles. La seule

affaire de plus grande importance est le crédit public ; du crédit public & de nos finances dépendoit notre existence ; & l'on devoit s'attacher à les mettre sur un pied solide. Il n'y avoit pas d'autre expédient pour cela , que d'examiner nos comptes, & de marquer exactement quelles étoient les charges du pays & nos dettes , fondées ou non fondées : à quoi monte le déficit des taxes imposées pendant la guerre , & de se résoudre à regarder en face notre situation réelle, & d'y appliquer les remèdes nécessaires. Notre situation neuve à plusieurs égards , demandera plus d'une année , & l'on ne pouvoit espérer de la prospérité si l'on se cachoit le véritable état de la nation. Le pays étoit , il est vrai , dans de grands embarras ; mais il n'étoit ni ruiné , ni sans ressources , si des mesures propres , sages & vigoureuses étoient proposées par les Ministres , & que le Parlement eût le courage de les favoriser & de consentir de bon cœur aux charges nécessaires pour soutenir le crédit national.

M. Fox en répondant à ce discours fit plusieurs observations sur les articles préliminaires , & sur les traités définitifs. On ne conçoit pas , dit-il , comment les conventions étant les mêmes , mériteroient aujourd'hui une approbation qu'elles n'ont pas eu ci-devant. Je n'ai point changé , dit-il , je les ai blâmées , & je les blâme encore ; mais en supposant qu'elles se ressemblent , il n'en faut pas moins remercier le Roi. Les circonstances dans lesquelles il a fallu signer les traités définitifs étoient telles , qu'on ne pouvoit pas s'y refuser ; la foi publique étoit engagée. Je ne fais que supposer cette ressemblance , je n'avoue pas qu'elle existe : on n'a qu'à jeter les yeux sur le septième des traités : il pourroit

à la protection des habitans protestans Anglois de Tabago , à laquelle il n'avoit pas été pourvu dans les préliminaires, Ces préliminaires n'assignoient point de limites aux contrées où nous devons faire le commerce des gommès ; elles l'ont été depuis. Dans le seizième article , au lieu des expressions vagues , *des possessions dans l'Inde* , on en fixe l'étendue par l'addition des mots telles qu'elles étoient en 1776. On a fixé encore dans le traité définitif le temps dans lequel doivent être terminées les négociations pour un traité de commerce ; & si dans le cours de deux ans dont on est convenu , on ne finissoit pas avec la France , le traité d'Utrecht subsistera dans toute sa force.

M. Fox annonça pour le 18 une motion relative à l'Inde. La Compagnie demande qu'on lui accorde la permission d'emprunter le million qui reste des 1500,000 liv. sterl. qu'elle avoit déjà demandées l'année dernière. Ce fut l'objet de l'assemblée des propriétaires qui eut lieu le 7 de ce mois, & dans laquelle il fut arrêté de remercier M. Hastings des services qu'il a rendus ; & de le prier de ne pas quitter sa place, au moins jusqu'à ce que la tranquillité soit rétablie entièrement dans l'Inde.

On lit dans presque tous nos papiers une pièce intéressante , sous le titre de lettre d'un Voyageur , que nous nous empressons de transcrire.

« Il a été remarqué il y a 200 ans , par un de nos hommes d'état , que la France ne pouvoit jamais être pauvre , ni en paix pendant 3 ans

de suite. La première partie de cette observation prouve la haute idée que ce Ministre avoit des ressources de la France ; & l'expérience a prouvé que son opinion étoit bien fondée. Aucun Royaume dans le monde n'a plus éprouvé les revers de la fortune. Ses armées battues, ses flottes détruites ses provinces ruinées, ses finances en désordre, auroient fait imaginer qu'il étoit à la veille de se dissoudre ; mais sorti tout-à-coup contre l'attente générale de cet état d'oppression, on l'a vu toujours comme le phénix renaître de sa cendre, étonner l'univers, & porter l'Europe tremblante à se presser de former des confédérations pour s'opposer au pouvoir qu'elle a toujours cru menacer son indépendance. Dans le dernier siècle Louis XIV posa le fondement d'un pouvoir qui quoique plus d'une fois affoibli dans son centre menaçoit toujours les Souverains. L'Europe combinée contre lui dans la guerre de succession ne put l'empêcher de placer son petit fils sur le trône d'Espagne, quoique le seul objet de la grande confédération fut de prévenir cet événement. Les victoires de Malborough, les pertes de la France ne firent que montrer les ressources immenses de ce pays. Au milieu de cette guerre destructive, pendant que Louis avoit 470,000 en campagne, force plus grande que toutes celles que l'Empire Romain eut jamais sur pied, on exécuta deux projets dont un seul eut suffi pour épuiser le trésor en temps de paix. L'un étoit de joindre l'Océan à la méditerranée, en creusant un canal, & en faisant monter l'eau sur des montagnes, au-dessus desquelles des vaisseaux flottent à présent. — Le second fut d'élever un superbe Palais & de bâtir de magnifiques jardins dans les marais où Versailles élève maintenant sa tête avec fierté. Il est impossible de
regarder

regardet ces ouvrages , sans concevoir une haute idée du pouvoir de la nation qui a pu les exécuter ; mais ce qui étonnera toujours , c'est lorsqu'on considérera qu'ils ont été faits dans un tems où les dépenses militaires seules montoient à près de 20 millions sterling par an.

Il a été ordonné , dit un de nos Papiers , de mettre les forts & les établissemens de la baie de d'Hudson en état de défense , afin que si le cas arrive qu'ils soient un jour menacés , ils ne soient pas exposés au sort qu'ils ont éprouvé il y a deux ans , & à être la victime d'une force aussi peu considérable que celle que les François y envoyèrent. Les habitans de cette Contrée ont une grande vénération pour l'Officier qui fut chargé de cette expédition. On sçait avec quelle générosité & quelle humanité le Chevalier de la Preyouë s'est conduit , ses égards pour les propriétés particulières , auxquelles il ne toucha point ; il ne faisoit pas la guerre aux Citoyens , c'étoit à l'Etat , & ce ne fut que la propriété publique, les Magasins qu'il détruisit. En se retirant, il eut la générosité de laisser des vivres aux habitans qui s'étoient sauvés dans les bois , & qui , à leur retour , auroient péri de misère & de faim ; il leur laissa aussi des armes & de la poudre pour chasser , & des marchandises pour traiter avec les Sauvages. Cette conduite si noble & si généreuse rappelle ce qui s'est passé à Saint-Eustache.

On se flatte ici d'être dédommagé à la baie d'Hudson des pertes que pourra éprouver notre commerce des fourrures auprès du fleuve S. Laurent ; on se propose d'augmenter le nombre des vaisseaux qu'on y envoie ordinairement.

Parmi les anecdotes singulières on offre
N°. 48. 29 Novembre 1783. k

quelquefois l'intérieur de nos cachots, & que nos papiers s'empressent de recueillir, en voici une qui pourra paroître plaisante.

Deux soldats ont été exécutés, il y a quelques jours à Exéter. L'un, lorsqu'il eut entendu sa sentence, & qu'il se fut préparé à la mort, exprima au Chapelain de la prison qui l'assistoit un desir au moins étrange dans la circonstance, c'étoit celui de se marier auparavant. Il pressa instamment le Ministre de lui donner cette satisfaction, & de faire lui-même la cérémonie. L'Ecclésiastique étonné de cette demande, employa les exhortations pour l'en détourner, & pour lui en faire sentir l'impropriété & le peu de convenance ; mais le soldat persistant avec plus de chaleur encore, & le Chapelain ne sachant à quoi se déterminer, alla consulter quelques gens de loi, qui lui dirent qu'un homme sous sentence de mort n'étoit plus à lui : & ne pouvoit faire aucun acte civil ni religieux, à moins que ces derniers ne regardassent uniquement son salut & les dispositions nécessaires pour passer à l'éternité. Il vint rendre cette réponse au pauvre soldat, qui en fut très-affecté, & qui cependant insista encore, parce que ce mariage, dit-il, intéressoit son salut & sa conscience ; il avoit eu commerce avec la fille qu'il vouloit épouser ; elle étoit enceinte, & il se croyoit obligé avant sa mort de donner son nom & un état à la mere & à l'enfant. Ce ne fut pas sans peine qu'on lui fit comprendre que l'un & l'autre ne pouvoient attacher beaucoup d'importance au titre de veuve & de fils ou fille d'un pendu, que son intention après tout étoit bonne, & qu'elle devoit tranquilliser sa conscience.

On mande de Fintham, dans le Comté de Nottingham, un événement horrible.

Robert Rushtan, piqué de quelque désobéissance de sa fille, âgée de 9 ans, se mit à la corriger avec tant de barbarie, que la pauvre infortunée mourut sous ses coups. Il la mit aussi-tôt dans son lit, & sortit pour dire à ses voisins qu'elle venoit de mourir : mais ceux-ci avoient entendu ses cris ; ils lui reprocherent de l'avoir tuée : on l'arrêta ; le Chirurgien & la Justice vinrent reconnoître le cadavre, & le Juré le déclara coupable de meurtre. Il sera jugé à la première session.

Il vient de mourir à Daventry, écrit-on de Northampton, un homme dont la conduite étoit assez étrange. Il se nommoit Tucman, il étoit Prêtre, Recteur de plusieurs endroits, & en particulier de Biltan, où vivoit le célèbre Addison, & où vit actuellement sa fille. Il avoit pour 400 liv. st. de revenu, & il est mort avec une somme de 50,000. sa maniere de vivre étoit celle dont l'avarice la plus sordide offre peu d'exemples. Il alloit chez les Fermiers de ses Paroisses, ramassoit quelques légumes, & demandoit un morceau de lard pour les assaisonner. Si la Fermière à laquelle il s'adressoit tournoit le dos, il coupoit un autre morceau de la même piece de porc, & le ferroit dans sa poche, c'étoit son ordinaire pour le jour suivant, qu'il alloit à une autre Ferme où il demandoit des pommes de terre pour les faire cuire avec son lard. Quelquefois il alloit dans des Fermes aisées, & y passoit le jour & la nuit sans être invité ; il y voloit du linge quand il en avoit besoin. Une fois de sa vie il devint amoureux ; mais trouvant que sa maîtresse aimoit beaucoup les rubans, il alla chez son frere qui étoit Mercier à Daventry, & lui en

vola une pièce dont il fit présent à la Dame de ses pensées.

F R A N C E.

DE VERSAILLES, le 25 Novembre.

Hier la Cour est revenue de Fontainebleau; le 17 Mesdames Adélaïde & Victoire de France avoient quitté ce séjour pour se rendre à leur château de Bellevue, où elles comptent rester jusqu'au 2 du mois prochain.

M. Amelot, Secrétaire d'Etat au département de la Maison du Roi, ayant remis sa démission de cette place, le Roi a nommé pour le remplacer le Baron de Breteuil, Ministre d'état, qui eut, le 18, l'honneur de faire ses remerciemens à S. M.

Le Comte de Gruel-Grayere, le Marquis de Rochois, le Marquis de la Feronnaye, le Comte O-Gorman & le Comte de Linieres, qui avoient précédemment eu l'honneur d'être présentés au Roi, ont eu celui de monter dans les voitures de S. M. & de chasser avec elle, les quatre premiers le 3 de ce mois, & le Comte de Linieres le 14.

DE PARIS, le 25 Novembre.

L'ordonnance du Roi pour la publication de la paix est du 3 de ce mois; le 20 elle a été lue, publiée & affichée dans tous les lieux accoutumés de cette ville & des fauxbourgs, pour être exécutée selon sa forme & teneur.

& afin que personne n'en prétende cause d'ignorance. La proclamation solennelle de la paix avec les formalités & les cérémonies d'usage doit avoir lieu aujourd'hui (1).

Mademoiselle, dont l'indisposition avoit inquiété, & avoit fait revenir Monseigneur Comte & Madame Comtesse d'Artois de Fontainebleau à Versailles, est mieux aujourd'hui.

On écrit de l'Orient, que le Conseil de guerre a suspendu l'instruction-concernant le *Zélé*, comme n'ayant aucun rapport à l'action du même jour, & qu'en conséquence il a passé sur le champ à l'examen du Capitaine en second du *César*, qui se rendit après que son Capitaine, grièvement blessé, eut quitté le commandement; c'étoit M. de Marigny; & on fait que ce brave Officier, trop malade pour pouvoir être transporté, sauta avec son vaisseau peu de tems après le combat.

Un Officier distingué par son mérite & ses talens, & qui a navigué avec succès au service de la Compagnie des Indes vient de publier un avis intéressant aux navigateurs, que nous nous empressons de transcrire.

(1) Les artistes auxquels on doit la suite des estampes sur les événemens de la guerre, viennent d'en publier une nouvelle, qui a pour titre le traité de paix; elle offre la renommée publiant le noms des principaux auteurs de la révolution d'Amérique & des guerriers qui se sont le plus distingués. Des deux côtés dans 10 cartouches sont les principales actions de la guerre; & au-dessous le précis des Traités; il est d'autant plus intéressant qu'il en offre le résultat. Cette estampe, dessinée & gravée par M. Ponce, est de 36 s. comme les précédentes. Elle se trouve chez l'auteur, rue S. Hyacinthe, n°. 19, & M. Godefroy, rue des Francs Bourgeois. Il doit en paroître encore 5, qui porteront la collection entière à 16.

M. De'chiens de Kerulvay , croit devoir prévenir les Navigateurs qui se proposeroient d'aller dans l'Inde & en Chine , par le canal de Mozanchque , qu'il a découvert deux petites Isles rases & ambrisées au sud de Madagascar & au nord-ouest du Brisant , connu sous le nom de l'étoile. — De ces deux Isles la plus sud est située par 25 degrés 12 minutes de latitude ; la plus nord , par 24 degrés 55 minutes ; elles forment entre elles & la côte de Madagascar , un canal de deux lieues de largeur sur cinq lieues deux tiers de longueur. Il est d'autant plus essentiel d'en connoître le gissement , & de les éviter , qu'elles sont garnies de rochers à fleur d'eau à trois quarts de lieue au large.

Lorsque M. de Calonne se rendit à la Chambre des Comptes , pour prêter le serment ordinaire , il étoit accompagné de plusieurs Conseillers d'Etat, Maîtres des Requêtes, Intendans de Finances, des députations des Fermiers - Généraux , de Régisseurs , &c. qui lui formoient un cortège nombreux. M. de Nicolai , premier Président de cette Cour , lui adressa le Discours suivant.

» Depuis long-temps , M. , l'opinion publique vous élevoit au Ministère des Finances : son adoption , toujours flatteuse , se confirme aujourd'hui ; sans doute vous chercherez à la justifier. Vous connoissez déjà l'étendue de vos obligations , & je ne saurois vous dissimuler ce qu'on demande au successeur d'un Magistrat vertueux & bien intentionné. — Le Contrôleur-Général est en France la providence de l'Etat ; il soutient la guerre , il ramène la paix , le commerce , l'agri-

culture, les engagements du Souverain envers ses Sujets, il embrasse tous ces grands intérêts : leur stabilité repose sur lui ; sa prévoyance doit être universelle ; sa marche , tantôt précipitée , quelquefois lente , toujours réfléchie , est dirigée vers le bonheur commun. Il est des illusions bien douces dont il faut se défendre ; il a même à se précautionner contre l'amour de la célébrité , pour n'être animé que de la seule passion du bien public. Il doit se persuader que la postérité ne consacre que le nom des Ministres qui se présentent devant elle avec le suffrage de leur siècle & les bénédictions de leurs contemporains. Enfin , M. , soit qu'il calcule les charges de l'Etat , soit qu'il ait besoin de ressources , soit qu'il envisage l'objet de l'Administration , son devoir , c'est la fidélité ; il n'est pour lui de moyens permis que les moyens légitimes ; le terme , la récompense de ses travaux , c'est d'avoir été utile. — Nous ne nous bornetons pas à des vœux , nous venons , M. , offrir à la Nation des espérances sur votre Ministère. L'éloge & la censure nous sont également défendus ; nous sommes les organes de la vérité , & nous parlons dans son sanctuaire. — Vous avez désiré les grandes places , mais depuis long-temps vous vous prépariez à les remplir ; vous avez perfectionné , embelli les heureux dons de la nature : votre esprit , vous l'avez cultivé , étendu par l'étude & par l'observation dans les sociétés du grand monde , comme dans les Provinces que vous avez administrées. On vous accordoit avec raison de penser & de peindre ; on ne s'entretenoit que de votre aménité , de votre pénétration , de votre adresse à manier les esprits & les affaires ; vous laissiez échapper aussi des étincelles de génie. Vos talens deviennent donc aujourd'hui , M. , les garans de votre Administration ; ils vous soutien-

dront dans la carrière, ils enflammeront votre zèle, mais ils ne feront votre bonheur & votre gloire que lorsqu'ils auront tourné à l'avantage de vos concitoyens.

La réponse de M. de Calonne à ce Discours a été la suivante.

MONSIEUR, Je ne cacherai pas sous le voile d'une modestie affectée, le plaisir que me causent les témoignages de bonne opinion & d'estime dont vous venez de m'honorer, au nom de l'auguste Compagnie que vous présidez si dignement; en même temps qu'ils excitent toute ma sensibilité, ils me retracent toutes mes obligations : votre éloquence a jeté des fleurs sur l'entrée de la carrière épineuse où je suis appelé, & votre sagesse m'en a découvert l'immense étendue. Si le premier de mes devoirs est de le bien connoître, le second est de n'en être pas trop effrayé. Ce n'est plus le moment de calculer mes forces lorsque c'est celui de les employer toutes à l'importante fonction dont je suis chargé. Je viens, Monsieur, d'en faire le serment entre vos mains, & ce n'est point une vaine formalité.... Je dépose dans le sein d'un Tribunal respectable associé à mes travaux, l'engagement solennel de me dévouer tout entier à la chose publique, de n'avoir qu'elle en vue, de n'épargner ni peine ni sacrifice quelconque pour le service. Je proteste aux yeux de toute la nation, qu'aucun genre de distraction ne m'en détournera, qu'aucune espèce de difficulté ne me rebutera, qu'aucun ménagement pusillanime ne m'arrêtera, qu'aucune considération particulière ne m'empêchera d'aller droit au bien par les moyens que je croirai les plus efficaces. On a sans doute à désirer en moi plus de talens & de lumières, mais certes, on n'aura

jamais à me reprocher de manquer de volonté ; d'activité & de nerfs : j'arrive dans un moment difficile , on ne peut le dissimuler ; mais que les ressources sont grandes dans ce superbe empire ! la plus précieuse de toutes , la plus chère à la nation & la plus capable de m'inspirer la confiance , est dans le cœur d'un nouveau Monarque vertueux , avec qui l'on peut tout le bien que l'on doit vouloir , & à qui l'on est toujours sur de plaire , en lui présentant les moyens de l'effectuer. Il aime la vérité , je ne la lui déguiserai jamais ; il est essentiellement juste : on ne me verra point violer la sainte obligation que cette qualité vraiment royale prescrit à tous ceux qui approchent du trône. Il veut l'ordre & l'économie , la situation des affaires m'en fait une loi trop impérieuse , pour qu'elle ne soit pas la base de ma conduite. Il est trop scrupuleusement fidèle à sa parole ; j'ai déjà eu occasion de lui dire , & je lui dirai dans toutes , que rien ne peut le mettre dans le cas d'y manquer , & qu'il n'y auroit qu'une ignorance coupable qui peut en supposer la nécessité : il chérit tendrement ses peuples , & n'aspire qu'à leur soulagement. Comment ne serois-je pas enflammé du desir de faire tout ce qui sera en mon pouvoir , pour qu'enfin ses vues bienfaisantes soient remplies. Il est impossible d'avoir une autre intention dans la place que j'occupe ; & ce n'est pas un mérite , mais ce sera pour moi le plus parfait bonheur. Je le sens vivement. Aussitôt après avoir franchi l'espace laborieux qu'il faut employer à l'acquiescement des dettes de la guerre , si je puis parvenir à l'exécution d'un plan d'amélioration générale , qui , fondée sur la constitution même de la Monarchie , en embrasse toutes les parties , sans en ébranler aucunes , re-

génère les ressources plutôt que de les pressurer ; éloigne à jamais l'idée de ces remèdes empiriques & violens , dont il ne faut pas même rappeler le souvenir , & fasse trouver le vrai secret d'alléger les impôts dans l'égalité proportionnelle de leurs répartitions , ainsi que dans la simplification de leurs recouvrements. Ce sont là mes espérances , mes résolutions , mes desirs les plus ardents : ils sollicitent , ils exigent même , j'ose le dire , le concours unanime , non-seulement de la Magistrature , dont la bienveillance est acquise à quiconque travaille à la félicité publique ; mais aussi de tout citoyen sur qui le sentiment patriotique a quelque empire. Oui , j'ai droit de l'invoquer aujourd'hui pour moi-même ce sentiment si puissant sur les Français : je demande qu'on ne considère en moi qu'une personne liée indivisiblement au bien de l'Etat , aussi long-temps que le Roi daignera m'honorer de sa confiance , & qu'à ce titre je puisse attendre de l'intérêt commun qu'on favorise mes efforts , qu'on encourage mon zèle , qu'on ait confiance dans mes paroles ; en un mot , que tout conspire au succès de mon travail ; vous en donnez en ce moment , Monsieur , un exemple qui me flatte autant qu'il m'anime , & je vois avec une satisfaction inexprimable qu'il ne m'est pas plus permis de douter des vœux de la Chambre , que de négliger rien pour mériter ses suffrages.

On apprend de Lille en Flandres , qu'au sitôt que l'on y a été instruit de la nomination de M. de Calonne au Contrôle général , les Magistrats se sont assemblés , & ont nommé une députation de 4 de leurs membres pour aller le complimenter.

Dans l'Assemblée des Administrateurs & Actionnaires de la Caisse d'Escompte qui a eu lieu le 14 de ce mois, M. Bourboulon prononça un Discours qui sembla contenter les deux Partis, puisqu'il fut décidé unanimement de le faire imprimer; il fut arrêté, à la pluralité de 52 voix contre 23, de créer mille Actions de 3000 livres, comme les anciennes, auxquelles on ajoutera 500 livres pour les rendre égales à ces dernières, qui valent cela aujourd'hui; les Actionnaires seront préférés dans l'achat de ces Actions. Après quelques discussions les Administrateurs proposerent d'élire 11 Commissaires pour faire les changemens que le régime de la Caisse exige, & dresser les nouveaux réglemens que l'Administration doit suivre. De ces 11 Commissaires, 9 ont été pris dans le parti qui leur est opposé. Leurs noms sont l'Abbé de Périgord, le Comte de Narbonne, le Comte de Choiseul Gouffier, Muol, Martin Panchaud, Franier, Jupredhion, Rilliet, Julien, la Noroye & Béranger.

M. le Contrôleur-Général s'étant expliqué sur l'utilité de la caisse & sur les avantages qu'elle procure au commerce, à la banque, à la finance, il n'est pas douteux qu'elle n'obtienne toute la protection du Gouvernement, & que si elle ne reprend pas vite son premier crédit, elle aura du moins une assistance encore plus assurée que par le passé.

Du reste, la caisse n'a plus que pour 28 millions de billets dehors ; le Roi prend toutes ses piastras, & donne sur le champ tout l'argent qui vient d'être frappé dans les Monnoyes. Les billets de caisse rentrés ont été montrés aux actionnaires bâtonnés ou adhirés ; ainsi il n'est pas à craindre, comme on vouloit le faire entendre, qu'on les remette de nouveau en circulation.

On lit dans un papier public un fait bien singulier pour ce siècle ; il peut faire voir que la superstition & la crédulité conservent encore leur empire dans quelques endroits, & servir de réponse à cette question proposée par une Académie, S'il est propos que le peuple soit instruit.

Il s'est passé le 26 du mois dernier, dans la paroisse de Ceriziers, subdélégation de Sens, un événement bien propre à engager les habitants des campagnes à se tenir en garde contre les moyens qu'emploient de certaines gens pour les séduire & abuser de leur crédulité. La femme du nommé Fraudin, attaquée depuis quelque temps d'une maladie de langueur, s'imagina que c'étoit un sort qu'on avoit jetté sur elle. Elle parvint, non-seulement à le faire croire à son mari, mais celui-ci crut ressentir lui-même quelques effets du même sort. Ils s'en ouvrirent à leur Curé, & lui confièrent le dessein qu'ils avoient de consulter le nommé Galissier, vieillard du voisinage, qui passe pour sorcier. Le Curé s'efforça inutilement de les désabuser & de les détourner de leur dessein. Ils allerent trouver le prétendu sorcier ; & après être convenu qu'ils lui donneroient 10 livres, s'il les

délivroit ; il se rendit chez eux le soir , & s'enferma avec eux , leur fille cadette & le mari de leur fille aînée , ainsi ils étoient cinq enfermés dans la même chambre. Le lendemain matin la fille aînée de Fraudin , inquiète de ce que son mari n'étoit pas revenu , alla le chercher chez son père ; & après avoir fait ouvrir la porte de la maison , le trouva étendu par terre avec les quatre autres personnes , sans qu'on ait pu en rappeler aucun à la vie. On ne doute point qu'elles n'aient été suffoquées par la vapeur d'un brasier de charbon sur les restes duquel on a trouvé un pot de terre contenant du foie de bœuf , & quelques autres drogues. Le haut de cheminée de la chambre étoit bouché avec deux bottes de foin , & le devant avec des planches , de sorte que la vapeur du charbon n'avoit aucune issue. Le nommé Fraudin avoit dans sa poche les 10 livres promises au nommé Galissier. On a remarqué que cette somme étoit en dix piéces , condition que Galissier avoit probablement exigée pour le succès de l'opération dont il a été lui-même la victime.

Les freres Robert & M. Charles , qui se sont constamment occupés de construire une nouvelle machine aérostatique , depuis l'expérience publique qu'ils ont faite au champ de Mars , ont annoncé qu'on verroit bientôt le résultat de leur travail.

Leur nouveau Globe est de taffetas , & de 26 pieds de diametre , (leur premier n'en avoit que 12) Ils se proposent de faire , du 26 au 30 de ce mois , avec ce ballon , des expériences sur l'électricité , sur la chaleur de l'atmosphère , &c. Une personne s'élèvera dans un char appendu à ce Globe , qui sera retenu par des cordes.

Après ce premier essai, on descendra la personne qui sera montée, & les freres Robert prendront sa place. On coupera les cordes, & ils voyageront dans l'atmosphère à *Ballon perdu*; ils se serviront, pour monter & descendre à volonté, de moyens aussi sûrs que simples.

On juge bien que tout Paris voudra voir ces expériences; leur succès est aujourd'hui moins douteux que jamais; l'inventeur de la machine est aussi le premier qui a appris à voyager dans les airs; & le 21 de ce mois, la première expérience en a été faite de la manière la plus brillante; nous transcrirons le procès-verbal qui en a été dressé au Château de la Muette, d'où la machine est partie.

» Aujourd'hui, 21 Novembre 1783, au Château de la Muette, on a procédé à une expérience de la Machine aérostatique de M. de Montgolfier. Le ciel étoit couvert de nuages dans plusieurs parties, clair dans d'autres, & le vent N. O. A midi huit minutes on a tiré une boîte qui a servi de signal pour annoncer qu'on commençoit à remplir la Machine. En huit minutes, malgré le vent, elle a été développée dans tous les points & prête à partir, M. le Marquis d'Arlande & M. Pilaire du Rozier étant dans la galerie. La première intention étoit de faire enlever la Machine, & de la retenir avec des cordes, pour la mettre à l'épreuve, étudier les poids exacts qu'elle pouvoit porter, & voir si tout étoit convenablement disposé pour l'expérience importante qu'on alloit tenter. Mais la Machine, poussée par le vent, loin de s'élever verticalement, s'étoit dirigée sur une des allées du jardin, & les cordes

qui la retenoient agissant avec trop de force ; ont occasionné plusieurs déchirures , dont une de plus de six pieds de longueur. La Machine ramenée sur l'estrade a été réparée en moins de deux heures. Ayant été remplie de nouveau, elle est partie à une heure 54 minutes , portant les mêmes personnes ; on l'a vue s'élever de la manière la plus majestueuse , & lorsqu'elle a été à environ 250 pieds de hauteur , les intrépides voyageurs , baissant leurs chapeaux , ont salué les spectateurs. On n'a pu s'empêcher d'éprouver alors un sentiment de crainte & d'admiration. Bientôt les navigateurs aériens ont été perdus de vue ; mais la Machine , planant sur l'horison , & étalant la plus belle forme , a monté au moins à 3000 pieds de hauteur où elle est toujours restée visible ; elle a traversé la Seine au-dessous de la Barrière de la Conférence , & passant delà entre l'Ecole Militaire & l'Hôtel des Invalides , elle a été à portée d'être vue de tout Paris. Les voyageurs , satisfaits de cette expérience , & ne voulant pas faire une plus longue course , se sont concertés pour descendre ; mais s'apercevant que le vent les portoit sur les maisons de la rue de Seve , Fauxbourg Saint-Germain , ils ont conservé leur sens froid , & développant du gaz , ils se sont élevés de nouveau & ont continué leur route en l'air , jusqu'à ce qu'ils aient eu dépassé Paris. Ils sont descendus alors tranquillement dans la campagne , au-delà du nouveau Boulevard , vis-à-vis le Moulin de *Croule-Berbe* , sans avoir éprouvé la plus légère incommodité , ayant encore dans leur galerie les deux tiers de leur approvisionnement ; ils pouvoient donc , s'ils l'eussent désiré , franchir un espace triple de celui qu'ils ont parcouru ; leur route a été de 4 à 5000 toises , &

le temps qu'ils y ont employé de 20 à 25 minutes. — Cette Machine avoit 70 pieds de hauteur, 46 pieds de diametre; elle contenoit 60000 pieds cubes, & le poids qu'elle a enlevé étoit d'environ 16 à 1700 liv. — Fait au Château de la Muette, à cinq heures du soir. Signé, le Duc de Polignac, le Duc de Guines, le Comte de Polastron, le Comte de Vaudreuil, d'Huillard, B. Franklin, Faujas de Saint-Fond, Delisle, le Roi, de l'Académie des Sciences.

M. le Vasseur, Graveur du Roi & de l'Académie Impériale & Royale de Vienne, dont nous avons eu souvent l'occasion d'annoncer les productions, vient de publier une nouvelle estampe qui ne fait pas moins d'honneur à son burin que les précédentes. Elle est d'après M. A. de Peters, Peintre du Roi de Danemarck, & représente Tarquin surprenant Lucrece, & qui mêlant la fureur aux transports de la passion, la menace de la mort, s'il lui échappe un cri. La beauté de Lucrece, son effroi, la passion de Tarquin sont rendus avec beaucoup d'art & de vérité. (1)

Le sieur CHAUMONT, Perruquier, honoré de l'approbation de l'Académie Royale des Sciences, pour des découvertes avantageuses dans son Art, a présenté à cette Compagnie une nouvelle espece de Toupets en frisure naturelle, composée de longs & courts cheveux naissants, qui sont placés sans tissu, très-près de la peau & d'une maniere assez semblable à ceux qui sortent naturellement de la tête. Ces Toupets, dont la bor-

(1) Cette estampe, dont le prix est de 9 liv., se trouve chez l'auteur, rue des Maçons.

dure est très-fine, s'identifient, pour ainsi dire, sur le bord du front par le moyen d'une pommade attractive qui les fait tenir sur la tête sans aucun inconvénient, & imitent la chevelure la mieux plantée. Le bon usage de cette pommade est reconnu de tous ceux qui s'en servent journellement. Elle se vend trente sols l'once. Le bâton est de deux onces. — Il fait aussi plusieurs sortes de Perzuques dans le goût le plus nouveau, entr'autres celles à bourse, où il s'applique encore plus particulièrement à bien prendre l'air du visage & à imiter le naturel des cheveux. Les personnes qui voudroient envoyer un modele de leur front découpé en papier, sont priées d'affranchir leurs lettres. — *Il demeure rue des Poullies, en entrant à droite par la rue Saint-Honoré.*

Fin du Traité de paix.

Nous, ayant agréables les susdits Traité définitif de paix & articles séparés, en tous & chacun les points & articles qui y sont contenus & déclarés, avons iceux, tant pour nous que pour nos héritiers, successeurs, royaumes, pays, terres, seigneuries & sujets, acceptés & approuvés, ratifiés & confirmés; & par ces présentes signées de notre main, acceptons, approuvons, ratifions & confirmons; & le tout promettons en foi & parole de Roi, sous l'obligation & hypothèque de tous & un chacun nos biens, présents & à venir, garder & observer inviolablement, sans jamais aller ni venir au contraire, directement ou indirectement, en quelque sorte & maniere que ce soit. En témoin de quoi nous avons fait mettre notre scel à ces présentes. Donné à Versailles le dix-huitieme jour du mois de Septembre, l'an de grâce mil sept cent quatre-vingt trois, & de notre règne le dixieme. *Signé* LOUIS. *Et plus bas,* Par le Roi, LA CROIX

MAL. DE CASTRIES. Scellé du grand sceau de cire jaune, sur sacs de soie bleue, treffés d'or, le sceau renfermé dans une boîte d'argent, sur le dessus de laquelle sont empreintes & gravées les armes de France & de Navarre, sous un pavillon royal, soutenu par deux anges.

Acte de médiation de l'Empereur.

Nous Ambassadeur plénipotentiaire de S. M. I. & R. A., ayant servi de Médiateur à l'ouvrage de la pacification, déclarons, que le Traité de paix signé aujourd'hui à Versailles, entre S. M. T. C. & S. M. B., avec les deux articles séparés, y annexés & qui en font partie, de même qu'avec toutes les clauses, conditions & stipulations qui y sont contenues, a été conclu par la médiation de S. M. I. & R. A. En foi de quoi nous avons signé les présentes de notre main, & y avons fait apposer le cachet de nos armes. Fait à Versailles le 3 Septembre 1783. Signé **LE COMTE DE MERCY-ARGENTÉAU. L. S.**

L'Acte de médiation de l'Impératrice de toutes les Russies est conçu dans la même forme, & signé par le Prince de Bariatinsky, & par M. Arcad de Marcoff. Suivent le Plein-pouvoir du Roi à M. le Comte de Vergennes; celui du Roi de la Grande-Bretagne au Duc de Manchester; ce dernier est en Latin, ainsi que le Plein-pouvoir de l'Empereur au Comte de Mercy; celui de l'Impératrice de Russie à ses Ministres est en François.

Laure Dauvet, Abbessé de S. Paul-lès-Bauvais, est morte le 6 Octobre dernier.

M. Plaicard de Raigecourt, Evêqued'Aire, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint Pierre de Chalons-sur-Marne, est mort dans son diocèse le 26 du même mois, âgé de 76 ans.

Les Gens de lettres & les Artistes s'empressent de faire hommage de leurs productions au Roi de Prusse, juge & protecteur éclairé de tous les talens dans tous les genres; M. Gaucher a eu l'honneur de faire passer sous ses yeux son Estampe du Couronnement de Voltaire; c'étoit un tribut qu'il devoit sans doute au grand Roi, qui honoroit de son amitié cet Ecrivain célèbre, & qui a daigné en faire l'éloge lui-même; S. M. a adressé à M. Gaucher la lettre suivante, qui honnore également Voltaire & l'Artiste.

Le Roi a fait à l'estampe du sieur Gaucher, à Paris, l'accueil qu'elle mérite. Le choix qu'il a fait, d'un des plus beaux momens de la vie du premier Poëte Philosophe ne sauroit qu'obtenir des applaudissemens universels, & l'exécution fera en tout tems un honneur infini à son burin. S. M. l'a admiré beaucoup, & remercie l'Artiste de son attention de la lui avoir adressée à la suite de sa Lettre du 17 Juillet dernier, qui ne fait qu'entrer aujourd'hui, Potzdam, ce 11 d'Octobre 1783. Signé, FREDERIC.

Les Numéros sortis au Tirage de la Loterie Royale de France, sont : 66, 74, 34, 36, & 21.

DE BRUXELLES, le 25 Novembre.

Le Gouvernement a fait publier dans la gazette de cette ville, l'article suivant, relatif à un événement qui pourroit être mal représenté dans les papiers étrangers.

« Les Hollandois ayant enlevé par voie de fait les filets de tous les Habitans du Village de West-Capelle, qui pêchoient dans le Canal

de S. Paul , en les menaçant de les conduire en prison , ce qu'ils n'ont évité qu'en payant une amende arbitraire ; & ce fait étant une violation manifeste du territoire de l'Empereur attendu que le Canal de S. Paul est situé en deçà des limites de l'an 1664 , qui sont les seules & vraies limites qui existent entre le territoire de S. M. I. & celui des Etats Généraux dans la Flandres , la convention de la Haye de l'an 1711 , par laquelle il avoit été stipulé quelque changement de ces limites étant notoirement demeuré sans exécution de part & d'autre , & ayant dès lors été constamment tenue comme nulle & non avenue ; les Officiers Civils du Franc de Bruges chargés par état de faire rigoureusement exécuter les Edits de S. M. I. sur cette frontière , ayant trouvé quelques Soldats & Bas-Officiers Hollandois qui séjournoient en contravention aux Edits du 11 Mai 1751 , & du 12 Mai de la présente année , dans les petits Forts de S. Donaes , de S. Paul & de Job , situés en deçà de la ligne desdites limites de 1664 , & conséquemment sur le territoire Impérial , ils ont déclaré à ces Soldats , que quoiqu'ils fussent dans le cas d'être arrêtés en exécution de ces Edits , ils pouvoient néanmoins retourner à leur régiment à l'Ecluse , ce qu'ils ont faits sans difficultés. »

Ces événemens & celui de l'exhumation d'un soldat enterré à Den-Doelen , annoncés en Hollande par deux courriers successifs , y ont donné lieu à deux assemblées des Etats Généraux & du Grand-Conseil.

Le Baron de Reischbach , lit-on dans des lettres de la Haye , a eu plusieurs conférences avec le Président des Etats généraux ; mais c'est verbalement que jusqu'ici il a appuyé le mémoire

de la Cour de Bruxelles. On se flatte que cette affaire se terminera à l'amiable. Les trois Forts dont les Autrichiens ont pris possession , sont réclamés comme étant situés sur leur territoire ; la République par le traité de Barriere avoit droit d'y entretenir garnison ; ces barrières n'existent plus. S. M. I. rentre en possession des Forts. En attendant l'effet des négociations sur cet objet , on se propose de renforcer la garnison de l'Ecluse , & le Régiment de Pain qui devoit se rendre à Utrecht, commandé avec un autre Régiment pour se rendre à l'Ecluse.

Sur les représentations que M. de Hop a fait au Gouvernement des Pays-Bas , on lui a remis le Mémoire suivant , qui mettra au fait des sujets de plainte contre la République.

Le Gouvernement - Général des Pays-Bas a toujours été soigneux , conformément aux intentions de l'Empereur , d'observer à l'égard des Etats voisins sans distinction , les regles de l'amitié & du bon voisinage , & d'y éviter & prévenir tout ce qui pouvoit troubler la tranquillité & la bonne intelligence. — Mais la réciprocité de bons procédés du côté de la République paroît encore à desirer : du moins il s'accumule de toutes parts des circonstances & des faits qui , si on ne connoissoit pas la sagesse des Etats - Généraux , ou si l'on ne croyoit pas pouvoir se reposer sur leur intention , seroient de nature à faire envisager les entreprises & les excès de leurs Officiers ou de leurs employés , comme la suite & les effets d'un parti pris de blesser les droits & la souveraineté de S. M. d'une manière publique & insultante qui viole à la fois toutes les regles de la Justice , comme

tous les principes d'égards & de ménagement auxquels S. M. devoit s'attendre en échange de sa modération. — Un fait récent & éclatant met le comble à ce qu'on vient de dire sur la conduite des Officiers & employés de la République. Un soldat de la Garnison du Fort de *Lilfkenshoek*, dont elle est en possession, vient de mourir : on prend la résolution de l'enterrer dans le cimetière de *Doel*, territoire de S. M. Un détachement de 50 hommes de troupes Hollandaises, tous armés, ayant à leur tête le Capitaine *Manteufel* & le Lieutenant *Hochet*, commandés par le Major du Régiment de *Pabs-Baab* se présente le 17 Octobre avec le Convoi sur le territoire du *Doel*; le Lieutenant Bailli de cet endroit s'en approche, & demande si ces MM. ne connoissent pas l'Edit de S. M. du 12 Mai dernier, & si en conséquence le détachement étoit muni d'une permission particulière que l'Edit exige pour se trouver sur le territoire de S. M. — Le Major Commandant répond qu'il connoit l'Edit, mais qu'il n'est pas pourvu de permission, & qu'il n'en a pas besoin, réclamant à cet effet un prétendu usage, & ajoutant qu'il soutenoit au surplus que le *Doel* appartenoit & étoit resté en pleine Souveraineté aux Etats-Généraux des Provinces-Unies. Le Lieutenant Bailli déclare alors au nom de S. M. qu'en vertu des Edits il arrête tous les Bas-Officiers & Soldats : mais le Major, en témoignant qu'il regarde l'arrêt pour bon, déclare qu'il ne laissera pas ses Soldats & Bas-Officiers à *Doel*, & qu'il les ramènera avec lui au Fort après que le Cadavre aura été enterré. Enterrement auquel il a fait en effet procéder ensuite, en faisant rendre les honneurs militaires au défunt & après lequel il

s'en est retourné au Fort. En un mot le Commandant & le détachement en ont agi comme s'ils dispoisoient du territoire de la République même.

La suite à l'ordinaire prochain.

GAZETTE DES TRIBUNAUX ABRÉGÉE (1).

OFFICIALITÉ DE PARIS.

— *Cause entre Claude Rougier, dit Frere Basile, Religieux Profès des Capucins de la rue Saint-Jacques, réclamant contre ses vœux. — Les Peres Capucins dudit Couvent, — Et le sieur Rougier pere, Arquebusier à S. Etienne-en-Foréz.*
 Claude Rougier, connu en Religion sous le nom de Frere Basile, Religieux Profès des Capucins de la rue St-Jacques, fils du sieur Rougier, Arquebusier de St-Etienne-en-Foréz, & de Marguerite Clari, est né en 1759; il fit ses études jusqu'en troisieme; en 1775, si on l'en croit, son pere lui ayant déclaré qu'il falloit entrer en Religion, il témoigna que son dessein étoit bien de prendre l'Etat Ecclésiastique, mais non celui de Religieux; alors, ajoute-t-il, il éprouva de la part de son pere des traitemens qui le forcerent à se retirer, en 1775, dans la Maison des Bénédictins de St-Martin-des-Champs, où il se convainquit de son inaptitude à l'Etat Monastique. Ses Supérieurs l'envoyerent à Souxillanges en Auvergne, pour y faire sa Philosophie; mais dégoûté du Cloître, il quitta cette Maison, pour retourner chez son pere, où il fut mal reçu. Dix mois de traitemens durs le déterminerent à retourner chez les Bénédictins, & il prétend que son pere lui dit de ne se représenter jamais deyant lui, s'il n'en vouloit recevoir un coup de pistolet, pour baiser p.ternel. — Ce nouvel essai fut aussi infructueux que le premier. Ses Supérieurs le jugeant incapable de suivre les regles du Cloître, l'engagerent à se retirer. N'osant retourner chez son pere, il se refugia successivement chez deux Particuliers de

Paris, qui le reçurent pendant quelque temps ; comme ils ne pouvoient que lui donner une retraite momentanée , sans l'entretenir ; que , d'un autre côté, son pere le menaçoit de le faire enfermer pour le reste de ses jours ; il entra au Couvent des Capucins de la rue St-Jacques ; mais auparavant, il alla chez le Comnissaire Bourgeois protester contre son entrée ; & muni de cet acte, il se présenta aux Capucins en 1779 ; il y fut reçu, fit son année de Noviciat, à l'expiration duquel il alla renouveler ses protestations contre la profession qu'il se voyoit forcé de faire , & fit ses Vœux le 8 Septembre 1780. Il sollicita ensuite avec ardeur sa promotion aux Ordres sacrés , auxquels il fut admis en 1781 , mais toujours avec la précaution d'aller la veille de son admission à chacun des trois Ordres , de Sous-Diaconat , Diaconat & Prêtrise , renouveler ses protestations. Parvenu à la Prêtrise , il ne tarda pas à faire sous ses efforts pour rompre des nœuds forcés , & mettre à profit les armes qu'il s'étoit ménagées en secret. — Il présenta en Novembre 1782 , sa requête à l'Officiel de Paris, à l'effet d'être relevé de ses vœux. Elle fut répondue d'une Ordonnance portant permission d'assigner les Supérieurs du Couvent des Capucins de la rue St-Jacques , & le sieur Rougier pere. — La différence des faits articulés par les parties, engagea le Promoteur à conclure qu'avant faire droit, le réclamant fut interrogé sur faits & articles. — En conséquence , Sentence du 15 Mars 1783. Les réponses du réclamant à l'interrogatoire ayant éclairci les doutes & fortifié ses moyens de réclamation ; nouvelle Sentence du 5 Avril , qui l'admet à la preuve des faits de contrainte par lui articulés , sauf aux Religieux Supérieurs des Capucins , & au sieur Rougier pere, la preuve contraire , dépens compensés.

AUG 3 1 1938

